



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Les Anses d'Arlet**
- Le Diamant**
- Le François**
- Le Marin**
- Rivière Pilote**
- Rivière Salée**
- Le Robert**
- Sainte Anne**
- Saint Esprit**
- Trinité**
- Les Trois Ilets**
- Le Vauclin**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2012

SOMMAIRE

1. COMMENTAIRES GENERAUX	2
1.1. PRÉSENTATION GENERALE DU SERVICE.....	2
1.1.1. <i>Description</i>.....	2
1.1.1.1. Présentation du Service.....	2
1.1.1.2. Présentation générale de la SME.....	3
1.1.1.3. Moyens en personnel	3
1.1.1.4. Organisation interne	4
1.1.1.5. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)	5
1.1.1.6. Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement (affermage et prestations complètes).....	5
1.1.2. <i>La qualité de service</i>.....	6
1.1.2.1. La démarche qualité de la SME.....	6
1.1.2.2. Le baromètre satisfaction clients.....	7
1.1.2.3. La qualité de l'eau et des prestations	9
1.1.2.4. Le service client	22
1.1.2.5. La communication externe	24
1.1.2.6. Coopération internationale	25
1.1.3. <i>Evolution de la réglementation</i>.....	25
1.1.4. <i>Orientations pour l'avenir</i>.....	30
1.1.4.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement	30
1.1.4.1.1. <i>Les grands travaux</i>	30
1.1.4.2. Réhabilitation des stations d'épuration.....	30
1.1.4.3. Réhabilitation des réseaux et postes	32
1.1.4.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées.....	33
1.1.4.5. L'assainissement non collectif	37
1.1.5. <i>Les faits marquants 2012</i>.....	37
1.1.6. <i>Indicateurs techniques</i>	40
1.1.6.1. Indicateurs de performance.....	40
1.1.6.2. Usagers assainissement collectif	45
1.1.6.3. Réseaux et postes de refoulement	46
1.1.6.3.1. <i>Fonctionnement des réseaux</i>	46
1.1.6.3.2. <i>Fonctionnement des postes de refoulement</i>	49
1.1.6.4. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées	53
1.1.6.4.1. <i>Descriptif patrimonial</i>	53
1.1.6.4.2. <i>Fonctionnement des stations</i>	54
1.2. INDICATEURS FINANCIERS.....	58
1.2.1. <i>Tarifs</i>.....	58
1.2.2. <i>Prix de l'eau (facture 120 m³)</i>.....	65

1. COMMENTAIRES GENERAUX

1.1. Présentation générale du service

1.1.1. Description

1.1.1.1. Présentation du Service

La SOCIETE MARTINIQUE AISE DES EAUX assure la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées sur le périmètre suivant :

COMMUNES	Clients Assujettis	m ³ facturés	Réseaux de collecte ml	Regards	Postes de relèvement	Stations d'épuration
Anses d'Arlet	774	85 025	10 425	256	5	1
Diamant	1 401	194 428	14 355	400	7	3
François	2 009	222 180	23 412	680	11	2
Marin	1 803	221 243	12 077	491	6	2
Rivière Pilote	273	27 479	2 527	191	1	2
Rivière Salée	2 792	243 536	30 004	965	10	3
Robert	2 872	289 288	37 785	1 140	32	5
Sainte Anne	1 087	202 302	17 565	519	8	1
Saint Esprit	1 066	104 604	9 265	295	6	3
Trinité	3 424	408 808	39 472	1 450	27	3
Trois Ilets	2 445	420 104	32 467	1 062	17	2
Vauclin	2 006	174 873	19 768	724	7	2
TOTAL	21 952	2 593 870	249 120	8 173	137	29

Le périmètre sera amené à évoluer dans les prochaines années avec l'intégration des communes suivantes à l'échéance des contrats d'affermage en cours :

- SAINTE-LUCE (31/03/14).

1.1.1.2. Présentation générale de la SME

Crée en 1977, la SME intervient dans les domaines de la production et de la distribution d'eau potable, dans la collecte et le traitement des eaux résiduaires, assure l'expertise et le conseil aux maîtres d'ouvrages dans ses domaines de compétences.

La SME assure le service de l'eau pour 23 communes :

- les 16 communes du SICSM (Syndicat Intercommunal du Centre et du sud de la Martinique),
- la gestion du service de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph au travers du syndicat mixte SICSM / CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) ;
- les 7 communes du SCCCNO (Syndicat des Communes de la Côte Caraïbe Nord Ouest).

Elle assure également le service de l'assainissement sur le périmètre du SICSM, du SCCCNO et de la ville du Lamentin en relation avec la CACEM.

Les ressources humaines, financières et techniques de la SME lui confèrent le rôle d'un acteur économique de premier plan en Martinique. Et de par son lien avec le groupe SUEZ-ENVIRONNEMENT-LYONNAISE DES EAUX, la société peut accéder aux moyens de ce grand groupe, réputé pour son expérience dans les métiers de l'eau et l'assainissement, leur expertise technique, leur solidité économique et leur stabilité financière.

1.1.1.3. Moyens en personnel

D'un effectif de 213 au 31 décembre 2012, les salariés de la SME disposent de véritable compétence, acquise à la fois par la mise en place d'actions de formation adaptées mais aussi grâce à l'expérience acquise au sein de l'entreprise, ou auprès d'entreprises du même secteur d'activité en local et à l'international.

La SME consacre plus de 3 % de sa masse salariale au développement, à l'acquisition et au maintien des compétences de ses salariés grâce à la mise en place d'actions de formation qualifiante et diplomante en externe et en interne.

La politique de formation est orientée vers la prise en compte de l'ensemble des dimensions utiles à l'exercice efficace de nos métiers, en respectant les exigences des clients (technologies nouvelles, reporting contractuel et réglementaire, management, communication....).

Les agents sont répartis en niveau de qualification comme suit :

Ouvriers – employés :	153
Agents de maîtrise :	35
Cadres :	13
Contrats de qualification :	12

1.1.1.4. Organisation interne

La SME est organisée par métiers et par agences.

Le siège social, situé à Place d'Armes au Lamentin, accueille tous les services centraux : la direction de la société, la comptabilité, l'agence clientèle, les ressources humaines, l'informatique, les centraux de télégestion, le management de la Qualité, le bureau d'étude et les agences métiers eaux, assainissement et travaux.

L'organisation des activités d'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement, ainsi que l'accueil client lié à ces activités, a été répartie en deux agences organisées comme suit :

- Agence CENTRE-NORD dont le siège situé dans les locaux de Place d'Armes regroupe les zones CENTRE (Lamentin et Saint-Joseph), NORD (Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Morne-Vert, Prêcheur et Saint-Pierre) et NORD ATLANTIQUE (François, Robert et Trinité) ;
- Agence SUD dont le siège situé à Petit-Bourg regroupe les zones SUD (Marin, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce et Vauclin) et SUD CARAÏBE (Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint-Esprit et Trois-Ilets).

☞ Organisation de l'astreinte

La SME gère les appels relatifs aux manques d'eau, fuites, pollutions ou problèmes électromécaniques. Ces appels peuvent provenir des clients ou directement des équipements de télésurveillance des installations les plus sensibles.

Le service d'astreinte (20 personnes en continu) permet une permanence 24h/24, tous les jours de l'année. Cette continuité du service concerne la gestion des installations de production et de distribution d'eau, de collecte et de traitement des eaux usées.

Les équipes d'astreinte sont mobilisables hors des heures ouvrables, pour déclencher les réparations nécessaires.

Le personnel est compétent en termes de traitement d'eau, d'épuration, de plomberie, de terrassement, d'électromécanique et de gestion des réseaux. Il est encadré par des agents de maîtrise et un cadre. L'effectif mobilisé chaque semaine représente environ 10 % de l'effectif total de la société.

L'astreinte est planifiée semestriellement. Un tableau est tenu à jour au Secrétariat technique de la SME.

- L'organigramme d'astreinte

Sous l'autorité d'un cadre responsable, l'astreinte s'organise en quatre entités distinctes :

- le responsable d'astreinte :
Il représente la Direction des Exploitations, assure la responsabilité du bon fonctionnement de l'astreinte et intervient en situation d'exception.
- l'astreinte téléphonique :
L'objectif est de fournir à tout client ou tiers, qui appelle sur un numéro d'urgence, un interlocuteur physique et ce 24 h/ 24.

L'astreinte téléphonique prend le relais du standard de la SME ; la réception des alarmes techniques est centralisée vers la personne qui reçoit les appels des clients.

- l'astreinte d'encadrement :

Elle gère les situations qui sortent de la pratique courante et nécessitent soit une appréciation spécifique, soit la mobilisation de moyens importants. Elle prend les décisions d'intervention pour les cas qui n'ont pas fait l'objet d'une description pré-établie d'intervention.

Elle encadre les interventions importantes et permet de mettre en œuvre les dispositions appropriées à chaque situation.

- l'astreinte d'intervention :

Les travaux à réaliser étant urgents par nature, elle se mobilise dès qu'elle est sollicitée, dans des délais très courts, pour les effectuer. Pour un certain nombre de situations banalisées étudiées à l'avance (petites interventions, diagnostics...), elle travaille en autonomie. Les incidents les plus fréquents ou les plus prévisibles sont passés en revue de façon systématique.

- Les moyens mis à disposition du personnel d'astreinte

- téléphones à domicile et téléphones portables,
- P.C. portables de télésurveillance,
- véhicules avec outillage et jeux de plans de réseaux,
- fourgons-ateliers, mini pelles et camions benne,
- mallettes d'astreinte (adresses, téléphone, consignes d'intervention ...),
- camion hydrocureur d'intervention,
- Téléphones satellite en cas de nécessité.

Les interventions d'astreinte sont enregistrées et font l'objet d'un suivi dans le cadre des procédures de certification, afin d'en améliorer en permanence le fonctionnement.

1.1.1.5. *Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'eau potable (affermage)*

- 3 usines de traitement d'eau, 4 captages de sources et 2 forages,
- 187 réservoirs de stockage,
- 85 stations de pompage,
- 20 millions de m³ produits par an,
- plus de 2 500 km de réseau d'eau potable.

1.1.1.6. *Les ouvrages confiés à la SME pour le service de l'assainissement (affermage et prestations complètes)*

- 88 stations d'épuration d'eaux usées représentant une capacité théorique de 180 000 équivalents-habitants,
- 191 postes de relevage,
- 7,8 millions de m³ épurés par an,
- 386 km de réseau d'assainissement.

1.1.2. La qualité de service

1.1.2.1. La démarche qualité de la SME

L'évolution du marché et l'ambition de la SME de toujours satisfaire ses clients (collectivités, abonnés et consommateurs), l'ont conduite à entreprendre dès 1999 une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses produits et services.

Depuis juin 2005, la SME est certifiée ISO 9001 pour la totalité de ses activités sur l'ensemble de son périmètre :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la gestion administrative des clients,
- la collecte et le traitement des eaux usées,
- l'entretien et l'inspection des réseaux.
- L'analyse des eaux de baignade

La politique d'entreprise définit différents axes :

- **Produire une eau de qualité, 24h/24 ;**
- **Rejeter une eau conforme aux normes dans le milieu naturel ;**
- **Respecter la réglementation en vigueur, nos engagements contractuels et internes ;**
- **Progresser en performance et en efficacité ;**
- **S'engager dans le développement durable et être un partenaire du développement de la Martinique ;**
- **Préserver l'intégrité physique de chaque collaborateur ;**
- **Renforcer la qualité de service apportée aux clients, par une écoute attentive de leurs attentes, par la formation permanente de nos collaborateurs, par l'utilisation de technologies nouvelles et innovantes.**

L'ensemble des agents de la SME est mobilisé sur ces axes d'amélioration par la déclinaison d'objectifs opérationnels individuels et des ressources importantes ont été mises en place afin d'obtenir l'adhésion de tous à cette démarche Qualité.

Le système Qualité en place est évalué en interne, par une équipe d'auditeurs préalablement formés et en externe par l'organisme AFNOR Certification.

L'ensemble de ces évaluations démontre que le système de management de la Qualité de la SME répond bien aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et met en avant les fondations solides liées à la construction progressive du système Qualité, l'expérience acquise par la SME dans son environnement professionnel et la forte implication et l'appropriation du système Qualité par le personnel.

1.1.2.2. Le baromètre satisfaction clients

Depuis 2000, la SME a lancé un baromètre annuel de satisfaction pour mesurer l'appréciation de ses clients sur ses prestations et connaître leurs attentes.

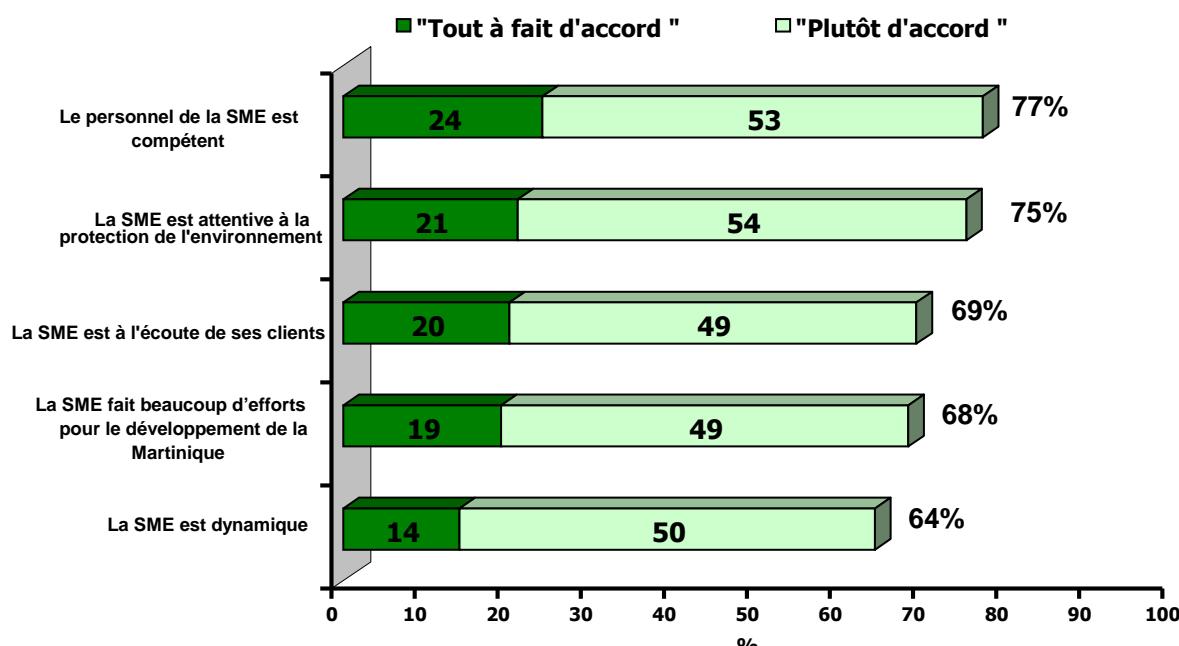
L'enquête a été réalisée par l'institut de sondage LH2Dom durant les mois de novembre et décembre 2012.

On peut retenir les résultats suivants :

L'image « institutionnelle » de la SME

Les abonnés interrogés expriment leur avis («tout à fait d'accord», «plutôt d'accord», «plutôt pas d'accords», pas du tout d'accord») par rapport à une série de phrases pouvant être utilisées pour décrire la Société Martiniquaise des Eaux.

Les résultats de l'année 2012 sont les suivants :



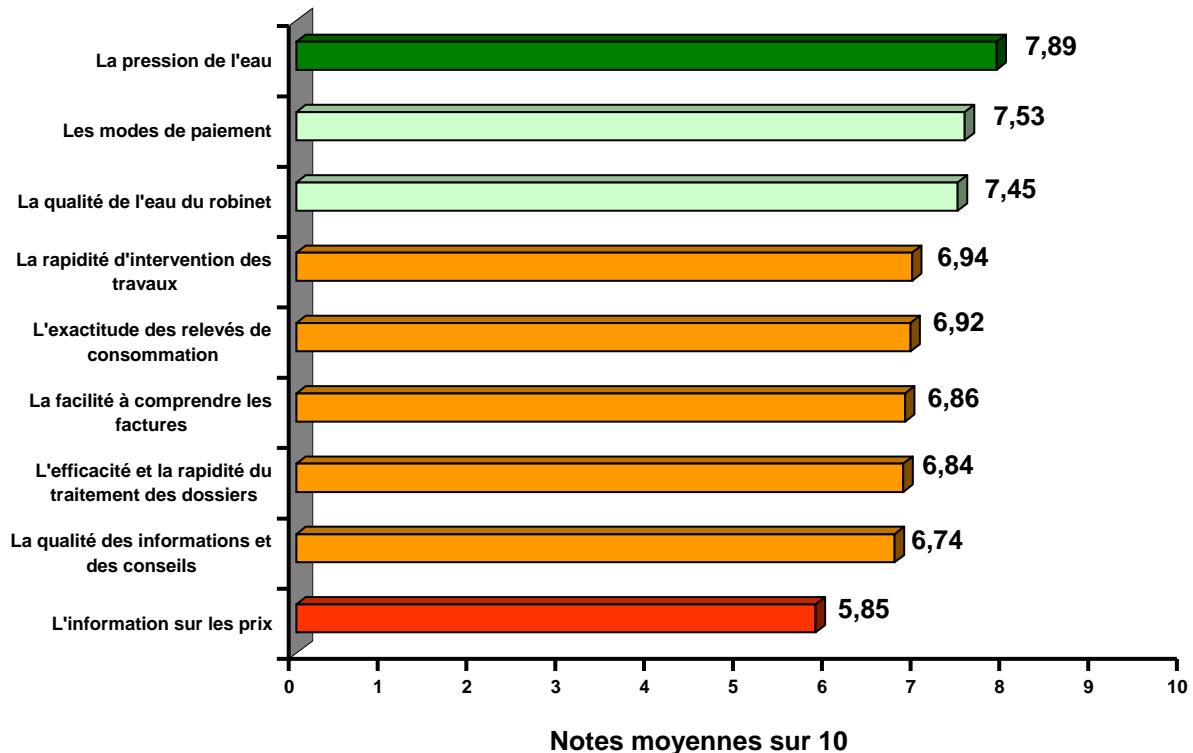
Après une nette progression observée en 2011, les avis positifs en 2012 sont en baisse. Ils restent néanmoins au-dessus de ceux de 2010, sauf pour le dynamisme.

La satisfaction globale.

Une note de 6,93 sur 10 est attribuée au service des eaux.

La satisfaction des clients relative à la qualité de service.

Les notes sur 10 attribuées pour les différentes composantes-clés du métier de la SME sont les suivantes :



Les points que l'on peut qualifier de « satisfaisants » sont les suivants :

- La pression de l'eau
- Les modes de paiement
- La qualité de l'eau.

Les autres points sont à améliorer, notamment l'information sur les prix.

1.1.2.3. La qualité de l'eau et des prestations

Les résultats de l'autocontrôle pour l'année 2012 sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Conformité				
			DBO5	DCO	MES	NTK	Pt
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	Oui	Oui	Non	Non	
Diamant	La Cherry	3 000	Oui	Oui	Oui		
	Dizac	3 200	Oui	Oui	Oui		
	Taupinière**	200	Non	Non	Non		
François	Pointe Courchet	6 666	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Chopotte**	250	Non	Non	Non		
Marin	4 chemins	12 500	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Duprey**	150	Non	Non	Non		
Rivière Pilote	Manikou	650	Non	Oui	Oui		
	En Camée	250	Oui	Oui	Oui		
Rivière Salée	Bourg	5 000	Oui	Oui	Oui		
	Fond Masson	500	Oui	Oui	Oui		
	Kanel	200	Oui	Oui	Oui		
Robert	Courbaril	2 000	Oui	Oui	Oui		
	Pointe Lynch	1 000	Oui	Oui	Oui		
	Moulin à vent	3 000	Oui	Oui	Oui		
	Four à chaux	2 000	Oui	Oui	Oui		
	Vert Pré	3 000	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Sainte Anne	Belfond	8 000	Oui	Oui	Oui	Oui	
Saint Esprit	Petit fond	1 350	Oui	Oui	Oui		
	Régale	250	Oui	Oui	Oui		
	Peter Mailler	200	Oui	Oui	Oui		
Trinité	Desmarinières	10 000	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
	Cité bac	1 000	Oui	Oui	Oui		
	Tartane	2 100	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Trois Ilets	Anse Marette	15 000	Oui	Oui	Oui		
	La Ferme	200	Oui	Oui	Oui		
Vauclin	Petite ravine	5 000	Oui	Oui	Oui		
	Grand case	200	Oui	Oui	Oui		

COMMENTAIRES :

Station des 4 Chemins au Marin, pas d'injection de Chlorure Ferrique pour le traitement du phosphore

Station des Anses d'Arlet : 3 dépassements sur 12 sur les paramètre MES, et 4 sur les NTK

*** Pas de bilans réalisés en 2012*

- **COMMUNE DES ANSES D'ARLET**

La situation du bassin d'aération continue de se dégrader depuis les diagnostics réalisés par le SICSM. Les sédimentations de boues et la dégradation du tissu géotextile contribuent à concentrer les boues dans le bassin d'aération et à provoquer l'intrusion dans le sous sol d'effluents.

- **COMMUNE DU DIAMANT**

Station La Cherry

La filière boue de cette installation est insuffisamment dimensionnée pour la charge à traiter (lits de séchage).

Le prétraitement par tamisage, compactage et la mise en sachets plastiques auraient pu être une avancée positive. La collecte de ces sacs est toujours refusée par les services de voiries intercommunales. Le SICSM est sollicité pour faire évoluer cette situation.

Station de Dizac

La charge supplémentaire reçue d'une partie des effluents de la step de la Cherry entraîne une production de boues que la station ne peut traiter (lits de séchage non couverts et génie civil de ces derniers à rénover).

Ces travaux ont été réalisés en 2012 et permettent une gestion plus souple en période sèche mais ne pourront répondre aux objectifs de traitement des boues en période pluvieuse. L'installation d'une centrifugeuse est indispensable pour une continuité de l'extraction des boues sur l'année, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible avec les filières d'élimination en cours de mise en place sur la Martinique (compostage des boues).

- **COMMUNE DU FRANÇOIS**

Station de Pointe Courchet

Il devient urgent de réaliser la réhabilitation du bâtiment de la station car les tôles et l'armature métallique de la toiture, ainsi que l'ensemble des portes d'accès sont dans un état très avancé de dégradation

Cette situation pourrait empêcher l'exploitation de l'ouvrage, notamment le pré-traitement et la filière boue, compte tenu des risques importants d'accident pour le personnel exploitant.

Pour réduire les risques, les faux-plafonds ont été déposés ainsi que les tôles les plus dangereuses.

Les portes donnant accès à la partie prétraitement ont été remplacées après que l'une d'entre elle se soit dégondée. L'accident, grave, a été évité de peu ce jour là.

Conformément à notre obligation d'alerte, un courrier de la SME en date du 28/02/11 a été envoyé au SICSM mentionnant cette situation.

La conduite en amiante-ciment reliant le bassin d'aération au clarificateur se dégrade et doit être remplacée. Une étude est en cours afin de trouver le meilleur procédé à mettre en œuvre.

- **COMMUNE DU MARIN**

Station des 4 Chemins

Les prétraitements de cette installation montrent des défaillances qui ont un impact direct sur la pérennité des membranes d'ultrafiltration. Plusieurs audits et analyses déjà réalisés doivent permettre d'expliquer cette détérioration anormale des membranes en relation avec le constructeur de la station et son fournisseur.

Il est souhaitable que le SICSM engage au plus tôt une démarche en vue de modifier l'arrêté préfectoral de rejet sur le paramètre phosphore total. Elle a pour but de relever le seuil de rejet de 1 mg/l à 5 mg/l ou 10 mg/l moyennant une étude d'impact sur le milieu. Ceci permettra d'éviter l'utilisation de chlorure ferrique qui présente un risque important pour le béton des ouvrages et les équipements électro-mécaniques du fait de sa très forte acidité.

L'intrusion d'eaux salines dans le réseau de collecte du bourg provoque des phénomènes de développement de mousses dans le bassin d'aération, générant des désordres d'exploitation. Un effort particulier sera demandé au SICSM dans les projets de réhabilitation de réseaux du marin afin de privilégier ceux à proximité du bord de mer.

Depuis la réhabilitation du réseau gravitaire du Bord de Mer de la Marina, nous avons moins d'intrusion d'eau salée dans le réseau et donc moins de mousse sur le bassin d'aération de la station.

- **COMMUNE DU RIVIERE SALEE**

STATION DU BOURG

La surcharge hydraulique de la station lors des pluies la construction d'un bassin tampon si l'on veut minimiser l'impact sur le milieu récepteur.

Compte tenu de la charge importante reçue par la station, l'installation d'une centrifugeuse est indispensable pour une continuité de l'extraction des boues sur l'année, tout en permettant d'obtenir une siccité compatible avec les filières d'élimination en cours de mise en place sur la Martinique (compostage des boues).

Nous continuons à militer pour des travaux d'amélioration du clarificateur de l'ancienne file consistant à installer un racleur de surface larécupér des flottants.

- **COMMUNE DU ROBERT**

Station Courbaril

La réhabilitation puis la transformation de cette station en poste de refoulement est prévue à court terme du fait de sa vétusté, sa non-conformité du point de vue traitement de l'eau. Sa capacité passera de 1000 EH à 16 000EH. Elle sera raccordée à la nouvelle station de Ponthaléry.

Station Pointe Lynch

Cette station sera transformée en poste de refoulement et ces ouvrages en bassin tampon avec les trop-pleins s'évacuant vers la mangrove. Ses eaux usées refouleront vers le nouveau poste de Courbaril (ex station transformée). Ces travaux sont prévus à très court terme.

Station de Four à Chaux

La station nécessite une réhabilitation à court terme du fait de sa vétusté, de l'état du génie civil (bassin + local technique).

A terme le SICSM prévoit son raccordement sur la station de Ponthalery.

Les lits de séchages ont été refaits et améliorent du coup la gestion de la filière boue.

Station Moulin à vent

Cette station sera transformée en poste de refoulement et ces ouvrages en bassin tampon avec les trop-pleins s'évacuant vers la ravine Mansarde-Catalogne. Ses eaux usées refouleront vers le nouveau poste de Courbaril (ex station transformée). Ces travaux sont prévus à très court terme.

Station de Rivière-pomme (Vert-pré)

Cette station est en sous-charge. Pour un fonctionnement optimum de cet ouvrage, il faudrait augmenter le nombre de raccordés.

- **COMMUNE DE SAINTE ANNE**

Station Belfond

La filière boue est actuellement limitée par la capacité de la benne en place. Il est souhaitable de prévoir des travaux d'aménagement pour une benne de plus grande capacité, de manière à permettre l'extraction d'une quantité suffisante de boues.

- **COMMUNE DE SAINTE ESPRIT**

Station de Petit Fond

La surcharge hydraulique de la station lors des pluies nécessite la construction d'un bassin tampon si l'on veut minimiser l'impact de la station sur le milieu récepteur.

Dans l'attente d'un projet définitif du SICSM pour la construction d'une nouvelle station d'épuration, nous continuons à militer pour des travaux d'amélioration du clarificateur consistant à installer un racleur de surface pour la récupération des flottants.

- **COMMUNE DE TRINITE**

Station Cité Bac

La mise en place d'un tamisage en entrée, la réhabilitation du génie civil dégradé, la réhabilitation des lits de séchage et la sécurisation du site pour le personnel exploitant sont les priorités à mettre en œuvre sur cet ouvrage.

La mise en place de point de prélèvement amont/aval et de comptage en entrée ou sortie permettrait de connaître précisément la charge reçue.

Station de Tartane

La filière boue est insuffisante actuellement pour la charge reçue nous rappelons donc l'urgence des travaux d'extension des lits de séchage.

Les travaux de réparation des couvertures des lits ont enfin été réalisés par le prestataire de la collectivité.

Le débit des pompes du poste de tête en lien avec celui du poste de Fond Basile a été renforcé. Le prolongement du refoulement de celui-ci directement à la station permettrait d'éviter les débordements sur la chaussée lors des gros débits.

Comme évoqué dans le courrier de la SME en date du 14/10/10, il est à noter la corrosion anormalement rapide de l'équipement de prétraitement mis en place lors de la réhabilitation récente de l'ouvrage (mise en service début 2009)

Station de Desmarinière

Des travaux d'insonorisation des suppresseurs ont été effectués afin de diminuer les nuisances sonores. Le résultat n'étant pas encore probant, d'autres travaux devraient être effectués.

- COMMUNE DES TROIS-ILETS

Station Anse Marette

L'année 2012 a marqué le début des travaux de réhabilitation consistant à reprendre les prétraitements, les diffuseurs fines bulles, l'armoire de commande et la supervision de la STEP.

L'arrêté du 22 juin 2007 (tableau n°6) intègre la notion de non-conformité des bilans de la manière suivante :

Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme	Nombre d'échantillons dans l'année	Nombre maximal d'échantillons non conforme
4 - 7	1	54 - 67	6
8 - 16	2	68 - 81	7
17 - 28	3	82 - 95	8
29 - 40	4	96 - 110	9
41 - 53	5	111 - 125	10

Par ailleurs, l'arrêté du 22 juin 2007 précise que pour les stations de capacité inférieure à 500 EH, 1 bilan minimum tous les 2 ans est à réaliser.

Rappel des seuils pris en compte pour le calcul de la conformité :

- COMMUNE DES ANSES D'ARLET

PARAMETRES	STATION DU BOURG	
	Concentration - (mg/l)	Rendement - (%)
DBO ₅	25	70 %
DCO	125	75 %
MES	35	90 %
NK	15	70 %

- COMMUNE DU DIAMANT

STATIONS	La Cherry		Dizac		Taupinière	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	125	75%	-	60%
MES	35	90%	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DU FRANÇOIS

STATIONS				
PARAMETRES	Pointe Courchet		Chopotte	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU MARIN

Paramètres	STATION			
	4 Chemins		Duprey	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	15	96 %	35	60 %
DCO	90	88 %	-	60 %
MES	10	98 %	-	50 %
NGI	10	90 %	-	-
NK	5	-	-	-
Pt	1	95 %	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

STATION	Manikou		En Camée	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60%	35	60%
DCO	-	60%	-	60%
MES	-	50%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE RIVIERE SALEE

Paramètres	STATIONS					
	Bourg		Fond Masson		Kanel	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70 %	35	60 %	35	60 %
DCO	125	75 %	-	60 %	-	60 %
MES	35	90 %	-	50 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DU ROBERT

STATION	Courbaril		Moulin à Vent		Pointe Lynch	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	25	70 %	35	60 %
DCO	-	60 %	125	75 %	-	60 %
MES	-	50 %	35	90 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

STATION	Four à Chaux		Vert Pré	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	25	-
DCO	-	60 %	90	-
MES	-	50 %	30	-
NGI	-	-	10	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DE SAINTE ANNE

Paramètres	Station de Belfond	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	30	90 %
DCO	90	87 %
MES	45	90 %
NGI	-	-
NK	25	70 %

- COMMUNE DE SAINT ESPRIT

Paramètres	STATION					
	Petit Fond		Régale		Peter Maillet	
	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	35	60 %	35	60 %	35	60 %
DCO	-	60 %	-	60 %	-	60 %
MES	-	50 %	-	50 %	-	50 %
NGI	-	-	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-	-	-

- COMMUNE DE TRINITE

STATION	Desmarinière		Tartane		Cité Bac	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	90 %	25	70 %	35	60 %
DCO	90	80 %	125	75 %	-	60 %
MES	35	90 %	35	90 %	-	50 %
NGI	20	70 %	-	-	-	-
NK	10	70 %	20	60 %	-	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

STATION	Anse Marette		La Ferme	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NK	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

STATION	Petite Ravine		Grand Case	
Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	70%	35	60%
DCO	125	75%	-	60%
MES	35	90%	-	50%
NGI	-	-	-	-
Pt	-	-	-	-

D'autre part la fréquence des prélèvements après la mise en place des équipements réglementaires devra être effectuée conformément au tableau suivant :

- COMMUNE DES ANSES D'ARLET

Paramètres	Nombre de mesures par an
Débit	365
MES	12
DCO	12
DBO ₅	12
NK	4
NH ₄	-
NO ₃	-
NO ₂	-
Siccité des boues évacuées	4

- COMMUNE DU DIAMANT

Paramètres	STATION		
	La Cherry	Dizac	Taupinière
	Nombre de mesures par an		
Débit	365	365	1
MES	12	12	1
DCO	12	12	1
DBO ₅	4	4	1
NK	4	4	-
NH ₄	4	4	-
NO ₃	4	4	-
PT	4	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

Paramètres	STATION	
	Manikou	En Camée
	Nombre de mesures par an	
Débit	1	1
MES	1	1
DCO	1	1
DBO ₅	1	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-

- COMMUNE DU ROBERT

Paramètres	STATION				
	Courbaril	Pointe Lynch	Moulin à Vent	Four à Chaux	Vert Pré
	Nombre de mesures par an				
Débit	2	2	365	2	365
MES	2	2	12	2	12
DCO	2	2	12	2	12
DBO ₅	2	2	4	2	4
NK	-	-	4	-	-
NH ₄	-	-	4	-	-
NO ₃	-	-	4	-	-
NO ₂	-	-	4	-	-
PT	-	-	4	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-	4	4	4

- COMMUNE DE SAINTE ANNE

Paramètres	Nombre de mesures par an
Débit	365
MES	12
DCO	12
DBO ₅	4
NK	6
NH ₄	6
NO ₃	6
NO ₂	6
Siccité des boues évacuées	-

- COMMUNE DE SAINTE ESPRIT

Paramètres	STATION		
	Petit Fond	Régale	Peter Maillet
	<i>Nombre de mesures par an</i>		
Débit	2	1	1
MES	2	1	1
DCO	2	1	1
DBO ₅	2	1	1
NK	-	-	-
NH ₄	-	-	-
NO ₃	-	-	-
Siccité des boues évacuées	-	-	-

- COMMUNE DE TRINITE

Paramètres	STATION		
	Desmarinières	Tartane	Cité Bac
	<i>Nombre de mesures par an</i>		
Débit	365	365	2
MES	24	12	2
DCO	24	12	2
DBO ₅	12	4	2
NK	6	4	-
NH ₄	6	4	-
NO ₃	6	4	-
NO ₂	6	4	-
PT	-	4	-
Siccité des boues évacuées	4	4	-

- COMMUNE DES TROIS ILETS

Paramètres	STATION	
	Anse Marette	La Ferme
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	24	1
DCO	24	1
DBO ₅	12	1
NK	12	-
NH ₄	12	-
NO ₃	12	-
NO ₂	12	-
PT	12	-
Siccité des boues évacuées	24	-

- COMMUNE DU VAUCLIN

Paramètres	STATION	
	Petite Ravine	Grand Case
	Nombre de mesures par an	
Débit	365	1
MES	12	1
DCO	12	1
DBO ₅	4	1
NK	-	-
NH ₄	-	-
NO ₃	-	-
NO ₂	-	-
PT	-	-
Siccité des boues évacuées	4	-

1.1.2.4. **Le service client**

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux du délégué à l'adresse :

Société Martiniquaise des Eaux
Z.I. Place d'Armes
LE LAMENTIN

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ 7h45 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
- ▶ 7h45 – 12h30 et 13h45 – 17h00, les mardis et jeudis

Pour l'exploitation des services de l'assainissement et de l'eau potable, les abonnés du Nord peuvent également se rendre à notre agence située à l'adresse :

12, rue Schoelcher
LE CARBET

Aux heures d'ouverture suivantes :

- ▶ Service technique : 7h00 – 14h30, les lundis, mardis et mercredis
7h00 – 13h00 les vendredis
- ▶ Service clientèle : 7h30 – 12h30, les lundis, mercredis et vendredis
7h30 – 12h30 et 14h30 – 16h30, les mardis et jeudis

Le service d'astreinte de la SME permet de répondre à toutes les urgences, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le numéro de téléphone en dehors des heures ouvrées est le 05 96 56 99 20.

□ **Information de la Clientèle**

Le « client-consommateur » réclame une information plus régulière et une plus grande transparence sur la qualité et le prix de l'eau. La SME contribue naturellement à ces réponses avec une action de communication très ouverte, structurée et régulière.

En 2012, les actions de communication suivantes ont été poursuivies

- Mise à jour, à chaque événement, d'une carte interactive www.smeaux.fr informant le client des éventuelles perturbations de l'alimentation en eau potable.
- envoi aux abonnés de factures au format recto-verso. Cette facture présente l'historique des consommations, des messages personnalisés, et une plus grande lisibilité des prestations facturées.
- envoi avec les factures du second semestre des fiches éditées par l'ARS sur la qualité de l'eau de distribution publique en 2011.

□ **Une démarche de progrès**

La SME va poursuivre ses actions d'amélioration de l'accueil et du service à la Clientèle.

* Amélioration de l'accueil téléphonique

Afin de mieux répondre à l'attente de nos Clients, nous avons renforcé notre équipe actuelle et la création d'un Centre de Relation Clientèle est prévu au 1^{er} semestre 2013.

* Mise en place de nouveaux moyens de paiement

L'amélioration de notre offre en moyens de paiement fait partie de nos priorités. C'est une requête forte de la part des clients.

a/ *Les bornes de paiement*

La mise en service de deux bornes de paiement automatisées, au Lamentin, depuis le 5 décembre 2012, confirme bien la volonté de la SME d'améliorer sa qualité de service en apportant à ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs besoins. Les nouvelles « Otomatic » de l'Agence acceptent les paiements par cartes bancaires et espèces. Elles offrent aussi la possibilité de payer un ou plusieurs acomptes sur factures, et de solder les factures antérieures.

Nous avons prévu la mise en service de deux nouvelles bornes en 2013 (Au Carbet ainsi qu'une en accès 24h/24 au Lamentin)

b/ *Le télépaiement*

Nous avons mis en place, depuis 2010, un service de télépaiement carte bancaire par téléphone. Ce mode de paiement permet à un client sur simple appel téléphonique de régler sa facture d'eau par téléphone au 0810 30 1 1 30.

Une équipe de téléconseillers encadrée par un superviseur permet de garantir la bonne marche du service pour la plus grande satisfaction des clients.

Devant le succès rencontré par ce service, un serveur vocal automatisé accessible 7j/7 et 24h/24 le remplacera en avril 2013.

c/ *L'Agence en ligne*

L'Agence en Ligne prévue en 2012 sera déployée 2^{ème} trimestre 2013 avec une version plus riche que celle prévue initialement. Nous profiterons alors pour redynamiser notre site internet.

* Nouveau système d'information Clientèle : e-GEE

La SME a investi dans l'amélioration de son Système d'Information Clientèle afin de développer ses activités et de répondre aux exigences contractuelles.

Ce changement a été motivé par les opportunités contextuelles suivantes :

- Le décroisement nous a permis de bénéficier de l'expérience de la Lyonnaise des Eaux dans le domaine des Systèmes d'Information.
- L'ancien Système d'Information clientèle n'était plus adapté aux nouvelles exigences de nos métiers.
- Le souci d'améliorer la satisfaction de nos clients à travers de nouveaux services (agence en ligne, suivi de la relation client...).

Le basculement sur e-GEE, s'est déroulé en aout 2011.

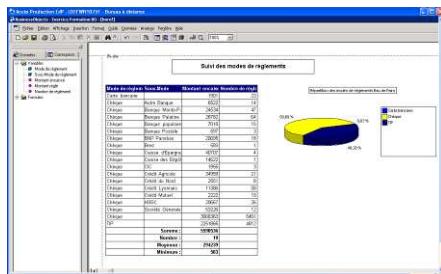
e-GEE est un moteur de facturation qui gère plus de 4 millions d'abonnés dans le monde. Il s'agit d'une application de type client-serveur développée pour répondre aux besoins des collectivités et des sociétés gestionnaires du domaine de l'eau et de l'électricité.

Les principales avancées sont :

- La mise en place d'un module de gestion de la relation client
- La vision client/branchement évolue vers une vision client/acteurs
- L'ancien Système d'Information nous permettait de distinguer difficilement dans nos bases de données le client propriétaire du client locataire et du client payeur.

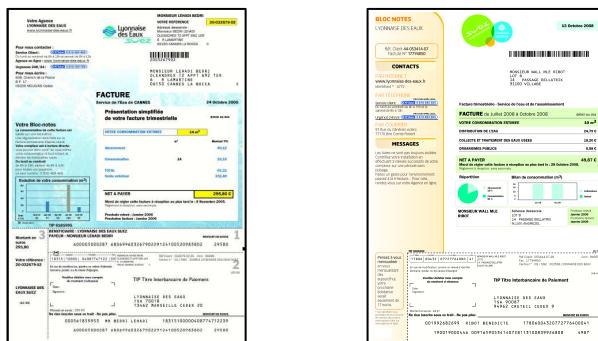
- Le nouveau Système d'Information recentre l'intérêt sur le point de service de distribution autour duquel peuvent coexister distinctement 3 types de clients : propriétaire, locataire et payeur.
 - Un environnement de reporting à la demande

La solution e-GEE dispose d'un infocentre nous permettant de disposer de requêtes sous technologie Business Object.



- #### - Une image facture revisitée

La présentation a été améliorée afin de permettre aux clients de mieux comprendre leur facture. Nous avons révisé la lisibilité, rajouté des informations complémentaires et amélioré les palettes de couleurs, passant d'une bichromie à une coloration plus riche et plus agréable au visuel.



1.1.2.5. La communication externe

Au-delà de ses missions premières relatives aux services publics d'eau et d'assainissement, la SME s'investit dans diverses actions destinées à mieux informer les habitants sur les enjeux environnementaux.

Elle participe également à des activités de type culturelles, sociales ou sportives des territoires sur lesquels elle est présente.

En 2012, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Mise à disposition d'informations détaillées sur notre Société, nos services et notre métier sur le site Internet : www.smeaux.fr ; information en temps réel sur ce même site des interruptions de service programmées ;
 - Visites des installations : ouverture facilitée des ouvrages au public (accueil des écoles et des groupes...) ;

- Entretien de relations constructives avec le tissu associatif : participation à des réunions publiques ou privées, à la demande notamment d'associations de consommateurs, pour présenter nos métiers, expliquer encore davantage la facturation et les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau... ;
- Participation à des émissions radio et télévision ;
- Information systématique envers les collectivités et les clients, par mail – par fax - par SMS, particulièrement en cas de manque d'eau (casses, lavages de réservoirs, tests à la fumée) ;
- Utilisation des supports médias (TV, radio) pour expliquer les situations de crise ;
- Publicité dans la presse spécialisée de nos partenaires (Agendas des Maires – des Communes et autres.....) ;
- Participation aux Bourses Alizés pour l'accompagnement d'étudiants martiniquais dans des voies d'excellence ;
- Accueil des jeunes lycéens (classe de seconde) dans le cadre de la mise en place de stages d'immersion dans l'entreprise en partenariat avec les proviseurs de lycées ;
- Développement de l'esprit sportif à travers notre adhésion au Club des gommiers : participation active (gommier PA MO SOUEF) aux différentes régates organisées dans l'île et dans la Caraïbe.
- Aide à diverses manifestations sportives (cyclisme, natation,...)
- Participation en tant que partenaire au Tour des Yoles de Martinique.

1.1.2.6. Coopération internationale

La SME, en tant qu'entreprise martiniquaise, est sensible à tous les évènements qui peuvent concerter les îles de la Caraïbe. Aussi, les équipes de la SME se sont mobilisées pour apporter leur assistance et leur savoir faire à la DINEPA (gestionnaire de l'eau sur le Grand Port au Prince) et à la WASCO (gestionnaire de l'eau sur l'ensemble de Sainte Lucie), en réponse aux catastrophes naturelles que ces deux organismes ont eu à gérer.

Pour Haïti, Lyonnaise des eaux a remporté à un appel d'offre international ; la mission consistant à remettre en service les forages du sud de l'agglomération et à réparer des fuites sur les canalisations maîtresses.

Pour Sainte Lucie, la SME a proposé à WASCO une assistance technique en complément de la mission réalisée en 2010 après le passage de la tempête tropicale Earl.

1.1.3. Evolution de la réglementation

Certains des textes présentés peuvent avoir des impacts contractuels. La SME se tient à disposition pour assister la collectivité dans l'évaluation de ces impacts en local et la préparation en tant que de besoin des projets d'avenant.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

REPLACEMENT DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'EGOUT (PRE) PAR LA PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

> Loi n°2012-354 du 14 mars 2012 de finances rectificative pour 2012

Cette loi supprime la participation pour raccordement à l'égout (PRE) et la remplace par la participation pour assainissement collectif (PAC) à compter du 1er juillet 2012.

Les 3 modifications principales apportées par cette loi sont :

- la PAC peut s'appliquer aux immeubles existants (nouvellement raccordés) et plus seulement aux immeubles neufs ;
- le coût du branchement (partie publique) doit être déduit du montant réclamé.
- la PAC est exigible à compter de la date du raccordement effectif au réseau public de l'immeuble, et n'a plus à figurer dans le permis de construire.

DESCRIPTIF DETAILLE DES RESEAUX

> **Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution de l'eau potable**

Ce décret impose de nouvelles obligations en matière de description des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Ces réseaux doivent faire l'objet avant fin 2013 d'un descriptif détaillé comprenant diverses informations énumérées par le décret.

DISPOSITIF LORS D'UNE SURCONSOMMATION D'EAU SUITE A UNE FUITE OU A UN DYSFONCTIONNEMENT DU COMPTEUR

> **Décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur.**

Pris en application de la loi du 17 mai 2011, dite loi « Warsmann », le décret vient préciser les modalités de dégrèvements des usagers en cas de fuite.

1/ Deux dates d'application sont à prendre en compte :

- à partir du 27 septembre 2012, toutes les factures émises peuvent faire l'objet d'une demande par les abonnés d'un dégrèvement dans les conditions de la loi.
- à partir du 1er juillet 2013, le service public d'eau doit répondre à l'obligation d'information du client sur sa surconsommation et sur les démarches pour bénéficier d'un dégrèvement.

2/ Le périmètre d'application : fuites après compteur survenues en local d'habitation.

Exclusions :

- les clients collectivités et professionnels qui continuent à être uniquement régis par les clauses contractuelles existantes ;
- les fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage.

3/ Les principales modalités d'application :

- ↳ Intervention du dégrèvement sur présentation, sous un mois à compter de l'information sur la surconsommation, d'une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant la localisation de la fuite et la date de sa réparation ;
- ↳ Pour l'eau, le dégrèvement concerne les volumes excédant le double de la consommation moyenne (sur 3 ans pour une période équivalente) ;
- ↳ Pour l'assainissement, ce dégrèvement représente 100% du volume du dépassement de la consommation moyenne.

REGLES COMMUNES AUX MARCHES PUBLICS ET AUX DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

INDEMNITE FORFAITAIRE EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT DANS LES CONTRATS PUBLICS

> **Loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière («Loi Dadue »). Articles 37 à 44.**

Cette loi transpose en droit français les dispositions de la directive du 16 février 2011. Elle est relative aux retards de paiement dans les contrats de la commande publique (marchés publics, délégations de service public, contrats de partenariat, concessions de travaux...).

Elle prévoit, en sus des intérêts moratoires qui sont appliqués de plein droit dès le jour suivant l'expiration du délai de paiement ou à l'échéance prévue au contrat, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

Ce nouveau dispositif s'applique aux contrats publics conclus à compter du 16 mars 2013, et sera complété par un décret d'application, qui fixera le montant de l'indemnité forfaitaire.

Nota : Concernant les marchés privés (de professionnels à professionnels), la directive avait déjà été transposée par la loi Warsmann du 22 mars 2012, et le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement a été fixé à 40 euros par un décret du 2 octobre 2012. Cette indemnité doit être mentionnée au contrat ou dans le règlement de service en application de l'art L441-6 du code de commerce.

Cette indemnité est exigible en cas de retard de paiement de toute créance née à partir du 1er janvier 2013.

MARCHES PUBLICS

SEUIL DE 15 000 EUROS POUR LES PROCEDURES DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE

> **Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives (« Loi Warsmann »). Article 118.**

Cette loi confirme le seuil de 15 000 euros fixé par le décret n° 2011-1853 du 9 décembre 2011 en dessous duquel les marchés publics sont dispensés de procédure de publicité et de mise en concurrence.

INFORMATION DES CANDIDATS A UN MARCHE PUBLIC

> **Conseil d'Etat, 12 mars 2012, Dynacite, req.n° 354355.**

Dans le cadre de la procédure de passation d'un marché de performance énergétique, la collectivité a communiqué aux candidats des chiffres de consommations énergétiques des bâtiments en moyenne majorés de 10 % par rapport aux consommations réelles constatées par les candidats exploitants sortants. Dès lors, les candidats disposaient, pour élaborer leur offre, d'informations inexactes sur un « élément essentiel du marché ». La procédure a été annulée en conséquence.

INTERCOMMUNALITE

NOUVELLES REGLES DE REPRESENTATION DES COMMUNES AU SEIN DE L'ORGANE DELIBERANT ET DU BUREAU DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATION

> **Loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération.**

Cette loi ne modifie pas le nombre de délégués des conseils communautaires des communautés et des communautés d'agglomération fixé par la réforme du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités. Mais elle prévoit que les conseils municipaux, se prononçant à la majorité qualifiée, pourront désormais majorer le nombre total de sièges de **25%** au lieu de 10% (seuil de la loi de 2010).

La loi donne également la possibilité au conseil communautaire de ces communautés la possibilité de fixer un nombre de vice-présidents pouvant atteindre **30%** de l'effectif de l'assemblée, sans pouvoir aller au-delà de quinze vice-présidents.

Enfin, la loi réglemente le montant des indemnités versées aux élus locaux en prévoyant que le total du budget des indemnités d'élus ne doit pas augmenter lorsqu'il est fait usage de cette faculté d'élargissement des conseils ou des bureaux.

ENVIRONNEMENT

CREATION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LA BIODIVERSITE ET LA RESTAURATION ECOLOGIQUE

> **Décret n° 2012-228 du 16 février 2012 relatif au fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique**

Ce décret crée un fonds d'investissement pour la biodiversité et la restauration écologique. Ce fonds d'investissement vise à soutenir les projets et programmes de protection de la biodiversité, la préservation et la remise en état des continuités écologiques.

Le ministre chargé de la protection de la nature décide de l'octroi des subventions après avis d'un comité consultatif. Ce comité émet des recommandations sur l'utilité du fonds, veille à la bonne articulation entre ces subventions et les autres financements envisageables et établit un bilan annuel de l'utilisation du fonds. Il est présidé par le directeur de l'eau et de la biodiversité et se réunit au moins une fois par an.

FONDS DE GARANTIE DES BOUES : L'ASSIETTE DE CALCUL DE LA TAXE EST REVUE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

> **Décision QPC du Conseil Constitutionnel n° 2012-251 du 8 juin 2012.**

Une Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) posée à l'initiative d'industriels a conduit le Conseil constitutionnel à revoir de façon stricte les bases de l'assiette alimentant le fonds de garantie des boues. La taxe ne peut être basée sur la quantité produite de matière sèche de boues, comme le prévoit le [décret du n°2009-550 du 18 mai 2009](#) car cela aurait pour effet d'intégrer les boues qui ne partent pas en épandage alors même que le fonds est destiné à réparer des dommages résultant exclusivement de l'épandage. Le Conseil constitutionnel a utilisé son pouvoir d'interpréter un texte pour lui donner des bases juridiques incontestables.

A retenir : seules les boues admises à l'épandage (ce qui sous-tend d'avoir une déclaration ou autorisation d'épandage) doivent être prises en considération dans le calcul de la taxe, ce qui réduit son montant. Le logiciel Olympe de Lyonnaise des Eaux permet de calculer cette quote-part.

REGISTRE DE DECHETS OBLIGATOIRE POUR TOUT EXPLOITANT PRODUISANT OU EXPEDIENT DES DECHETS

> **Arrêté du 29 février 2012 fixant le contenu des registres mentionnés aux articles R.541-43 et R.541-46 du code de l'environnement.**

Cet arrêté prévoit qu'à partir du 1er juillet 2012, les exploitants des établissements produisant ou expédiant des déchets doivent tenir à jour et conserver pendant au moins trois ans un registre chronologique où sont consignés tous les déchets sortants. Ce registre doit contenir diverses informations telles que la date d'expédition du déchet, la nature et la quantité du déchet sortant, le nom et l'adresse de l'installation vers laquelle le déchet est expédié, les coordonnées du ou des transporteurs et leur numéro de récépissés de déclaration transport...

A retenir : la tenue de ce registre est désormais obligatoire pour tout exploitant d'établissement produisant ou expédiant des déchets à l'exception des déchets assimilables à des déchets ménagers, tout exploitant des installations relevant de la loi sur l'eau, tout exploitant d'installations qui traitent des substances ou objets qui sont des déchets afin qu'ils cessent d'être des déchets, pour les collecteurs, les transporteurs, les négociants de déchets, les exploitants des installations de transit, de regroupement ou de traitement de déchets.

PREVENTION ET SECURITE

REFORME « CONSTRUIRE SANS DETRUIRE »

>**Arrêté du 15 Février 2012 pris en l'application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution**

Il abroge et remplace l'arrêté du 16 novembre 1994 d'application du décret no 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Il complète les cas d'exemption aux obligations de déclaration préalable aux travaux applicables au maître d'ouvrage (déclaration de projet de travaux - DT) et à l'exécutant des travaux (déclaration d'intention de commencement de travaux - DICT) et définit les formulaires CERFA qui doivent être utilisés pour procéder à ces déclarations. Il définit les règles de précision des données de localisation fournies par les maîtres d'ouvrage et exécutants de travaux dans leurs déclarations préalables pour l'emprise des travaux prévus et celles fournies par les exploitants de réseaux en réponse à ces déclarations pour la localisation des réseaux. Il impose aux exploitants de réseaux la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue des données cartographiques de leurs réseaux enterrés en service, reposant notamment sur l'exploitation des résultats des investigations complémentaires effectuées par les maîtres d'ouvrage de travaux. Il fixe les modalités de mise en œuvre des investigations complémentaires ainsi que les modalités de répartition des coûts qu'elles engendrent entre le maître d'ouvrage et les exploitants de réseaux. Il encadre les clauses techniques et financières particulières qui doivent être prévues dans les marchés de travaux à proximité des réseaux afin que les exécutants de travaux ne subissent pas de préjudice lié au respect des obligations de la présente réglementation. Il précise les modalités des relevés topographiques destinés à relever les coordonnées géoréférencées des tracés des réseaux. Il encadre les techniques employées par l'exécutant lors de travaux effectués à proximité des réseaux. Enfin, il détermine les modalités d'obtention des autorisations d'intervention à proximité des réseaux sur la base de la vérification des compétences des personnes concernées et les modalités d'obtention des certifications pour les entreprises effectuant des relevés topographiques des réseaux neufs ou en service.

>Décret n°2012-970 du 20/08/2012 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution

Il corrige des approximations des textes précédents, mais n'apporte pas de modifications substantielles. Un des points saillants est le classement de la très basse tension en réseau non-sensible et l'exonération de versement de la redevance pour les petites communes (la redevance aurait alors été ridiculement faible).

>Avis du 29 Juin 2012 relatif à l'analyse de la régularité des déclarations préalables aux travaux dans les premières semaines de la mise en application de la réforme anti-endommagement

Il précise les modalités transitoires entre le 1er juillet 2012 et le 1er janvier 2013 dans l'exécution des projets

>Arrêté du 28 juin 2012 pris en application de l'arrêté du 15 février 2012 d'application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Il reconnaît la partie 1 de la norme comme la norme citée en référence dans le Décret du 05/10/2011.

> Norme NFS 70-003 Partie 1 "Travaux à proximité de réseaux - Prévention des dommages et de leurs conséquences"

La norme d'application obligatoire reprend tous les textes, décrets, arrêtés... et les traduit en logigrammes et processus. Elle apporte assez peu de compléments.

> Arrêté du 30 Juin 2012 portant approbation de prescriptions techniques prévues à l'article R. 554-29 du code de l'environnement

Il reconnaît le guide technique (Arrêté publié au bulletin officiel).

>Guide Technique Travaux

Ouvrage à la fois pédagogique, et de portée réglementaire lorsqu'il indique les précautions à prendre au droit des réseaux, classe les techniques de travaux, et précise leur "fuseau de déstabilisation" qui ne doit pas pénétrer le fuseau de présence probable des réseaux tiers.

> Norme NFS 70-003 Partie 2 : « Détection des réseaux enterrés »

Ce chapitre de la norme est d'application volontaire, et non obligatoire. Il détaille les modalités de réalisation des investigations complémentaires par des techniques non-intrusives.

> Arrêté 03/09/2012 fixant le barème hors taxe des redevances prévues à l'article L554-5 du Code l'environnement

Afin de couvrir les dépenses afférentes à la création, l'exploitation, la mise à jour et la maintenance du guichet unique, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques perçoit les redevances suivantes mentionnées à l'article L. 554-5 du code de l'environnement dont le présent arrêté fixe le barème.

1.1.4. Orientations pour l'avenir

1.1.4.1. Schéma Directeur de Zonage Assainissement

1.1.4.1.1. Les grands travaux

Principaux travaux de l'année 2012 :

- ☞ Remplacement sur logiciel SIG plus adapté à nos métiers,
- ☞ Renouvellement du logiciel de Supervision

Ces logiciels de partager les informations avec la collectivité en temps réel.

1.1.4.2. Réhabilitation des stations d'épuration

De nombreux projets sur les 12 communes sont à l'étude ou en cours de réalisation par le SICSM afin de réhabiliter des stations vétustes ou de créer de nouvelles installations, à savoir :

DIAMANT

- Suppression de la STEP de La Cherry avec transfert des effluents sur la STEP de Dizac ;
- STEP de Dizac : Augmentation de la capacité de traitement de la filière boue (introduction d'un filtre à bandes) et renforcement de la filière eau.

LE FRANÇOIS

- Réhabilitation de la station de Pointe Courchet pour cause de risque très important en matière de sécurité pour le personnel exploitant et pour le renforcement de la filière boue

ROBERT

- Construction d'une nouvelle station à Ponthaléry qui reprendra les effluents de certaines steps de la commune.
- Réhabilitation de la station de Four à chaux avant son raccordement sur la future station de Ponthalery.

RIVIERE PILOTE

- Transfert des effluents de la commune sur la station de Gros Raisins à Sainte Luce.

RIVIERE SALEE

- Réhabilitation de la step du bourg avec mise en place d'un bassin d'orage, aménagement clarificateur de la file 1 et renforcement de la filière boue

ROBERT

- réhabilitation du poste Route Nationale : le génie civil de cet ouvrage se délite et dégrade les pompes immergées de manière récurrente. Cette situation entraîne des débordements réguliers dans un milieu naturel sensible (présence de poissons). Les travaux de réhabilitation initialement prévus par le SICSM en 2008 nécessitent d'être lancés dans les plus brefs délais.

SAINTE ANNE

- Mise en place d'un traitement tertiaire à Belfond en lieu et place de l'émissaire prévu initialement dans l'arrêté d'autorisation

SAINTE ESPRIT

- Travaux de réhabilitation de la station de Petit Fond, réalisés en 2012 : Mise en place des appareils de mesure de débit (entrée et sortie), réhabilitation du clarificateur et génie civil du bassin d'aération.

TRINITE

- réhabilitation des postes Infirmière et Parking : ces ouvrages sont inclus dans le programme de réhabilitation élaboré en 2008 pour 13 postes ;
- réseau : compte tenu du mauvais état du réseau notamment côté bourg (avenue Lagrosilière), du fait de l'action de H2S, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur.

TROIS ILETS

- Réhabilitation de la station d'Anse Marette (prétraitement, installation électrique et système d'aération). Ces travaux ont été réalisés et réceptionnés fin 2012 et début 2013.

Par ailleurs, la SME a remis au SICSM en décembre 2009, une synthèse de préconisations de travaux pour 15 stations d'épuration, suite à un audit réalisé par un expert de la Direction Technique de Lyonnaise des Eaux.

L'objectif de cette démarche a été de :

- prolonger la durée de vie à moindre coût, d'ouvrages vétustes ou en surcharge, tout en améliorant la qualité d'eau traitée et permettre à la collectivité de disposer d'un délai supplémentaire pour leur remplacement ;
- améliorer les performances épuratoires de certaines stations d'épuration par des investissements rapides et de faibles importances.

1.1.4.3. Réhabilitation des réseaux et postes

De manière générale, le réseau d'assainissement du SICSM se détériore d'année en année du fait de sa vétusté, de la présence de nombreuses canalisations en amiante-ciment et de l'action de l'H₂S ce qui entraîne régulièrement des rejets d'eaux brutes dans le milieu naturel.

Il devient donc urgent que soit engagé un programme pluriannuel de réhabilitation de ces conduites, particulièrement sur les communes du François, de Trinité, de Trois Ilets et du Vauclin.

En outre il serait important que les accès aux différents ouvrages ainsi que les clôtures soient réalisés, voir détail paragraphe ci-dessous

MARIN

Réhabilitation du poste Club Nautique compte tenu de la bâche actuelle de pompage sous-dimensionnée.

ROBERT

- réhabilitation du poste Route Nationale : le génie civil de cet ouvrage se délite et dégrade les pompes immergées de manière récurrente. Cette situation entraîne des débordements réguliers dans un milieu naturel sensible (présence de poissons). Les travaux de réhabilitation initialement prévus par le SICSM en 2008 nécessitent d'être lancés dans les plus brefs délais.

SAINTE ANNE

Réhabilitation des postes Bourg Marché et Bareto : compte tenu respectivement de leur problème de localisation (terrasse d'un restaurant) et de leur état de vétusté (génie civil dégradé), il devient nécessaire de lancer les travaux dans les meilleurs délais.

TRINITE

- réhabilitation des postes Infirmière et Parking : ces ouvrages sont inclus dans le programme de réhabilitation élaboré en 2008 pour 13 postes ;
- réseau : compte tenu du mauvais état du réseau notamment côté bourg (avenue Lagrosilière), du fait de l'action de H₂S, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur.

TROIS ILETS

- réhabilitation des postes Xavier, Golf et Wallon très dégradés par l'H₂S et présentant des risques pour le personnel (sécurité) et le milieu naturel (débordement).
- renouvellement des réseaux gravitaires du bourg, de l'Anse Mitan et du réseau de collecte des effluents de l'anse à l'âne arrivant à la STEP Anse Marette (parcours dans la forêt domaniale de l'ONF).
- réhabilitation du réseau de la Marina et de la Pagerie de la Pointe du Bout

VAUCLIN

- Réhabilitation du poste Bananeraie ;

- Réseau : compte tenu de l'état dégradé du réseau notamment côté bourg du fait de l'action de H₂S et des raccordements d'eau pluviales sur le réseau d'eaux usées, il devient urgent de prévoir des travaux de réhabilitation dans ce secteur (bourg, lotissement Sigy, lotissement Massy-Massy) ;
- Une large proportion du réseau de collecte situé dans la partie sud du bourg a été posée par les particuliers. Ces réseaux sont à mettre en conformité d'autant que des projets touristiques vont accroître les exigences environnementales notamment sur la Pointe Faula.

1.1.4.4. Le devenir des boues de stations de traitement d'eaux usées

• appel de la réglementation nationale

Le décret du 8 décembre 1997 fixe les conditions de l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées sur les sols agricoles ou forestiers, ainsi que pour la revégétalisation.

L'arrêté du 8 janvier 1998 précise les prescriptions techniques applicables à l'épandage en agriculture.

Il ressort de cette réglementation que :

- le producteur de boues est responsable de la filière épandage et de son suivi (organisation et encadrement) ;
- une filière réglementée et contrôlée par l'Etat (article 9 du décret) ;
- les boues ont le caractère de déchet et doivent être traitées en conséquence ;
- la qualité des boues doit assurer leur innocuité. Elles doivent être stabilisées et hygiénisées (article 7 du décret) ;
- une solution alternative d'élimination ou de valorisation des boues doit être prévue pour pallier tout empêchement temporaire de se conformer aux dispositions du présent décret (article 8 du décret) ;
- la traçabilité des opérations doit être assurée (article 9 du décret) ;
- le stockage ne doit pas engendrer de pollutions et de nuisances (article 9 du décret et article 5 de l'arrêté) ;
- les délais d'application sont de 2 à 3 ans, ou immédiatement s'il n'existe pas de plan d'épandage (article 22 du décret).

La situation actuelle est difficile à gérer pour les collectivités et les exploitants.

Le seul exutoire existant à ce jour est la décharge de la Trompeuse, site qui normalement doit être fermé d'ici à 2012.

Concernant la filière agricole, la pression de l'opinion publique et le décret précédent rendent impossible l'épandage de boues non stabilisées et non hygiénisées.

La profession agricole devient de plus en plus sensible aux épandages de boues brutes, même s'ils sont réalisés selon les règles de l'art. De plus, certains stockages autorisés engendrent des odeurs, ce qui provoque des réactions virulentes de riverains parfois relayées par la presse et des associations de protection de l'environnement.

Les principes à retenir sont : réduire les volumes sur site, disposer d'une filière pérenne et de solutions alternatives pour des tailles de stations différentes et veiller à la cohérence au niveau départemental.

□ CAS DES STATIONS DU SICSM

- Commune des ANSES D'ARLET:

La filière de traitement des boues est composée d'une déshydratation par filtre bande. Le filtre bande actuel est limité, le rajout d'une table d'égouttage permettra d'atteindre une capacité de 5000 EH.

- Commune du DIAMANT :

Les stations de traitement d'eaux usées de la Cherry, de Dizac et de Taupinière disposent respectivement d'une capacité nominale de traitement de 3000 éq. hab., 3200 éq.hab. et 200 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée de lits de séchage pour la Cherry et Dizac. Une déshydratation plus poussée (filtre bande, centrifugeuse) serait à mettre en place sur ces sites à court terme afin d'augmenter leur capacité de traitement en boue.

Pour Taupinière, les boues sont soutirées liquides et transportées sur la station de Dizac pour être déposées sur les lits de séchage.

- Commune du François :

Les stations de traitement d'eaux usées du François disposent d'une capacité nominale de traitement de 6 666 éq.hab.

La station de Pointe Courchet possède un filtre bande et les boues traitées sont ensuite envoyées à la décharge de Fort de France.

Concernant le site de Chopotte, les boues sont extraites liquides et amenées à la station de Pointe Courchet pour y être déshydratées

- Commune du MARIN :

Les stations de traitement d'eaux usées du Marin disposent d'une capacité nominale de traitement de 12 650 éq.hab.

La mise en service de la nouvelle station avec une filière boue dotée de centrifugeuses et d'une serre solaire permettra d'avoir une valorisation agricole à terme.

Concernant le site de Duprey, les boues sont extraites liquides et amenées à la station du Bourg pour y être déshydratées.

- Commune de RIVIERE PILOTE :

Compte tenu de l'absence de traitement des boues sur les stations d'En Camée ou de Manikou, les boues de ces sites sont soutirées liquides et transportées à la station de Gros Raisins/SAINTE-LUCE pour y être déshydratées.

- Commune du RIVIERE SALEE :

Les stations de traitement d'eaux usées de Rivière Salée disposent d'une capacité nominale de traitement de 7 700 éq.hab.

La station du Bourg possède un filtre bande et des lits de séchage.

Les boues de Fond Masson et Kanel sont soutirées liquides et envoyées sur la station du Bourg pour y être déshydratées.

- Commue du ROBERT

Les stations de traitement d'eaux usées du ROBERT disposent d'une capacité nominale de traitement de 11 000 éq.hab.

La filière de traitement des boues est composée uniquement pour deux d'entre elles d'une déshydratation par filtre bande et pour les 3 autres d'un séchage sur lit. Dans tous cas les boues traitées sont ensuite envoyées à la décharge de Fort de France.

- Commune du SAINTE ANNE :

La station de traitement d'eaux usées de Sainte Anne, d'une capacité nominale de traitement de 8 000 éq. hab., dispose d'un filtre-bande et les boues traitées sont ensuite envoyées à la décharge de Fort de France, jusqu'à la mise en service de l'usine de compostage.

- Commune de SAINT ESPRIT :

Les stations de traitement d'eaux usées de Petit Fond et Régale possèdent des lits de séchage qui ne sont toutefois pas suffisant, notamment en période de pluie (non couverts). Celle de Peter Maillet n'est pas équipée d'un traitement des boues.

- Commune de TRINITE

Les stations de traitement d'eaux usées de TRINITE disposent d'une capacité nominale de traitement de 13 100 éq. hab.

Les boues de la station de Desmarinières sont traitées avec un filtre à bandes avant envoi à la décharge de Fort-de-France.

Pour la station de Tartane, la capacité de traitement en boue a été renforcée avec la mise en place d'un filtre drainant dans le silo et la couverture des lits.

La station de Cité Bac dispose de lits de séchage. Les boues séchées de ces deux stations sont ensuite envoyées à la décharge de Fort de France.

- Commune des TROIS ILETS :

Les stations de traitement d'eaux usées de Trois Ilets disposent d'une capacité nominale de traitement de 15 200 éq. hab.

Les boues de la station d'Anse Marette sont traitées avec un filtre à bandes avant envoi à la décharge de Fort-de-France jusqu'à la mise en service de l'usine de compostage.

Pour la station de la Ferme d'une capacité de 200 éq.hab, les boues sont soutirées liquides et transportées à la station d'Anse Marette pour y être déshydratées.

Le devenir des boues consiste actuellement en une mise en décharge, déclarée, mais non autorisée à ce jour.

La filière actuelle est fragile en plusieurs points :

- interdiction au 1 juillet 2002 de la mise en décharge des déchets non ultimes ;
- une seule décharge fragile à Fort-de-France qui aurait dû normalement fermer ses portes en 2008 et dont l'arrêt est prévu officiellement fin 2012.

A ce jour, trois solutions sont à un stade plus ou moins avancé pour l'élimination des boues en Martinique. Certaines d'entre elles pourraient être complémentaires afin de traiter l'ensemble des boues produites sur le département:

1) Usine de compostage des boues à Ducos

Le projet consiste à la réalisation d'un investissement privé porté par deux acteurs qui seraient pleinement impliqués dans la filière d'élimination des boues :

- la SME en tant que producteur de boue ;
- le Lareinty en tant qu'utilisateur du compost produit en agriculture (cannes à sucre, bananes)

Le projet a obtenu l'accord des organismes apportant des subventions (Ademe, Feder) et les travaux doivent démarrer au cours du 1^{er} semestre 2012 pour une mise en service au 1^{er} trimestre 2013.

Les atouts principaux de ce projet sont :

- une solution rustique et fiable ;
- une excellente qualité des boues permettant une valorisation agricole ;
- un co-produit (palette broyée) en abondance localement et non traité chimiquement ;
- une réduction significative de l'utilisation des engrains chimiques pour les terres cultivées ;
- un débouché garanti en agriculture pour le compost ;
- une maîtrise du foncier pour le projet et une situation géographique permettant des économies de transport des boues et du compost ;
- une réalisation rapide de l'usine (mise en service possible au 1^{er} semestre 2012).

2) Le Centre de Valorisation Organique du ROBERT (CVO)

Le CVO produit actuellement du compost à partir de déchets fermentescibles, issus de la collecte sélective des ordures ménagères et des déchets verts. Une étude est en cours pour la faisabilité de l'admission de boues d'épuration dans l'usine, en vue de la fabrication d'un compost utilisable en agriculture.

3) Four à biomasse (CACEM)

La CACEM souhaite étudier une solution d'élimination des boues, après passage sur un four à biomasse (incinération des déchets verts pour séchage des boues) et incinération des boues séchées dans les fours d'OM existants.

1.1.4.5. L'assainissement non collectif

RAS en 2012

1.1.5. Les faits marquants 2012

L'année 2012 a été marquée par les évènements suivants :

☞ **Principales dates**

L'année 2012 a été marquée par les évènements suivants :

Janvier

- Prise de fonction du nouveau Directeur Général, Laurent Brunet, en remplacement de Yves FAGHERAZZI

Janvier-Juillet

- Intervention de Rivage Protech (filiale de Lyonnaise des Eaux) pour la définition et l'assistance à la réalisation des profils des eaux de baignade.

Mars

- Mise en place du nouveau SIG (système d'information géographique). Le logiciel utilisé est maintenant le logiciel Apic, plus adapté aux métiers de l'eau que le logiciel précédent.

Avril

- Acquisition d'un système de pompage mobile d'une capacité de 160 M3/h, permettant des interventions diverses (intervention en urgence lors de casses de réseau, vidange d'ouvrages, ...). Ce matériel est à ce jour unique en Martinique.

Mai

- Participation de la SME au groupe de travail sur le prix de l'eau en Martinique, piloté par M Maron (Magistrat à la Chambre Régionale des Comptes)

Juin

- Participation active de la SME à l'exercice Zeklé (simulation de passage d'un cyclone) réalisée à l'échelle de la Martinique.
- Mouvement social au sein de la SME

Septembre

- Réunion avec les associations de consommateurs

Octobre

- Cérémonie de pose de la première pierre de l'usine de compostage des boues de station d'épuration à Ducos (investissement privé porté par la SME et le Lareinty). Cette usine, la première de ce genre en Martinique, offrira une filière de valorisation des boues aux différents exploitants de station d'épuration du Département.
- Déploiement du programme « Wikti » au sein de la Sme. Ce programme, concu par Suez Environnement, permet par un balayage exhaustif des métiers de l'eau et de l'assainissement, de déterminer de façon objective le niveau de performance d'une exploitation, et les pistes de progrès prioritaires.
- Dans le cadre du déploiement du nouveau système de supervision, mise en place de la plate forme de test du nouveau logiciel (Topkapi).
- Passage de la tempête Rafael : des pluies très violentes affectent le territoire. De nombreuses interventions d'astreinte ont permis de limiter au maximum les interruptions de service chez les usagers.

Décembre

- Déploiement de deux bornes de paiement automatiques à l'accueil client du Lamentin. Ces bornes, recevant des paiements espèces ou Carte Bleue, permettent de soulager les files d'attente en période d'affluence, et ont connu de la part du public une très bonne réception.

2) Exploitation et chantiers particuliers

Incident réseaux:

- SAINTE ANNE :

Le nouveau réseau et PR de Caritan sont prêt à être livrés, une nouvelle technique de rétention et de filtration des effluent lors du passage en trop plein du poste, sera mise en service.

1.1.6. Indicateurs techniques

1.1.6.1. Indicateurs de performance

Anses d'Arlet

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	2,8
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%

Diamant

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station La Cherry	Station Dizac	Station Taupinière
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	0,9		
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

François

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Pointe Courchet	Station Chopotte
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif		1,4
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)		20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée		0%

Marin

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Duprey
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	2,0	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	8%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

Rivière Pilote

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station En Camée	Station Manikou
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	0,0	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

Rivière Salée

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Bourg	Fond Masson	Kanel
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	1,7		
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	Non jugeable	Non jugeable
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	Non jugeable	Non jugeable
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

Robert

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg	Station Moulin à Vent	Station Pointe Lynch	Station Four A Chaux	Station Vert Pré
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif		0,2			
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100 %	100%	100%	100%	77%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1	1	1	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

Sainte Anne

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station du Bourg
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif.	4,4
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	0
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%

Saint Esprit

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Petit Fond	Régale	Peter Maillet
Continuité de la collecte	1	Taux de curage curatif		1,2	
Dépollution et traitement	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%	100%
	9	Indices de conformité réglementaire des rejets	0	1	1
Gestion durable du patrimoine	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%	20%
Gestion des boues	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%	0%

Trinité

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station de Desmarinières	Station de Tartane	Station Cité Bac
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.		2,4	
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	96%	80%	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	0	0
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20 %	20 %	20 %
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0 %	0 %	0 %

Trois Ilets

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Anse Marette	Station La Ferme
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif.		5,6
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration.	100%	0%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets.	1	0
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

Vauclin

DOMAINE	N°	INDICATEUR	Station Petite Ravine	Station Grand-Case
<i>Continuité de la collecte</i>	1	Taux de curage curatif		4,0
<i>Dépollution et traitement</i>	2	Taux de conformité des rejets d'épuration	100%	100%
	3	Indices de conformité réglementaire des rejets	1	1
<i>Gestion durable du patrimoine</i>	4	Politique patrimoniale (réseau)	20%	20%
<i>Gestion des boues</i>	5	Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée	0%	0%

□ DEFINITION DES INDICATEURS :

1 – Taux de curage curatif

Unité : Nb / 1 000 abonnés

Définition : (nombre total d'interventions de curage curatif sur réseaux et branchements (hors avaloirs) / nombre d'abonnés) x 1 000

2 – Taux de conformité des rejets d'épuration

Unité : %

Définition : nombre de bilans conformes / nombre de bilans réalisés dans l'année

Un bilan est considéré comme non conforme dès lors qu'un paramètre dépasse les seuils fixés par l'arrêté préfectoral.

3 – Indices de conformités réglementaires des rejets

Unités : 2 notes comprises entre 0 et 1 chacune.

Définition :

- conformité à la Directive européenne ERU et au décret de transposition
oui : 1 / non : 0
- conformité à l'arrêté préfectoral (s'il existe)
oui : 1 / non : 0

4 – Politique patrimoniale (réseau assainissement)

Unité : %

Définition : un indice de 0 à 100 % est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau et selon le degré d'avancement de la politique patrimoniale.

0 % : absence de plan du réseau ou plans incomplets.

20 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour), localisation des ouvrages annexes (déversoirs d'orage, ...) mais autres informations incomplètes.

40 % : informations topographiques complètes (plan mis à jour) accompagnées de descriptions détaillées de chaque tronçon (section, matériau, année de pose), mais autres informations incomplètes.

60 % : informations topographiques complètes sur le réseau (plan mis à jour, descriptions détaillées de chaque tronçon indiquant le section, le matériau et l'année de pose, localisation des "points noirs" (défauts structurels), des dysfonctionnements (débordements) et localisation des interventions (curage curatif, travaux de réhabilitation).

80 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet et la localisation des interventions (voir ci-dessus) et existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

100 % : informations complètes sur le réseau, comprenant un descriptif complet, la localisation des interventions (voir ci-dessus) et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation.

5 – Taux de boues évacuées selon une filière pérennisée

Unité : %

Définition : TMS de boues admises par une filière pérennisée / TMS totale de boues produites.

Les filières suivantes sont considérées comme pérennisées :

Epandage : Plan d'épandage + déclaration de transport.

Décharge : Siccité supérieure à 30 % + déclaration de transport.

Incinération : Autorisation d'exploitation du gestionnaire de l'usine + déclaration de transport.

Compostage : Déclaration d'exploitation ou autorisation si production supérieur à 10 000 t/an.

1.1.6.2. Usagers assainissement collectif

- **GROS CONSOMMATEURS (> 6 000 M3) – VOLUMES CONSOMMÉS**

ABONNÉS	COMMUNE	VOLUME m ³
STE HOTEL NOVOTEL	DIAMANT	18 432
ETS MARINOTEL	DIAMANT	17 557
ASL LE CALYPSO M LEHMANN	DIAMANT	6 782
BETON PLUS	FRANCOIS	9 473
VILLE DU FRANCOIS	FRANCOIS	19 321
LYCEE POLYVALENT DU FRANCOIS	FRANCOIS	8 100
HOPITAL DU MARIN	MARIN	10 738
SOCIETE ANTILLAISE EXPLOITATION	MARIN	11 243
L E P MONTGERALD	MARIN	8 100
POLE EMPLOI	MARIN	11 220
Top CLEAN	RIVIERE-SALEE	14 649
DATEX MARTINIQUE SARL	RIVIERE-SALEE	9 171
SOCIETE RESIDENCES DU MONT-VERT	ROBERT	6 891
VILLE DU ROBERT	ROBERT	6 076
USPAC	SAINTE-ANNE	10 748
SMVV (STE MQUAISE DE VVF)	SAINTE-ANNE	62 552
HOPITAL	SAINT ESPRIT	13 492
RESIDENCE DE TOURISME OC	TRINITE	7 060
SOCIETE FLORENCE MORGAN	TRINITE	12 672
HOPITAL DE TRINITE	TRINITE	28 590
FONDATION CAISSE D'EPARGNE	TRINITE	6 103
GENDARMERIE NATIONALE	TRINITE	14 625
COLLEGE DES TROIS ILETS	TROIS-ILETS	6 934
SDC LES HAUTS CREOLE	TROIS-ILETS	7 614
STE SOCACO HOTEL BAMBOU	TROIS-ILETS	11 690
S. G. H. T. I. SARL - CARAYOU	TROIS-ILETS	27 073
STE HOTEL BAKOUA	TROIS-ILETS	18 346
STE HOTEL CALALOU	TROIS-ILETS	6 556
SA LAPALUN	RIVIERE SALEE	9 521
TOTAL		401 329

1.1.6.3. Réseaux et postes de refoulement

1.1.6.3.1. Fonctionnement des réseaux

ANSES D'ARLET	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	3
Curage (ml)	1 751
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	8
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur branchements (u)	4

DIAMANT	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	3
Curage (ml)	2 325
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	17
Réparation sur canalisation (u)	2
Réparation sur branchements (u)	4

FRANCOIS	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	2 800
Inspection télévisée (ml)	970
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur branchements (u)	4

MARIN	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	3
Curage (ml)	2 020
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	20
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	-

RIVIERE PILOTE	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	-
Curage (ml)	270
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	-
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	-

RIVERE SALEE	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	7
Curage (ml)	6 602
Inspection télévisée (ml)	650
Test à la fumée (nombre de branchements)	24
Réparation sur canalisation (u)	5
Réparation sur branchements (u)	2

SAINTE ANNE	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	4
Curage (ml)	2 024
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	11
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur branchements (u)	1

ROBERT	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	1
Curage (ml)	800
Inspection télévisée	60
Test à la fumée (nombre de branchements)	0
Réparation sur canalisation (u)	0
Réparation sur branchements (u)	3

SAINT ESPRIT	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	1
Curage (ml)	514
Inspection télévisée (ml)	50

Test à la fumée (nombre de branchements)	5
Réparation sur canalisation (u)	-
Réparation sur branchements (u)	-

TRINITE	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	12
Curage (ml)	1 750
Inspection télévisée	0
Test à la fumée (nombre de branchements)	0
Réparation sur canalisation (u)	1
Réparation sur branchements (u)	4

TROIS ILETS	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	6
Curage (ml)	4 432
Inspection télévisée (ml)	-
Test à la fumée (nombre de branchements)	97
Réparation sur canalisation (u)	4
Réparation sur branchements (u)	3

VAUCLIN	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	8
Curage (ml)	4 092
Inspection télévisée (ml)	300
Test à la fumée (nombre de branchements)	21
Réparation sur canalisation (u)	4
Réparation sur branchements (u)	5

TOTAL S.I.C.S.M.	
Type d'intervention	2012
Désobstruction (u)	32
Curage (ml)	24 425
Inspection télévisée (ml)	1 300
Test à la fumée (nombre de branchements)	204
Réparation sur canalisation (u)	17
Réparation sur branchements (u)	19

1.1.6.3.2. Fonctionnement des postes de refoulement

Le tableau ci-dessous synthétise les temps de fonctionnement et des consommations électriques annuelles pour les postes de refoulement du SICSM.

Les chiffres indiqués reprennent le cumul des pompes en place.

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m³/an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
ANSES D'ARLET			
PR de Grand Anse	1 456	29 022	8 533
PR de Batterie	1 036	25 900	1 621
PR du Bourg	3 102	43 428	5 911
PR Coin des Pères	2 008	20 080	1 928
PR Touristique	880	18 254	-
TOTAL ANSES D'ARLET		177 587	25 433
DIAMANT			
PR Cherry	1 131	24 882	4 776
PR Marine Hôtel	621	9 276	4 980
PR Tamarin	821	29 556	6 493
PR Bourg	3 209	115 524	21 620
PR Cimetière	1 642	101 804	3 751
PR Anse Cafard	746	22 380	1 666
PR Dizac	5 262	131 550	-
PR Lucito	3 549	51 922	-
TOTAL DIAMANT		486 894	43 286
FRANCOIS			
PR ZONE INDUSTRIELLE	2 478	44 604	5 578
PR MARTIENNE	7 357	132 426	7 977
PR COTONNERIE	941	23 525	2 303
PR EUCALYPTUS	5 551	294 203	18 531
PR MECANICIEN	4 811	173 196	8 000
PR SNACK	570	20 520	71
PR PRESQU'ILE	988	27 664	3 368
PR PORT DE PECHE	3 510	45 630	13 868
PR LA JETEE	5 087	432 395	27 498
PR LE MOLE	1 188	51 084	2 983
PR SOLEIL LEVANT 2	5 776	248 368	2 420
TOTAL FRANCOIS		1 493 615	92 597
MARIN			
PR PRINCIPAL (CIMETIERE)	2 254	146 510	60 852
PR CLUB NAUTIQUE	1 670	108 550	4 070
PR CITE SCOLAIRE	1 138	40 968	3 245
POSTE BAIE DU MARIN	2 145	27 885	3 814
POSTE ZONE PORTUAIRE	4 235	275 275	197
TOTAL MARIN		323 913	72 178

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
RIVIERE PILOTE			
PR Ecole Maternelle	71	859	-
TOTAL RIVIERE PILOTE		859	
RIVIERE SALEE			
PR Thoraille	1 841	184 100	8 334
PR La Haut	3 924	43 164	5 947
PR Ibis	4 860	82 620	12 860
PR Carrière	1 034	103 433	846
PR Campêche	4 513	60 023	16 535
PR Plaisance	2 532	151 920	12 718
PR Marine	3 299	379 385	23 169
PR Carrefour	3 712	81 664	737
PR Stade	2 806	84 160	7 370
PR Mimosas	137	1 302	-
TOTAL RIVIERE SALEE		1 171 771	88 516
ROBERT			
PR Courbaril	666	18 648	1 039
PR Mansarde	314	10 048	53
PR Miramar	3 051	54 918	3 922
PR Ponthaléry	513	1 692	3 128
PR Pointe Lynch	2 067	41 340	375
PR Suez Panama	5 790	104 220	13 448
PR Gaschette	3 368	67 360	23 402
PR Gendarmerie	1 558	49 856	3 780
PR Ecole Maternelle	634	17 752	-
PR Route Nationale	10 656	277 056	3 603
PR Moulin à Vent (cité)	2 492	124 600	1507
PR Maison de Retraite	398	7164	-
PR Trou Terre	1 189	29 487	4 464
PR A	313	1 565	1 150
PR B (André berceau)*	317	1 585	1 104
PR C (Yves Brena)	434	2 170	1 117
PR D (Fardiny)	2 991	14 955	1 514
PR E (Duchet)	1 611	8 055	-
PR F (Jeanville)	928	4 640	-
PR G (Coco Baby)	1 048	5 240	2 594
PR H (piscine municipale)	2 458	12 290	1 177
PR I (Bonnavenport)	3 445	17 225	287

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m³/an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
PR J (Deleray – Fibueil)	435	2 175	1 091
PR K (Priam Yves)	319	1 595	398
PR L (Larmure Yves)	351	1 755	780
PR M (Ste Croix Fernande)	3 183	15 915	7 008
PR N (Chéry félicité)	115	575	277
PR O (Ardes Abel)	8 125	40 625	869
PR R (Biométal)	395	1 975	1 081
PR Q (Meubles labour)	2 917	14 585	5 668
PR RHI (Trou Terre)	4512	40608	3 561
PR POINTE ROYALE	325	10 725	217
PR SEMAIR	540	19 470	161
TOTAL ROBERT		1 021 869	88 775

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m³/an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
SAINTE ANNE			
PR Caritan	682	19 096	-
PR Anse Tonnoir	379	8 338	1 036
PR Beauregard	1 210	38 720	2 405
PR Bourg	3 707	229 834	22 761
PR Bareto	1 314	45 990	9 355
PR Belfond	1 201	14 532	1 783
PR Joli Coeur	1 663	57 374	3 587
PR Val d'Or	423	9 729	1 068
TOTAL SAINTE ANNE		423 613	41 995
SAINTE ESPRIT			
PR Solitude Ti-Jacques	924	14 784	3 297
PR Gueydon	402	24 660	988
PR Magasin Municipal	1 778	124 460	9 343
PR Hôpital	2 455	159 575	9 337
PR Carreau	433	7 361	1 026
PR Petit Fond	346	10 380	-
TOTAL SAINT ESPRIT		341 220	23 991
TRINITE			
PR Autre Bord	1789	57 248	11 669
PR CFPA	3 779	188 950	133 037
PR Epinette	10 753	503 306	85 556
PR Zac Beauséjour	3 268	127 452	36 577
PR Cosmy	2 014	32 224	65 120

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
PR Rivière Crabe	1 749	51 008	1 831
PR La Crique	1 971	23 018	3 57
PR La Grosillière	5 066	126 650	4 320
PR La Poste	4 218	151 848	58 589
PR Pharmacie	2 110	113 940	629
PR Brésil	1 270	25 400	316
PR Raisiniers	5 516	99 288	104 754
PR Bourg (Tartane)	1 496	64 328	3 687
PR VVF	1 625	29 250	49 594
PR Pont Bellune	3 171	47 565	488
PR Vieux Galion	236	3 540	3 899
PR Limol	474	7 110	627
PR Parking	68	476	10 413
PR Rivage	-	-	-
PR Infirmière	266	3 192	347
PR Bac	2 373	28 476	1 013
PR Ecole de Pêche	725	8 338	82 258
PR Fond Bazile	3 204	38 448	704
PR Bord de mer	214	1 498	12 006
PR Bobi	2970	20 790	8 682
PR Beltant	455	7 260	5 257
PR Japon	1 456	21 840	9 245
PR RHI La crique	725	8 338	368
TOTAL TRINITE		1 805 721	821 024

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
TROIS ILETS			
PR Desgrottes 1	868	13 020	188
PR Desgrottes 2	407	4 982	1 153
PR Marina	2 953	357 313	6 729
PR Collège	221	8 398	754
PR Anse Mitan	5 127	917 733	-
PR Impératrice Village	561	7 854	1 043
PR Bord de mer	241	374	2 080
PR Anse à l'Ane	2 203	237 224	4 401
PR Xavier	7 160	653 708	8 879
PR Citron	4 635	287 370	26 329
PR Golf	6 011	411 516	53 763
PR Vallon	8 423	545 810	22 849

POSTE DE REFOULEMENT	FONCTIONNEMENT ANNUEL (h/an)	VOLUMES* (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F (kWh/an)
PR Rue Neuve	1 575	25 200	2 695
PR Vatable	1 025	21 525	624
PR Trou Etienne	100	900	-
PR Alamanda	1 259	18 885	-
PR Les Hameaux d'Alet	-	-	-
TOTAL TROIS ILETS		1 546 898	16 348
VAUCLIN			
PR Château Paille 1	1 802	84 334	4 582
PR Château Paille 2	984	33 948	10 593
PR Château Paille 3	912	16 781	5 013
PR Château Paille 4	-	-	-
PR Château Paille 5	1 718	31 611	2 920
PR Petite Ravine	1 185	34 839	1 242
PR Pointe Faula	445	17 088	8 999
TOTAL VAUCLIN		218 601	33 349
T O T A L S I C S M		3 763 468	1 128 938

* : volume estimé : temps de fonctionnement x débit nominal des pompes

1.1.6.4. Fonctionnement des stations de traitement d'eaux usées

1.1.6.4.1. Descriptif patrimonial

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSSANCE (kW)
ANSES D'ARLET	1	5 000	66
DIAMANT	3	6 450	145
FRANCOIS	2	6 916	97
MARIN	2	12 650	465
RIVIERE PILOTE	2	900	18
RIVIERE SALEE	3	7 700	62
ROBERT	5	11 000	205
SAINTE ANNE	1	8 000	149
SAINT ESPRIT	3	1 700	22
TRINITE	3	13 100	212

COMMUNE	NOMBRE (u)	CAPACITE TOTALE (éq. hab)	PUISSEANCE (kW)
TROIS ILETS	2	15 200	133
VAUCLIN	2	5 200	58
TOTAL	29	93 816	1 632

1.1.6.4.2. Fonctionnement des stations

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes traités. Les productions de boues et les commentaires pour l'ensemble des stations du SICSM sont détaillés dans le rapport final remis fin mai.

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
<u>ANSES D'ARLET</u>		
Bourg	129 835	172 594
TOTAL ANSES D'ARLET	129 835	172 594
<u>DIAMANT</u>		
La Cherry	140 925	47 616
Dizac	131 550	5 684
Taupinière	**	*
TOTAL DIAMANT	272 475	53 300
<u>FRANCOIS</u>		
POINTE COURCHET	425 342	335 417
CHOPOTTE	*	*
TOTAL FRANCOIS	425 342	335 417
<u>MARIN</u>		
4 CHEMINS	203 720	924 376
DUPREY	211 505	13 582
TOTAL MARIN	244 043	937 958
<u>RIVIERE PILOTE</u>		
Manikou	11 543	22 884
En Camée	13 763	19 920
TOTAL RIVIERE PILOTE	25 306	42 804
<u>RIVIERE SALEE</u>		
BOURG	336 009	98 385
FOND MASSON	20 634**	23 253
KANEL	20 634**	3 495
TOTAL RIVIERE SALEE	377 277	125 133
<u>ROBERT</u>		
Courbaril	160 200	152 707
Moulin à Vent	147 181	98 797
Pointe Lynch	145 560	64 171

STATION DEPURATION	VOLUME TRAITE (m ³ /an)	CONSOMMATION E.D.F. (kWh/an)
Four à Chaux	25 140	56 258
Vert Pré	27 673	3 335
TOTAL ROBERT	505 754	375 268
<u>SAINTE ANNE</u>		
BELFOND	239 871	69 958
TOTAL SAINTE ANNE	239 871	69 958
<u>SAINT ESPRIT</u>		
Petit Fond	113 570	94 664
Régale	7 540 **	11 628
Peter Maillet	14 400**	22 595
TOTAL SAINT ESPRIT	135 510	128 887
<u>TRINITE</u>		
Desmarinière	234 288	303 623
Cité Bac	56 373**	33 795
Tartane	145 985	226 250
TOTAL TRINITE	436 646	563 668
<u>TROIS ILETS</u>		
Anse Marette	471 089	294 455
La Ferme	20 976**	12 972
TOTAL TROIS ILETS	492 065	307 427
<u>VAUCLIN</u>		
Petite Ravine	184 290	74 588
Grand Case	*	8 644
TOTAL VAUCLIN	184 290	83 232
T O T A L S I C S M	3 224 371	3 112 414

* : pas de mesure de débit en continu ou absence de comptage EDF

** : estimation sur pompage en amont de la station

□ **Taux de charge des stations**

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Taux de charge					
			Débit	DBO5	DCO	MES	NTK	Pt
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	30	20	19	10	169	
Diamant	La Cherry	3 000	103	96	89	87	-	-
	Dizac	3 200	60	61	57	55	-	-
	Taupinière**	200	-	-	-	-	-	-
François	Pointe Courchet	6 666	72	77	66	53	68	-
	Chopotte**	250	-	-	-	-	-	-
Marin	4 chemins	12 500	37	50	44	53	39	-
	Duprey**	150	-	-	-	-	-	-
Rivière Pilote	Manikou	650	34	39	33	35	-	-
	En Camée	250	101	51	64	48	-	-
Rivière Salée	Bourg	5 000	39	30	27	28	51	-
	Fond Masson	500	76	152	138	93	-	-
	Kanel	200	143	113	121	261	-	-
Robert	Courbaril	2 000	167	126	117	127	-	-
	Pointe Lynch	1 000	238	218	198	171	-	-
	Moulin à vent	3 000	84	112	114	118	-	-
	Four à chaux	2 000	21	2	3	5	-	-
	Vert Pré	3 000	74	233	163	125	-	-
Sainte Anne	Belfond	8 000	41	47	38	33	-	-
Saint Esprit	Petit fond	1 350	208	174	173	160	-	-
	Régale	250	107	165	127	158	-	-
	Peter Maillet	200	125	708	579	1125	-	-
Trinité	Desmarinières	10 000	33	37	45	30	45	-
	Cité bac	1 000	63	29	27	63	-	-
	Tartane	2 100	105	50	38	38	37	-
Trois Ilets	Anse Marette	15 000	45	45	37	38	-	-
	La Ferme	200	143	113	95	81	-	-
Vauclin	Petite ravine	5 000	158	108	89	102	75	-
	Grand case	200	100	180	132	100	-	-

□ **Taux de rendements des stations**

Commune	Station d'épuration	Equivalents habitants	Rendements					
			DBO5	DCO	MES	NTK	NG	Pt
Anses d'Arlet	Bourg	5 000	97	89	86	97	78	50
Diamant	La Cherry	3 000	98	94	96	90	87	59
	Dizac	3 200	99	95	97	97	95	58
	Taupinière**	200	-	-	-	-	-	-
François	Pointe Courchet	6 666	92	92	97	89	88	76
	Chopotte**	250	-	-	-	-	-	-
Marin	4 chemins	12 500	99	96	99	96	93	61
	Duprey**	150	-	-	-	-	-	-
Rivière Pilote	Manikou	650	72	61	61	7	17	11
	En Camée	250	95	90	87	75	77	40
Rivière Salée	Bourg	5 000	99	94	96	82	81	61
	Fond Masson	500	97	91	89	45	45	79
	Kanel	200	94	85	95	-	-	-
Robert	Courbaril	2 000	96	92	92	83	73	58
	Pointe Lynch	1 000	96	94	91	91	84	52
	Moulin à vent	3 000	98	95	98	65	66	71
	Four à chaux	2 000	96	88	95	97	53	40
	Vert Pré	3 000	98	95	96	91	81	26
Sainte Anne	Belfond	8 000	99	95	98	81	81	60
Saint Esprit	Petit fond	1 350	83	77	83	30	27	41
	Régale	250	98	92	97	81	78	31
	Peter Maillet	200	100	99	100	93	92	95
Trinité	Desmarinières	10 000	98	95	96	96	89	52
	Cité bac	1 000	99	91	96	98	59	27
	Tartane	2 100	97	88	86	87	71	44
Trois Ilets	Anse Marette	15 000	98	94	94	77	73	56
	La Ferme	200	98	91	84	84	47	-
Vauclin	Petite ravine	5 000	99	95	99	92	90	44
	Grand case	200	98	95	94	95	93	41

1.2. Indicateurs financiers

1.2.1. Tarifs

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées

Le Diamant, Rivière Pilote, Le Robert, La Trinité, Les Trois Ilets, Le Vauclin

	Part du déléguétaire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99	8,50	8,50
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,5700	0,5700

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Anses d'Arlet

	Part du déléguétaire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99		
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,6300	0,6300

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Le François

	Part du délégataire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99		
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,7600	0,7600

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Le Marin

	Part du déléguétaire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99		
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,7200	0,7200

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Rivière Salée

	Part du délégataire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99	0,990	0,990
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,6100	0,6100

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Sainte Anne

	Part du déléguétaire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99	9,365	9,365
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,7700	0,7700

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Tarif

Assainissement des Eaux Usées Saint Esprit

	Part du délégataire			Part de la Collectivité 01/01/2012	Part de la Collectivité 01/01/2013
	prix de base 01/11/2005	prix actualisé 01/01/2012	prix actualisé 01/01/2013		
Actualisation K	1,0000	1,1865	1,2169		
Abonnement	23,00	27,29	27,99		
Consommation	0,8660	1,0275	1,0538	0,2600	0,2600

TAXES et REDEVANCES pour les organismes publics

	prix 01/01/2012	prix 01/01/2013	Destinataires
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte TVA	0,1500 2,1 %	0,1500 2,1 %	ODE Trésor public

1.2.2.Prix de l'eau (facture 120 m³)

Le Diamant, Rivièr e Pilote, Le Robert, La Trinité, Les Trois Ilets, Le Vauclin

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Le Diamant, Rivièr e Pilote, Le Robert, La Trinité, Les Trois Ilets, Le Vauclin

	M ³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du délégataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	8,50 0,5700	17,00 68,40	8,50 0,5700	17,00 68,40	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			285,84		281,28	1,6%
TVA à 2,1 %			6,00		5,91	1,6%
Total TTC			291,84		287,19	1,6%
m3 TTC			2,43		2,39	1,6%
m3 TTC hors abonnement			1,81		1,78	1,5%

ANSES D'ARLET

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Anses d'Arlet

	M ³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du délégataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	0,6300	75,60	0,6300	75,60	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			276,04		271,48	1,7%
TVA à 2,1 %			5,80		5,70	1,7%
Total TTC			281,84		277,18	1,7%
m3 TTC			2,35		2,31	1,7%
m3 TTC hors abonnement			1,87		1,85	1,5%

LE FRANÇOIS

**Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³**

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Le François

	M³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du déléataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	0,7600	91,20	0,7600	91,20	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			291,64		287,08	1,6%
TVA à 2,1 %			6,12		6,03	1,6%
Total TTC			297,76		293,11	1,6%
m3 TTC			2,48		2,44	1,6%
m3 TTC hors abonnement			2,01		1,98	1,4%

LE MARIN

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Le Marin

	M ³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du délégataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	0,7200	86,40	0,7200	86,40	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			286,84		282,28	1,6%
TVA à 2,1 %			6,02		5,93	1,6%
Total TTC			292,86		288,21	1,6%
m3 TTC			2,44		2,40	1,6%
m3 TTC hors abonnement			1,96		1,94	1,4%

RIVIERE SALEE

**Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³**

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Rivière Salée

	M ³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du déléataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	0,99 0,6100	1,98 73,20	0,99 0,6100	1,98 73,20	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			275,62		271,06	1,7%
TVA à 2,1 %			5,79		5,69	1,7%
Total TTC			281,41		276,75	1,7%
m3 TTC			2,35		2,31	1,7%
m3 TTC hors abonnement			1,85		1,83	1,5%

SAINT ANNE

Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique

Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Sainte Anne

	M ³	Prix unitaire	Montant	Prix unitaire	Montant	Evolution
		2013	2013	2012	2012	2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du délégataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	9,37 0,7700	18,73 92,40	9,37 0,7700	18,73 92,40	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			311,57			307,01
TVA à 2,1 %			6,54		6,45	1,5%
Total TTC			318,11			313,46
m3 TTC			2,65			2,61
m3 TTC hors abonnement			2,02			1,99
						1,4%

SAINT ESPRIT

**Syndicat Intercommunal du Centre et du Sud de la Martinique
Facture annuelle d'un client ayant consommé 120 m³**

établie sur la base des tarifs au 1er janvier 2013

Saint Esprit

	M ³	Prix unitaire 2013	Montant 2013	Prix unitaire 2012	Montant 2012	Evolution 2013/2012
ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES						
Part du déléataire						
Abonnement semestriel						
Consommation	120	27,99 1,0538	55,98 126,46	27,29 1,0275	54,58 123,30	2,6% 2,6%
Part de la Collectivité						
Consommation	120	0,2600	31,20	0,2600	31,20	
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	120	0,1500	18,00	0,15	18,00	
Sous-total hors TVA			231,64		227,08	2,0%
TVA à 2,1 %			4,86		4,77	2,0%
Total TTC			236,50		231,85	2,0%
m3 TTC			1,97		1,93	2,0%
m3 TTC hors abonnement			1,49		1,47	1,8%



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Le François**
- Le Robert**
- Trinité**

RAPPORT ANNUEL 2012 DU DELEGATAIRE

Contrat commun

Partie 2 sur 4

Zone Nord



SOMMAIRE

COMMUNE DU FRANCOIS 4

1. RESEAU DU BOURG 5

1.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	5
1.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	6
1.2.1.	Réseaux de collecte.....	6
1.2.2.	Postes de refoulement.....	7
1.2.3.	Stations de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet.....	8
1.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	11
1.3.1.	Réseaux de Pointe Courchet	11
1.3.2.	Postes de refoulement.....	11
1.3.3.	Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet	11
1.4.	OPERATION DE RENOUVELLEMENT	12
1.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	13
1.5.1.	Réseaux eaux usées	13
1.5.2.	Postes de refoulement.....	14
1.5.2.	Station de traitement d'eaux usées	15

2. RESEAU DE CHOPOTTE 17

2.1.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	17
2.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	17
2.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	17

COMMUNE DU ROBERT 18

1. RESEAU DU BOURG 19

1.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	19
1.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	20
1.2.1.	Réseaux de collecte.....	20
1.2.2.	Postes de refoulement.....	21
1.2.3.	Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	21
1.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	24
1.3.1.	Réseaux du Bourg	24
1.3.2.	Postes de refoulement.....	24
1.3.3.	Station de traitement d'eaux usées du Bourg.....	24
1.4.	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT.....	25
1.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	25
1.5.2.	Réseau Lotissement Sémafore.....	26
1.5.3.	Stations de traitement d'eaux usées	26

2. RESEAU DE POINTE LYNCH..... 28

2.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	28
2.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	29
2.2.1.	Réseaux de collecte.....	29
2.2.2.	Poste de refoulement	29
2.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch.....	30

2.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	32
2.3.1.	Réseaux de Pointe Lynch	32
2.3.1	Postes de refoulement.....	32
2.3.2.	Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch.....	32
2.4	OPERATION DE RENOUVELLEMENT	33
2.4.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	33
2.5.1.	Réseaux eaux usées	33
2.5.2.	Poste de refoulement	33
2.5.3.	Station de traitement d'eaux usées	34
3.	RESEAU DE MOULIN A VENT	36
3.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	36
3.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	37
3.2.1.	Réseaux de collecte.....	37
3.2.2.	Postes de refoulement.....	38
3.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent.....	38
3.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	41
3.3.1.	Réseaux de Moulin à Vent.....	41
3.3.2.	Postes de refoulement.....	41
3.3.3.	Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent.....	41
3.4.	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT	42
3.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	42
3.5.1.	Réseaux eaux usées	42
3.5.2.	Postes de refoulement.....	43
3.5.2.	Station de traitement d'eaux usées	43
4.	RESEAU DE FOUR A CHAUX.....	45
4.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	45
4.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	46
4.2.1.	Réseaux de collecte.....	46
4.2.2.	Postes de refoulement.....	46
4.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	49
4.3.1.	Réseaux de Four à Chaux	49
4.3.2.	Postes de refoulement.....	49
4.3.3.	Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux.....	50
4.4.	OPERATION DE RENOUVELLEMENT	50
4.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	51
4.5.1	Postes de refoulement.....	51
4.5.1.	Station de traitement d'eaux usées	51
5.	RESEAU DE VERT PRE.....	53
5.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	53
5.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	54
5.2.1.	Réseau de collecte.....	54
5.2.2.	Postes de relèvement	54
5.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré	54
5.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	58
5.3.1.	Réseaux du Vert Pré.....	58
5.3.2.	Postes de refoulement.....	58
5.3.3.	Station de traitement d'eaux usées	58
5.4.	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT	58

5.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	59
5.5.1.	Réseaux eaux usées	59
5.5.2.	Poste de refoulement	59
5.5.3.	Stations de traitement d'eaux usées.....	59
C O M M U N E D E T R I N I T É		60
3.	RESEAU DU BOURG	61
3.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	61
3.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	62
3.2.1.	Réseaux de collecte.....	62
3.2.2.	Postes de refoulement.....	65
3.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières	67
3.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	70
3.3.1.	Réseaux de Trinité.....	70
3.3.2.	Postes de refoulement.....	70
3.3.3.	Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières	71
3.4.	OPERATION DE RENOUVELLEMENT	72
3.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	72
3.5.1.	Réseaux eaux usées	72
1.2.1	Postes de refoulement.....	72
4.	RESEAU DU BAC.....	75
4.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	75
4.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	76
4.2.1.	Réseaux de collecte.....	76
4.2.2.	Caractéristiques du poste de refoulement	76
4.2.3.	Station de traitement d'eaux usées Cité Bac.....	76
4.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	78
4.3.1.	Réseaux	78
4.3.2.	Poste de refoulement	78
4.3.3.	Station de traitement d'eaux usées Cité Bac.....	78
4.4.	OPERATION DE RENOUVELLEMENT	78
4.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	79
4.5.1.	Extensions réseaux eaux usées.....	79
4.5.2.	Stations de traitement d'eaux usées	79
5.	RESEAU DE TARTANE	81
5.1.	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	81
5.1.1.	Principe de fonctionnement	81
5.2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	82
5.2.1.	Réseaux de collecte.....	82
5.2.2.	Postes de refoulement.....	82
5.2.3.	Station de traitement d'eaux usées de Tartane.....	83
5.3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	85
5.3.1.	Réseaux de Tartane.....	85
5.3.2.	Postes de refoulement.....	85
5.3.3.	Station de traitement d'eaux usées	85
5.4.	OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT	86
5.5.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	86
5.5.1.	Réseau eaux usées	86

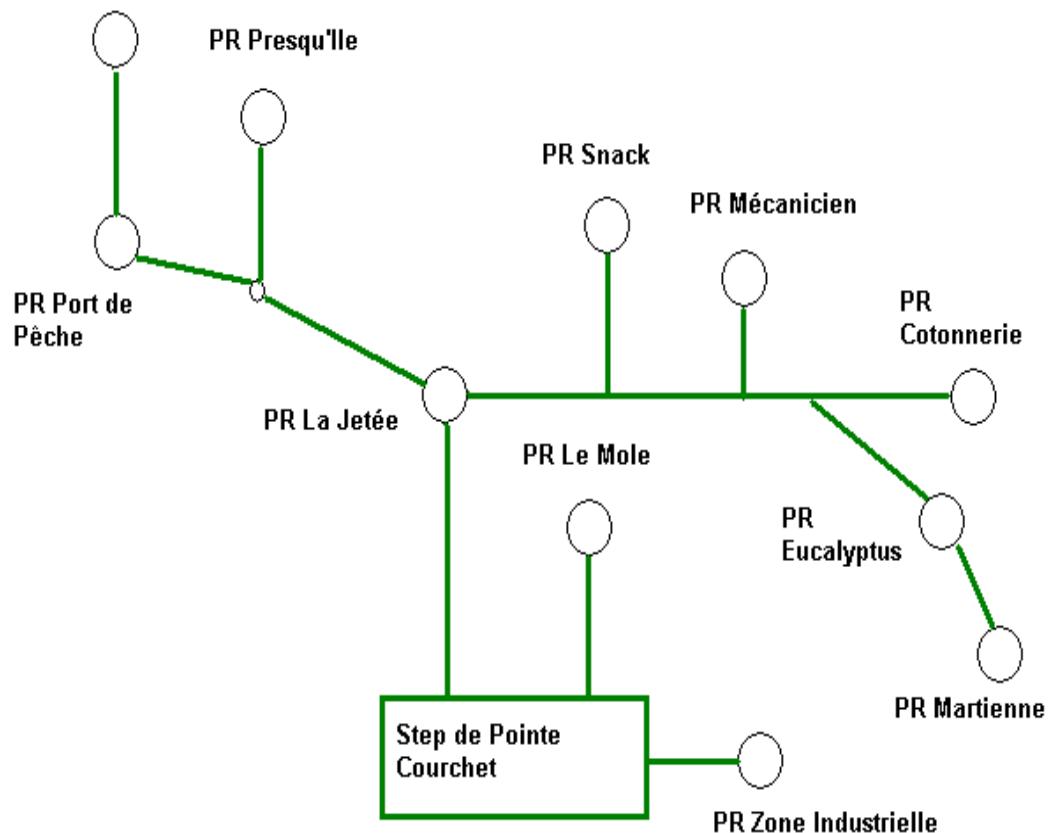
2.3.2 Poste de refoulement	87
5.5.2. Station de traitement d'eaux usées	88

COMMUNE DU FRANCOIS

1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble

PR Soleil Levant 2



1.2. Inventaire des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Zone Industrielle						
Diamètre 150 gravitaire		400				400
Diamètre 200 gravitaire		1 700				1 700
Diamètre 110 refoulement		250				250
Nombre de regards	86				86	
Total		2 350				2 350
Poste Martienne						
Diamètre 200 gravitaire		900				900
Diamètre 160 gravitaire		1 600				1 600
Diamètre 63 refoulement		350				350
Nombre de regards	68				68	
Total		2 850				2 850
Poste Cotonnerie						
Diamètre 200 gravitaire		1 750				1 750
Diamètre 110 refoulement		212				212
Nombre de regards	59				59	
Total		1 962				1 962
Poste Eucalyptus						
Diamètre 200 gravitaire		2 055				2 055
Diamètre 110 refoulement		550				550
Nombre de regards	56				56	
Total		2 605				2 605
Poste Mécanicien						
Diamètre 200 gravitaire		1 800				1 800
Diamètre 250 gravitaire		250				250
Diamètre 110 refoulement		20				20
Nombre de regards	45				45	
Total		2 070				2 070
Poste Snack						
Diamètre 200 gravitaire		400				400
Diamètre 110 refoulement		15				15
Nombre de regards	13				13	
Total		415				415
Poste Port de Pêche						
Diamètre 200 gravitaire (privé)						
Refoulement diamètre 63mm		87				87
Total		87				87
Poste Presqu'île						
Diamètre 200 gravitaire		320				320
Diamètre 160 gravitaire		1 330				1 330
Diamètre 140 refoulement		110				110
Nombre de regards	44				44	
Total		1 760				1 760
Poste La Jetée						

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Diamètre 400 gravitaire		400				400
Diamètre 250 gravitaire		280				280
Diamètre 200 gravitaire		1 630				1 630
Diamètre 150 gravitaire		1 130				1 130
Diamètre 200 refoulement		950				950
Nombre de regards	121				121	
Total		4 390				4 390
Poste Rejet en Mer (Station)						
Diamètre 225/250 refoulement		800				800
Total		800				800
Poste Le Môle						
Diamètre 200 gravitaire		1 924				1 924
Diamètre 160 refoulement		700				700
Nombre de regards	75				75	
Total		2 144				2 144
Poste Soleil Levant 2						
Diamètre 63 refoulement	130	130			130	130
Total		130				130
Total refoulement	-	4 174			-	4 174
Total gravitaire	567	17 814			567	17 814
TOTAL GENERAL	567	21 988			567	21 988

L'exercice 2012 n'a pas fait l'objet de mise en chantier de réseau neuf sur le territoire du FRANÇOIS.

1.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Zone Industrielle					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 434	2,0	7,3	18	2002
Pompe 2	FLYGT CP 3085 MT 434	2,0	7,3	18	2008
Total		4,0			
Poste Eucalyptus					
Pompe 1	FLYGT NP 3127 SH 246	7,4	23,0	53,0	2011
Pompe 2	FLYGT NP 3127 SH 246	7,4	23,0	53,0	2011
Total		15,80			
Poste Martienne					
Pompe 1	Flygt DP 3057.-MT 230	1,5	5,0	18	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057.-MT 230	1,5	5,0	18	2011
Total		3,0			
Poste Cotonnerie					
Pompe 1	Flygt DMT085HT278	2,7	12	25	2007
Pompe 2	Flygt 3085.181/ HT278	2,4	12	25	2010
Total		4,8			
Poste Snack					
Pompe 1	Flygt 3085.181/ 436	2,0	3	36	1999
Pompe 2	Flygt 3085.181 /436	2,0	3	36	1999

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Total		4,0			
Poste Mécanicien					
Pompe 1	Flygt 3085.181 /436	2,0	6,0	36	2006
Pompe 2	Flygt 3085.181 /436	2,0	6,0	36	2006
Total		4,0			
Poste Soleil Levant 2					
Pompe 1	Grundfoss 4009	1,4	10,0	20	2007
Total		1,4			
Poste La Jetée					
Pompe 1	CP 3127 HT 481	5,9	14,5	85	2007
Pompe 2	CP 3127 HT 481	5,9	14,5	85	2009
Total		11,8*			
Poste Presqu'île					
Pompe 1	Flygt DP3127 HT 275	7,4	20	28	2012
Pompe 2	Flygt DP 3127 HT 275	7,4	20	28	2012
Total		14,8			
Poste Port de Pêche					
Pompe 1	Flygt CP 3127 MT 432	4,5	9	25	2009
Pompe 2	Flygt CP 3127 MT 432	4,5	9	25.	2009
Total		9,0			
Poste Le Môle					
Pompe 1	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2012
Pompe 2	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2006
Pompe 3	Flygt 3085.181 MT 432	2,0	8	43	2007
Total		6,0			
T O T A L G E N E R A L		77,5			

1.2.3. Stations de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet

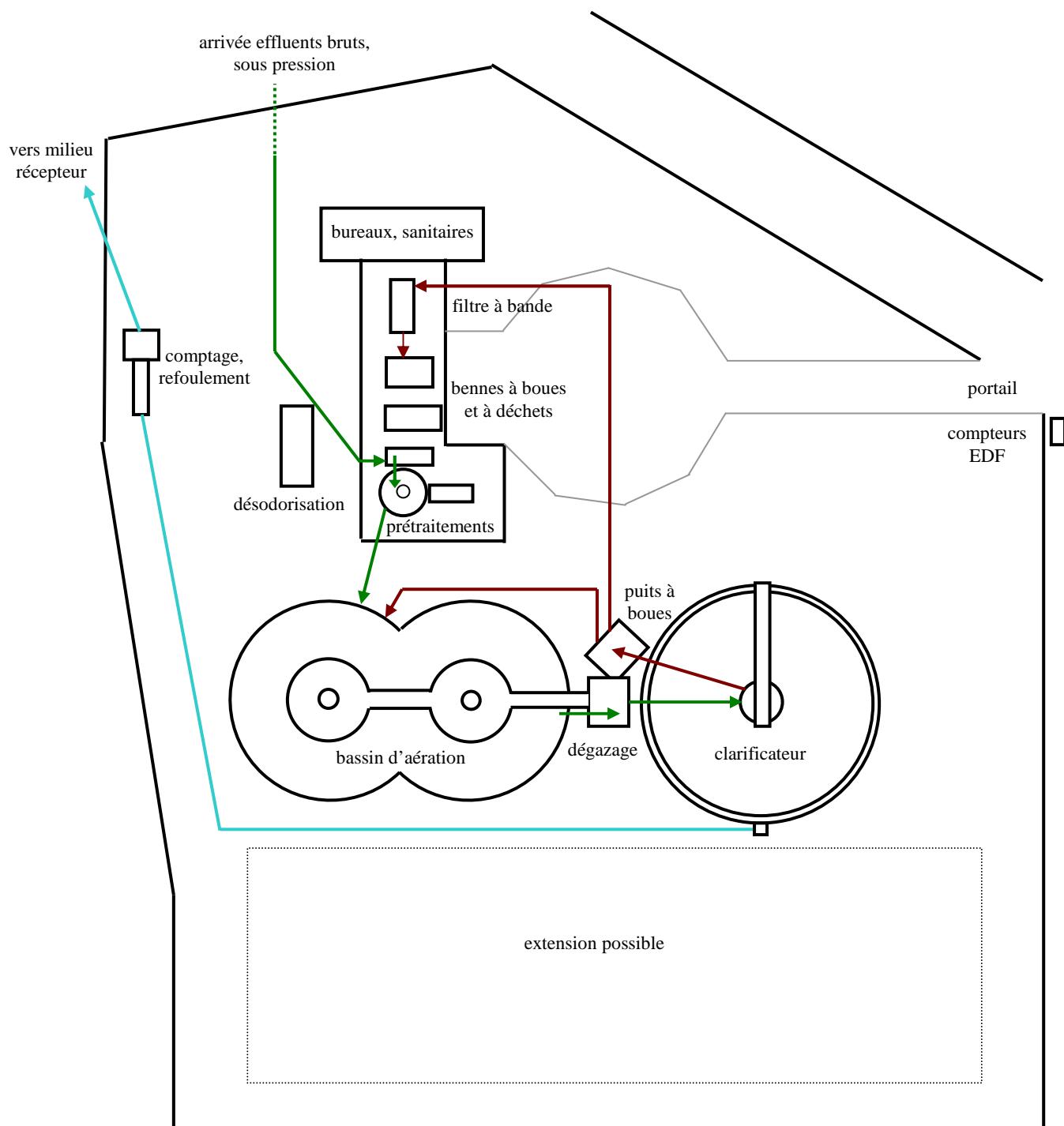
En avril 1998, la station de dépollution de la Pointe Courchet est mise en service par la Société Degrémont.

En janvier 1999, la Station de La Jetée a été complètement remblayée par la Municipalité.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitements			
Dégrilleur	Courbe Automatique à Peigne	1	0,55
Dégraisseur - Dessableur	Aéroflot immergé (Dégraisseur) Air- lift (compresseur)Dessableur	1 1	2,90 2,20
Traitements			
Aération	Turbine Actirotor RN 4509	2	57,6

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Clarification	Clarificateur avec râcle Surf et Fond	1	0,25
	Recirculation des boues (137 et 126 m ³ /h)	2	6,20
Déshydratation			
Presse à bandes	DEGREMONT GD Press 901	1	6,50
Désodorisation			
Désodorisation - Ventil.	Tours de lavage (Soude - Javel)	1	4,70
Poste de Colature	Pompe Flygt	1	1,20
Poste de Rejet en Mer	Avec chenal de Comptage et pompes (137 et 144 m ³ /h)	2	11
Local d'exploitation	Eclairage, climatisation ...	1	3,50
T O T A L G E N E R A L			96,6 kW

Principe de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet



1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux de Pointe Courchet

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste ZONE INDUSTRIELLE	2 478	0,06	44 604	1	5578	-
Poste EUCALYPTUS	5 551	0,14	294 203	7	18 531	-
Poste MARTIENNE	7 357	0,18	132 426	3	7 977	-
Poste COTONNERIE	941	0,02	23 525	1	2 303	-
Poste SNACK	570	0,01	20 520	1	71	-
Poste MECANICIEN	4 811	0,12	173 196	4	8 000	-
Poste LA JETEE	5 087	0,12	432 395	11	27 498	-
Poste PRESQU'ILE	988	0,02	27 664	1	3 368	-
Poste PORT DE PECHE (C.G)	3 510	0,09	45 630	1	13 868	-
Poste LE MOLE	1 188	0,03	51 084	1	2 983	-
Poste LE SOLEIL *LEVANT 2	5 776	0,14	248 368	3	2 920	-

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume traité	-	-	425 342	1 156	-	-
Masse de déchets évacués**	-	-	0,75	-	-	-
Aération	8 433	22,9	-	-	-	-
Recirculation	4 983	13,8	638 737	1 755	-	-
Extraction boues	-	-	186	-	-	-
Consommation polymère (kg/an)	-	-	400	-	-	-
Pompes rejet en mer	3 152	8,57	443 122	1 204	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	335 417	911,5

1.4. Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr Presqu'ile	Renouvellement 2 pompes immergées	1984	09/2012
Pr Port de Pêche	Renouvellement trappes et grilles antichute	1998	10/2012
Pr Cotonnerie	Renouvellement trappes et grilles antichute	1996	09/2012
PR Eucalyptus	Renouvellement hydraulique chambre à vannes et panier dégrilleur	2005	10/2012
PR Le Mole	Renouvellement pompe immergée N° 3	1998	10/2012
PR Zone Industrielle Trianon	Renouvellement panier dégrilleur	2004	10/2012
PR Mécanicien	Renouvellement 2 pompes immergées	2005	10/2012
STEP Pointe Courchet	Pompe de recirculation	1992	09/2012

** Refus de dégrillage, graisse, sables

1.5. Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.5.1. Réseaux eaux usées

Les observations principales faites concernant la structure, l'accessibilité et le fonctionnement hydraulique du réseau de collecte des eaux usées du secteur du bourg sont les suivantes :

Accessibilité :

Il apparaît nécessaire sur plusieurs secteurs de mettre à niveau un certain nombre de tampons et regards inaccessibles.

Ainsi, une trentaine de regards recouverts sous le bitume doivent être rehaussés et mis à niveau de manière urgente. Les inspections télévisées programmées sur ces secteurs ne sont pas réalisables. En cas de problème sur le réseau, il serait impossible d'intervenir.

Les secteurs concernés avec un total de 34 regards de visites inaccessibles sont :

- rue Lubin,
- rue Perrinon,
- rue E. Deproges,
- rue V. Allègre,
- rue Voltier,
- rue E. Melan,
- rue B. de Lisle,
- rue de la Liberté,
- route départementale D6 reliant le FRANÇOIS à SAINT-ESPRIT.

Fonctionnement hydraulique :

Le réseau de la Rue de la Poste au Bourg présente des obstructions fréquentes dues à la présence de graisses. Une enquête approfondie est à réaliser sur la non-conformité des bacs à graisse des restaurants.

Structure :

Un certain nombre d'habitations proches du réseau existant pourraient être raccordées au réseau collectif d'assainissement conditionné par la réalisation de petites extensions de réseau. On trouve :

- **Zone industrielle**

La SME a recensé cinq immeubles à raccorder, y compris le Service Technique de la Mairie.

Travaux à réaliser : 150 ml de réseau gravitaire PVC 200 mm + 3 regards y compris boîte de branchement PVC 315 mm.

- **Extension Presqu'île**

De petites extensions sont à réaliser afin de raccorder les quelques maisons qui ne le sont pas encore.

Travaux à réaliser : 150 ml de réseau gravitaire PVC 200mm + boîte de branchements

D'autres tronçons face à la mer réclament la mise en place de micro-postes de refoulement, il n'en sera pas fait état dans cet estimatif.

1.3.1 Postes de refoulement

1.3.1.1 Poste Zone industrielle

Nous rappelons que les problèmes d'accès demeurent, malgré la mise en place d'une passerelle sécurisée par le Fermier.

L'entrée par cette passerelle risque de ne plus exister du fait de l'urbanisation rapide de la zone.

Deux projets sont en cours autour de l'entrée.

L'accès par le stade a été fermé, aussi se posera dans peu de temps, le problème de l'entretien de cette installation.

Le Fermier propose, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'une clôture (grillage gantois).

1.3.1.2 Poste La Jetée

Ce poste est situé sur la route de Presqu'île à proximité de la route, face au lotissement Soleil Levant.

Le Fermier propose d'aménager un accès gravillonné vers le poste et pour des raisons de sécurité, de mettre en place une clôture autour de l'installation.

- Chemin d'accès vers le poste en gravillons
- Mise en place d'une clôture en grille gantois

Ce poste ne dispose pas de dispositif anti-chute, sa mise en conformité est indispensable.

1.3.1.3 Poste Eucalyptus

Le Fermier propose, pour des raisons de sécurité, la mise en place d'une clôture autour du poste.

Mise en place d'une clôture en grillage gantois + remise en peinture et reprise du génie civil (fissures).

1.3.1.4 Poste Snack

Ce poste ne reprend que les eaux du snack. Il pourrait être supprimé au profit d'un raccordement sur le réseau gravitaire menant au PR la Jetée.

La SME attend la validation du SICSM sur cette proposition.

1.3.1.5 Poste Martienne

Ce poste ne possède pas de dispositif anti-chute, sa mise en conformité est indispensable.

1.5.2. Station de traitement d'eaux usées

- **STATION DE POINTE COURCHET**

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007 pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité supérieure à 2 000 équivalents habitants, cette station devrait être équipée de préleveurs fixes en eau brute et en eau traitée. Ce n'est actuellement pas le cas. Il serait également important de mettre en place un débitmètre en eau brute.

Les installations de prétraitement et de déshydratation des boues d'épuration de cette station ont été mise en place à l'intérieur d'un bâti de tôle équipé d'un faux plafond.

Ce bâtiment présente une déstructuration avancée des panneaux de tôles et des éléments de faux plafond comme illustré sur les photos jointes. Cette situation est extrêmement dangereuse pour le personnel exploitant exposé à des risques de chute de matériaux divers à l'intérieur du hangar.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les rapports précédents, la réhabilitation de ce bâtiment s'avère urgente afin de rétablir des conditions de sécurité adéquate pour le personnel évoluant sur le site.

L'étude géotechnique à l'endroit du clarificateur : l'ouvrage semble pencher et une étude devra donc être menée afin d'infirmer ou confirmer ce point.

Diagnostic de l'état du génie civil des ouvrages : à la demande du SICSM, la vidange complète des deux bassins a été effectuée par la SME afin d'expertiser le génie-civil. Cette opération a permis de constater :

- un bâtiment avec des bardages très vétustes à remplacer mais une structure métallique en bon état
- un bassin d'aération en assez bon état mais avec un tirant à reprendre
- un bassin clarificateur en assez bon état avec de la corrosion d'armatures apparentes

Par ailleurs, un certain nombre d'équipement seront à reprendre par la SME : le pont racleur, racleur de fond, la cloison siphonique du clarificateur et la jupe.

Le filtre-bande actuel est sous-dimensionné par rapport à la quantité de boue à traiter. Le choix d'une centrifugeuse avec épaisseur en amont semble la meilleure solution par rapport à la filière d'élimination des boues par compostage choisie et actuellement en construction.

Liaison bassin aération-clarificateur : la conduite en amiante-ciment se dégrade et doit être remplacée. Une étude est en cours afin de trouver le meilleur procédé.

Cette station n'est pas secourue en cas de suppression de l'alimentation électrique. Il convient d'étudier la possibilité de mise en place d'un groupe électrogène adapté avec inverseur automatique.

L'armoire électrique ancienne devra être renouvelée par le fermier au cours de l'exercice prochain. Il convient de noter cependant qu'à ce jour il n'existe pas d'équipement permettant un démarrage progressif des turbines d'aération.

2. RESEAU DE CHOPOTTE

2.1. Inventaire des ouvrages

Cette petite station de 250 éq. hab. est accolée à l'établissement scolaire dont elle traite les effluents.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Turbine rapide	1	1,5
Recirculation	Pompe	1	1,5
T O T A L			3,0

2.2. Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes*		Consommation E.D.F**.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	2 716	7,4				
Recirculation	2 258	6,2	67 740	184		
Extraction boues	--	--				

* Absence de point de comptage

** Absence de compteur dédié.

2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

Cette installation est relativement difficile à gérer car l'arrivée des effluents est fonction du calendrier scolaire : à savoir que la station s'arrête lors des fermetures de l'établissement pendant les vacances scolaires.

- STATION DE CHOPOTTE

La station de traitement d'eaux a été équipée fin 2007 d'un regard de prélèvement et d'un canal de comptage. Les travaux ne sont toutefois pas réceptionnés.

COMMUNE DU ROBERT

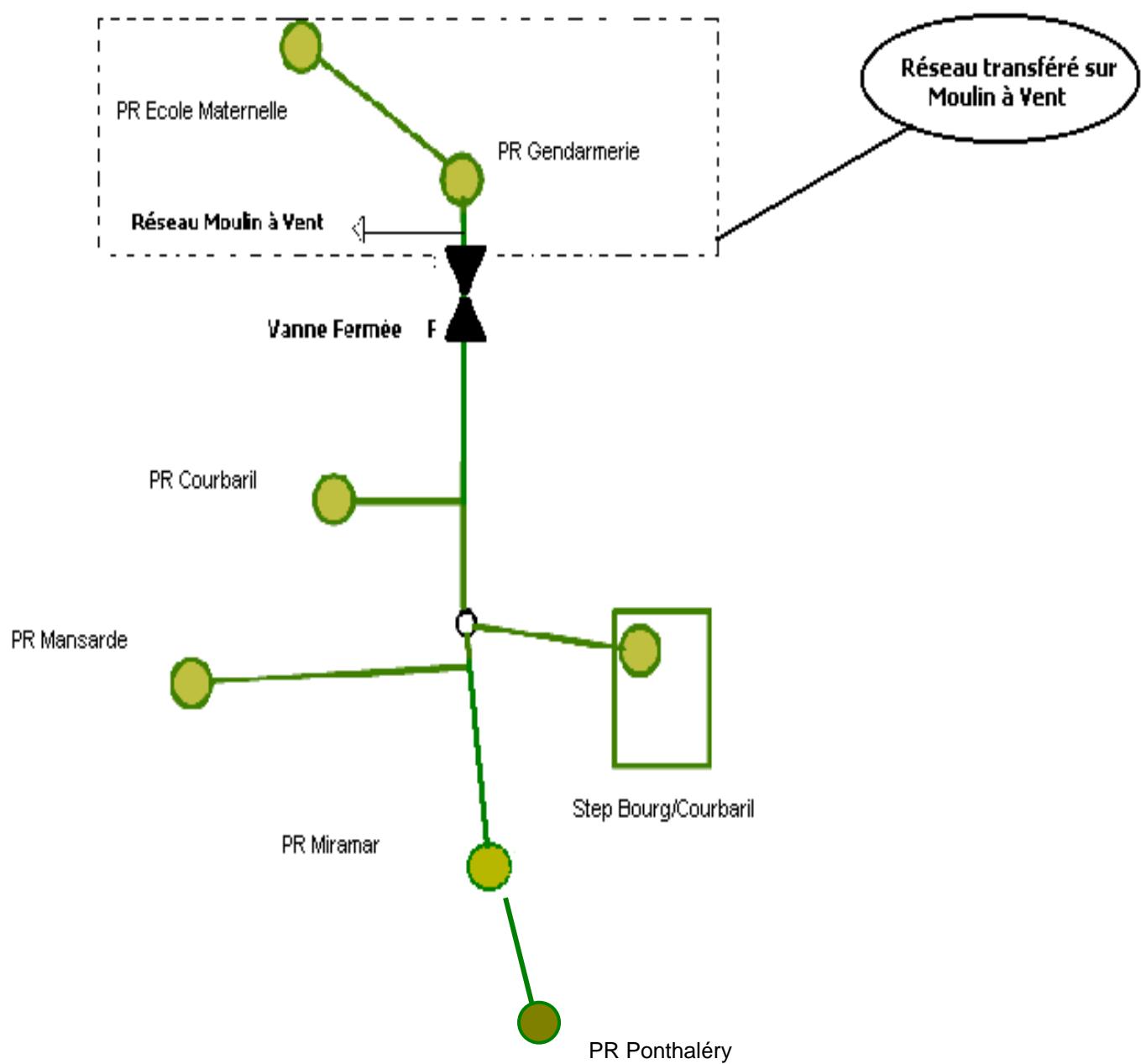
RESEAU DU BOURG



Station de Traitement d'eaux usées du Bourg

1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble



1.2. Inventaire des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
Réseau Courbaril Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		3 600 10				3 600 10
Total	114	3 610				3 610
Réseau Mansarde-Catalogne Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		1 000 50				1 000 50
Total	37	1 050				1 050
Réseau Ecole maternelle Diamètre 200 Privé Diamètre 80 refoulement		60				60
Total		60				60
Réseau Miramar Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		1 150 317				1 150 317
Total	31	1 467				1 467
Réseau Poste Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 200 refoulement Nombre de regards		300 1 000 70				300 1 000 70
Total	50	1 370				1 370
TOTAL GENERAL	232	7 557			232	7 557
dont gravitaire		7 050				7 050
Refoulement		507				507

1.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m³/h)	Date d'installation
Poste Courbaril					
Pompe 1	Flygt DP3068.180.MT471 vortex	1,2	4.0	28.0	2 012
Pompe 2	Flygt DP3068.180.MT471 vortex	1,5	4.0	28.0	2 012
Total		2,7			
Poste Mansarde					
Pompe 1	Flygt 3085 MT 434	1.1	6.0	32.0	2007
Pompe 2	Flygt 3085 MT 434	1.1	6.0	32.0	1 990
Total		2,2			
Poste Miramar					
Pompe 1	Flygt DP3085MT 472	2.0	7.0	18.0	2012
Pompe 2	Flygt DP3085MT 472	2.0	7.0	18.0	2012
Total		4,0			
Poste Pontaléry					
Pompe 1	Flygt 3127 SH 257	7.4	22	65.0	2008
Pompe 2	Flygt 3127 SH 257	7.4	22	65.0	2008
Total		8,4			
T o t a l P u i s s a n c e s		17,3			

2.3.1. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

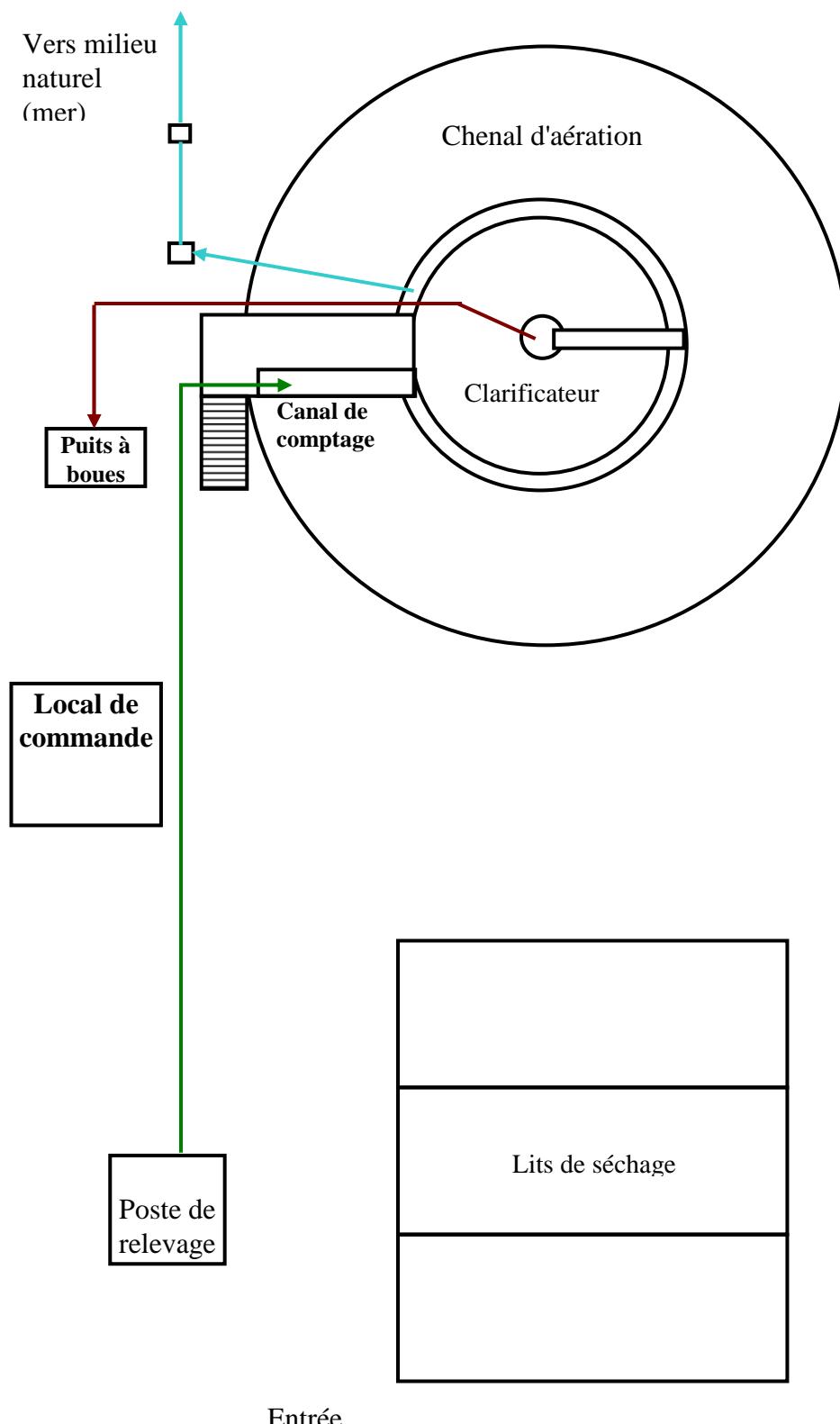
En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2000 éq.hab.

DESIGNATION	Type	Débit (m³/h)	Puissance (kW)
Relevage	Pompes P1: Flygt 3102.180 / 430 P2: Flygt 3102.180 / 252	36 36	4,4 4,4
Aération	Bassin Volume : 214 m3 2 Hydro éjecteur Flygt		2 X 15
Décantation	Bassin circulaire / S : 51.32 m² Pont Racleur		0,34

DESIGNATION	Type	Débit (m ³ /h)	Puissance (kW)
Recirculation	Pompes P1 Flygt 3085.181 / 252	36	2,4
	P2 Flygt 3085.181 / 252	36	2,4
Divers	Eclairage et autres...		0,76
T O T A L P U I S S A N C E S			44,7

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	3	286	143

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées du Bourg



1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COURBARIL	666	0,02	18 648	-	1 039	-
Poste MANSARDE	314	0,01	10 048	-	53	-
Poste MIRAMAR	3 051	0,07	54 918	1	3 922	-
Poste PONTHALERY	513	0,01	1 692	-	3 128	-

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

Pr Ponthaléry : Relevage P1 et P2 pour désobstruction

Pr Gendarmerie : Remplacement compteur EDF

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Estimation volume réseau	-	-			-	-
Pompage entrée station	4 450	12	160 200	432	-	-
Aération	5 284	14,2	-	-	-	-
Recirculation	4 175	11	150 300	405	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	56	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	152 707	411,6

1.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr Courbaril	Renouvellement 2 pompes immergées, barres de guidages et pattes supérieures	1989	09/12
Pr Mansarde	Renouvellement partiel pompe N° 2	1990	05/12
Pr Miramar	Renouvellement 2 pompes immergées	1993	10/12

1.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

Les professionnels de la restauration ne sont pas ou peu équipés de bacs à graisse au niveau du Bourg notamment. Des dysfonctionnements des réseaux sont dus à des déversements de graisses ou des mauvais entretiens des bacs à graisse.

1.5.1. Réseau Mansarde

Le réseau de Mansarde est sous dimensionné : 140 mm de diamètre au lieu de 200 mm de diamètre minimum réglementairement. Le collecteur se situe sur une grande partie en terrain privé.

Un passage caméra dans les conduites a permis de constater que la structure du réseau en amiante ciment se désagrège très rapidement engendrant des obstructions fréquentes.

Les efforts sont à poursuivre dans cette zone d'habitats où les réseaux ont été réalisés par la SODEM (réseaux sous dimensionnés et posés en partie dans la propriété privée).

1.5.2. Réseau Miramar

La SME a signalé sur le rapport transmis en janvier 2003 l'urgente nécessité de retrouver les regards couverts par du bitume sur la route de MIRAMAR. Une dizaine de regards sont concernés.

Par ailleurs certains riverains ont encore une fosse septique et ne sont pas raccordés au réseau collectif.

Ces boîtes de raccordement ont été rendues inaccessibles à cause de la surélévation des trottoirs ; elles sont à mettre à niveau et en conformité (boîte PVC diamètre 315 mm + couvercle étanche) afin de permettre le raccordement des riverains.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de visite.

Mise à niveau d'une dizaine de regards de branchement.

2.3.2. Réseau Lotissement Sémaphore

Nous rappelons que le réseau du Lot. Sémaphore pose des problèmes d'étanchéité et de débordement.

Le fermier propose de réaliser un diagnostic complet du réseau et de fournir à la collectivité, un rapport détaillé sur les interventions à réaliser d'urgence et à moyen terme, afin de mettre ce lotissement en conformité (un devis de ce diagnostic a été fourni à la municipalité et au SICSM).

1.5.3. Stations de traitement d'eaux usées

Le SICSM prévoit à terme la transformation de cette station en poste de refoulement vers la nouvelle station de Ponthaléry.

En attendant elle prévoit une réhabilitation de la station actuelle qui devra concerter la mise en place d'un tamisage, le renforcement/fiabilisation de l'aération par la construction d'un bassin d'aération qui fera office de bassin tampon et l'augmentation/amélioration des lits de séchage.

Préalablement, il est indispensable de mettre en place une mesure de débit.

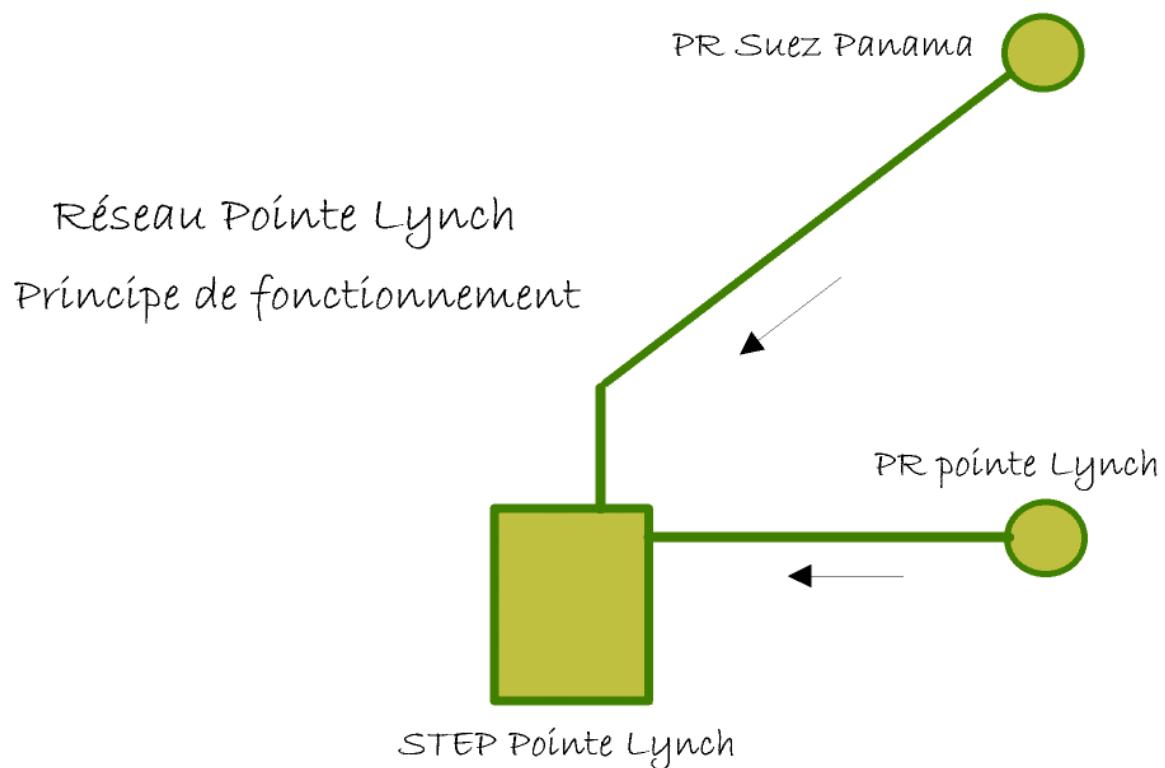
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU POINTE LYNCH



2. RESEAU DE POINTE LYNCH

2.1. Schéma d'ensemble



2.2. Inventaire des ouvrages

2.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
Réseau Pointe LYNCH						
Diamètre 160 gravitaire		764				764
Diamètre 200 gravitaire		1 789				1 789
Diamètre 90 refoulement		273				273
Diamètre 110 refoulement		145				145
Nombre de regards	97				97	
Total général	97	2 971			97	2 971
dont gravitaire refoulement	97	2 553			97	2 553
		418				418

2.2.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Pointe LYNCH					
Pompe 1	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2006
Pompe 2	Flygt CP3068HT255	1,7	9	20.0	2008
Total		3,4			
Poste SUEZ PANAMA					
Pompe 1	Flygt 3102/170-261 Grinder	4,4	22.8	18	2001
Pompe 2	Flygt 3102/170-261 Grinder	4,4	22.8	18	2001
Total		8,8			
Total Puissances		12,2			

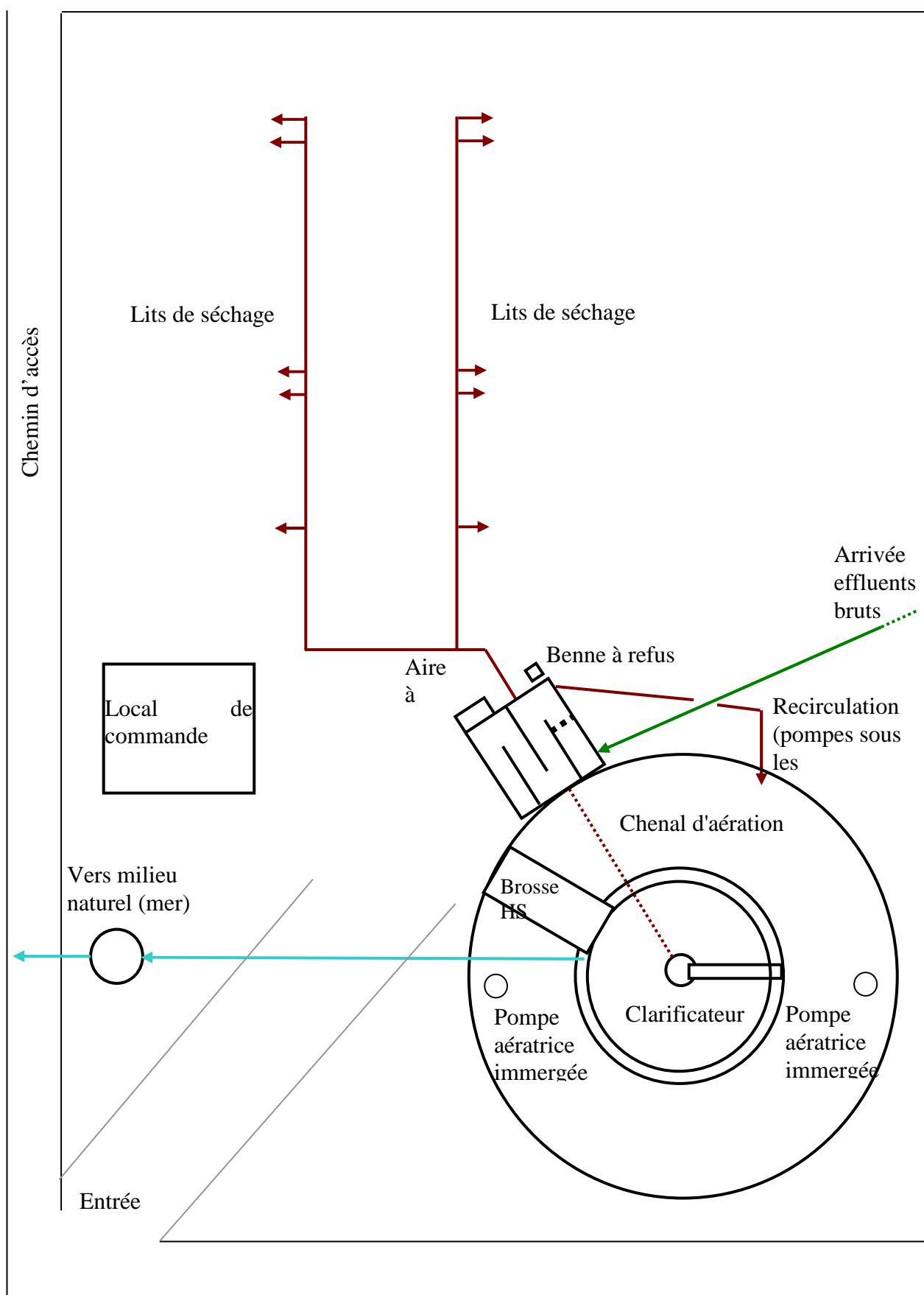
2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

Station mise en service en 1988, traitement par boues activées faible charge massique, de capacité nominale équivalente à 1000 éq.hab.

Equipements	Type	Nombre	Puissance totale (kW)
Dégrillage	Grille courbe SETRE	1	0,8
Dessablage	Canal 50/50 - 0.5 m/s		
Relevage eaux de colature	Pompe Flygt 3046 type 1050		
	Grinder 1 kWh	2	2,0
Bassin d'aération	Bassin Volume : 143 m ³	1	
	Aérateurs immergés Flygt : 5,9 kWh	2	11,8
	Agitateur Flygt	1	0,9
Clarificateur	Bassin circulaire / Surf. : 30 m ²	1	
	Pont Racleur T SETRE	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt CS 3085 MT 632	2	1,6
	Neva clog de 1.6 kWh		
T o t a l p u i s s a n c e s			17,9

TRAITEMENT DES BOUES				
Désignation	Equipements	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	192	46

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de POINTE LYNCH



2.3. Fonctionnement des ouvrages

2.3.1. Réseaux de Pointe Lynch

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

2.3.1 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste POINTE LYNCH	2 067	5.65	41 340	113	375	-
Poste SUEZ PANAMA	5 790	15.82	104 220	285	13 448	-

* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

□ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

La liste des opérations particulières d'entretien réalisées sur ces installations est détaillée ci-dessous.

PR Pte Lynch :

Le 12/06 : nettoyage bâche et chambre à vanne par camion hydrocureur

Le 10/12 : maintenance P2

Pr Suez Panama

Le 18/06 : nettoyage sonde de niveau

Le 17/08 : débouchage pompe N°1

2.3.2. Station de traitement d'eaux usées de Pointe Lynch

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	145 560	460	-	-
Dégrillage	-	-	-	-	-	-
Aération	9 324	25,1	-	-	-	-

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama
Société Martiniquaise des Eaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Recirculation	4 488	12,1	134 640	363	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	37	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	64 171	173

* Arrivée poste Pointe Lynch + poste Suez Panama

2.4 Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
PR Pointe Lynch	Renouvellement panier dégrilleur-pompe N°1-trappes et grilles antichute	1984	10/2012

2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

2.5.1. Réseaux eaux usées

Les réseaux du Lotissement « Aux 4 Vents » Mme LAROTTE pour lequel un certificat de conformité a été délivré par la D.D.E, n'ont toujours pas été réceptionnés par la S.M.E.

Des désordres ont été constatés visuellement.

Un devis de passage caméra a été transmis pour diagnostic resté sans suite.

Le dossier correspondant a été adressé aux services techniques de la commune, une réunion s'est tenue en Mairie fin 2002 et la SME a proposé de réaliser l'inspection télévisée.

Cette inspection télévisée est impossible à mettre en œuvre du fait du diamètre trop faible des collecteurs.

Le réseau du lotissement Cité Pointe Lynch ne dispose pas de boîte de branchement. Un dossier complet de remise en état a été transmis à la commune et au SICSM.

2.5.2. Poste de refoulement

Poste Suez : ce poste présente une cassure au niveau de la dalle du génie civil et la clôture s'est affaissée sur un côté.

Le fermier propose de revoir complètement le génie civil de la dalle y compris la bâche de pompage.

Un devis de réparation sera proposé suite à cette expertise.

2.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Le SICSM prévoit à terme la transformation de cette station, ainsi que celles de Moulin à Vent, Bourg et Four à Chaux, en poste de relèvement et le raccordement des effluents à la future installation de Ponthaléry.

Dans l'attente de ce raccordement et afin de mieux connaître la charge reçue par cet ouvrage, il est important de mettre un débitmètre électromagnétique fixe en entrée de step.

La pose d'une clôture plus résistante (type tige NYLOFLOR) devrait rendre la destruction, systématique, de l'existant plus difficile.

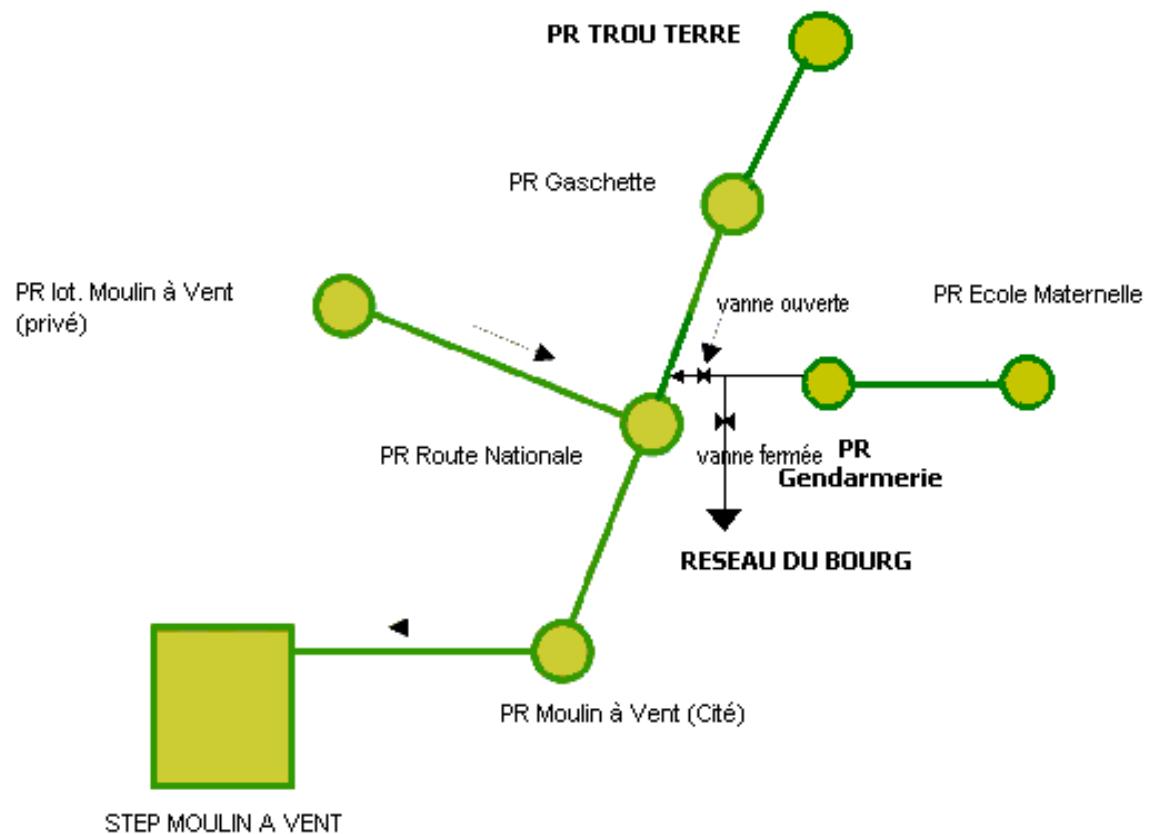
COMMUNE DU ROBERT

RESEAU MOULIN A VENT



3. RESEAU DE MOULIN A VENT

3.1. Schéma d'ensemble



3.2. Inventaire des ouvrages

3.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
Réseau Gaschette Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Diamètre 90 refoulement Nombre de regards		494 766 250				494 766 250
Total	16	1 510			16	1 510
Réseau Gendarmerie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		2 584 589			85	2 584 589
Total	85	3 173			85	3 173
Réseau PR Ecole Maternelle Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 80 refoulement		Intra muros 60				Intra muros 60
Total		60				60
Réseau PR Route Nationale Diamètre 200 gravitaire PRIVE Diamètre 90 refoulement		Non conforme 766				Non conforme 766
Total		766				766
Réseau PR Moulin à Vent cité Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		2 448 250			125	2 448 250
Total	125	2 698			125	2 698
Réseau PR Trou Terre Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre refoulement (90) Nombre de regards		1645 393 94			110	1645 393 94
Total	110	2 132			110	2 132
Total Général		336	10 339		336	10 339
donc gravitaire refoulement			7 564 2 775			7 564 2 775

3.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Gaschette Vers Bourg Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3127MT430 Flygt CP 3085 HT 250	5,9 2,40	10 13,68	132 20,2	2006 2009
Total		8,3			
Poste Gendarmerie Pompe 1 Pompe 2	Flygt NP 3127SH 247 Flygt NP 3127SH 247	7,4 7,4	26,0 26,0	32,0 32,0	2011 2011
Total		14,8			
Poste Ecole Maternelle Pompe 1 Pompe 2	Flygt DP3057 MT232 Flygt DP3057 MT232	1,7 1,2	4,0 4,0	28,0 28,0	2006 2008
Total		2,4			
Poste Route Nationale Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3127 SH 246 Flygt 3127 SH 246	7,4 7,4	31 31	26 26	2011 2010
Total		14,8			
Poste Moulin à Vent (cité) Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP3127MT431 Flygt NP3127HT488	4,4 4,7	13 13	50 50	2007 2008
Total		9,1			
Poste Trou Terre Pompe 1 Pompe 2	Flygt DP 3057 MT 232 Flygt DP 3057 MT 232	2,4 2,4	6,5 6,5	24,40 24,40	2001 2001
Total		4,8			
Poste RHI Pompe 1 Pompe 2	Flygt 3085 MT 438 Flygt 3085 MT 438	2 2	5 5	9 9	2004 2004
Total		4			
T O T A L G E N E R A L		58,2			

3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

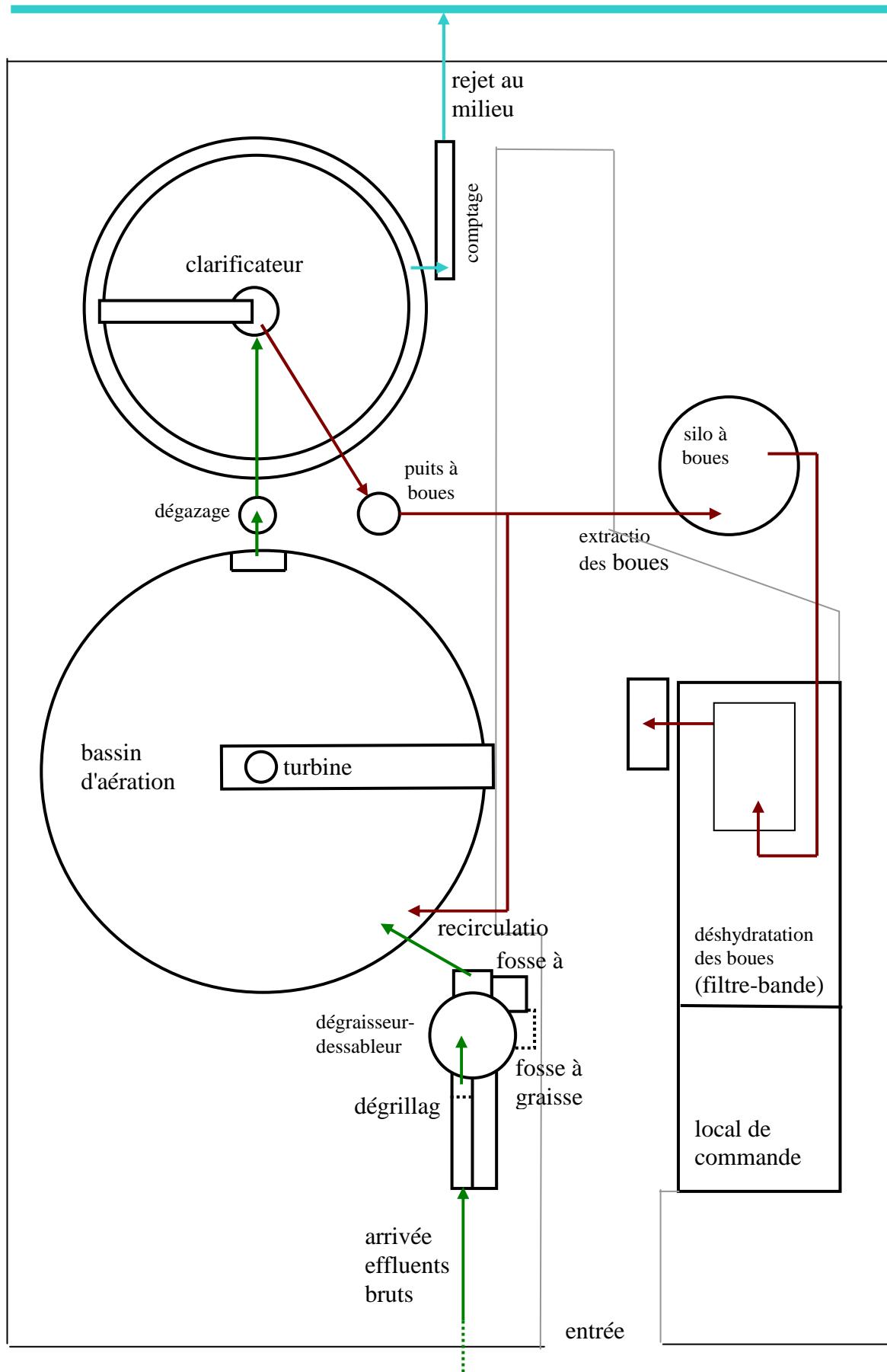
■ EVOLUTION DES OUVRAGES

En 1993, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab.

Caractéristiques des ouvrages actuels :

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	SEW USOCOME Type T60	1	0,12
	D63K4 1 380 t/mn		
Compacteur	SEW USOCOME Type DFR63LA	1	0,25
Dessablage /	Bâche Volume : 17 m ³		
Déshuillage	Brasseur Usocome	1	0,12
	Airfloat Guinard	1	0,75
Aération	Bassin Volume : 465 m ³		
	Turbine Fenwick, Moteur SEW USOCOME Type RF1430 V180M4C	1	18,5
Décantation	Bassin circulaire / Surf. : 108 m ² , Moteur SEW USOCOME Type RF47 R37 DR63M4/C	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt 3085/181-434	2	3,2
	Vol : 1400 t/mn - Q : 45 m ³ /h		
Poste toutes eaux	Pompe Flygt NP 3102 SH 256 DN 80	1	4.2
Séchage des boues	Presse à bandes filtrantes EMO	1	
	OMEGA 100100		6,3
Débitmètre eau traitée	ENDRESS+HAUSER	1	
	T O T A L P U I S S A N C E S		34,24

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usée MOULIN A VENT
rivière



3.3. Fonctionnement des ouvrages

3.3.1. Réseaux de Moulin à Vent

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES*		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste GENDARMERIE	1 558	0.04	49 856	1	3 780	-
Poste ECOLE MATERNELLE	634	0.02	17 752	-	-	-
Poste GASCHETTE	3 368	0.08	67 360	2	23 402	-
Poste ROUTE NATIONALE	10 656	0.26	277 056	7	2 918	-
Poste MOULIN A VENT CITE	2 492	0.06	124 600	3	3 603	-
Poste TROU TERRE	1 189	0.03	29 487	1	4 464	-
Poste RHI	4 512	0.11	40 608	1	3 561	-

* : volumes estimés car absence de comptage (heures de fonctionnement des pompes x débit)

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Moulin à Vent

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit traité	-	-	147 181	398	-	-
Aération	5 338	14,4	-	-	-	-
Recirculation	3 539	9,5	159 255	430	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	208	-	-	-
Matières sèches (kgMS/an)	-	-	21 771 kgMS	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	98 797	267

3.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr Ecole Maternelle	Renouvellement pompe N°2	1996	09/12
Pr Moulin à Vent Cité	Renouvellement partiel pompe N°1 + panier dégrilleur	1991	10/12
Pr Gaschette	Renouvellement partiel pompe N°1	1998	05/12
STEP Moulin à vent	Poste toutes eaux	1991	01/2011

3.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.5.1. Réseaux eaux usées

Un contrôle a été réalisé sur le réseau de la SMHLM de la ZAC de Moulin à Vent, le rapport a été transmis en 2003 avec devis de remise en conformité.

Ce rapport met en évidence :

- 1 regard cassé ;
- 3 regards à rehausser ;
- 3 boîtes de branchements à reprendre complètement ;
- tous les couvercles sont en béton et non étanches au lieu d'être en fonte, série trottoir et étanches ;
- une partie des réseaux est en propriété privée et des non conformités de branchements créent des débordements chez les riverains (cas de Mr MAINGE).

A ce jour, les remises en conformité n'ont pas été réalisées.

3.2.1. Cité Symphor

Cité Symphor, un tronçon des réseaux eaux usées est à retrouver et des mises en conformité doivent être réalisées sur les regards de visite.

Actuellement, ces regards sont scellés par des plaques en béton qui devraient être remplacées par des tampons hydrauliques.

En ce qui concerne les regards de branchement, ils sont de type dessableur (non conformes aux prescriptions techniques réglementaires) et posent des problèmes d'odeur du fait de la stagnation d'une partie des effluents.

Ils sont à reprendre en totalité.

Vu l'importance des travaux à réaliser, il est possible d'envisager de les effectuer par tranche annuelle.

- Remplacement des couvertures en béton par des tampons hydrauliques y compris étanchéité et mise en conformité.
- Reprise de regards de branchements béton par regard PVC 315 avec tampon fonte (10 u)
- Reprise des branchements particuliers (1 Regard par abonné)
- Réalisation de test à la fumée pour détection eaux parasites, rapport de synthèse.

3.2.1.2 Lotissement Moulin à Vent (privé)

Les réseaux du Lotissement Moulin à Vent sont posés en terrains privés et sont non conformes tant au niveau des regards de visite que des regards de branchement.

Des interconnexions eaux pluviales– eaux usées entraînent des dysfonctionnements non seulement au niveau du poste de relèvement de Route Nationale (détérioration prématuée de la pompe), mais également au niveau de la station de dépollution de Moulin à Vent. (sur-débit, lessivage...).

Un diagnostic complet de l'existant a été réalisé afin d'envisager sa réhabilitation pour une éventuelle intégration au patrimoine communal.

3.2.2 Postes de refoulement

▪ Poste de Route Nationale

Actuellement, les cuves béton de ce poste sont complètement détériorées par la présence de l'H₂S. Il serait souhaitable de reprendre le génie civil dans son intégralité dans les meilleurs délais. La voie d'accès est impraticable.

3.2.2.1 Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Route Nationale ;

3.5.2. Station de traitement d'eaux usées

La station fonctionne avec une charge hydraulique élevée (84%) et avec une surcharge organique (112%) par rapport à sa capacité nominale.

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme la transformation de cette station, ainsi que celles de Pointe Lynch, Bourg et Four à Chaux, en poste de relèvement et le raccordement des effluents à la future installation de Ponthaléry.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU FOUR A CHAUX

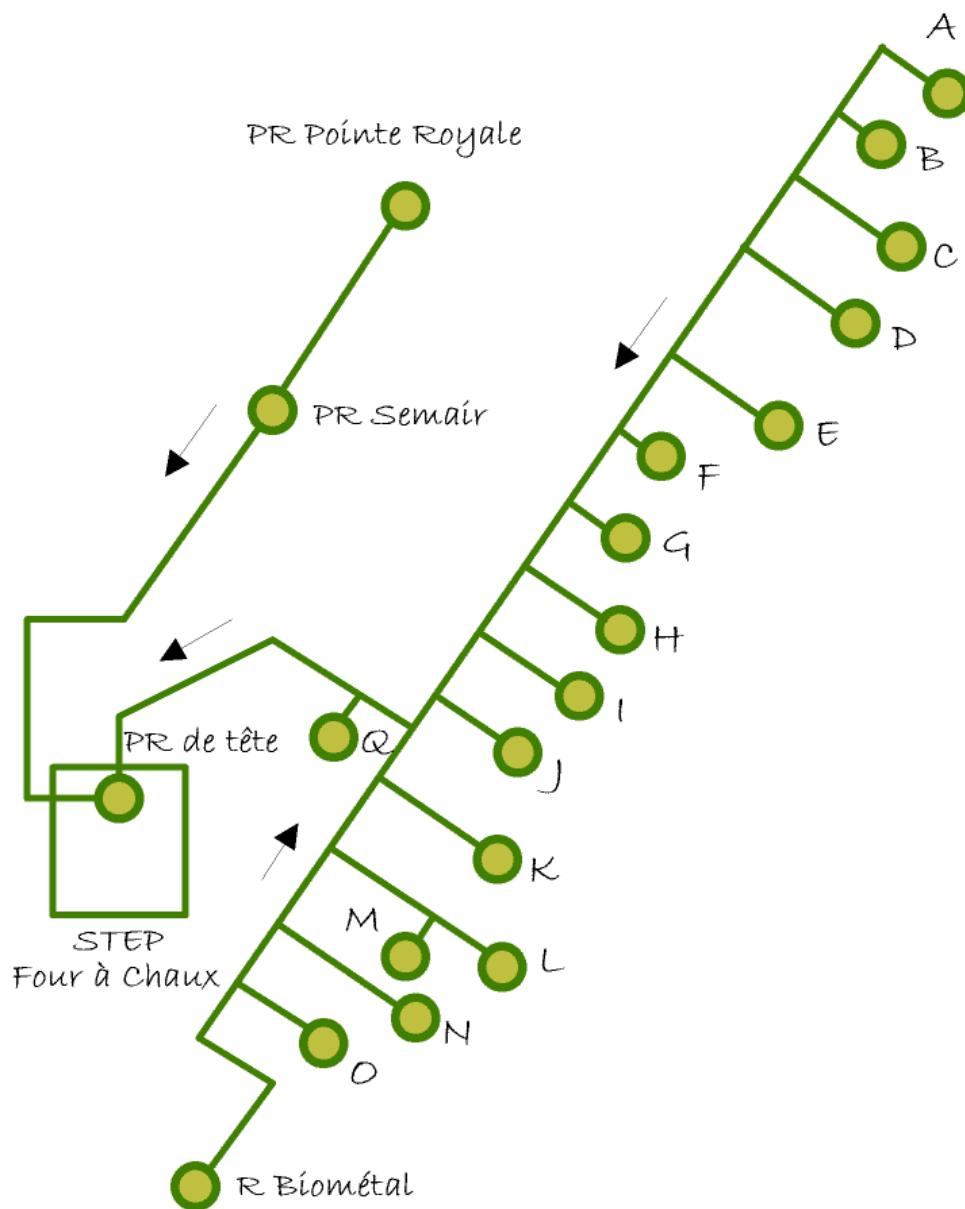


4. RESEAU DE FOUR A CHAUX

4.1. Schéma d'ensemble

Réseau du Quartier Four à Chaux

Principe de fonctionnement



4.2. Inventaire des ouvrages

4.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	01 janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	01 janvier 2013
Four à Chaux						
Réseau Refoulement						
Diamètre 63		420				420
Diamètre 75		90				90
Diamètre 90		1 170				1 170
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		620				620
Nombre de regards	29				29	
Total	29	2 300			29	2 300
Pointe Royale						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		3475				3475
Réseau Gravitaire						
Diamètre 200		540				540
Diamètre 160		78				78
Nombre de regards	40				40	
Total	40	4 093			40	4 093
La Semair						
Réseau Refoulement						
Diamètre 110		650				650
Total		650				650
TOTAL GENERAL	69	7 043			69	7 043
dont gravitaire		1 238				1 238
refoulement		5 805				5 805

4.2.2. Postes de refoulement

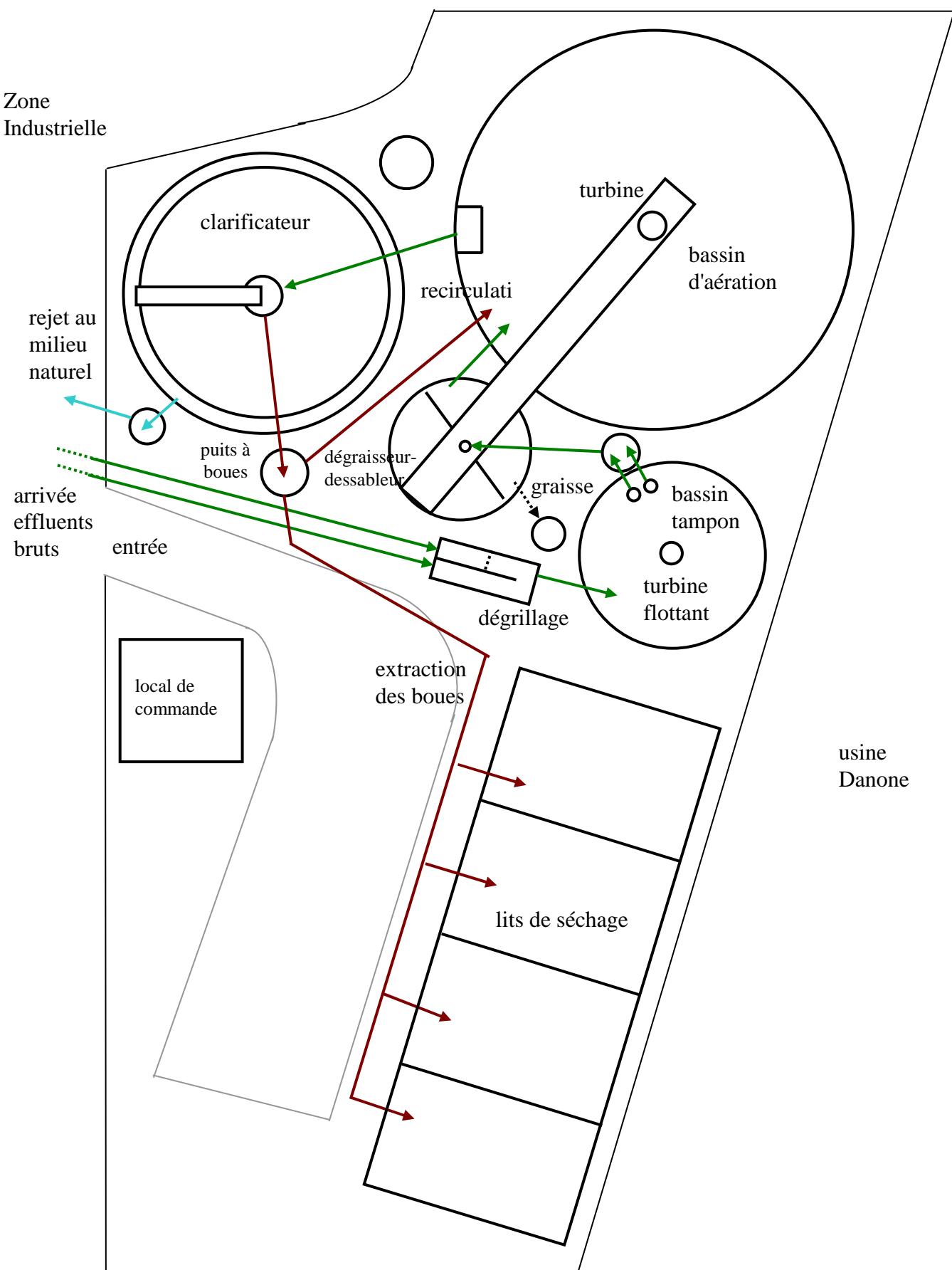
DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
17 Postes					
Four à Chaux					
1 Pompe par poste					
Réseau sous pression	Flygt MF3085 HT 250-Roue Grinder	2,4	15	5	1997
Total		40,8			
Poste Pointe Royale					
Pompe 1	CP 3152 SH 265	15,0	49	33	2006
Pompe 2	CP 3152 SH 265	15,0	49	33	2007
Total		30,0			
Poste La Semair					
Pompe 1	DP 3102 MT 470	3,1	10	33	2005
Pompe 2	DP 3102 MT 470	3,1	10	33	2005
Total		6,2			
T O T A L P U I S S A N C E		77			

4.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

En 1990, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 éq.hab. Constructeur GE.CI.CA

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Dégrillage	Automatique SEW USOCOM	1	0,25
Déshuilage	Aéroflot Flygt DG 408	1	0,75
	Racleur dégraisseur Flender ZF08M160MB4W	1	
Bassin Tampon aéré	Pompes Flygt 3085 roue 432	2	4,0
Aération	Bassin circulaire Vol. : 300 m ³	1	
	Moto-réducteur USOCOME	1	
	Turbine ASAC	1	11
Décantation	Bassin circulaire / Surf. 78,5 m ²		
	Vol. : 160 m ³		
Recirculation	Pont racleur Surf. et Fond	1	
	Pompe Flygt 3068.180 de 30 m ³ /h	2	3,0
Séchage des boues	4 Lits de séchage-surface 200 m ² – volume utile 40 m ³		
Poste eaux colatures	Pompes 20 m ³ /h	2	
Divers (lampes)			0,38
TOTAL PUISSANCES			19,38

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de FOUR A CHAUX



4.3. Fonctionnement des ouvrages

4.3.1. Réseaux de Four à Chaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

4.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste A	313	0.01	1 565	-	1 150	-
Poste B (André berceau)*	317	0.01	1 585	-	1 104	-
Poste C (Yves Brena)	434	0.01	2 170	-	1 117	-
Poste D (Fardiny)	2 991	0.07	14 955	-	1 514	-
Poste E (Duchet)	1 611	0.04	8 055	-	-	-
Poste F (Jeanville)	928	0.02	4 640	-	-	-
Poste G (Coco Baby)	1 048	0.03	5 240	-	2 594	-
Poste H (piscine municipale)	2 458	0.06	12 290	-	1 177	-
Poste I (Bonnaventure)	3 445	0.08	17 225	-	287	-
Poste J (Deleray – Fibeuil)	435	0.01	2 175	-	1 091	-
Poste K (Priam Yves)	319	0.01	1 595	-	398	-
Poste L (Larmure Yves)	351	0.01	1 755	-	780	-
Poste M (Ste Croix Fernande)	3 183	0.08	15 915	-	7 008	-
Poste N (Chéry félicité)	115	0.01	575	-	277	-
Poste O (Ardes Abel)	8 125	0.20	40 625	1	869	-
Poste R (Biométal)	395	0.01	1 975	-	1 081	--
Poste Q (Meubles labour)*	2 917	0.07	14 585	-	5 668	-
Poste POINTE ROYALE	325	0.01	10 725	-	217	-
Poste SEMAIR	590	0.01	19 470	-	161	-

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

La liste des opérations particulières d'entretien réalisées sur ces installations est détaillée ci-dessous.

- Pr M » : Le 17/09/2011 : Pose nouvelle armoire électrique
- PR «Q » : Le 4/09/2012 : relevage pompe pour désobstruction
- Pr « D » : Le 14/08/2012 : Vidange et dessablage poste
- Pr « G » : Le 19/12 : remplacement armoire électrique
- Pr « N » : Le 3/07/2012 : remplacement compteur EDF
- Pr « O » : Le 30/11/12 : Réparation colonnes de refoulement

4.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Four à Chaux

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage Bassin tampon	1 1257	3,4	25 140	68	-	-
Aération	2 980	8	-	-	-	-
Recirculation	3 206	8,8	96 180	259	-	-
Extraction boues (1%)	-	-	23	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	56 258	151,6

4.4. Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr « I »	Renouvellement pompe immergée, hydraulique et armoire électrique	1997	9/12
Pr « O »	Renouvellement pompe immergée, hydraulique et armoire électrique	1997	9/12
Pr « M »	Renouvellement pompe immergée, hydraulique et armoire électrique	1997	10/12
Pr « G »	Renouvellement pompe immergée, hydraulique et armoire électrique	1997	9/12

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr « H »	Renouvellement pompe immergée, hydraulique et armoire électrique	1997	9/12
STEP Four à chaux	2 Pompes de relèvements	1990	2012

4.5. **Limites des ouvrages et projets de renforcements**

Zone de la Semair

La SME a réalisé une enquête sur les réseaux et les abonnés de la zone de la Semair afin de compléter la mise à jour des plans et détecter les éventuels dysfonctionnements.

Une dizaine de regards sont à reprendre ou à retrouver et à mettre à niveau.

Nous rappelons que sans la présence des regards de visite, il nous est impossible d'assurer correctement l'entretien des réseaux.

Recherche de regards, test à la fumée et mise à niveau

4.3.1 Postes de refoulement

4.3.1.1 Auto-surveillance des postes de refoulement

Les postes suivants sont équipés de télésurveillance

- 7 Postes Pression : A, K, N, F, R, L et Q

Il restera au SICSM à faire équiper les 10 postes pression restants conformément à l'arrêté du 22/06/07.

4.3.1.2 Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- 16 postes Pression.

4.5.1. Station de traitement d'eaux usées

Les taux de charge actuels de cette station sont faibles en hydraulique (21%) et en pollution organique (2%) et permettent normalement de nouveaux raccordements. Toutefois ces valeurs sont estimées car il n'existe pas de comptage en entrée ou sortie de station.

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux du bourg devrait disposer d'un dispositif de prélèvement des eaux brutes (entrée de station) et d'eau traitée (sortie de station) et d'une mesure de débit en sortie.

Le SICSM prévoit à terme la réhabilitation de cette station.

COMMUNE DU ROBERT

RESEAU VERT PRE

5. RESEAU DE VERT PRE

La nouvelle station a été construite par CISE-GETELEC en 1999, livrée en 2000.

La SME exploite cette installation dans le cadre de son intégration dans le périmètre affermé.
Cette intégration a fait l'objet de l'avenant n°4.

5.1. Schéma d'ensemble

Le réseau est uniquement gravitaire.

Il collecte les effluents du lotissement les Ananas et cité Les Ananas .

Un réseau a été posé en 2003 par SOGEA, ces réseaux doivent collecter les eaux usées des riverains de Rivière Pomme.

5.2. Inventaire des ouvrages

5.2.1. Réseau de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
Réseau Gravitaire Diamètre Ø 200 Nombre de regards		1 705	-	-	60	1 705
TOTAL GENERAL	60	1 705			60	1 705

5.2.2. Postes de relèvement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de VERT-PRE.

5.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Vert Pré

Cette station d'une capacité de 3 000 éq.hab est composée des éléments suivants :

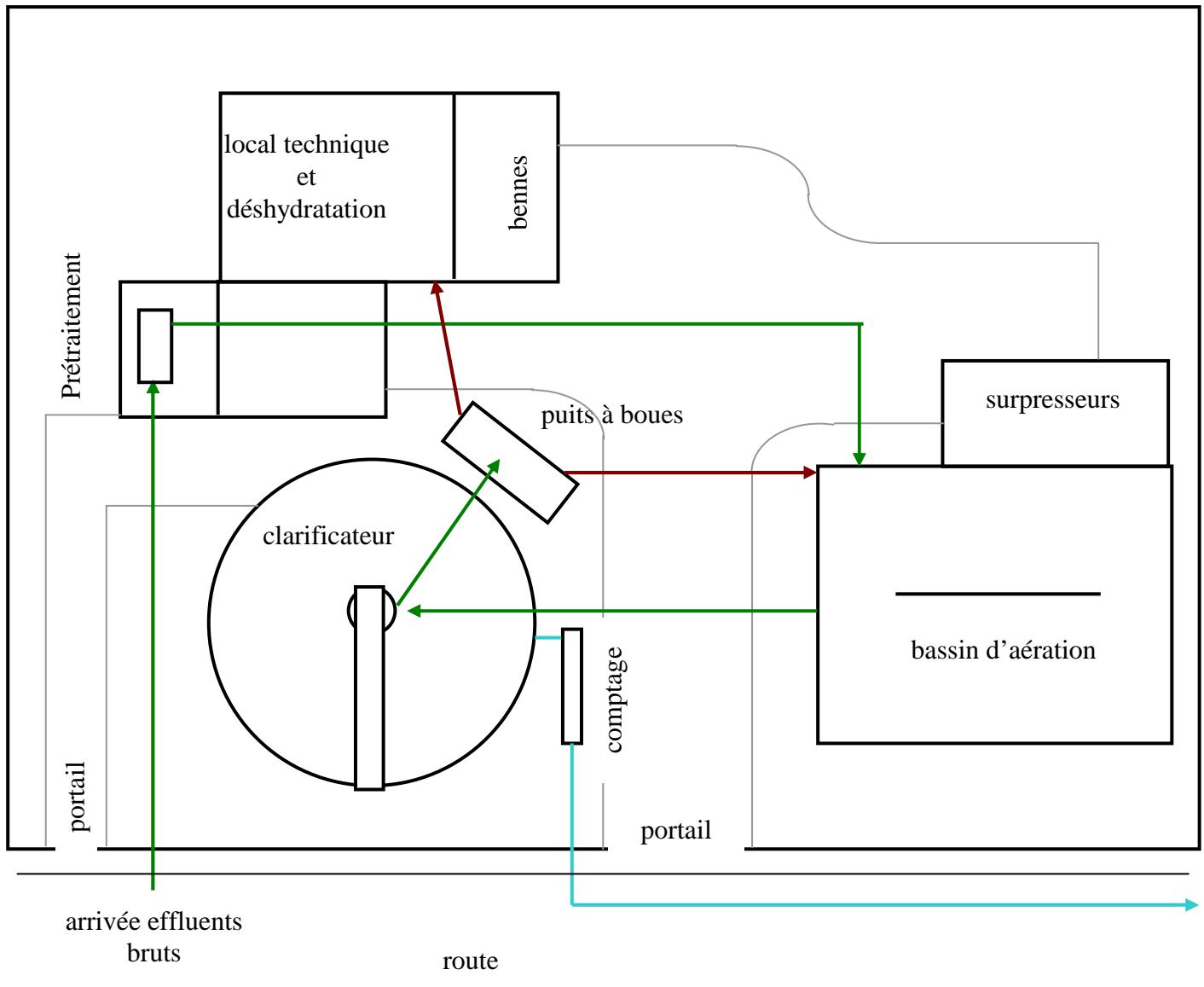
- prétraitements par tamisage –compactage maille de 0,5 mm, largeur 0,46 m ;
- désodorisation par ventilation de l'air (150 m³/h) au travers de charbon actif en grains (200 l) ;
- relèvement par 2 pompes de 62 m³/h à 4,7 mCE ;
- bassin d'aération avec :
 - 1 agitateur,
 - 88 diffuseurs STEREAU OXYFLEX fines bulles ;
 - 3 surpresseurs ROBUSCHI de 350Nm³/h soit 400 m³/h à 0,62 m,
 - 1 échangeur de chaleur contre courant à plaque :
 - débit d'air 800 m³/h à 120 °C ramené à 70° C,
 - débit d'eau 2 m³/h à 40 °C ramené à 45°C,
 - 2 pompes de refroidissement de 2 m³/h à 15 m CE ;
- 1 oxymètre ENDRESS HAUSER ;
- déphosphatation avec :
 - 1 bac de préparation de 1 000 litres,
 - 2 pompes doseuses de 6 l/h,
- 1 clarificateur raclé de 13,40 m de diamètre ;
- 1 comptage eau traitée par canal venturi et sonde ultrasons FDU 80 ;
- pompes de recirculation de 62 m³/h à 1,35 mCE ;
- 1 pompe extraction des boues de 10 m³/h à 5,75 mCE ;

- 1 silo de stockage avec un agitateur de 500 mm à 400 trs/min ;
- 1 pompe d'alimentation SEEPEX de 2 à 12 m³/h ;
- 1 filtre à bandes presseuses de 1 m avec :
 - débit alimentation de 2 à 12 m³/h,
 - surface de filtration de 10,3 m²,
 - 2 pompes doseuses SEEPEX à rotor excentré de 560l/h maxi,
 - 3 pompes de lavage de 7 m³/h,
 - 1 centrale air comprimé de 6 m³/h à 8 bars,
 - 1 vis de transfert des boues de 1 m³/h,
- 1 poste toutes eaux avec 2 pompes de 10 m³/h à 5,75 mCE ;
- 1 désodorisation de 900 m³/h avec filtre à charbon actif de 200 litres.

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
TAMISAGE/COMPACTEUR				
tamis 0,5 mm/0,46 m large	1		1,3	1,3
centrale hydraulique				
convoyeur à vis				
compacteur à vis	1			
pompe relevage (FLYGHTE CP3085 MT432 62M ³ /H, 6MCE)	2	1	2	4
POSTE TOUTES EAUX				
Q = 10,6m ³ /h ; 6,71mCE	2	1	1,7	3,4
BIOLOGIQUE AERATION				
surpresseur Q = 380Nm ³ /h ; 436m ³ /h	3	1	15	45
échangeurs chaleur	3	1	4	12
agitateur lent	2		2,5	5
DEPHOSPHATATION				
agitateur (prép. réactif)	1		0,53	0,53
pompe A12SO ₄ Q = 0 à 11 l/h	2	1	0,45	0,90
CLARIFICATION				
pont	1		0,25	0,25
compresseur				
PUITS A BOUES				
pompe recirculation	2	1	2,6	5,2
pompe extraction Q = 40m ³ /h	1		2,7	2,7
EPAISSISSEMENT BOUES				
herse				
agitateur (silo stockage)	1		6	6
pompe extraction				
CONDITIONNEMENT BOUES				
agitateur rapide			1,5	
agitateur lent maturation	1		0,54	0,54
pompe doseuse (590 l/h)	2	1	0,54	1,08
DESHYDRATATION BOUES				
pompe alim. Q = 2,6 à 12m ³ /h	1		2,7	2,7
pompe lavage	3	1	4	12

Poste	Nbre	dont secours	Puissance installée unitaire (kW)	Puissance installée globale (kW)
compresseur	1		1	1
moteur filtre à bandes	1		0,37	0,37
pompe acide				
vis transfert des boues (6m)	1		1,9	1,9
vis transfert des boues (3.5m)	1		1,9	1,9
DESODORISATION				
ventilateur	1		2,5	2,5
ECLAIRAGE				
			T O T A L	115 kW

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Vert-Pré



5.3. Fonctionnement des ouvrages

5.3.1. Réseaux du Vert Pré

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

5.3.2. Postes de refoulement

Sans objet.

5.3.3. Station de traitement d'eaux usées

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	-	-	-	-	-	-
Débit Entrée Station	-	-	27 673	75	-	-
Débit Sortie Station	-	-	-	-	-	-
Aération	4 067	11	-	-	-	-
Recirculation	3 645	9,9	225 900	612	-	-
Extraction boues	-	-	13,4	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 335	9

5.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
STEP Vert Pré	Agitateur du bassin d'aération	2000	2012

5.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

5.5.1. Réseaux eaux usées

Rien à signaler au cours de l'exercice.

5.5.2. Poste de refoulement

Aucun poste de refoulement sur le réseau de Vert-Pré.

5.5.3. Stations de traitement d'eaux usées

Cette sous-charge ne facilite pas l'exploitation de la station et de nouveaux raccordements permettraient d'optimiser son fonctionnement.

COMMUNE DE TRINITE

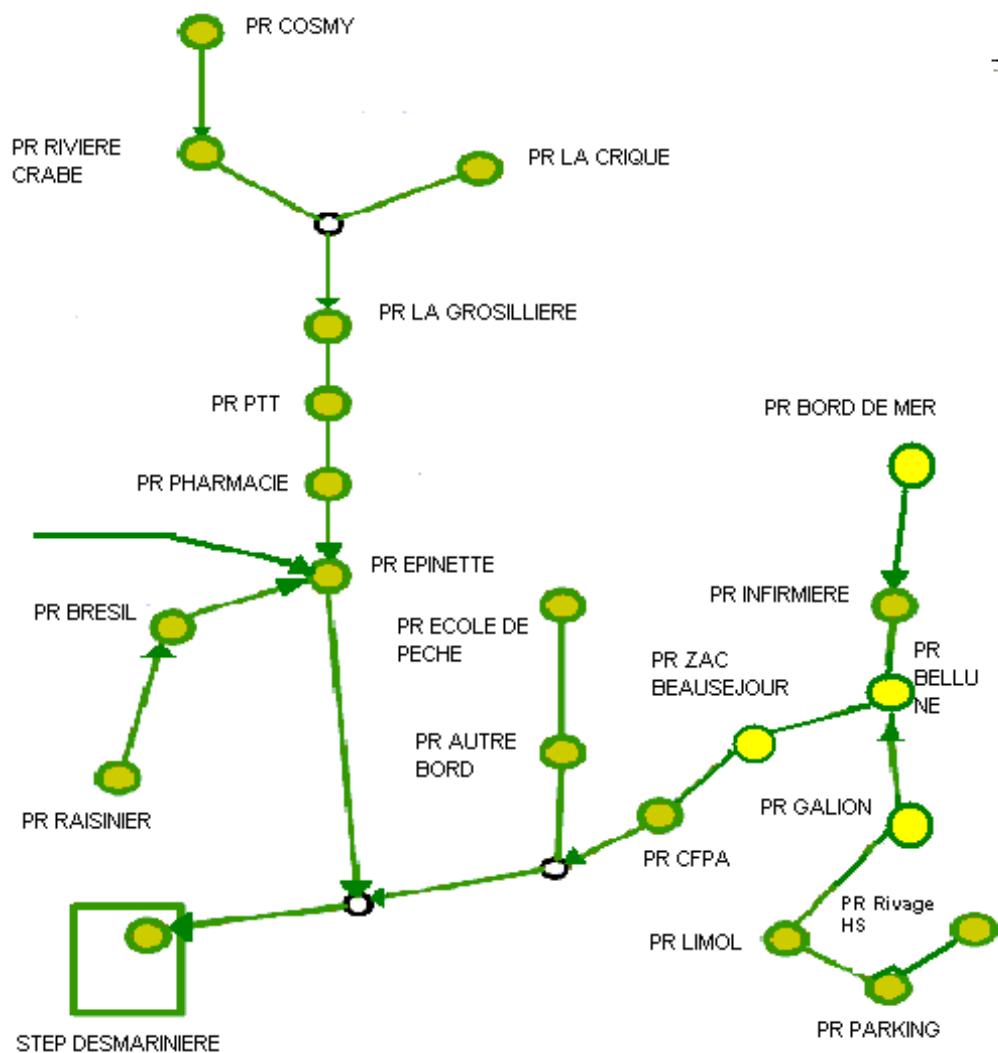
RESEAU DU BOURG



Clarificateur

3. RESEAU DU BOURG

3.1. Schéma d'ensemble



3.2. Inventaire des ouvrages

3.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Cosmy Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		675.6 84.5 680				675.6 84.5 680
	26				26	
Total	20	1 440,10			20	1 440,10
Poste Rivière Crabe Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		870 350				870 350
	16				16	
Total	16	1 220			16	1 220
Poste la Crique Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 gravitaire Diamètre 80 refoulement Nombre de regards		687 50 70				687 50 70
	30				30	
Total	30	807			30	807
Poste Lagrosillière Diamètre 200 gravitaire Diamètre 80 Refoulement Nombre de regards		300 25				300 25
	11				11	
Total	11	325			11	325
Poste P.T.T. Diamètre 200 gravitaire Diamètre 80 refoulement Nombre de regards		230 60				230 60
	5				5	
Total	5	290			5	290
Poste Pharmacie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 80 refoulement Nombre de regards		1 270 60				1 270 60
	38				38	
Total	38	1 330			38	1 330
Poste Brésil Diamètre 200 gravitaire Diamètre 80 refoulement Nombre de regards		572 25				572 25
	18				18	
Total	18	597			18	597
Poste Epinette (Nouveau) Diamètre 125 gravitaire Diamètre 150 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards		220 250 3 250 1 050				220 3 250 1 050
	87				87	
Total	87	4 770			87	4 770

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Bord de Mer						
Diamètre 200 gravitaire		80				80
Diamètre 63 refoulement		70				70
Nombre de regards	3				3	
Total	3	150			3	150
Poste Infirmière						
Diamètre 200 gravitaire		50				50
Diamètre 63 refoulement		40				40
Nombre de regards	3				3	
Total	3	90			3	90
Poste Limol						
Diamètre 200 gravitaire		170				170
Diamètre 63 refoulement		60				60
Nombre de regards	5				5	
Total	5	230			5	230
Poste Vieux Galion						
Diamètre 200 gravitaire		90				90
Diamètre 63 refoulement		69				69
Nombre de regards	5				5	
Total	5	159			5	159
Poste Pont bellune						
Diamètre 160 gravitaire		380				380
Diamètre 125 refoulement		150				150
Nombre de regards	17				17	
Total	17	530			17	530
Poste du Parking						
Diamètre 160 gravitaire		111				111
Diamètre 90 refoulement		36				36
Nombre de regards	3				3	
Total	3	147			3	147
Poste Z.A.C. Beauséjour						
Diamètre 200 gravitaire		2 069				2 069
Diamètre 150 gravitaire		2 500				2 500
Diamètre 126/140 refoulement		550 x 2				550 x 2
Nombre de regards	168				168	
Total	168	5 669			168	5 669
Poste C.F.P.A						
Diamètre 200 gravitaire		230				230
Diamètre 2x 143/160 refoul.		320 x 2				320 x 2
Nombre de regards	7				7	
Total	7	870			7	870

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Ecole de Pêche Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		153 500 300 x 2				153 500 300 x 2
Total	64	1 253			64	1 253
Poste Autre Bord Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 2x125 refoulement Nombre de regards		113 480 380				113 480 380
Total	25	1 353			25	1 353
Poste Raisiniers Diamètre 250 gravitaire Diamètre 63 refoulement Nombre de regards		800 132				800 132
Total	26	932			26	932
Total Général	560	21 410,10			560	21 410,10

..

3.2.2. Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cosmv					
Pompe 1	Flygt NP 3085 MT 470	2.4	18	16	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085 MT 470	2.4	18	16	2011
Total		4.8			
Poste Riv. Crabe					
Pompe 1	Flygt NP3102SH256	4.2	18,0	21	2012
Pompe 2	Flygt NP3102SH256	4.2	18,0	21	2012
Total		8.4			
Poste la Criade					
Pompe 1	Flygt CP 3068 HT 253	1.7	10.8	28.8	2010
Pompe 2	Flygt CP 3068 HT 253	1.7	10.8	28.8	2010
Total		3.4			
Poste Laurosillière					
Pompe 1	CP3085MT436	2	5	25	2006
Pompe 2	CP3085MT436	2	5	25	2006
Total		4			
Poste PTT					
Pompe 1	Flygt DP 3085MT 470	2	7	36	2011
Pompe 2	Flygt DP 3085 MT 470	2	7	36	2011
Total		4			
Poste Pharmacie					
Pompe 1	Flygt DP 3068 MT 470	2	1,50	54	2011
Pompe 2	Flygt DP 3068 MT 470	2	1,50	54	2011
Total		4,8			
Poste Epinette					
Pompe 1	FLYGT NP 3153 SH 273	15	27,7	95	2010
Pompe 2	FLYGT NP 3153 SH 273	15	27,7	95	2010
Total		14,8			
Poste Brésil					
Pompe 1	FLYGT CP 3085 MT 482	1,2	3,00	22	1999
Pompe 2	Pas prévue	-	-	-	-
Total		1,2			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Infirmière					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Limol					
Pompe 1	Flygt DF 3045 MT 234 Vortex	0.8	3,0	7	2004
Total		0,8			
Poste Vieux Galion					
Pompe 1	Flygt C55.253	1,1	3,0	18	1995
Total		1,1			

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Bobi					
Pompe 1	Flight MH 3068HT210	2,4	21	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT210	2,4	21	10	2006
Total		4,8			
Poste Japon					
Pompe 1	Flight MP 3068HT210	2,4	26	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT210	2,4	26	10	2006
Total		4,8			
Poste Beltan					
Pompe 1	Flight MP 3068HT214	1,7	16,2	10	2006
Pompe 2	Flight MH 3068HT214	1,7	16,2	10	2006
Total		3,4			
Poste Pont Bellune					
Pompe 1	FLYGT DP3057MT230	2,4	5,0	15,0	2011
Pompe 2	FLYGT DP3057MT230	2,0	5,0	15,0	2011
Total		4,4			
Poste Parking					
Pompe 1	Flygt DP3045MT234	1,2	3,0	18	2008
Total		1,2			
Poste Z.A.C. Beauséjour					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 272 Flash Valve	15,0	44	39	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 SH 272 Flash Valve	15,0	44	39	2011
Total		30,0			
Poste C.F.P.A					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 273	15,0	34	50	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 SH 273	15,0	34	50	2011
Total		30,0			
Poste Ecole de Pêche					
Pompe 1	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2008
Pompe 2	Flygt MF 3127 LT 210	6,7	21,5	28	2010
Total		13,4			
Poste Autre Bord					
Pompe 1	Flygt NP 3153 SH 245	7,4	36,5	32	2011
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	7,4	36,5	32	2011
Total		14,8			
Poste Raisiniers					
Pompe 1	FLYGT CP3085MT434	2,0	10,0	28	2006
Pompe 2	FLYGT CP3085MT434	2,0	10,0	28	2012
Total		4,0			
T O T A L G E N E R A L		211.9			

3.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

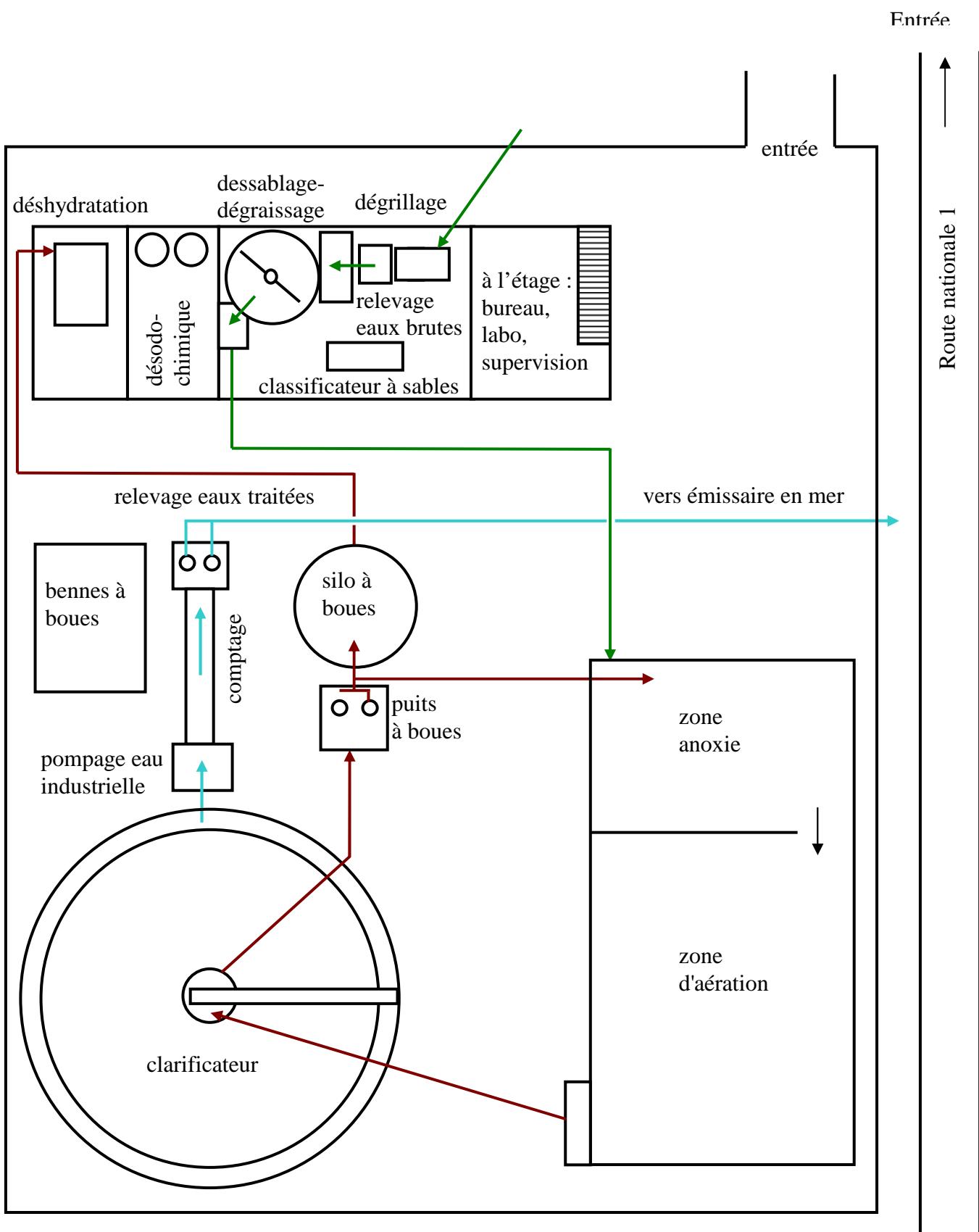
La station de Desmarinières, mise en service en 1998 a une capacité nominale actuelle de 10 000 éq. Hab, extensible à 15 000 éq. hab.

Cet ouvrage reçoit les effluents du Bourg, de Beauséjour et de l'Autre Bord.

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitements			
Dégrilleur (SOREM)	Automatique droit à Peigne	1	0,75
Compacteur à Déchets EH	Vis de compactage avec ensachage	1	0,75
Dégraisseur- Dessableur (cylindro-conique)	Turbiflot D 306 immergé EUROPELEC (10 m ³ /h) avec racleur Surf. DELUZET	1	1,30
	Pompe à sable EVA Type HM 80 - 30 m ³ /h	1	0,12
	Classificateur à sable EVA - 30m ³ /h	1	5,50
			0,40
Comptages			
Comptage Eaux brutes -	(Canal venturi) Endress Hauser + Prosonic FMU 90	1	
Comptage eaux traitées	(Canal venturi) Endress + Hauser - Prosonic FMU 90	1	
Comptage By-pass	Canal venturi Endress + Hauser - Prosonic FMU 861	1	
	Mesure Turbidité Endress + Hauser Mycom Cum 151	1	
Relevage Eaux brutes	Pompes Flygt 3102.180 MT 430 HMT 6.63 - 1435 T/mn - 123 m ³ /h - 3.1 kWh	3	9,3
Traitement			
Zone Anoxie	Agitateur Flygt SR 4640 - 3 pales 1008 m ³ /h	2	5
Liqueurs mixtes	Pompes Flygt CP 3085 - 182 MT 434 - 100m ³ /h	2	4,0
Aération	Diffuseurs fines bulles - 360 unités - 3.6 Nm ³ /h - Prof. 5.95 m		
Surpresseurs d'air	Robox moteur Robuschi RBLP 70/SP - 1264 m ³ /h- 0.653mbars - 37 kWh	2	74,0
Capteurs de Mesure	Mesure Potentiel Redox Endress + Hauser Mesure Oxygène dissous Endress + Hauser Mesure du Taux de MES Endress + Hauser Mesure du Débit d'Air AUXITROL	1 1 2	
Clarification	Avec Pont racleur Deluzet M97 04 026P Mesure du Taux de MS : Endress + Hauser Mycom cum 151		0,37
Recirculation des boues	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 432 93 m ³ /h - HMT 4.81 - 1395 t/mn Mesure Débit recirculation Endress + Hauser	2 1	
Extraction des boues	Pompe Flygt 3085.182 MT 472 - 30m ³ /h HMT 6.36 - 1395 t/mn Mesure de Débit d'Extraction Endress+ Hauser	2	
Epaississeur (Herse)	Deluzet - Diam 6.70 - H: 5.14		
Déshydratation des Boues	Filtre à Bandes presseuses EMO 100150 Siccité 18 % - Q 5.2 m ³ /h Pompe à boues SEEPEX - 10-12 BTE Q/ 0.3 à 3 m ³ /h - 6 bars -	1 1	10,2 8,00

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Eaux industrielles	Pompe verticale Flygt - H.M.T 90m Q : 13 m ³ /h - (SPI 20 PRO 1008)	2	5.5
Désodorisation-Ventil.	Ventilateur Europe Environnement 1500/ 750 tr/mn- Q : 5300 et 2650 Nm ³ Pompes de circulation centrifuge - Q : 1.5 m ³ /h - Pression 2 bars Pompes DOSAPRO (0-7 l/h)	2	4,40
Préleveurs Echantillons (Entrée et Sortie)	Automatique Marque Endress-Hauser Type 3700 FR réfrigérée – 1 bidon	2	0,50
Poste de Rejet en Mer	Pompes Flygt CP 3127.180 MT 430 - HMT 10m - Q : 122 m ³ /h - 1450 tr/mn - 5.9 kWh	3	17,7
Groupe Electrogène	.WILSON 60 Moteur Perkins T4 236 - Alternateur Stamford UCD 224 - 1500 T/mn	1	
Bâtiment Exploitation	Salle de commande (Supervision, Armoire de commande, Synoptique, Bureau et chaises, 2 climatiseurs) Local laboratoire (Paillasse -Fours - Balance) Atelier (Petit matériel)		1,0
	T O T A L P U I S S A N C E S		144,04

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Desmarinières



3.3. Fonctionnement des ouvrages

3.3.1. Réseaux de Trinité

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

3.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste COSMY	2 014	0.05	32 224	1	65 120	-
Poste RIVIERE CRABES	1 749	0.04	51 008	1	1 831	-
Poste LA CRIQUE	1 971	0.05	23 018	1	357	-
Poste LAGROSILLIERE	5 066	0.12	126 650	3	4 320	-
Poste PTT*	4 218	0.10	151 848	4	58 589	-
Poste PHARMACIE	2 110	0.58	113 940	31	629	-
Poste EPINETTE*	10 753	0.28	503 306	13	85 556	2
Poste BRESIL	1270	0.03	25 400	1	316	-
Poste BORD DE MER*	214	0.01	1 498	-	12 006	-
Poste INFIRMIERE	266	0.01	3 192	-	347	-
Poste LIMOL	474	0.01	7 110	-	627	-
Poste VIEUX GALION	236	0.01	3 540	-	3 899	-
Pr Bobi	2 970	0.07	20 790	1	8 682	
Pr Beltant	455	0.24	7 260	4	5 257	
Pr Japon	1 456	0.04	21 840	1	9 245	
Pr RHI La Crique	725	0.02	8 338	-	368	
Poste PONT BELLUNE	3 171	0.08	47 565	1	488	-
Poste PARKING	68	-	476	-	10 413	-
Poste ZAC BEAUSEJOUR	3 268	0.08	127 452	3	36 577	1
Poste CFPA	3 779	0.81	188 950	10	133 037	3

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Ecole de pêche*	725	0,03	8 388	1	82 258	-
Poste Autre Bord	1 789	0,04	57 248	1	11 669	-
Poste Raisiniers	5 516	0,14	99 288	3	104 754	1

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

La liste des opérations particulières d'entretien réalisées sur ces installations est détaillée ci-dessous.

- PR CFPA
 - remplacement poire niveau haut et reprise câblage Sofrel
 - remplacement contacteur de puissance
- PR Cosmy
 - remplacement carte Gsm Sofrel
 - levage pompe N°1 pour débouchage
 - nettoyage poste par camion hydrocureur
- Pr Lagrosillière
 - remplacement poire de niveau
 - nettoyage poste par camion hydrocureur
 - remplacement boite de connexion électrique

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Desmarinières.

Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau	-	-			-	-
Relèvement *	12 690	34,2	1 560 870	4 207	-	-
Débitmètre entrée station	-	-	236 572	638	-	-
Degrilleur	301	0,81	-	-	-	-
Aération	11 365	30.6	-	-	-	-
Recirculation	7 572	20,4	704 196	1 898	-	-

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Recirculation liq.mixte	8 278	22,31	827 800	2 231	-	-
Extraction boues	-	-	270	-	-	-
Débitmètre sortie station	-	-	234 288	632	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	303 623	818

3.4. Opération de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
Pr Raisiniers	Renouvellement pompe immergée N°2	1998	10/2012
Pr Cosmy	Pose panier dégrilleur	1991	10/2012
Pr Rivières Crabes	Renouvellement pompes immergées N°1 et 2	1991	10/2012
Pr Autre Bord	Réfection chambre à vannes	1997	09/2012
Pr Pharmacie	Renouvellement partiel pompe immergée N°1	1994	07/2012
Pr Beauséjour	Renouvellement partiel pompe immergée N°2	1995	12/2012
STEP Desmarinière	2 pompes de rejet CP 3127 MT 430 5.9kW DN 100	1998	2012
STEP Desmarinière	1 agitateur SR 4640 083709 SJ 2,5kW 3 Ph 50 Hz	2012	2012

3.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.5.1. Réseaux eaux usées

Il convient de noter qu'au vu du nombre de réparations réalisées en 2012 sur le réseau gravitaire du bourg de Trinité, la réalisation d'un diagnostic complet de certaine portion amiante ciment du réseau du bourg est relativement urgente. Le degré de dégradation de ce réseau semble très important.

1.2.1 Postes de refoulement

1.2.1.1 Poste de C.F.P.A.

Il est urgent de procéder à la reprise du talus et à l'évacuation des terres excédentaires.

La réhabilitation du mur reste d'actualité, reprendre le mur bétonné du poste sur environ 8 ml à une hauteur de 1,50 m.

1.2.1.2 Poste du Brésil

Rappel : Poste équipé actuellement d'une pompe, ce poste reprend les eaux usées des riverains de la rue du Brésil et de la rue Carnot, mais également les nouveaux riverains du lotissement Raisiniers. Actuellement, ce lotissement est en pleine phase d'aménagement et les habitations se raccordent de plus en plus.

La SME propose de réaménager ce poste conçu au départ pour une vingtaine d'habitations en rajoutant une deuxième pompe en secours et en reprenant l'hydraulique (barres de guidage, pieds d'assise, armoire électrique...).

Ces travaux ont un caractère d'urgence au vu du nombre d'abonnés sans cesse croissants sur cette installation.

1.2.1.3 Télésurveillance des postes de refoulement

Sans objet

1.2.1.4 Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de dispositif anti-chute :

- Poste Brésil ;
- Poste Bord De Mer ;
- Poste Infirmière ;
- Poste Limol ;
- Poste Vieux Galion ;
- Poste Parking ;
- Poste Autre Bord.

1.2.3.1 Station de Desmarinières

Après les travaux de réhabilitation effectués par le SICSM et la SME en 2011 les travaux d'insonorisation du local surpresseur restent encore à finaliser.

A noter que le GE sensé venir en secours ne prend pas en charge tout le process de la station. Le SICSM devrait envisager d'augmenter la puissance du groupe afin de palier toute défaillance prolongée du réseau EDF.

La station est confrontée à des vols réguliers des pans de la clôture, obligeant à des remplacements réguliers. La sécurisation des pans de clôtures existant doit être envisagée pour leur donner un caractère indémontable.

COMMUNE DE TRINITE

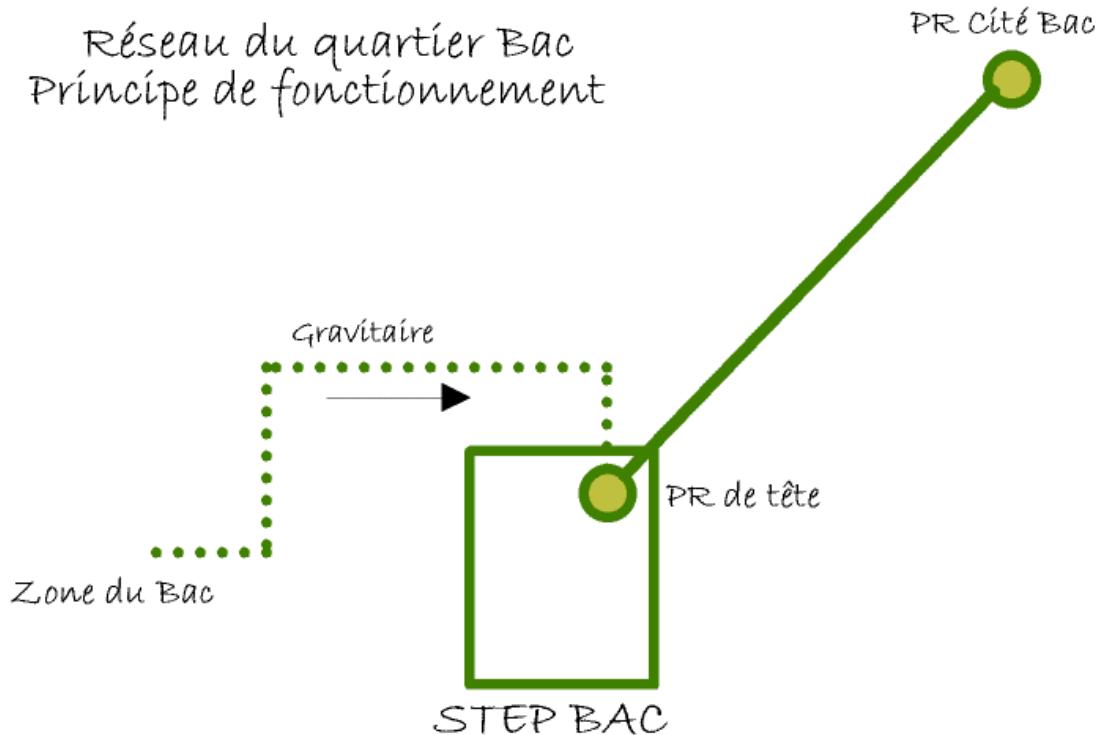
RESEAU DU BAC



Station de traitement d'eaux usées du Bac

4. RESEAU DU BAC

4.1. Schéma d'ensemble



4.2. Inventaire des ouvrages

4.2.1. Réseaux de collecte

Linéaire des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
Cité Bac				-		
Diamètre 200 gravitaire		400		-		400
Diamètre 80 refoulement		550		-		550
Nombre de regards	12				12	
Total		950		-		950
Z.A.C. du Bac						
Diamètre 200 gravitaire		1 450		-		1 450
Nombre de regards	65			-	65	
Total		1 450		-		1 450
TOTAL GENERAL	77	2 400		-	77	2 400

4.2.2. Caractéristiques du poste de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cité Bac					
Pompe 1	Flygt 3068 HT 253	2.4	14	18	2011
Pompe 2	Flygt 3068 HT 253	2.4	14	18,0	2011
T o t a l		3,6			

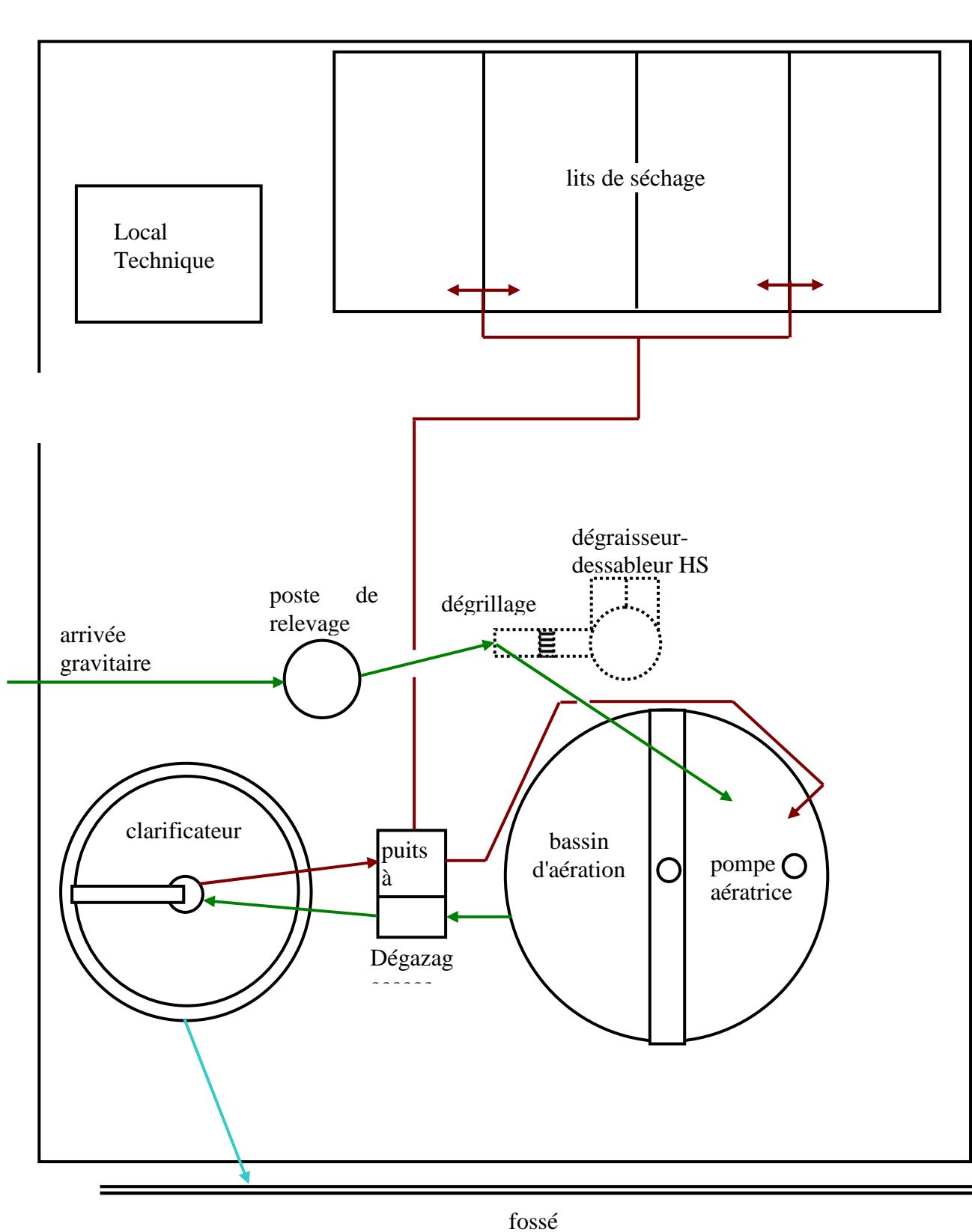
4.2.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Relevage	Pompe1 Flygt DP 3057 MT230 Q=17,66 m ³ /h HMT : 7,8m	2	4,8
Dégrilleur	Manuel	1	
Dégreisseur	Micro-bulles / Air Flot DG 408	1	0,15
Aération	Bassin V 153 m ³ Hydro	1	2,0
Décanteur	Bassin circulaire / 25.42 m ² Pont racleur	1	0,20
Recirculation	Bâche 12 m ³ Pompes Flygt DP3057 MT230 Q= 2 m ³ /h /HMT: 5m	2	4,8
Divers	Eclairages ...		3,00
T o t a l P u i s s a n c e s			14,95

- TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale(m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage		4	100	40

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Cité Bac



4.3. Fonctionnement des ouvrages

4.3.1. Réseaux

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

4.3.2. Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CITE BAC	2 373	0.41	28 476	1	1 013	-

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN DU POSTE**

La liste des opérations particulières d'entretien réalisées sur ces installations est détaillée ci-dessous.

- Nettoyage poste par camion hydrocureur

4.3.3. Station de traitement d'eaux usées Cité Bac

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de CITE BAC. Le détail mois par mois se situe en annexe.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Relèvement	2 967	8	56 373	152	-	-
Aération	3 438	9,3	-	-	-	-
Recirculation	3 896	10,5	46 752	126	-	-
Boues évacuées	-	-	8	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	33 795	91

* : volume estimé car il n'y pas de comptage sur la station

4.4. Opération de renouvellement

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
STEP cité BAC	2 Pompes de relèvement Flygt DP 3057 MT230 2,4kw + accessoires		2012
STEP cité BAC	2 Pompes de relèvement Flygt DP 3057 MT230 2,4kw + accessoires		2012

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
STEP cité BAC	1 aéroflot DG 408 + accessoires		2012
STEP cité BAC	Réhabilitation prétraitement		2012
STEP cité BAC	Réhabilitation clarificateur		2012

4.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

4.5.1. Extensions réseaux eaux usées

4.5.1.1. Réseau Cité Bac

Une quinzaine de maisons peuvent être raccordées sur le réseau de la station de Bac. Cela représente 300 ml de réseau gravitaire de diamètre 200 mm et la pose de 6 regards.

4.5.2. Stations de traitement d'eaux usées

La station de traitement d'eaux usées du Bac ne présente pas les caractéristiques nécessaires au niveau d'épuration demandé par la réglementation en vigueur (zone sensible) et imposé par le cours d'eau récepteur qui se rejette dans la mangrove avoisinante.

Des modifications importantes seraient à réaliser sur cette station pour sa mise à niveau : le fermier propose de remplacer la station existante par un poste de refoulement qui rejette les effluents vers la station de traitement de Desmarinières.

Des travaux d'équipement d'auto-surveillance se sont terminés en 2008 avec l'aménagement d'un canal aval conformément à l'arrêté du 22 juin 2007, pour les stations de traitement d'eaux d'une capacité inférieure à 2 000 équivalents habitants. Toutefois, les travaux n'ont pas été réceptionnés.

Il est à noté que la passerelle supportant la turbine d'aération est très endommagé. Il est urgent d'envisager des travaux de réhabilitation du génie civil avant son affaissement, afin de ne pas se retrouver dans la même situation que la step de Pointe Courchet.

COMMUNE DE TRINITE

RESEAU DE TARTANE

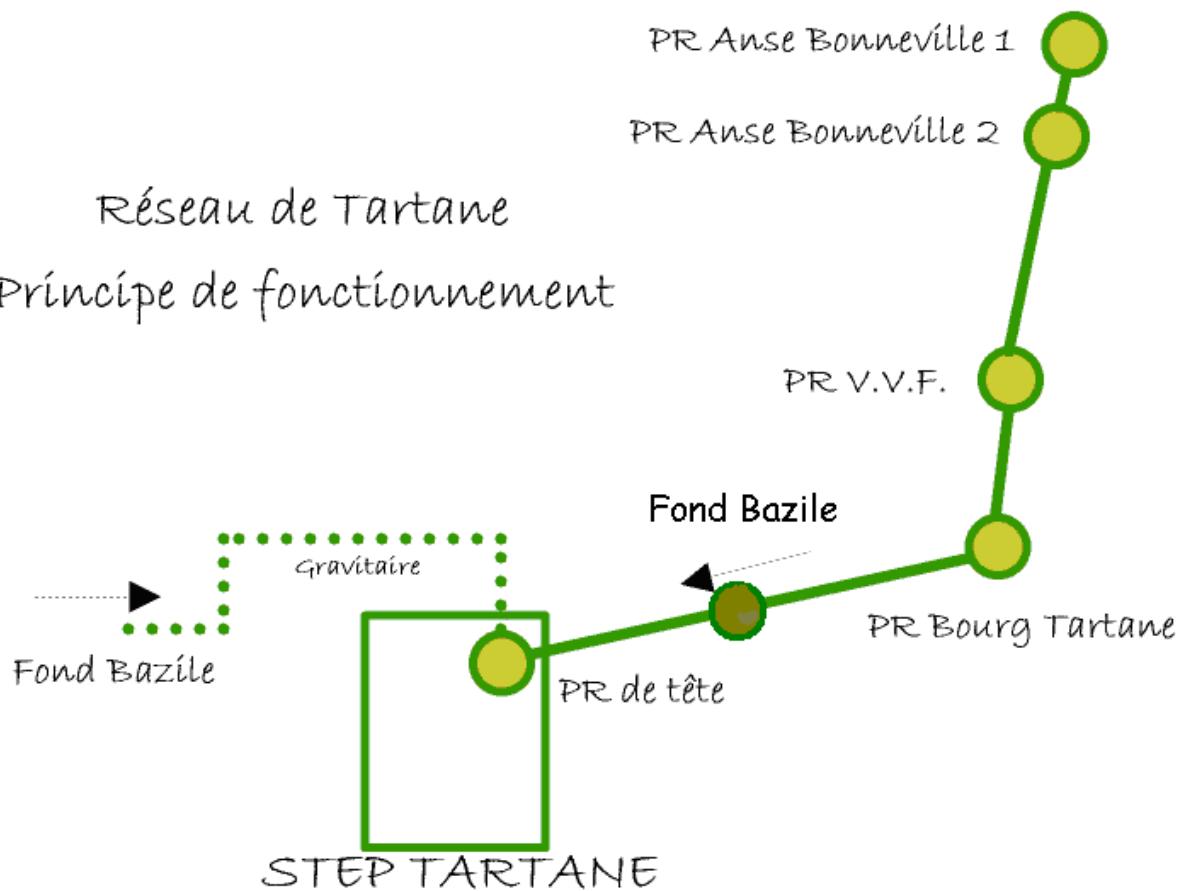


Station de traitement d'eaux usées de Tartane

5. RESEAU DE TARTANE

5.1. Schéma d'ensemble

5.1.1. Principe de fonctionnement



5.2. Inventaire des ouvrages

5.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	janvier 2013
V.V.F. Tartane Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 refoulement Nombre de regards	102	2 700 300			102	2 700 300
Total		3 000				3 000
Bourg de Tartane Diamètre 300 gravitaire Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 250 fonte refoul Nombre de regards	106	450 500 2 950 250			106	450 500 2 950 250
Total		4 150				4 150
Fond Basil /P.R. Station Diamètre 250 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 160 refoulement Nombre de regards	38	500 700 20			38	500 700 20
Total		1 220				1 220
TOTAL GENERAL	246	8 370			246	8 370

5.2.2. Postes de refoulement

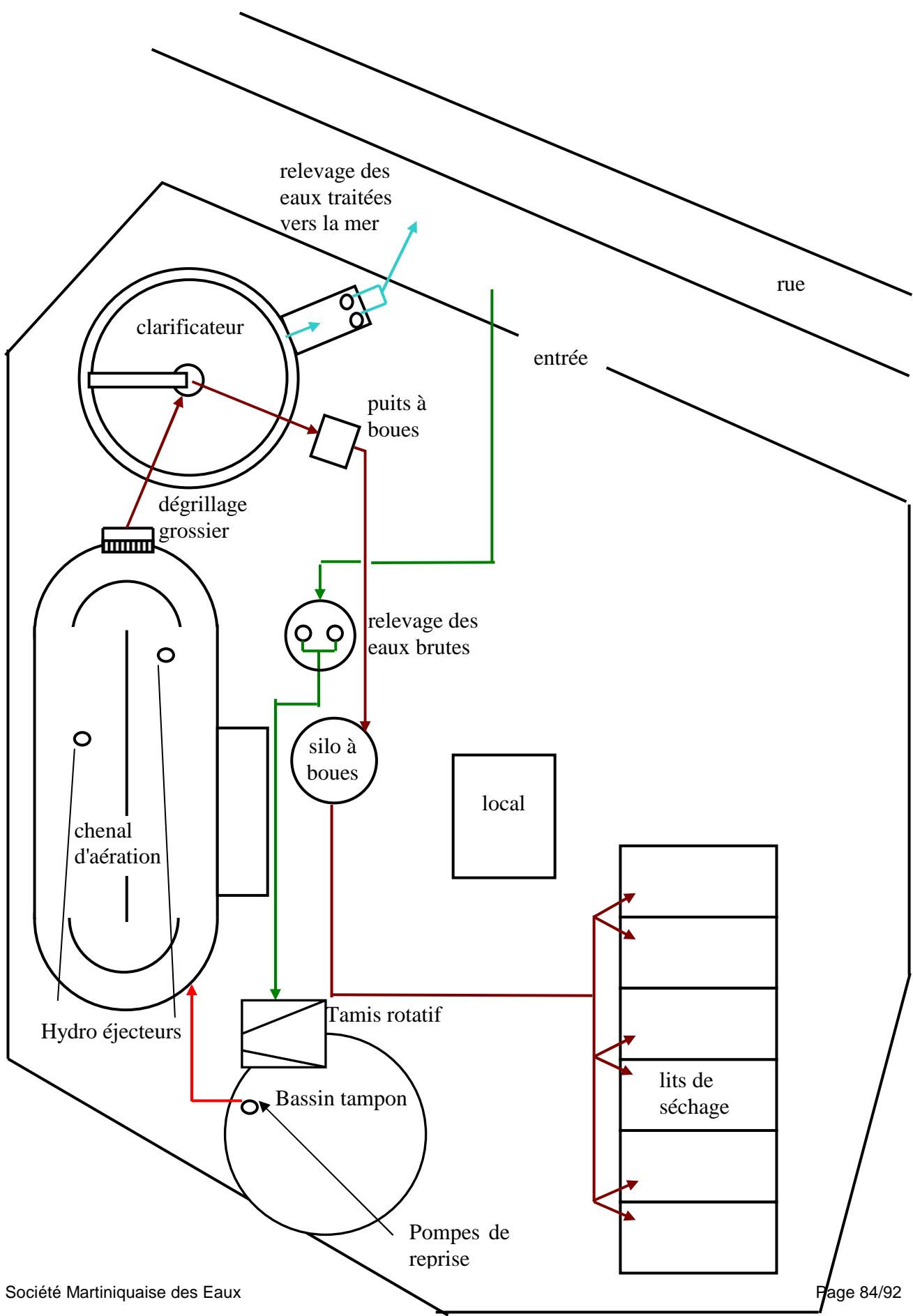
EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste V.V.F. Pompe 1 Pompe 2	Flygt MP 3127 LT 210 Flygt MP 3127 LT 210	7.4 7.4	22 22	20 20	2010 2010
Total		14,8			
Poste Bourg Pompe 1 Pompe 2	FlygtCP 3085 MT 432 FlygtCP 3085 MT 432	2 2	7 7	43 43	2012 2012
Total		4			
Poste Fond Bazil Pompe 1 Pompe 2	KSB 80-220-044 KSB 80-220-044	2 2	7 7	45 m3/h 45 m3/h	2011 2011
Total		4			
Poste Anse Bonneville 1					
Pompe 1 Pompe2	Flygt CP3127 Flygt CP3127	7 7	36 36	12 12	1992 1992
Total		14			
Poste Anse Bonneville 2					
Pompe 1 Pompe 2 Total	Flygt CP3085HT252 Flygt CP3085HT262	2 7	13 9	15 12	2008 2012
TOTAL PUISSANCES		45.8			

5.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Relevage	Pompes Flygt DP 3085 MT 470	2	4,00
Bassin tampon	Pompes Flygt DP 3085 MT 470	2	4,00
Agitateur	Flygt	1	4,00
Aération	Bassin Volume: 388 m3	1	
	Hydroejecteur	1	15,00
	Hydroejecteur	1	7,00
Décanteur	Bassin circulaire / 66 m2	1	
	Pont racleur	1	0,20
Recirculation	Pompes Flygt 3085 MT 470	2	4,00
Pompe boues excès	Pompes Flygt 3085 MT 470	1	
Rejet en Mer	Pompes Flygt 3127	2	
Echantillonneur	Endress Hauser FMU 90	2	
Divers	Eclairages ...		3,00
Total Puissances			41,20

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Lits de séchage	Drains filtrants	6	210	90

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Tartane



5.3. Fonctionnement des ouvrages

5.3.1. Réseaux de Tartane

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

5.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste VVF	1 625	0.04	29 250	1	49 594	-
Poste Bourg	1 496	0.04	64 328	2	3 687	-
Poste Fond Bazil	3 204	0.08	38 448	1	704	-

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

La liste des opérations particulières d'entretien réalisées sur ces installations est détaillée ci-dessous :

- PR VVF
- Remplacement poire de niveau
- Remplacement disjoncteur électrique armoire de commande électrique

5.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de Tartane. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Arrivée réseau (estimation)	-	-			-	-
Relèvement	4 321	11,6	129 630	349	-	-
Dégrilleur	-	-	800 kg	-	-	-
Dégraisseur	-	-	-	-	-	-
Aération	10 862	29,3	-	-	-	-
Recirculation	4 673	12,6	268 742	724	-	-
Extraction boues	-	-	16	-	-	-
Eau traitée	-	-	145 985	393	-	-
Pompes Rejet en Mer	3 411	9,19	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	226 250	610

5.4. Opérations de renouvellement

Le tableau suivant détaille les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'exercice 2012.

SITE	INSTALLATION	DATE DE MISE A DISPOSITION	DATE CHANTIER
PR Tartane Bourg	Renouvellement pompes immergées N°1 et 2	1987	09/2012
PR VVF	Renouvellement armoire électrique	2004	10/2012

5.5. Limites des ouvrages et projets de renforcements

5.5.1. Réseau eaux usées

Le réseau d'assainissement gravitaire du Bourg de Tartane est composé de canalisations en amiante-ciment de diamètre 200 mm. Le réseau présente de fréquentes casses (4 en 2004, 1 en 2006) qui induisent des débordements sur la voie publique et un risque de rejet d'eaux usées non traitées sur la plage. Le fermier a proposé de remplacer dans un premier temps 100 ml de canalisation aux endroits les plus vulnérables et ayant le plus d'impact sur le milieu récepteur.

Chiffrage :

Le montant approximatif des travaux à réaliser est de 200 k€ environ (y compris réception définitive : inspection caméra, tests à la fumée).

Sur ce même réseau le fermier a signalé les défauts de mise à niveau de tampon de regards qui induisent des entrées d'eaux pluviales et des casses à répétition.

Il reste environ 15 regards à mettre à niveau.

2.3.1.1 Tartane

Les réseaux eaux usées du bourg de tartane sont constitués en grande partie de tuyaux amiante-ciment de diamètre 200 mm qui sont en mauvais état.

Un programme de diagnostic des réseaux est à prévoir qui permettra de définir les secteurs qui sont à réhabiliter en priorité.

5.5.1.1. Fond Bazile

Le SICSM a engagé des travaux en 2007 sur le réseau de ce secteur en amont de la station qui est fortement dégradé (amiante-ciment) comprenant :

- réalisation d'un poste de refoulement ;
- pose de réseau ;
- reprise des branchements d'une vingtaine de maisons.

Il existe un débordement récurrent sur le réseau d'assainissement du quartier Fond Basile sur l'antenne de collecte en aval direct du refoulement du Poste de refoulement Fond Bazile lors des événements pluvieux

Après diagnostic nous relevons les points suivants :

- Le poste de relevage d'entrée de la station d'épuration de Tartane est équipé de 2 pompes immergées de type 3085 avec un débit nominal de 50 m³/h.
- Le poste de relevage Fond Bazile en amont de cette station est équipé de 2 pompes immergées ayant un débit nominal de 45 m³/h.
- La mise en marche des 2 pompes simultanées du PR Fond Bazile (débit 90 m³/h) à pour conséquence immédiate la mise en charge du collecteur aval au niveau du regard de tête.
- Un volume d'eau pluviale collecté sur le bassin versant du poste Bourg Tartane anormalement élevé pour un réseau de type séparatif.

Face à ce constat des solutions de court terme ont été apportées à cette situation, à savoir :

- Le remplacement des pompes immergées du poste de relevage d'entrée de la STEP Tartane avec des pompes immergées de type Flygt 3102 ayant un débit nominal de 70 m³/h. Cette opération a été réalisée Lundi 4 Octobre 2010.
- L'obturation du trop plein du poste Fond Bazile afin de supprimer les intrusions d'eau par le trop plein du poste lors de la mise en charge de la ravine proche ou de fortes marées. Cette opération a été réalisée au cours de la semaine n°39.
- La réalisation d'une étude de la capacité hydraulique d'écoulement gravitaire du collecteur de 200 ml en aval du refoulement du poste de Fond Bazile afin d'identifier le ou les tronçons limitants à l'origine du phénomène de débordement. Il conviendra par la suite de prolonger la canalisation de refoulement du poste de Fond Bazile de manière adéquate afin de supprimer l'engorgement du collecteur au niveau du regard de tête sortie refoulement.

Il convient dans un deuxième temps de programmer rapidement la réalisation de tests aux fumigènes et une inspection caméra de l'ensemble du bassin de collecte en amont du poste Bourg Tartane afin de localiser et supprimer les entrées d'eau parasite d'origine météorique source de ce dysfonctionnement hydraulique.

2.3.2 Poste de refoulement

2.3.2.1 Poste du Bourg de Tartane

Le génie civil de ce poste supportant l'armoire électrique menace de tomber et est à reprendre dans son ensemble.

Pour des raisons de sécurité, il faut envisager la réalisation d'une clôture avec portail.

2.3.2.2 Sécurité

Rien à signaler.

5.5.2. Station de traitement d'eaux usées

Système d'aération Pont Brosse:

Le système d'aération de type pont brosse a été déposé suite à une panne du système d'accouplement entre le motoréducteur et l'arbre d'entrainement du pont. L'aération du bassin est à ce jour assurée par un système d'hydro-éjecteurs immergés répondant au besoin d'oxygénéation de la biomasse en situation actuelle.

Inondation local électrique :

Le local électrique de cette installation est soumis à des inondations récurrentes lors d'évènement pluvieux important. Un drain a été réalisé autour du local électrique afin de supprimer ce phénomène pouvant avoir des conséquences extrêmement graves pour la sécurité du personnel exploitant et le fonctionnement de l'installation.

Tamiseur :

Le matériau inox de cet équipement est anormalement dégradé. La corrosion est importante et les point de piquage de rouille nombreux.

Lits de séchage :

Le SICSM a réalisé des travaux de couvertures des lits. Suite à des intempéries la bâche en plastique s'est détériorée et à ce jour l'entreprise, diligentée par la collectivité pour ces travaux, n'a toujours rien réparé.

Silo à boue

Le SICSM a effectué la pose d'un drain JOHNSON afin d'augmenter la concentration de la boue extraite. Des modifications restent à apporter afin d'optimiser son fonctionnement. Une vanne d'isolement du bassin tampon a aussi été installée lors de ces mêmes travaux.

Annexes

- ☞ Fiche-type d'identification des risques pour les postes de refoulement
 - ☞ Liste des risques professionnels
 - ☞ Document unique SICSM
-

☞ **Annexes du François**

RESEAU DU BOURG

- ☞ Fiches récapitulatives de fonctionnement :
 - Poste de relèvement Mécanicien
 - Poste de relèvement Snack
 - Poste de relèvement Eucalyptus
 - Poste de relèvement Port de Pêche
 - Poste de relèvement La Jetée
 - Poste de relèvement Presqu'île
 - Poste de relèvement Martienne
 - Poste de relèvement Cotonnerie
 - Poste de relèvement Zone Industrielle
 - Poste Soleil Levant
 - Poste de relèvement Le Môle
 - Station de traitement d'eaux usées de Pointe Courchet
Rapport d'autocontrôle de la station de Pointe Courchet
 - Station de traitement d'eaux usées de Chopotte
Rapport d'autocontrôle de la station de Chopotte

☞ Annexes du Robert

RESEAU DU BOURG :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Courbaril »
- Poste de relèvement « Mansarde »
- Poste de relèvement « Miramar »
- Poste de relèvement « Ponthaléry »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg « COURBARIL »
- Rapport d'autocontrôle de la station du Bourg.

RESEAU DE POINTE LYNCH :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Lynch »
- Poste de relèvement « Suez Panama »
- Station de traitement des eaux usées de Pointe Lynch
- Rapport d'autocontrôle de la station de Pointe Lynch

RESEAU DE MOULIN A VENT :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Gendarmerie »
- Poste de relèvement « Ecole Maternelle »
- Poste de relèvement « Gaschette »
- Poste de relèvement « Route Nationale »
- Poste de relèvement « Moulin à Vent Cité » (privé)
- Poste de relèvement « Trou Terre »
- Station de traitement des eaux usées de Moulin à Vent
- Rapport d'autocontrôle de la station de Moulin à Vent

RESEAU DE FOUR A CHAUX :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Pointe Royale »
- Poste de relèvement « La Semair »
- Poste de relèvement DE « A à R »
- Poste de relèvement « Maison de retraite » (privé)
- Station de traitement des eaux usées de Four à chaux
- Rapport d'autocontrôle de la station de Four à chaux

RESEAU DU VERT PRE :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées du Vert Pré
- Rapport d'autocontrôle de la station du Vert Pr

☞ Annexes de Trinité

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Cosmy »
- Poste de relèvement « Rivière Crabe »
- Poste de relèvement « La Crique »
- Poste de relèvement « La Grossilière »
- Poste de relèvement « La Poste »
- Poste de relèvement « Pharmacie »
- Poste de relèvement « Epinette »
- Poste de relèvement « Brésil »
- Poste de relèvement « Bord de Mer »
- Poste de relèvement « Infirmière »
- Poste de relèvement « Limol »
- Poste de relèvement « Pont de Bellune »
- Poste de relèvement « Vieux Galion »
- Poste de relèvement « Parking »
- Poste de relèvement « Zac Beauséjour »
- Poste de relèvement « Raisiniers »
- Poste de relèvement « Ecole de Pêche »
- Poste de relèvement « Fond Bazil »
- Poste de relèvement « C.F.P.A. »
- Poste de relèvement « Autre Bord »
- Station de traitement d'eaux usées de Desmarinières

Rapport d'auto surveillance de la station de Desmarinières

RESEAU DE CITE BAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Bac »
- Station de traitement d'eaux usées de Cité Bac

Rapport d'auto surveillance de la station de Cité Bac

RESEAU DE TARTANE

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°2 »
- Poste de relèvement « Anse Bonneville n°1 »
- Poste de relèvement « V.V.F. »
- Poste de relèvement « Bourg » (Tartane)
- Station de traitement d'eaux usées de Tartane

Rapport d'auto surveillance de la station de Tartane



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- Les Anses d'Arlet**
- Le Diamant**
- Le Marin**
- Rivière Pilote**
- Rivière Salée**

RAPPORT ANNUEL 2012 DU DELEGATAIRE

Contrat commun

Partie 3 sur 4

Zone Sud

SOMMAIRE

COMMUNE DES ANSES D'ARLET	5
1. RESEAU DU BOURG	6
1.1. Schéma d'ensemble	6
1.1.1. Principe de fonctionnement	6
1.1.2. Localisation	7
1.2. Inventaire des ouvrages	8
1.2.1. Réseaux de collecte	8
1.2.2. Postes de refoulement	9
1.2.3. Stations de traitement d'eaux usées du Bourg	10
1.3. Fonctionnement des ouvrages	10
1.3.1. Réseaux du Bourg	10
1.3.2. Postes de refoulement	10
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	11
1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement	12
1.4.1. Réseaux eaux usées	12
1.4.2. Postes de refoulement	12
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées	12
COMMUNE DU DIAMANT	13
1. RESEAU DU BOURG	14
1.1. Schéma d'ensemble	14
1.1.1. Principe de fonctionnement	14
1.1.2. Localisation	15
1.2. Inventaire des ouvrages	16
1.2.1. Réseaux de collecte	16
1.4.4. Caractéristiques des postes de refoulement	17
1.2.2. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry	17
1.3. Fonctionnement des ouvrages	18
1.3.1. Réseaux La Cherry	18
1.3.2. Postes de refoulement	18
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY	19
1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements	19
1.4.1. Réseaux eaux usées	19
1.4.5. Postes de refoulement	20
1.4.1.1. Autosurveillance des postes de refoulement	20
1.4.1.2. Sécurité	20
1.4.2. Station de traitement d'eaux usées	20
1.4.2.1. Station du bourg	20
2. RESEAU DE DIZAC	22
2.1. Schéma d'ensemble	22
2.1.1. Principe de fonctionnement	22
2.1.2. Localisation	23
2.2. Inventaire des ouvrages	24

2.2.1. Réseaux de collecte	24
2.2.2. Postes de relèvement.....	24
2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac.....	25
2.3. Fonctionnement des ouvrages	25
2.3.1. Réseaux de Dizac.....	25
2.3.2. Postes de refoulement	26
2.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac.....	26
2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement	27
2.4.1. Réseaux eaux usées	27
2.4.2. Postes de refoulement	27
2.4.2.1. Auto-surveillance des postes de refoulement	27
2.4.2.2. Sécurité	27
2.4.3. Station de traitement d'eaux usées	27
3. RESEAU DE TAUPINIERE	30
3.1. Inventaire des ouvrages	30
3.2. Fonctionnement des ouvrages	30
3.2.1. Réseaux de Taupinière	30
3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière	30
3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement	30
3.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière	30
COMMUNE DU MARIN	31
1. RESEAU DU BOURG	32
1.1 Schéma d'ensemble	32
1.1.1 Principe de fonctionnement	32
1.1.2 Localisation	33
1.2 Inventaire des ouvrages	34
1.2.1 Réseaux de collecte.....	34
1.2.2 Poste de refoulement	34
1.2.3 Station de traitement d'eaux usées de 4 Chemins.....	35
1.3 Fonctionnement des ouvrages	37
1.3.1 Réseaux.....	37
1.3.2 Postes de refoulement.....	37
1.1.1. Station d'épuration	39
1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement	39
1.4.1 RESEAUX EAUX USEES	39
1.4.2 Postes de refoulement.....	40
1.4.3 Station de traitement d'eaux usées	41
2. RESEAU DUPREY	43
2.1 Schéma d'ensemble	43
2.2 Inventaire des ouvrages	44
2.2.1 RESEAUX DE COLLECTE.....	44
2.2.2 Postes de refoulement.....	44
2.2.3 Station de traitement d'eaux usées de Duprey	44
2.3 Fonctionnement des ouvrages	45

2.3.1 RESEAUX DE COLLECTE.....	45
2.3.2 Station de traitement d'eaux usées.....	45
2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement.....	45
2.4.1 Réseaux.....	45
2.4.2 Station de traitement d'eaux usées.....	45
COMMUNE DE RIVIERE PILOTE.....	46
1. RESEAU EN CAMEE	47
1.1 Réseau de collecte.....	47
1.2 Station d'épuration	47
1.3 Fonctionnement des ouvrages	49
1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement	49
1.4.1 Réseaux.....	49
1.4.2 Station d'épuration	49
2. RESEAU DE MANIKOU	50
2.1. Inventaire des ouvrages	50
2.1.1 Réseaux de collecte	50
2.1.2 Caractéristiques du poste de refoulement	50
2.1.2 Station de traitement d'eaux usées de Manikou	51
2.2 Fonctionnement des ouvrages	51
2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcement	52
COMMUNE DE RIVIERE SALEE.....	53
1. RESEAU DU BOURG	54
1.1. Schéma d'ensemble.....	54
1.1.1. Principe de fonctionnement.....	54
1.1.2. Localisation	55
1.2. Inventaire des ouvrages	56
1.2.1. Réseaux de collecte	56
1.2.2. Postes de refoulement	58
1.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	60
1.3. Fonctionnement des ouvrages	63
1.3.1. Réseaux	63
1.3.2. Postes de refoulement	63
1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements	65
1.4.1. Réseaux eaux usées	65
1.4.2. Postes de refoulement	65
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées	66
2. RESEAU DE FOND MASSON	67
2.1. Inventaire des ouvrages	67
2.1.1. Réseaux de collecte	67

2.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson.....	67
2.2. Fonctionnement des ouvrages	69
2.2.1. Réseaux	69
2.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson.....	69
2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements	69
3.3.2. Réseaux eaux usées	69
3.3.3. Station de traitement d'eaux usées	69
3. RESEAU DE KANEL.....	70
3.1. Inventaire des ouvrages	70
3.1.1. Réseaux de collecte	70
3.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel.....	70
3.2. Fonctionnement des ouvrages	70
3.2.1. Réseaux	70
3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel.....	70
3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements	71
3.3.1. Réseaux eaux usées	71
3.3.2. Station de traitement d'eaux usées	71
ANNEXES	72

COMMUNE DES ANSES D'ARLET

RESEAU DU BOURG

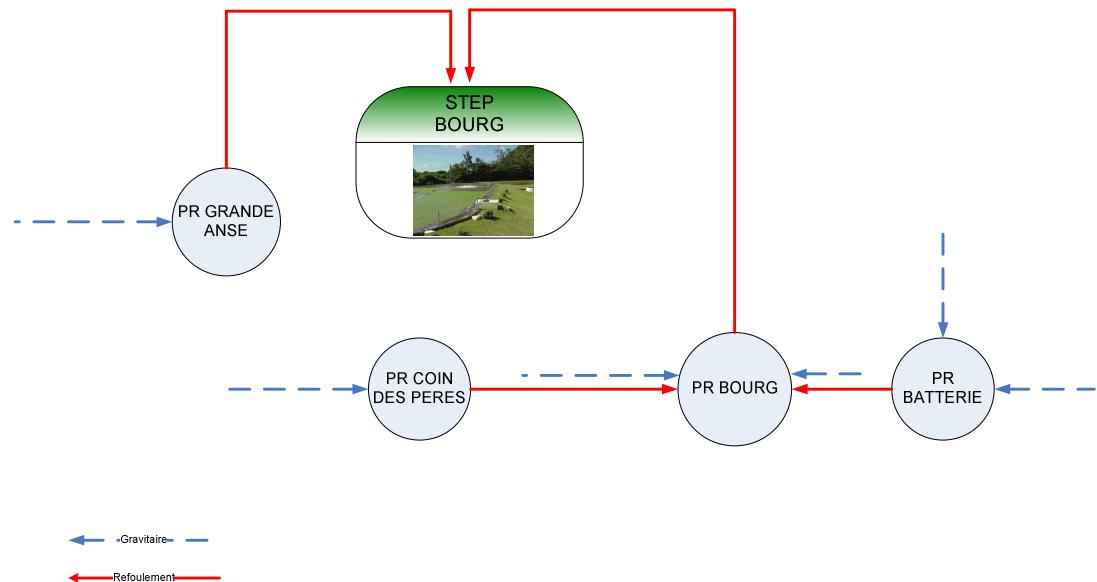


Station d'eaux usées du bourg

1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble

1.1.1. Principe de fonctionnement



1.1.2. Localisation



1.2. Inventaire des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Réseau Batterie Diamètre 200 gravitaire Diamètre 75 refoulement Nombre de regards	10	700 150		1617 36	46	2317 150
Total		850				2 467
Réseau Bourg Diamètre 200 gravitaire Diamètre 125 refoulement Nombre de regards	149	4 400 1 500			149	4 400 1 500
Total		5 900				5 900
Réseau Coin des Pères Diamètre 200 gravitaire Diamètre 90 refoulement Nombre de regards	4	250 120			4	250 120
Total		370				370
Réseau Grande Anse Diamètre 160 gravitaire Diamètre 200 gravitaire Diamètre 125 refoulement Nombre de regards	76	127 2 500 600			76	127 2 500 600
Total		3 227				3 227
Réseau Touristique Diamètre 200 gravitaire Diamètre 125 refoulement Nombre de regards	9	373 150			9	373 150
Total		523				523
TOTAL REFOULEMENT		2 520				2 520
TOTAL GRAVITAIRE		8 750				9 967
TOTAL GENERAL	248	11 270		1617	284	12 487

1.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Batterie					
Pompe 1	FLYGT DS 3068 HT 214	2.4	7	25	2009
Pompe 2	FLYGT DS 3068 HT 214	2.4	7	25	2009
Total		4.8			
Poste Bourg					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 255	2.4	10	34	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 255	2.4	10	34	2010
Total		4,4			
Poste Coin des Pères					
Pompe 1	Flygt DP 3068 MT 472	1.5	5	10	2012
Pompe 2	Flygt DP 3068 MT 472	1.5	5	10	2012
Total		3			
Poste Grande Anse					
Pompe 1	ABS -AFP 0835	7	22	37	2007
Pompe 2	ABS -AFP 0835	7	22	37	2007
Total		14			
Poste Touristique*					
Pompe 1	ABS -AFP 1041 -1	3	7	21	2009
Pompe 2	ABS -AFP 1041 -1	3	7	22	2009
Total		6			
Total Puis. Installée		27,4			

* Le poste touristique est situé à l'intérieur de la station d'épuration.

1.2.3. Stations de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1984, mise en service de la station d'épuration de type lagunage aéré, constituée de trois bassins dont un équipé de trois aérateurs flottants, de capacité nominale équivalente à 1 250 éq.hab.

En 1996, la station d'épuration a été modernisée avec une capacité portée à 5 000 éq.hab.

Caractéristiques des ouvrages actuels

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Turbines flottantes Aquafen	4	45,0
Dégrilleur	Dégrilleur courbe automatique	1	1,6
Dégraisseur-Dessableur	Airflow	1	3,1
Recirculation boues	ABSAFP 084N°0098556 0098537	2	5
Relèvement eaux de colature	Flygt DP 3067 MT 480	2	2,4
Divers	éclairage, agitateur, racleur	-	6,0
Filtre à bande	E.M.O.100 100	1	10,0
Total Puissance Installée en kW			73,1

1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux du Bourg

Les interventions réalisées sur le réseau sont globalisées au paragraphe 1.1.13.

1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m³/an)	Journalier (m³/j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste de Grand Anse	1 456	3,90	29 022	78	8 533	23
Poste de Batterie	1 036	2,78	25 900	63	1 621	4
Poste du Bourg	3 102	8,32	43 428	116	5 911	16
Poste Coin des Pères	2 008	5,38	20 080	54	1 928	5
Poste Touristique (*)	880	2,4	18 254	50	-	-

*intégré à la station

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

P.R. "Batterie"

- Mise en place capot et barre anti-chute.
- Vidange du poste.

P.R. "Bourg"

- Nettoyage poste
- Vidange du poste.
- P2 mise en révision remplacement câble d'alimentation

P.R. "Coin des Pères"

- Poste en trop plein, poires bloquées, remise en service.
- Armoire EDF livrée sans compteur horaire.
- Vidange du poste.

P.R. "Grande Anse"

- Vidange du poste – présence de graisses.
- Mise en place trappe + porte armoire.
- P2 en révision.
- Vidange du poste, présence de sable et de graisse.

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

RAS

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit entrée station (débitmètre électro.)	-	-	111 581	307	-	-
Aération*	8 901	24,52	-	-	-	-
Recirculation	6 703	18,6	710 518	1 957	-	-
Extraction boues déshydratées	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	172 594	475,5

*Données cumulées pour 3 aérateurs .

▪ OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Mise à l'arrêt du pont racleur pour remplacement d'une roue abîmée et remise en service du pont.
- Réalisation d'une tranchée de remplacement du câble d'alimentation de rejet en mer.
- Vidange nettoyage bac à graisse
- Vidange du prétraitement
- Montage assemblage réducteur du dégraisseur – mise en place et en service du racleur – intervention sur clarificateur, nettoyage dégraisseur

▪ OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Dégrilleur courbe

- Préleveur de sortie
- Agitateur préparation Polymère

1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.4.1. Réseaux eaux usées

Le réseau de collecte de Morne Venté est actuellement une de nos principales préoccupations car ils empruntent des zones privées notamment à la rue des Gestrams derrière le collège d'enseignement secondaire. Un repositionnement des réseaux serait judicieux pour assurer correctement nos missions d'exploitation. Informations déjà signalées en 2011.

1.4.2. Postes de refoulement

PR Batterie :

Compte tenu des modifications de topographie, le poste Batterie n'est plus nécessaire. Son remplacement par 25 ml de réseau gravitaire permettrait de s'affranchir d'une installation devenue inutile.

PR Grande Anse :

La construction de La Marina de Grande Anse a entraîné une modification de la topographie du poste et une intégration au projet de communauté de l'Espace Sud serait souhaitable. L'accès du poste reste problématique en période d'astreinte, car la voie comporte une barrière et une grosse pierre à faire déplacer par les équipes techniques de la mairie.

1.4.2.1 Sécurité

L'ensemble des postes de relevage n'est pas clôturé.

Le poste du Bourg n'est pas clôturable, de plus il y a un problème d'accès à l'armoire de commande.

1.4.3. Station de traitement d'eaux usées

Les études de modernisation de la station en collaboration avec le CEMAGREF et la DAF sont en cours et devraient permettre de trouver des solutions durables pour cette installation.

A ce stade l'exploitation de cette installation est extrêmement précaire et ne peut être garantie dans le temps.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE LA CHERRY

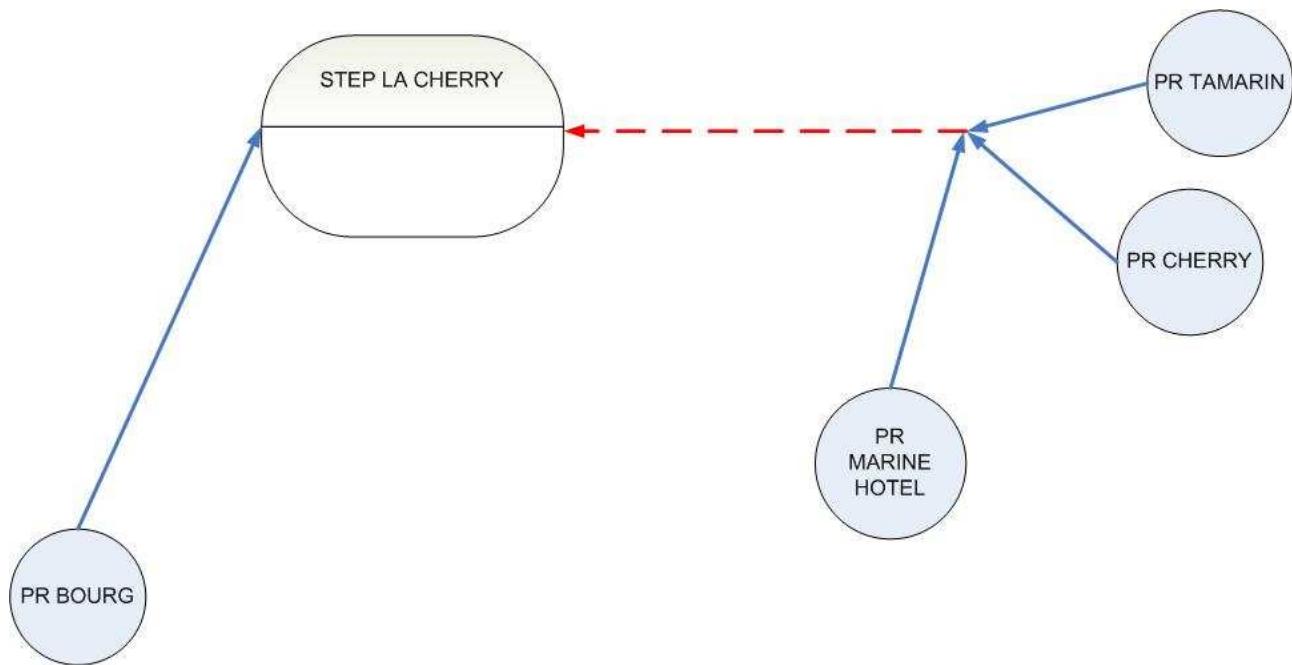


Station de traitement des eaux usées de La Cherry

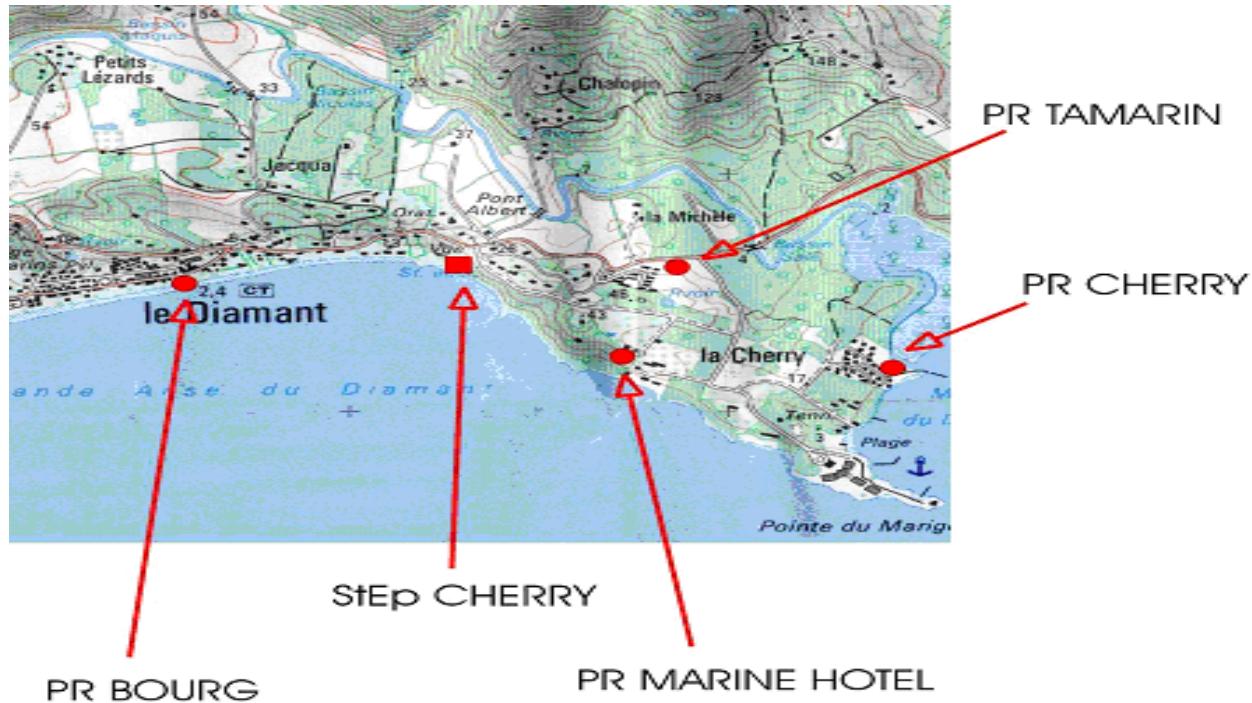
1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble

1.1.1. *Principe de fonctionnement*



1.1.2. Localisation



1.2. Inventaire des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2012	U	01 Janvier 2013
Poste Bourg Diamètre 160 gravitaire Diamètre PVC 110 refoulement Nombre de regards		1 595 885		1 595 885
Total	49	2480	49	2480
Lotissement Cherry Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		1528 787		1528 787
Total	67	2 315	67	2 315
Pose Tamarin Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		358 230		358 230
Total	12	588	12	588
Poste Marine Hotel Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		312 262		312 262
Total	5	574	5	574
TOTAL GENERAL	133	5957	13 3	5957

1.4.4. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installatio n
Poste BOURG					
Pompe 1	NP 3127 SH 245	7.4	35	36	2011
Pompe 2	NP 3127 SH 245	7.4	36	36	2011
Total		14.8			
Poste LOT. CHERRY					
Pompe 1	Flygt CP3152 SHT 268	15	40	22	2004
Pompe 2	Flygt CP3152 SHT 268	15	40	22	2004
Total		30			
Poste TAMARIN					
Pompe 1	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Pompe 2	ABS AFP 0835	11	39	36	2007
Total		22			
Poste MARINE HOTEL					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 257	7	37	18	2010
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 257	7	37	18	2010
Total		14			
T O T A L P U I S S A N C E (k W)		80.80			

1.2.2. Station de traitement d'eaux usées de la Cherry

En 1980 mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 000 éq.hab .

CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Pré-traitement	Tamis rotatif	1	1
Aération	Bassin circulaire V: 301 m ³	1	
	Pont brosse Passavent	1	16
Décantation	Bassin circulaire S: 50 m ²	1	
Recirculation	Pompe Flygt - NP3102MT460 60m ³ /h 2005.	1	3,1
Divers	Eclairages.		
T O T A L P U I S S A N C E			20

TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m ²)	Volume (m ³)
Séchage des boues	Lits de séchage	4	216	108

1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux La Cherry

Le réseau en amiante ciment est fortement dégradé dans le bourg. Nos demandes répétées de reprise de cette portion de réseau devront aboutir sous peine d'avoir des effondrements de canalisations. Information déjà signalée en 2011.

1.3.2. Postes de refoulement

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CHERRY	1 131	3,01	24 882	66	4 776	13
Poste MARINE HOTEL	621	1,65	9 276	25	4 980	13
Poste TAMARIN	821	2,18	29 556	79	6 493	17
Poste BOURG	3 209	8,53	115 524	307	21 260	58

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- P.R. "Lotissement Cherry"**
 - Le poste ne démarre pas en auto – changement des poires de niveau.
- P.R. "Marine Hôtel"**
 - Mise en place d'une sonde + porte armoire.
- P.R. "Cité Tamarin"**
 - Mise en place de P2.
- P.R. "Cimetière"**
 - Changement de programme sur SOFREL – remontée des alarmes et passage sur sonde.
 - Remplacement de la poire de niveau
 - Aspiration canal
- P.R. "Bourg"**
 - Mise en place batterie SOFREL.
 - EDF disjoncté, poste en trop plein.
 - Pompe 2 mise en révision

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du LA CHERRY

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(h/an)	(kWh/an)	(kWh/j)
Volume sortie station	-	-	140 925	384	-	-
Aération	5 062	13,8	-	-	-	-
Recirculation	2 429	6,6	145 740	397	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	1 017	55 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	49 616	129,7

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**
RAS

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Renouvellement des 4 lits de séchage

1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements**1.4.1. Réseaux eaux usées**

Le programme de réhabilitation de 700 ml de collecteurs principaux en amiante ciment situés dans le Bourg (700 ml) est absolument nécessaire pour éviter le pompage d'eau de mer vers la STEP La Cherry.

Le réseau gravitaire (200 ml) en amont du PR Marine Hôtel qui emprunte une copropriété dont celle du docteur BICHERON nécessite une reprise urgente. Cette reprise conditionne l'autorisation d'accès au PR Marine Hôtel. Un délai a d'ailleurs été donné au SICSM par certains copropriétaires pour finaliser ces conditions par une convention d'utilisation de la voirie.

Ces points ont été signalés en 2012.

1.4.5. Postes de refoulement

1.4.1.1. Autosurveillance des postes de refoulement

L'ensemble des postes est désormais équipé d'un système de télésurveillance par la SME dans le cadre des engagements contractuels.

1.4.1.2. Sécurité

Les postes suivants ne disposent pas de clôture :

- Poste Bourg ;
- Poste Cimetière
- Poste Anse Cafard

Depuis 2011, la Sme a équipé ces postes de dispositifs anti-chutes

L'accès au PR TAMARIN devrait être revu : aménagement voirie côté HLM, ainsi qu'une reprise des bâches et de la dalle de répartition.

1.4.2. Station de traitement d'eaux usées

1.4.2.1. Station du bourg

Tout comme signalé depuis 2009, nous rappelons que les déchets de refus du tamiseur auraient dû normalement être évacués par les services de collecte des déchets ménagers de la C.E.S (Communauté Espace Sud). Face au refus de cette collecte par la C.E.S, la SME a dû mettre en place une évacuation régulière de ces déchets par aspiration avec un camion hydrocureur.

Le bassin d'aération présente depuis 6 ans des fissurations. L'abandon de cette station est urgent pour éviter les évènements vécus à Trois Rivières.

Ces éléments ont déjà été signalés en 2011.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE DIZAC

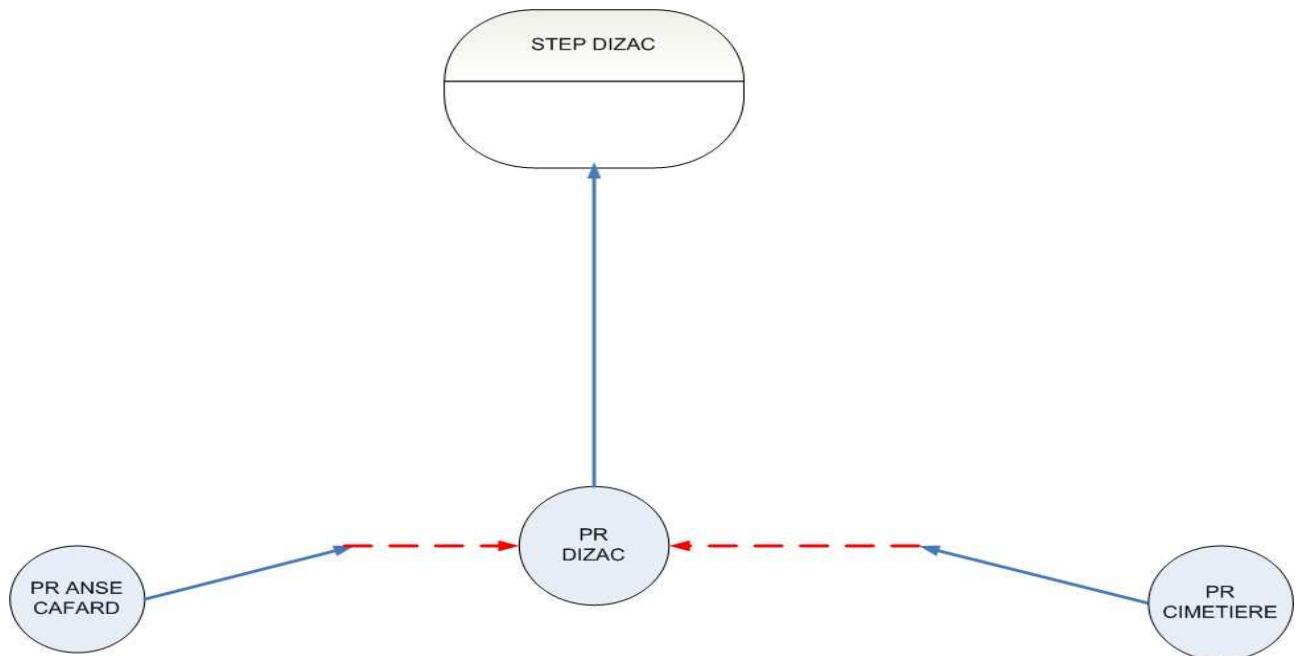


Station de traitement d'eaux usées de DIZAC

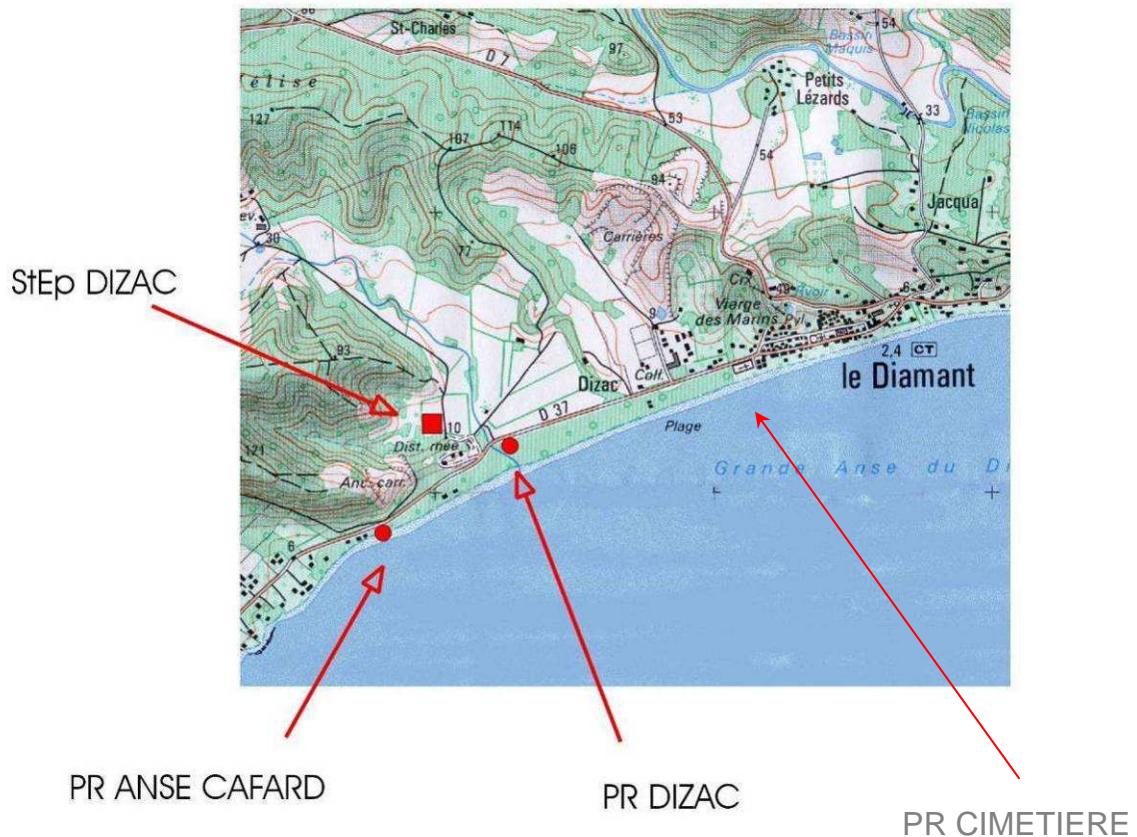
2. RESEAU DE DIZAC

2.1. Schéma d'ensemble

2.1.1. *Principe de fonctionnement*



2.1.2. Localisation



2.2. Inventaire des ouvrages

2.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2012	U	01 Janvier 2013
Poste Cimetière				
Diamètre 200 gravitaire		3 769		3 769
Diamètre 100 refoulement (vers PR Bourg)		147		147
Diamètre 125 PEHD refoulement (vers PR Dizac)		292		292
Nombre de regards	107		107	
Total	107	4 208	107	4 208
Poste Dizac				
Diamètre 200 gravitaire		1 810		1 810
Diamètre 105/125 refoulement		200		200
Nombre de regards	77		77	
Total	77	2 010	77	2 010
Poste Anse Cafard				
Diamètre 200 gravitaire		1 363		1 363
Diamètre 63/ 75 refoulement		375		375
Nombre de regards	29		29	
Total	29	1 738	29	1 738
Total général	213	7 956	213	7 956

2.2.2. Postes de relèvement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	Date d'installation
Poste Cimetière					
Pompe 1	NP 3085 MT 460	2,4	7	62	2011
Pompe 2	NP 3085 MT 460	2,4	7	62	2011
Total		4,8			
Poste Dizac					
Pompe 1	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
Pompe 2	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
Pompe 3	Flygt CP 3102 SH 255	4,2	9	25	2009
Total		12.6			
Poste Anse Cafard					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250	2,4	9	30	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250	2,4	9	30	2005
Total		4,8			
Total Puissance		22.2			

2.2.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Evolution des ouvrages

La station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 3 200 éq. hab. mise en service en 1992.

Caractéristiques des ouvrages actuels

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur automatique type DCI	1	1
	Dégraisseur à aéroflow	1	1
	Dessableur à surpresseur d' air	1	3
Aération	Bassin parallélépipédique	1	
	Turbines à jupes déflectrices	2	22
Décantation	Bassin rectangulaire S:77 m ²	1	
	Pont racleur / mouvement alternatif	1	1
Recirculation	Electrosurpresseur 57m ³ /h 2005	1	3.6
	Chenal de comptage	1	
Comptage	Eclairages ...		3
	Total puissances		33,6

TRAITEMENT DES BOUES

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Séchage des boues	Lits de séchage	10	500	200

2.3. Fonctionnement des ouvrages

2.3.1. Réseaux de Dizac

Les réseaux gravitaires en amiante ciment situés à proximité de l'hôtel Anse Bleu et de l'habitation Dizac sont dans un état critique (présence de racines, affaissements et contrepentes). Ces éléments sont indiqués régulièrement dans les précédents rapports.

Le réseau de la rue de la gendarmerie et le lotissement de la plage présentent une forte contreparte provoquant des bouchons à répétitions. Seule une reprise partielle de ce réseau permettra de supprimer ces anomalies.

2.3.2. Postes de refoulement

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m³/an)	Annuel (h/an)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CIMETIERE	1 642	4,37	101 804	271	3 751	10
Poste ANSE CAFARD	746	1,98	22 380	60	1 666	4
Poste DIZAC	5 262	13,99	131 550	350	-	-

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- **P.R. "Anse Cafard"**
 - RAS
- **P.R. "Dizac"**
 - Altistart 1 et 2 hors service
- **P.R. "Cimetière"**
 - Changement de programme sur SOFREL – remontée des alarmes et passage sur sonde.
 - Remplacement de la poire de niveau
 - Aspiration canal

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

P.R. "Dizac"

- Renouvellement de l'armoire électrique

2.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Dizac

Désignation	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m³/an)	Journalier (m³/j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume sortie station	-	-	25 241	69	-	-
Aération	9 539	26	-	-	-	-
Recirculation	3 170	8,7	180 690	492	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	1009	27 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	5 684	15,5

: estimation à partir des postes de relèvement en amont

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Pose de garde corps sur bassin d'aération
- Fouille recherche du réseau d'évacuation eau traitée, découverte de 2 regards sous la voie d'accès – débouchage tuyau.
- Rehausse des regards sortie eau traitée sur la route, réfection et pose vanne rejet boue sur les lits.
- Mise en place barre de guidage et pompe de secours
- Raccordement électrique de la pompe dans le silo.
- Remplacement des 3 roues du pont racleur.

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS

2.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

2.4.1. Réseaux eaux usées

La réhabilitation des réseaux de collecte de l'Anse Bleue et Anse Cafard qui sont en amiante ciment est encore d'actualité.

2.4.2. Postes de refoulement

Les postes Bourg et poste Cimetière sont prévus d'être réhabilités par le SICSM.

Poste de refoulement Dizac

Le compteur électrique se situe actuellement sur le poteau électrique situé de l'autre côté de la route. Pour avoir accès à ce compteur dans des conditions de sécurité normales, il y a lieu de déplacer le compteur électrique et de le poser sur un des poteaux d'enceinte du poste.

2.4.2.1. Auto-surveillance des postes de refoulement

L'ensemble des postes est télé-surveillé.

2.4.2.2. Sécurité

Poste Dizac :

Une aération pour lutter contre les concentrations élevées d'H₂S dans l'armoire de commande a été réalisée. Cependant une boîte de dérivation déportée à l'identique est à prévoir.

2.4.3. Station de traitement d'eaux usées

La SME a remis au SICSM en juillet 2009, une synthèse des travaux pouvant être engagés à court et moyen terme afin de faire face à l'augmentation de la charge à traiter.

Le projet de reconstruction de la STEP est bien engagé et devrait aboutir sous 3 ans à une nouvelle station. Nous militons pour le choix d'un système de traitement économique, simple et éprouvé en milieu agressif et salin (boues aérées à faible charge). Le traitement tertiaire venant parfaire la qualité du rejet.

COMMUNE DU DIAMANT

RESEAU DE TAUPINIÈRE

3. RESEAU DE TAUPINIERE

3.1. Inventaire des ouvrages

- **EVOLUTION DES OUVRAGES**

En 1996, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de type OXYVOR d'une capacité de 200 éq.hab. 40 maisons raccordées (env. 140 éq.hab)- Estimation des volumes : 25 m³/j

3.2. Fonctionnement des ouvrages

3.2.1. Réseaux de Taupinière

La SME ne peut entretenir la partie du réseau située sur les parcelles privées et inaccessibles.

3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Taupinière

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station*	-	-	-	-	-	-
Aération	4 446	12,1	-	-	-	-
Recirculation	3 115	8,6	65 415	178	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	52	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	-	-

mesure impossible par absence de comptage

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- RAS

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT OU D'INVESTISSEMENT

- RAS

3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

3.3.1. Stations de traitement d'eaux usées de Taupinière

A ce jour le confortement du bassin d'aération n'est toujours pas programmé. On risque à tout moment un nouvel incident sur cet équipement en cas de pluies.

Le projet de construction de la nouvelle STEP de Taupinière est dans sa phase de finalisation.

COMMUNE DU MARIN

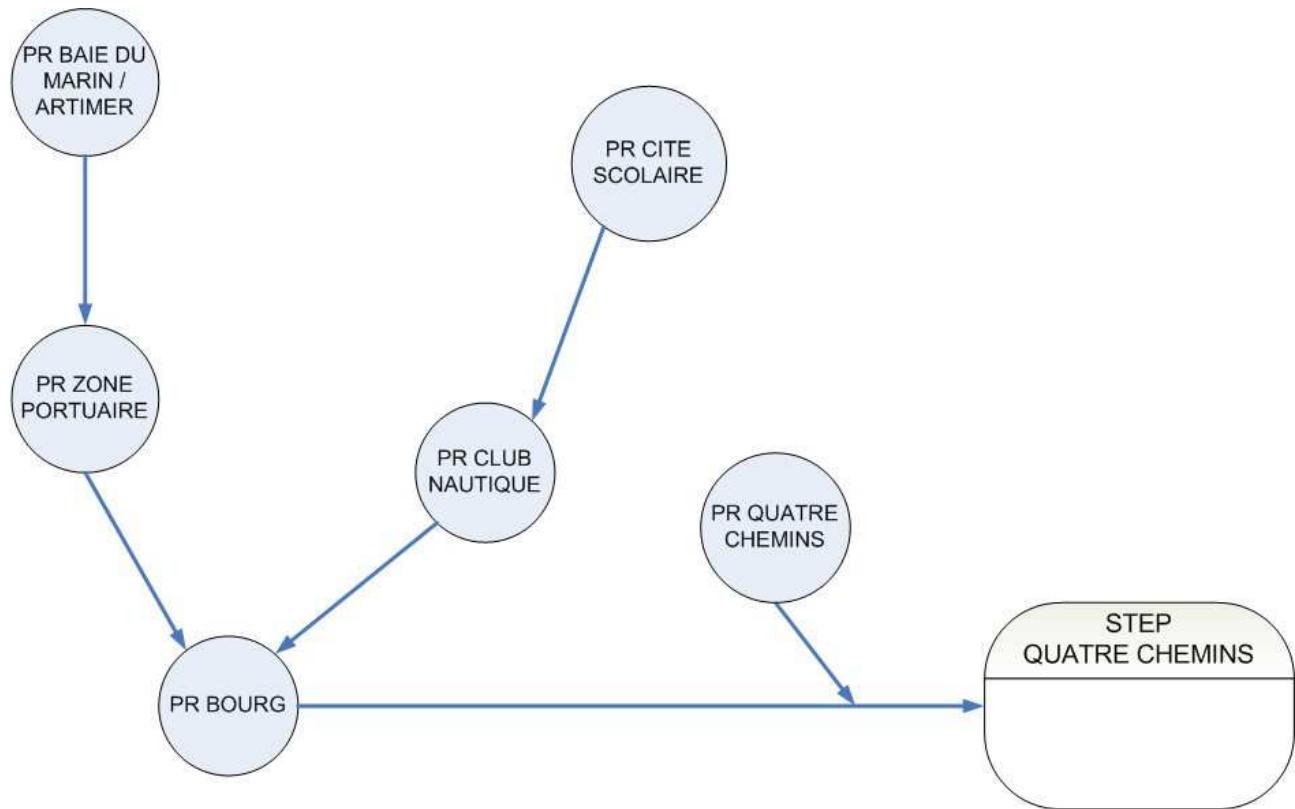


Station d'épuration des 4 Chemins

1. RESEAU DU BOURG

1.1 Schéma d'ensemble

1.1.1 *Principe de fonctionnement*



Attention : le PR Quatre chemins est inopérant

1.1.2 Localisation



1.2 Inventaire des ouvrages

1.2.1 Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	regard u	Janvier 2012	regard u	Réceptionné en 2012	regard u*	Janvier 2013
Poste Cité Scolaire						
Gravitaire Ø200	14	300			14	300
Refoulement Ø140	3	150			3	150
Total	17	450			17	450
Poste Club Nautique						
Gravitaire Ø 200	63	1 668			63	1 668
Refoulement Ø140	5	130			5	130
Total	68	1 798			68	1 798
Poste Cimetière - Bourg						
Gravitaire Ø 250	12	701			12	701
Gravitaire Ø 200	59	1 599			59	1 599
Refoulement Ø200		2500				2500
Refoulement Ø250		2500				2500
Total	71	7 300			71	7 300
Poste Z.I Portuaire						
Gravitaire Ø 200	36	1 800			36	1 800
Refoulement Ø200		600				600
Total	36	2 400			36	2 400
Poste Baie du Marin						
Gravitaire Ø 200	23	500			23	500
Refoulement Ø80		150				150
Total	23	650			23	650
T o t a u x	215	12 598			215	12 598

: ces chiffres ne comprennent pas les travaux sur le réseau réalisés dans le cadre du nouveau poste de 4 chemins non réceptionné.

1.2.2 Poste de refoulement

DESIGNATION*	EQUIPEMENTS*	Puiss. (kWh)*	HMT (m)*	DEBIT (m³/h)*	Posée en*
Poste Cité Scolaire					
Pompe 1	Flygt DP 3102 MT 470	3,1	7,0	36	2012
Pompe 2	Flygt DP 3102 MT 470	3,1	7,0	36	2012
Total		6,2			
Poste Club Nautique					
Pompe 1	Flygt NP 3102 MT 462	3,1	6,5	65	2012
Pompe 2	Flygt NP 3102 MT 462	3,1	6,5	65	2012
Total		6,2			
Poste Cimetière					

DESIGNATION*	EQUIPEMENTS*	Puiss. (kWh)*	HMT (m)*	DEBIT (m ³ /h)*	Posée en*
Pompe 1	Flygt 3202 – 180 HT 452	37	45	100	2009
Pompe 2	Flygt 3202 – 180 HT 452	37	45	100	2009
Total		74			
Poste Z.I. Portuaire					
Pompe 1	Flygt 3102 – 181 MT 463	3,1	10	74	2009
Pompe 2	Flygt 3102 – 181 MT 463	3,1	10	74	2009
Total		6,2			
Poste Artimer					
Pompe 1	NP 3085 SH253	2,4	6	15	2012
Pompe 2	Flygt 3057 180 – HT 262	2,4	6	15	2012
Total		4,8			
T O T A L		97,4			

(*) ces chiffres ne comprennent pas les travaux sur le réseau réalisés dans le cadre du nouveau poste de 4 chemins non réceptionné.

1.2.3 Station de traitement d'eaux usées de 4 Chemins

- **EVOLUTION DES OUVRAGES**

En 1988, mise en service de la station d'épuration de type boues activées, de capacité nominale équivalente à 2 700 eq.hab.

Fin 2003, réhabilitation extension pour une capacité nominale équivalente à 2 850 eq.hab.

En Septembre 2008, arrêt de la station du bourg et mise en service de la station de 4 chemins de type boues activées faible charge à clarification membranaire et à séchage solaire des boues, de capacité nominale équivalente à 12 500 eq.hab.

- **CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Dégrillage	Dégrilleur automatique MENA TYPE RS 14-40-6 NUMERO SERIE 95169 – avec rampe de lavage	1	9
	Compacteur inox à vis EMO 1562 TYPE SK90S/4	1	1.1
	Préleveur échantillons eaux brutes Endress	1	0.1
Dessablage Dégraissage	Pompe à sable PS1 SEIM - EVA	1	2.2
	Turbine de dégraissage	1	3.15
	Agitateur	1	2.5
	Convoyeur à vis sans âme	1	1.1
	Pont racleur SEW USOCOME RF87	1	0.12

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Bassin tampon d'écrêtement	Pompe de relevage Flygt NP 3102 MT 462	4	12,4
	Hydro éjecteur pompe CP 3140 LT 433	2	9
	Agitateur immergé –SR 4640-Flygt 3127	3	14
	Pompe de vidange	2	11.8
Traitement des matières de vidange	Tamis + compacteur	1	1.1
	Pompe de reprise Flygt DP 3068 MT 472	4	6
	Agitateur SR 4620-0421113 SF	1	1.5
	Pompe de transfert Flygt CP 3085 MT 440	2	2.6
Poste toutes eaux	Pompe de relèvement Flygt DP 3068 MT	2	4
Tamisage	Tamis rotatif avec convoyage-compactage	2	1.5
Traitement Biologique	Agitateur immergé zone contact SR4630	1	1.5
	Agitateur immergé anaérobiose SR4650	1	5.5
	Aérateur mélangeur immergé	2	37
	Pompe de recirculation Flygt DP 3068	2	4
	Pompe d'extraction des boues Flygt 3068	2	3
	Surpresseur aération	3	135
Clarification Membranaire BRM	Surpresseur BRM	3	33
	Pompe de dépôtage de FeCl3	1	0.37
	Pompe de FeCl3	2	0.74
	Pompe de filtration NT 3153 MT 436	3	22.5
	Préleveur d'eaux traitées Hendress	1	0.1
	Pompe eaux industrielles	2	11.5
Recirculation	Pompe Flygt 3102 MT 433	3	9.3
	Homogénéisation des boues SR 4640	1	2.5
Traitement des boues	Pompe doseuse aspiration polymère	2	1.1
	Agitateur préparation polymère	1	2.5
	Pompe doseuse centrifugeuse	2	8
	Pompe gaveuse centrifugeuse	2	15
	Centrifugeuse	2	59
Désodorisation	Ventilateur soufflage air frais	1	1.1
	Extracteur d'air vicié	2	2.2
	Ventilateur renouvellement d'air	1	0.37
	Pompe recirculation laveur 1	2	6
	Pompe recirculation laveur 2	2	6
	Pompe réactif h2s	2	1.2
	Pompe de soude	2	1.8
	Pompe eau de javel	2	1.8
	Biofiltre à base d'écorces de pin	1	7.5
Total puissances			462,75

- **SECHAGE SOLAIRE**

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Séchage solaire	Pont roulant avec retourneur de boues à insufflation d'air Convoyeur à vis boues extérieures	1	-
Total puissances			

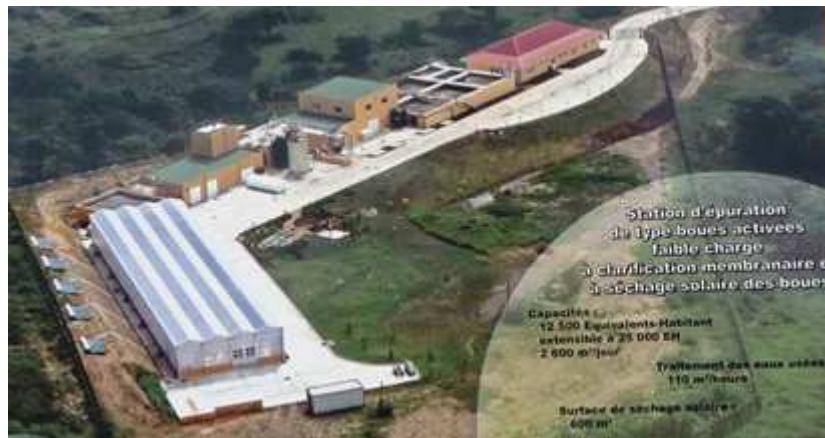


Photo 1 : Vue aérienne de la STEP Quatre Chemins

1.3 Fonctionnement des ouvrages

1.3.1 Réseaux

Certaines parties du réseau en amiante-ciment sont en mauvais état avec un risque d'intrusion d'eaux salines, notamment pour le réseau à proximité du Club Nautique. Déjà signalé en 2011.

La zone industrielle portuaire est également concernée.

1.3.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m³/an)	Journalier (m³/j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste CIMETIERE (Bourg)	2 254	6,09	146 510	396	60 852	164
Poste CLUB NAUTIQUE	1 670	4,51	108 550	293	4 070	11
Poste CITE SCOLAIRE	1 138	3,08	40 968	111	3 245	9
Poste BAIE DU MARIN	2 145	5,80	27 885	75	3 814	10
Poste ZONE PORTUAIRE	4 235	11,45	275 275	744	197	1

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

P.R. "Artimer"

- Fuite sur ballon anti-bélier - remplacement du ballon.
- Nettoyage du poste
- Remplacement de la poire NB.

P.R. "Club Nautique"

- Nettoyage de poste
- Révision pompe 1
- Mise en place de 2 pompes neuves

P.R. "Cité Scolaire"

- Nettoyage du poste.
- Remplacement de la poire.
- Mise en place de pompe sortie en réparation.
- Réfection du regard.
- Remplacement du contacteur de P1 et réglage des poires.

P.R. "Cimetière"

- Nettoyage sonde.
- Nettoyage du poste
- Dessablage du poste.
- Nettoyage panier.
- Remplacement de la ventouse sur le refoulement.
- Bornier brûlé, remplacement du disjoncteur

P.R. "Zone Portuaire"

- Nettoyage du poste.
- Remplacement ballon anti bélier
- Remplacement de NT bas.

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

P.R. "Cité Scolaire" :

- Remplacement des 2 pompes

PR Artimer

- Remplacement des 2 pompes
- Renouvellement de l'armoire électrique

PR Bourg cimetière

- Renouvellement des roues des 2 pompes
- Remplacement des colonnes montantes des 2 pompes

PR Club nautique

- Remplacement des 2 pompes

1.1.1. Station d'épuration

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées du Bourg. Le détail mois par mois se situe dans les pages suivantes.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuel (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Débit d'entrée	203720	555	-	-	-	-
Dégrillage	-	-	34	-	-	-
Sable	-	-	23	-	-	-
Graisse	-	-	124	-	-	-
Aération	16 814	45,8	-	-	-	-
Evacuation boues	-	-	12 725	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	924 376	2 518

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement borniers OKI
- Remplacement câble alimentation soufflante TC3
- Analyse Madininair pour élaboration du DUO de la serre solaire
- Changement vannes BRM 2
- Réparation aérateur et mise en service
- Révision variateur pompe gaveuse
- Réparation moteur chariot pont roulant TC3 et mise en place
- Installation variateur OKI2 et programmation
- Montage chariot support câble pont roulant serre solaire

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Préleveur entrée
- Sonde H2S + transmetteur
- Variateur commande OKI + afficheur
- Variateur pompe filtration secours + afficheur
- Débitmètre air bassin d'aération
- Pompe recirculation vers BRM
- Pompe recirculation vers tamis

1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.4.1 RESEAUX EAUX USEES

Suite à une notre obligation d'exploitant de vider l'ancienne station du Bourg, nous alertons le SICSM sur l'état déplorable des bassins qui se remplissent avec les aléas

climatiques et génèrent la prolifération d'Aedes Egypti vecteur de la dengue hémorragique. Aujourd'hui, cette zone de non droit est non clôturée mais reste de la responsabilité du SICSM. Ces équipements doivent par conséquent être fermés, clôturés et recouverts. Information déjà signalée en 2011.

Comme indiqué depuis 2010, nous alertons de nouveau la collectivité sur la situation du deuxième regard du collecteur gravitaire du PR Zone Portuaire qui est situé en terrain privé et dans la mangrove : le curage de cette portion de réseau est impossible sans une reprise urgente et complète dudit réseau.

Comme en 2010, nous attirons aussi la collectivité sur la situation du réseau de la cité Montgérald passant derrière les habitations. Les riverains ont effectué des extensions de leurs habitations au-dessus des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées. Un déplacement de ces réseaux est à prévoir de manière urgente. Nous insistons également sur le caractère urgent de programmer la reprise du regard principal permettant de récupérer l'ensemble des eaux usées de la cité.

Le réseau en amiante ciment situé face au club nautique et récupérant le refoulement du poste du même nom, est fortement dégradé et risque inéluctablement à s'effondrer comme le 02 mai 2011, où nous avons eu les pires difficultés à réaliser la réparation d'urgence.

Des investigations indispensables sont à mener sur le refoulement entre l'ancienne station et le poste du bourg, car lors des travaux de la rocade à l'entrée du bourg, les repères de la canalisation ainsi que la ventouse ont été enfouis sous les remblais sans relevé et récolelement en fin de travaux.

Il est à noter que des regards de diamètre 800 du nouveau réseau de refoulement entre le PR Bourg et la STEP de Quatre Chemins servent de chambre à vannes aux ventouses et sont complètement inadaptés (espace insuffisant) pour réaliser nos interventions.

1.4.2 Postes de refoulement

Poste du Club Nautique

Le poste de Club Nautique est à clôturer pour se préserver du risque de chute ou d'accident du public. Sous dimensionné, ce poste est à reprendre en intégralité.

L'accès à ce poste reste problématique ; des bateaux sont régulièrement parqués au droit du poste.

Poste ZI Portuaire

Le réseau d'eaux pluviales des services techniques de la commune semble raccordé sur le réseau d'eaux usées, ainsi que la grille pluviale située à l'entrée de l'entreprise AZUREL.

Les snacks et restaurants situés à la station service et au centre commercial n'ont pas de boîte à graisses, d'où les nombreux bouchons sur le réseau à proximité du magasin LEADER PRICE. Il serait souhaitable de déplacer ce réseau à l'accès difficile passant en zone privée et sur un parking fermé le soir et le dimanche. L'accès au poste s'effectue

toujours par le parking du magasin LEADER PRICE, ce qui rend difficile les interventions des engins de nettoyage.

1.4.3 Station de traitement d'eaux usées

Suite à l'augmentation de la pression transmembranaire des deux cellules de filtration BRM malgré le suivi des protocoles de lavages chimiques programmés, nous avons entrepris en 2011 un diagnostic sur l'ensemble de la filière.

La mise hors d'eau des membranes a révélé la présence en grande quantité de filasses source de l'augmentation de la pression transmembranaire par colmatage.

L'origine de ces filasses mettent en lumière les limites du prétraitement, particulièrement du tamiseur, qui bien qu'étant en fonctionnement nominal, n'assure pas sa fonction première, c'est-à-dire, de retenir de ces filasses. Une augmentation de la fréquence des lavages chimiques a permis de diminuer la pression transmembranaire.

Les travaux réalisés sur le réseau gravitaire du bord de mer, ont permis de réduire les infiltrations d'eau de mer, ce qui a favorisé la diminution de la pression transmembranaire. Cependant, des solutions au tamisage devraient être mises en œuvre.

Des travaux de renforcement de la bâche de réception des boues extérieurs ont été réalisés afin de permettre la réception effective des boues. Depuis le dernier trimestre 2011, les boues déshydratées des STEP de Belfond, de Petite Ravine et de Gros Raisins ont été acheminées vers la serre solaire de la station du Marin.

Le protocole d'extraction des boues séchées n'étant pas établi, nous avons été contraints de stopper ces apports de boues extérieures qui s'accumulaient sans évacuation.

Le SICSM est en phase de valider le protocole d'extraction des boues séchées, ce qui permettra de réaliser l'évacuation des boues déshydratées de la serre solaire.

Un certain nombre de problèmes restent toutefois à régler par le constructeur sur la station:

- des problèmes de corrosion des équipements du prétraitement et du local des BRM à l'étage et au RDC ;
- la toiture de la serre présente des fuites.

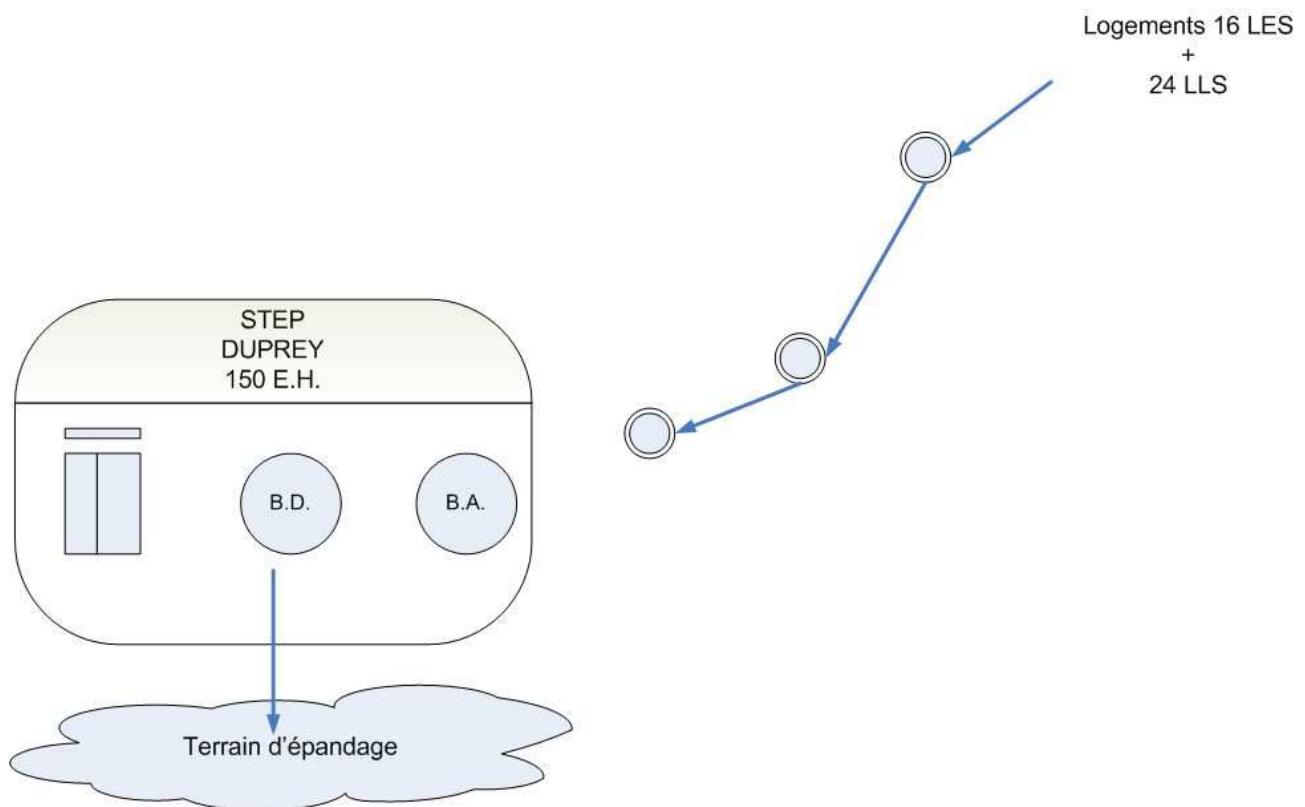
En matière de sécurité, la SME a adressé dans un courrier en date du 9 novembre 2009, la liste des anomalies constatées sur le site par différents organismes. Nous souhaitons connaître la suite qui sera donnée à cette liste.

Le seuil actuel de rejet du phosphore est très faible (1 mg/l) et ne se justifie pas, à notre sens, compte tenu du milieu de rejet final (baie du Marin). Nous demandons toujours à ce qu'une étude d'impact soit lancée sur milieu de rejet afin de vérifier la nécessité de maintien d'un tel niveau de rejet.

Un projet d'étude d'impact sur le milieu naturel est en cours de réflexion, pour augmenter le seuil de rejet du phosphore.

2. RESEAU DUPREY

2.1 Schéma d'ensemble



2.2 Inventaire des ouvrages

2.2.1 RESEAUX DE COLLECTE

Linéaires des réseaux (ml)	regard u	Janvier 2012	regard u	Réceptionné en 2012	regard u	Janvier 2013
RHI Duprey Gravitaire Ø160 Gravitaire Ø 200	28	115 460			28	115 460
Total	28	575			28	575
Réseau principal Gravitaire Ø 200	10	335			10	335
Total	10	335			10	335
Total	38	910			38	910

2.2.2 Postes de refoulement

Sans objet.

2.2.3 Station de traitement d'eaux usées de Duprey

Equipements	Type	Nombre	Puissance kW
Prétraitement	AUCUN Bassin circulaire Volume de 30m ³	1	
Aération	Hydroéjecteur JA 112 NS 3102 MT 460 Surface de 9,4 m ²	1	3,1
Clarificateur	Bassin circulaire de 12,1m ³ Pas de pont racleur	1	
Recirculation	Pompe Flygt steady	1	1,2
Epandage eau traitée	Surface de 450 m ²		
Lits de séchage	2 lits de 9,6 m ²		
T O T A L P U I S S A N C E S			4,3

2.3 Fonctionnement des ouvrages

2.3.1 RESEAUX DE COLLECTE

RAS

2.3.2 Station de traitement d'eaux usées

Le tableau ci-dessous reprend la synthèse des paramètres de fonctionnement de la station de traitement d'eaux usées de DUPREY.

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	4 297	11,5	-	-	-	-
Recirculation	4 913	4,4	132 651	355	-	-
Evacuation boues	-	-	49	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	13 582	36,3

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

RAS

2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement

2.4.1 Réseaux

Les boites de branchement et le passage en terrain privé de certaines canalisations inaccessibles demeurent la principale préoccupation en cas d'intervention sur ce réseau.

2.4.2 Station de traitement d'eaux usées

L'accès à la station se fait à partir de la route nationale, ce qui présente des risques professionnels pour les interventions à réaliser. La présence des glissières de sécurité (voir photo ci-après) oblige les agents à enjamber ces dernières pour toutes les opérations d'entretien et de maintenance.

Il est à noter que cette installation ne dispose pas :

- de prétraitement ;
- de filière de traitement des boues.

COMMUNE DE RIVIERE PILOTE

1. RESEAU EN CAMEE

1.1 Réseau de collecte

Ce réseau est essentiellement constitué du collecteur gravitaire provenant de la résidence en Camée.

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2012*	U	01 Janvier 2013*
Diamètre 200 gravitaire		570		570
Nombre de regards	-		-	
Total		570		570

(*)Données estimées en l'absence de plans

1.2 Station d'épuration

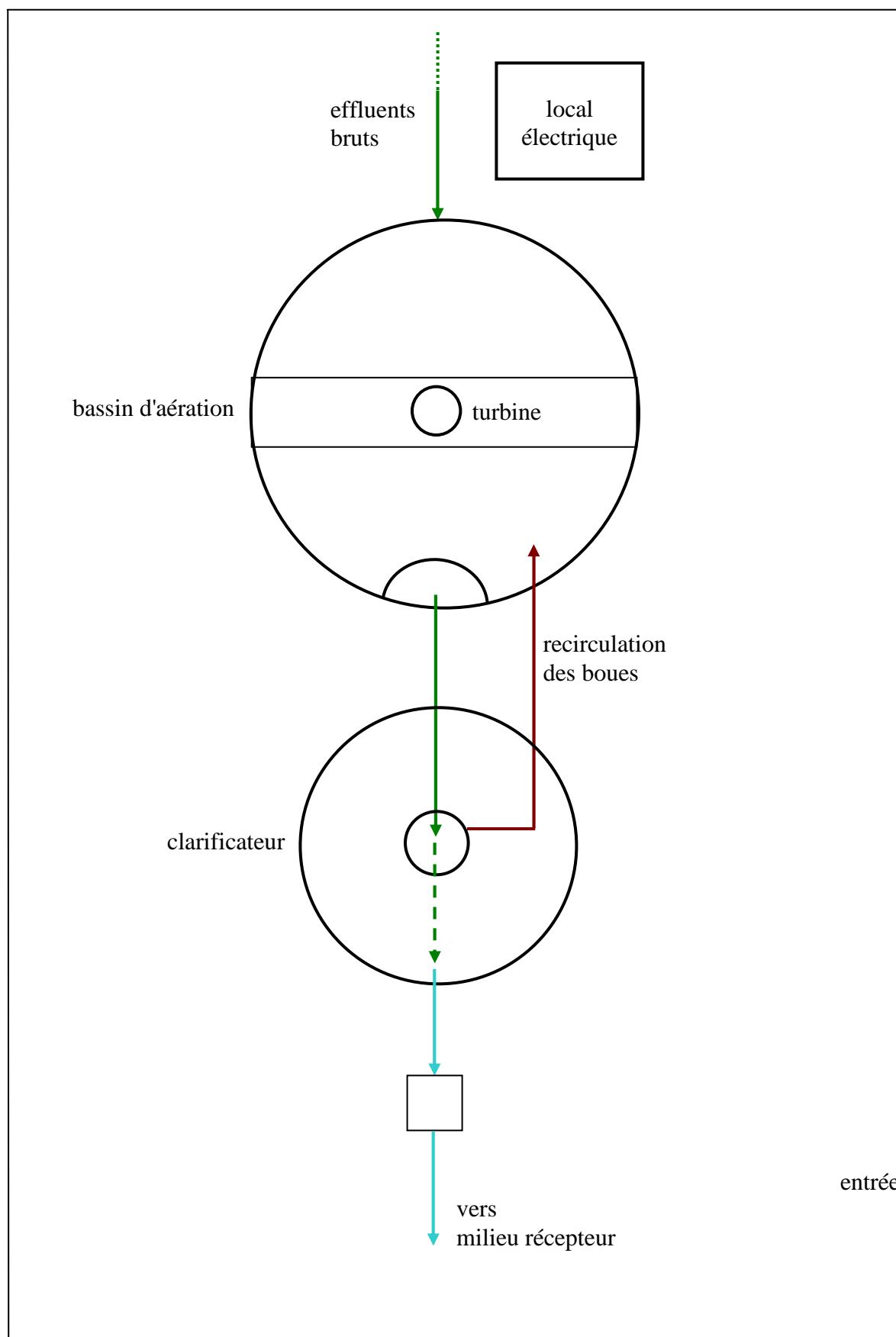
Cette installation, d'une capacité de traitement nominale de 250 éq.hab, est de type OXYVOR 40.28 – 250 permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à faible charge où aération prolongée (Oxydation totale), sans système de prétraitement et avec clarificateur non raclé.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Aération	Hydroéjecteur Flygt JA 112 NS 3102 MT 460	1		3,1
Décantation	Bassin 30 m3 Pompe recirculation Flygt DS 3057 MT 234 DN50 posée en septembre 2010 Bassin 6 m2	1		1,7
Total				4,8 kW

- **TRAITEMENT DES BOUES**

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites.

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées d'En Camée
Commune de RIVIERE-PILOTE



1.3 Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(m ³ /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Aération	4 150	11,3	-	-	-	-
Recirculation	4 198	11,4	79 762	217	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	19 920	54,3
Extraction boues	-	-	64	2kg MS/j	-	-

mesure de débit non disponible car absence de comptage

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

RAS

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

RAS

1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.4.1 Réseaux

Un inventaire qualitatif des réseaux est aujourd’hui indispensable pour procéder à la mise en conformité des ouvrages existants, en particulier l’un des collecteurs principaux de la résidence En Camée posé en aérien dans une galerie exigüe faisant par ailleurs office de collecteur d’eaux pluviales.

Ce point a déjà été signalé en 2011.

La totalité des regards du réseau gravitaire est constitué de tampons en béton non-conformes aux prescriptions en vigueur. Une opération de renouvellement est à engager par le SICSM dans les meilleurs délais.

1.4.2 Station d'épuration

Nous rappelons l’absence d’un chemin d'accès avec une plateforme d'intervention ou manutention. Lors des actuelles interventions de levage des équipements de la station nous utilisons un tracto-pelle car les camions de levage ne peuvent se mettre à proximité de l'équipement. La longueur de chemin d'accès à prévoir serait de 90 ml à réaliser un béton armé. L'aspiration de boues décantées en serait également facilitée.

2. RESEAU DE MANIKOU

2.1. Inventaire des ouvrages

2.1.1 Réseaux de collecte

Ce réseau est essentiellement constitué du collecteur gravitaire provenant de l'école Desfarges-Manikou auquel s'ajoute le réseau de collecte de la cité En Camée. L'accès reste toujours problématique pour l'entretien, car aucune des solutions avancées n'a abouti à ce jour.

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	Regards (U)	01 Janvier 2012	Regards (U)	01 Janvier 2013
Poste Ecole Maternelle Diamètre 100 refoulement		27		27
Réseau Cité En Camée Diamètre 200 gravitaire	NC	426*	NC	426*
Réseau Cité Capresse Diamètre 200 gravitaire	NC	522*	NC	522*
Réseau Cité Borel Diamètre 200 gravitaire	NC	430*	NC	430*
Total REFOULEMENT		27		27
Total GRAVITAIRES		1378		1378
TOTAL RESEAU DE COLLECTE		1405		1405

2.1.2 Caractéristiques du poste de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (M)	DEBIT (m ³ /h)	DATE D'INSTALLATION
Poste Ecole Maternelle					
Pompe 1	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
Pompe 2	Flygt DP 3057 MT250 Version 181	1,7	9,20	12,10	2009
T O T A L	P U I S S A N C E	3,4			

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste Ecole Maternelle	71	0,19	859	2	-	-

2.1.2 Station de traitement d'eaux usées de Manikou

Cette installation d'une capacité de traitement nominale de 650 éq.hab. est de type biologique compacte bio-disque permettant l'épuration des eaux usées par le procédé des boues activées à forte charge, avec système de prétraitement et décanteur lamellaire.

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Nombre	Débit	Puissance kW
Poste de relevage	Pompes Flygt 3045-180	2		3,2
Dégrillage	Tamis rotatif HUBER ROTAMAT – Type Ro9-300	1		4,0
Dégraisseur	Diffuseur fines bulles NOPOL avec soufflante à canal latéral ELEKTROR	1		1,5
Fosse de transfert	Pompes Grundfos AP 35B	2		2,3
Biodisque	Moteur d'entraînement STK 2000	2		1,8
Décantation	Pompes à boues KIESEL	2		1,5
T O T A L				14,3

La station n'est dotée d'aucun équipement permettant de traiter les boues produites; elles sont donc évacuées liquides et traitées vers les stations périphériques.

2.2 Fonctionnement des ouvrages

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(m ³ /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Relevage	1 649	4,5	11 543	31	-	-
Rotation bio-disque	12 424	33,9	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	55	-	-	-
Consommation énergie	-	-	-	-	22 884	62,4

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- PR Ecole Maternelle
- Remplacement du contacteur
- Nettoyage du poste
- Mise en place d'un robinet d'eau potable
- Remplacement du relai

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- STEP Manikou
- Entrainement biodisque
- Extraction air
- Pompe de relevage (2)

2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcement

Les conditions d'exploitation de la station de Manikou ont été largement sous estimées par le constructeur de la station (Degrémont). Le peu d'espace disponible autour des équipements et la concentration en H₂S concourent à la dégradation importante de l'installation. Actuellement, nous fonctionnons sur un hydroéjecteur de secours car le changement des paliers des bio-disques et des lubrificateurs nécessite implique au préalable la dépose du toit avant intervention.

Plus de la moitié de la clôture entourant le site a été dérobée, un courrier a été envoyé à la collectivité pour mettre l'accent sur la sécurisation urgente du site qui incombe au syndicat. Le lieu est toujours en l'état, certains poteaux ont depuis été arrachés.

COMMUNE DE RIVIERE SALEE

RESEAU DU BOURG

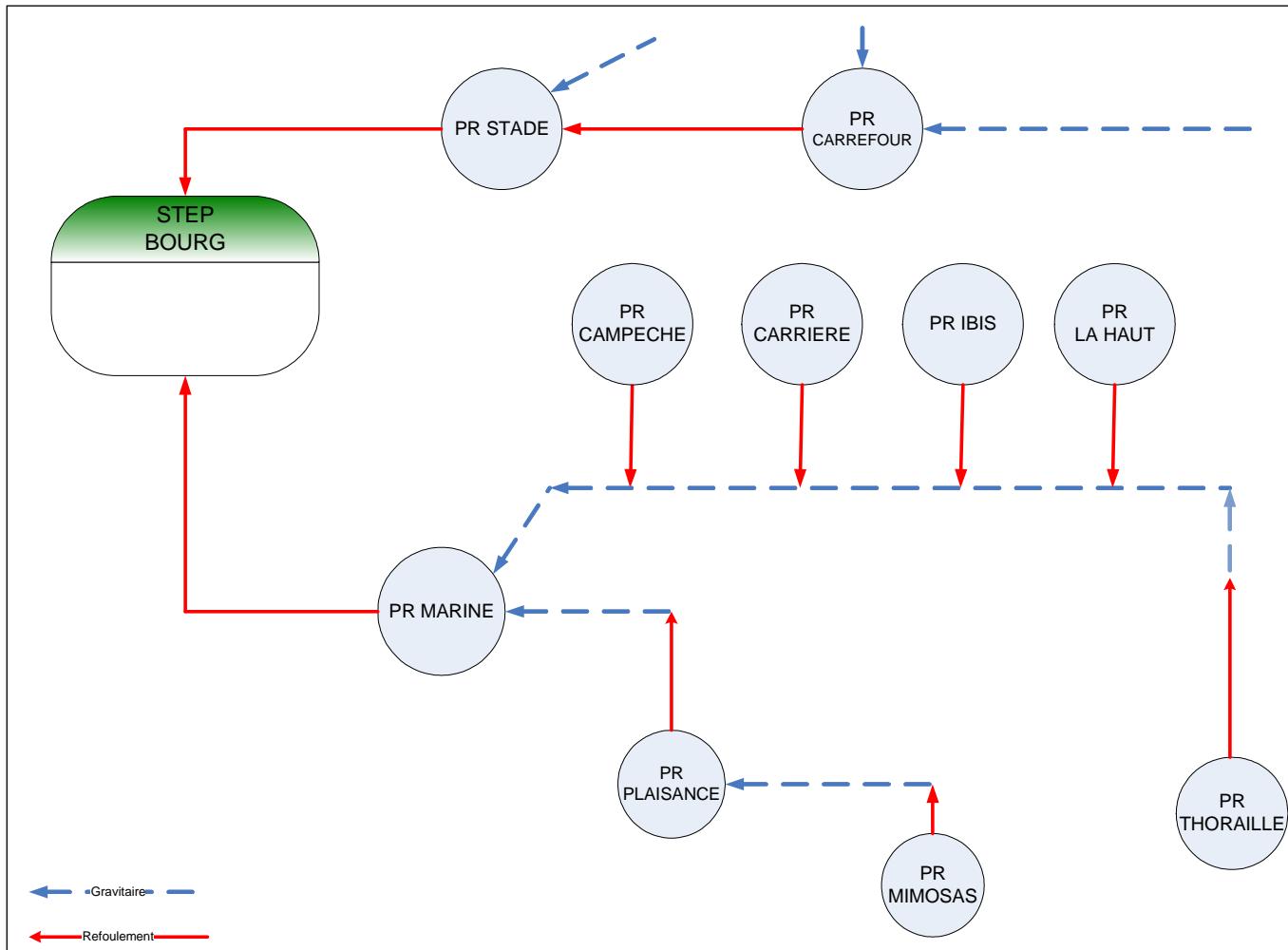


Station de traitement d'eaux usées du bourg. -Bassin d'aération -

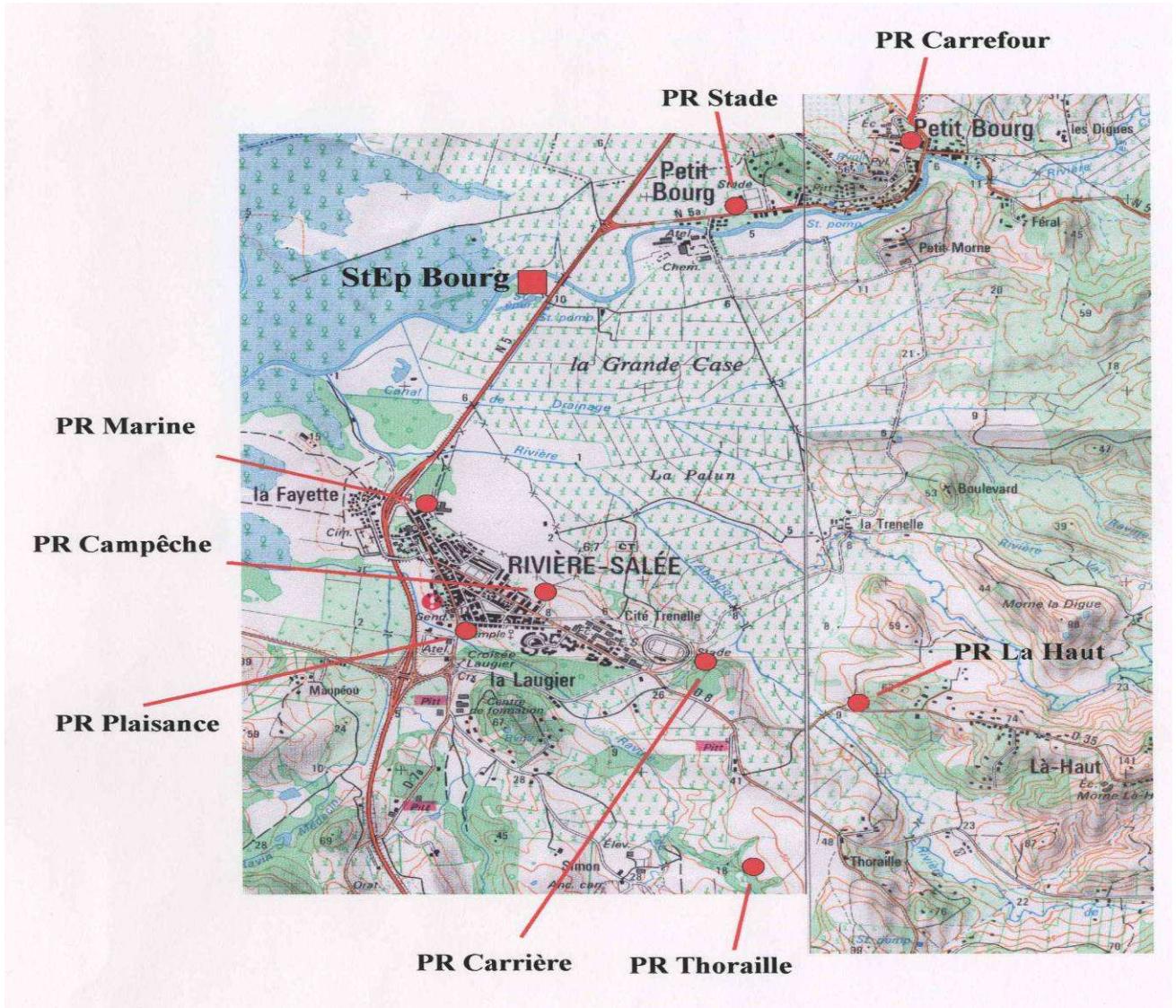
1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble

1.1.1. *Principe de fonctionnement*



1.1.2. Localisation



1.2. Inventaire des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Thoraille						
Gravitaire		2 390				2 390
Refoulement		460				460
Nombre de regards	79				79	
Total	79	2 850			79	2 850
Poste La Haut						
Gravitaire						
Refoulement		511				511
Nombre de regards						
Total		511				511
Poste Carrière						
Gravitaire		1 680				1 680
Refoulement		180				180
Nombre de regards	80				80	
Total		1 860				1 860
Poste Campêche						
Gravitaire		3 360				3 360
Refoulement		106				106
Nombre de regards	84				84	
Total		3 466				3 466
Poste Plaisance						
Gravitaire		2 100				2 100
Refoulement		85				85
Nombre de regards	60				60	
Total		2 185				2 185

Linéaires des réseaux (ml)	U	01 Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	01 Janvier 2013
Poste Marine						
Gravitaire		2 900				2 900
Refoulement		1 500				1 500
Nombre de regards	70				70	
Total		4 400				4 400
Poste Carrefour P. Bourg						
Gravitaire		2 360				2 360
Refoulement		700				700
Nombre de regards	28				28	
Total		3 060				3 060
Poste Stade						
Gravitaire		1 914				1 914
Refoulement		940				940
Nombre de regards	56				56	
Total		2 854				2 854
Poste Mimosas						
Gravitaire		100				100
Refoulement		100				100
Nombre de regards	4				4	
Total	4	200			4	200
Poste Ibis						
Gravitaire		-				-
Refoulement		80				80
Nombre de regards						
Total	-	80			-	80
TOTAL GENERAL	461	21 466			461	21 466

*Modifications dues à des erreurs de comptage.

1.2.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m ³ /h)	HMT (m)	Date d'installation
Poste Thoraille					
Pompe 1	Flygt NP 3153 HT 454	9	126	16	2007
Pompe 2	Flygt NP 3153 HT 454	9	126	16	2007
Total		18			
Poste La Haut					
Pompe 1	Flygt MP 3085/170 MT 253	2,4	11	23	2005
Pompe 2	Flygt MP 3085/170 MT 253	2,4	11	23	2005
Total		4,8			
Poste Les Ibis					
Pompe 1	Flygt MP 3102/170 LT 210	4,4	17	28	2009
Pompe 2	Flygt MP 3102/170 HT 261	4,4	17	28	2011
Total		8,8			
Poste Carrière					
Pompe 1	Flygt CP 3102/180 MT 432	3,1	100	5	2010
Pompe 2	Flygt CP 3102/180 MT 432	3,1	100	5	2011
Total		6,2			
Poste Campêche					
Pompe 1	Flygt CP 3102 /180 MT 430	3,1	25	13	2011
Pompe 2	Flygt CP 3102 /180 MT 430	3,1	25	13	2000
Total		6,2			
Poste Plaisance					
Pompe 1	Flygt NP 3102 MT 461	3,1	60	10	2012
Pompe 2	Flygt NP 3102 MT 461	3,1	60	10	2012
Total		6,2			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m ³ /h)	HMT (m)	Date d'installation
Poste Marine					
Pompe 1	Flygt NP 3153 HT 454	9	112	17	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 HT 454	9	112	17	2011
Total		18			
Poste Stade (Pt Bourg)					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 253	2,4	51	10	2010
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 253	2,4	51	10	2011
Total		4,8			
Poste Carrefour (Pt Bourg)					
Pompe 1	ABS AFP 0831	3	22	10	2007
Pompe 2	ABS AFP 0831	3	22	10	2007
Total		6			
Poste Mimosas					
Pompe 1	Flygt MP 3068 HT 210	2,4	15,8	13,1	2007
Pompe 2	Flygt MP 3068 HT 210	2,4	15,8	13,1	2007
Total		4,8			
T O T A L P U I S S A N C E		83,8			

1.2.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1983 : mise en service de la première tranche de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 2 000 éq. hab., construite par SOBEA.

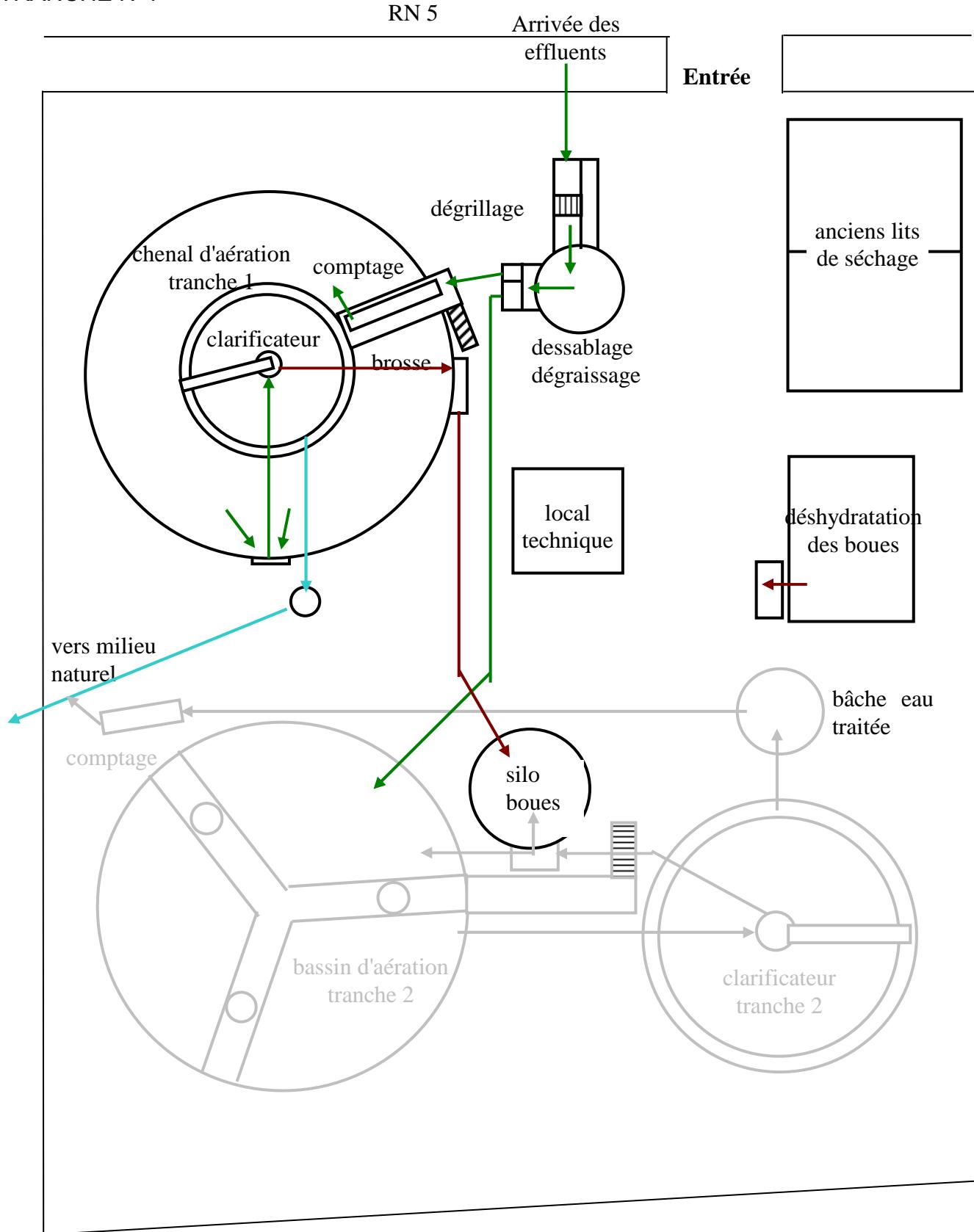
En 1990 : mise en service de la deuxième tranche de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 5 000 éq.hab., construite par GETELEC.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Dégrilleur courbe automatique Dessableur / déshuileur	1 1	0,5 1,2
Répartiteur	40% station 1 / 60% station 2		
Première tranche			
Aération	Bassin Pont brosse	1 1	15,0
Décantation	Bassin V:100m ³ S:54m ² Pont racleur		0,2
Recirculation	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Q : 66 m ³ /h	2	2,0
Deuxième tranche			
Aération	Bassin V130 m ³ Turbines	1 3	27,6
Décantation	Bassin V:288m ³ S:122m ² Pont racleur	1 1	0,25
Recirculation	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Q : 66 m ³ /h	2	2
Déshydratation	Presse à bande EMO Omega 100	1	1,27
Divers	Eclairages ...		3,0
Total puissances			57

TRAITEMENT DES BOUES				
Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Stockage	Silo à boue	1	-	90
Déshydratation	Filtre à bandes	1		
Séchage	Lit de séchages	4	92	45

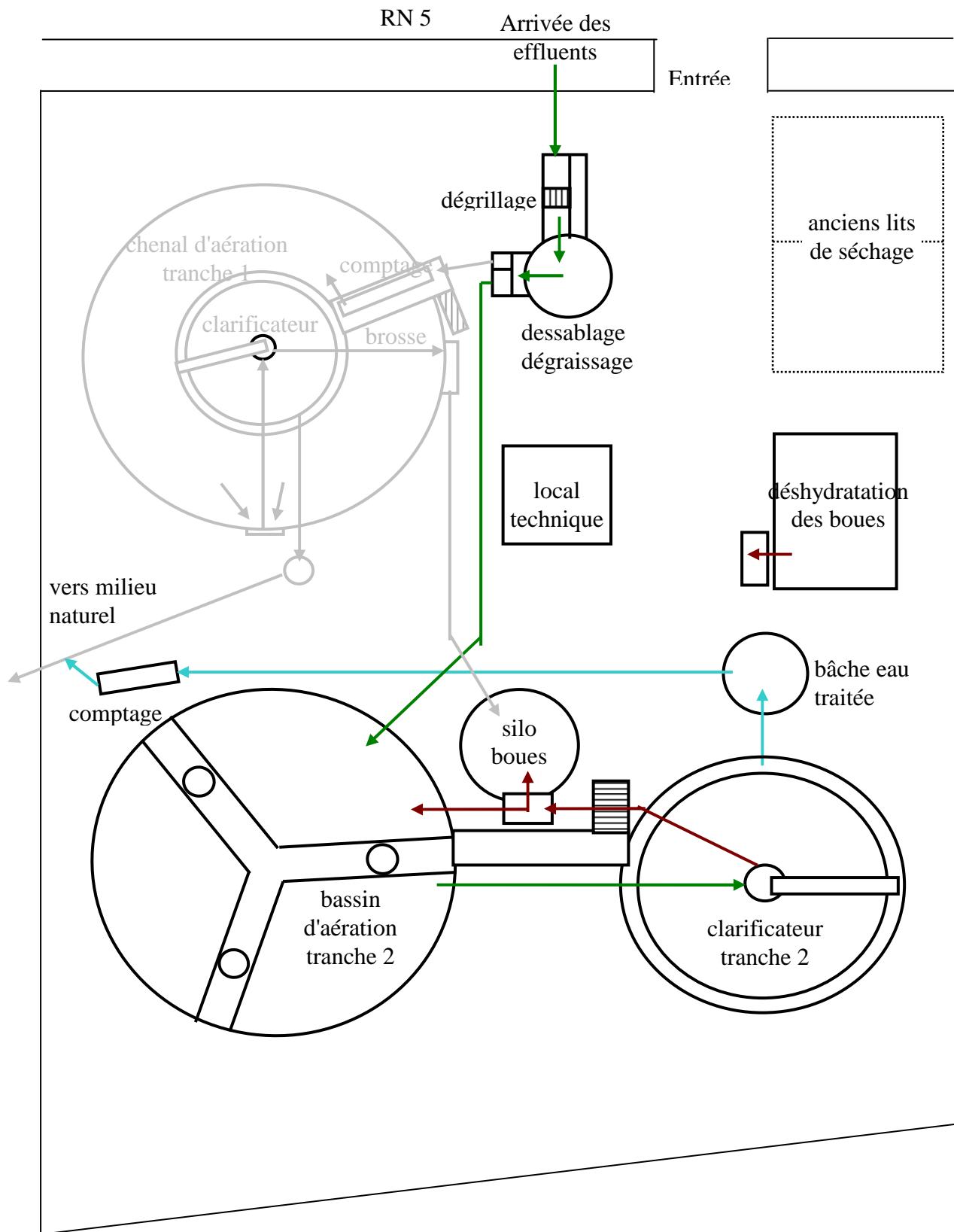
**Principe de fonctionnement station de traitement des eaux usées du Bourg
Commune de RIVIERE SALEE**

TRANCHE N°1



**Principe de fonctionnement station de traitement des eaux usées du Bourg
Commune de RIVIERE SALEE**

TRANCHE n°2



1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux

Une enquête réalisée par les services de la SME a permis de constater que l'ensemble des bâtiments de la cité Plaisance rejette les eaux de cuisine dans la ravine adjacente à la zone industrielle.

1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste THORAILLE	1 841	4,90	184 100	490	8 334	22
Poste LA HAUT	3 924	10,44	43 164	115	5947	16
Poste CARRIERE	1 034	2,75	103 433	275	846	2
Poste CAMPECHE	4 513	12	60 023	160	16 535	44
Poste PLAISANCE	2 532	6,73	151 920	404	12 718	34
Poste MARINE	3 299	8,77	379 385	1009	23 169	62
Poste CARREFOUR (Petit Bourg)	3 712	9,87	81 664	217	7 007	19
Poste STADE (Petit Bourg)	2 806	7,46	84 180	224	737	2
Poste Les Ibis	4 860	12,93	82 620	220	11 506	31
Poste Mimosas	137	3,36	1 302	3	-	-

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

P.R. "Thoraille"

- Nettoyage du poste

P.R. "Là-Haut"

- RAS

P.R. "Campêche"

- P2 mise en réparation.

P.R. "Plaisance"

- Remplacement du disjoncteur et différentiel.

P.R. "Carrière"

- Changement de poires.

P.R. "Marine"

- RAS

P.R. "Carrefour"

- Changement de poires

P.R. "Stade"

- RAS

P.R. "Ibis"

- RAS

P.R. "Mimosas"

- RAS

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**P.R. Thoraille**

- Renouvellement de l'hydraulique, des clapets et vannes

P.R. Carrefour

- Renouvellement du capot avec mise en place barres anti-chutes

P.R. Campêche

- Renouvellement du capot avec mise en place barres anti-chutes

P.R. Carrière

- Renouvellement du capot avec mise en place barres anti-chutes

P.R. Mimosas

- Renouvellement du capot avec mise en place barres anti-chutes
- Renouvellement des barres de guidage

P.R. Plaisance

- Renouvellement de 2 pompes
- Renouvellement de l'hydraulique, des clapets et vannes
- Renouvellement du panier dégrilleur

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Grand Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	336 009	916	-	-
Aération	12 594	34,3	-	-	-	-
Recirculation	10 326	28,1	473 544	1 290	-	-
Déshydratation	1 022	2,78	-	-	-	-
Evacuation de boues	-	-	650	237 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	98 385	268,10

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Refoulement PR colature percé, mise à l'arrêt – intervention sur coupe circuit recirculation N°3
- Remplacement sectionneur alimentation oxydation 2.
- Réparation réseau évacuation eau traitée.
- Mise en place moteur vidange réducteur – démontage réducteur N°3 pour maintenance
- Station inondée, rejet bouché, bouchon sur rejet eau traité.
- Remplacement contacteur du pont racleur 2 – remplacement relais C1 chaîne n°1
- Remplacement relais thermique pont brosse en court circuit

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- Agitateur Polymère
- Pompe de lavage filtre à bandes
- Pompe de recirculation

1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcements

1.4.1. Réseaux eaux usées

Le diagnostic du réseau d'assainissement réalisé depuis 2004 est toujours d'actualité et fait apparaître des reprises urgentes à prévoir :

- Interconnexions majeures en deux ou trois points entre le réseau communal d'eaux pluviales de Rivière Salée et le réseau intercommunal de collecte des eaux usées.
- Reprise de 221 ml sur les collecteurs gravitaires du lotissement « Les Palmiers » de Petit Bourg ;
- Reprise de 575 ml Grand Bourg ;
- Reprise de 25 ml au lotissement La Carrière ;
- Reprise de 12 ml au lotissement Les Ibis ;
- Reprise du réseau de collecte de la cité Thoraille (gestion Ozanam).
- Reprise de l'ensemble du réseau de collecte privatif des eaux des cuisines de la cité Plaisance se déversant actuellement dans le réseau d'eaux pluviales à proximité des Etablissement SMITH.

1.4.2. Postes de refoulement

Les problèmes d'intrusion d'eaux pluviales génèrent des fonctionnements importants des postes situés en bout de collecte. Une réflexion s'impose sur les dispositions à prendre sur ces installations (déversoir d'orage en réseau séparatif). Déjà signalé en 2011.

1.4.3. *Station de traitement d'eaux usées*

La station est en surcharge hydraulique ponctuellement lors des évènements pluvieux. Le filtre à bandes (EMO 1000) ne permettant pas d'extraire la totalité des boues produites, son remplacement par une centrifugeuse est urgent. Dans l'attente de cet investissement du SICSM, l'installation d'un agitateur et d'un drain dans le silo est à prévoir d'urgence.

2. RESEAU DE FOND MASSON

2.1. Inventaire des ouvrages

2.1.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux FOND MASSON	U	01 janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	01 janvier 2013
Réseau Gravitaire Diamètre 200 Nombre de regards		600			39	600
TOTAL GENERAL	39	600			39	600

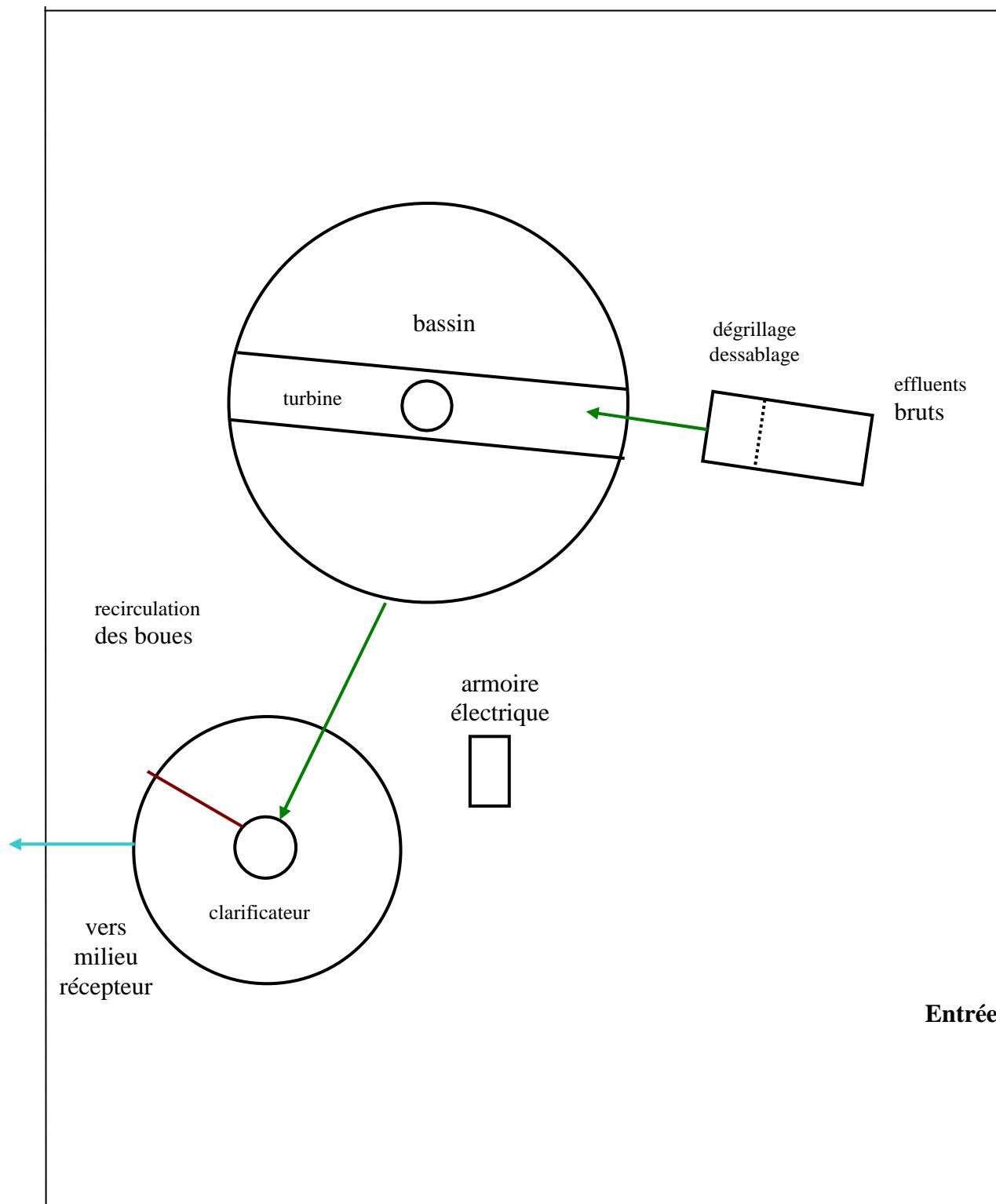
2.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson

Station de type Oxyvor mise en service en 1988, de capacité équivalente à 500 éq. hab.
Cuve en résine pour l'aération et la décantation séparée.
Abonnés raccordés : 108 logements (soit environ 378 habitants).



Photo 2 : Vue de la station de Fond Masson

**PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE
FOND MASSON**
Commune de RIVIERE SALEE



2.2. Fonctionnement des ouvrages

2.2.1. Réseaux

Aucun élément à signaler.

2.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	5 494	15	-	-	-	-
Recirculation	1 945	5,3	38 900	106	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	78	2 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	23 253	63,4

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Remplacement contacteur oxydateur.

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS

2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.3.2. Réseaux eaux usées

Rien de particulier n'est à signaler

3.3.3. Station de traitement d'eaux usées

Cette installation ne permet pas le raccordement d'opérations immobilières supplémentaires.

3. RESEAU DE KANEL

3.1. Inventaire des ouvrages

3.1.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux Kanel	U	01 janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	01 janvier 2013
Réseau Gravitaire Diamètre 200 Nombre de regards	4	200			4	200
TOTAL GENERAL	4	200			4	200

3.1.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel

Station de type Oxyvor de capacité équivalente à 200 éq. hab.

Cuve en résine pour l'aération et la décantation séparée.

Abonnés raccordés : 20 logements environ.

3.2. Fonctionnement des ouvrages

3.2.1. Réseaux

Aucun événement particulier à signaler.

3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Kanel

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	692	1,9	-	-	-	-
Recirculation	2 026	5,5	40 520	110	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	-	-	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	3 495	9,5

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Reprise étanchéité canal de rejet

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

- RAS

3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcements

3.3.1. Réseaux eaux usées

Aucun élément particulier n'est à signaler sur ce réseau.

3.3.2. Station de traitement d'eaux usées

La station se trouve dans une zone inondable. Des éboulements récurrents en cas d'évènements pluvieux viennent gêner l'accès aux ouvrages.

Annexes

Annexes d'Anses d'Arlet

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement du « Bourg »
- Poste de relèvement « Batterie »
- Poste de relèvement « Coin des Pères »
- Poste de relèvement « Grande Anse »
- Station de traitement des eaux usées du Bourg

Annexes du Diamant

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Cherry"
- Poste de relèvement "Marine Hôtel"
- Poste de relèvement "Tamarin"
- Poste de relèvement "Cimetière"
- Poste de relèvement "Bourg"
- Station de traitement des eaux usées de "La Cherry"

RESEAU DE DIZAC

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Anse Cafard"
- Poste de relèvement "Dizac"
- Station de traitement des eaux usées de "Dizac"

RESEAU DE TAUPINIERE

Station de traitement des eaux usées de "Taupinière"

Annexes du Marin

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Cimetière"
- Poste de relèvement "Club Nautique"
- Poste de relèvement "Cité Scolaire"

Poste de relèvement "Z.I. Portuaire"
Poste de relèvement "Artimer"
Station de traitement d'eaux usées "Bourg"

RESEAU DUPREY

Station de traitement d'eaux usées de "DUPREY"

Annexes de Rivière-Pilote**RESEAU «EN CAMEE»**

Station de traitement d'eaux usées « En Camée » ;

RESEAU «MANIKOU»

Station de traitement d'eaux usées « Manikou » ;

Annexes de Rivière-Salée**RESEAU DU BOURG**

Fiches récapitulatives de fonctionnement :
Poste de relèvement « Thoraille »
Poste de relèvement « Là-Haut »
Poste de relèvement « Ibis »
Poste de relèvement « Carrière »
Poste de relèvement « Campêche »
Poste de relèvement « Plaisance »
Poste de relèvement « Marine »
Poste de relèvement « Carrefour »
Poste de relèvement « Stade »
Station de traitement d'eaux usées Rivière Salée

RESEAU FOND MASSON

Station de traitement d'eaux usées de Fond Masson

RESEAU KANEL

Station de traitement d'eaux usées de Kanel



SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Communes :

- **Sainte Anne**
- **Saint Esprit**
- **Les Trois Ilets**
- **Le Vauclin**

RAPPORT ANNUEL 2 DU DELEGATAIRE

Contrat commun

Partie 4 sur 4

Zone Sud

SOMMAIRE

C O M M U N E D E S A I N T E A N N E	5
1. RESEAU DE SAINTE-ANNE.....	6
1.1. PLANS DU RESEAU	6
1.2. INVENTAIRES DES OUVRAGES	7
1.2.1. Réseaux de collecte.....	7
1.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement.....	8
1.2.3. Station de traitement d'eaux usées de BELFOND	9
1.3. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	11
1.3.1. Réseaux.....	11
1.3.1.1. Réseau CARITAN	11
1.3.1.2. Réseau du BOURG.....	11
1.3.2. Postes de refoulement.....	11
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Belfond.....	13
1.4. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	13
1.4.1. Réseaux eaux usées	13
1.4.1.1. Réseau CARITAN	13
1.4.1.2. Réseau de BEAUREGARD	14
1.4.1.2.1. Lotissement Les Oiseaux (réseau et poste PRIVE).....	14
1.4.1.3. Réseau dans le camping de la Pointe du Marin.....	14
1.4.1.4. Réseau de Baréto	14
1.4.1.5. Réseau de Belfond.....	15
1.4.1.6. Réseau du Bourg	15
1.4.2. Postes de refoulement	16
1.4.2.1. Sécurité	16
1.4.2.2. Trop-plein.....	16
1.4.3. Station d'Epuration de Belfond.....	16
C O M M U N E D E S A I N T E S P R I T	18
1. RESEAU DU BOURG	26
1.1. SCHEMA D'ENSEMBLE.....	26
1.1.1. Principe de fonctionnement	26
1.1.2. Localisation	27
1.2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA STATION DE PETIT FOND	28
1.3. INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	22
1.3.1. Réseaux de collecte.....	22
1.3.2. Caractéristiques des postes de refoulement.....	23
1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg	24
1.4. FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	25
1.4.1. Réseaux du Bourg	25
1.4.2. Postes de refoulement.....	25
1.4.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg (Petit Fond)	27
1.5. LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	27
1.5.1. Réseaux eaux usées	27
1.5.2. Postes de refoulement.....	28
1.5.2.1. Sécurité	28
1.5.3. Stations de traitement d'eaux usées.....	28
2. RESEAU DE REGALE.....	30

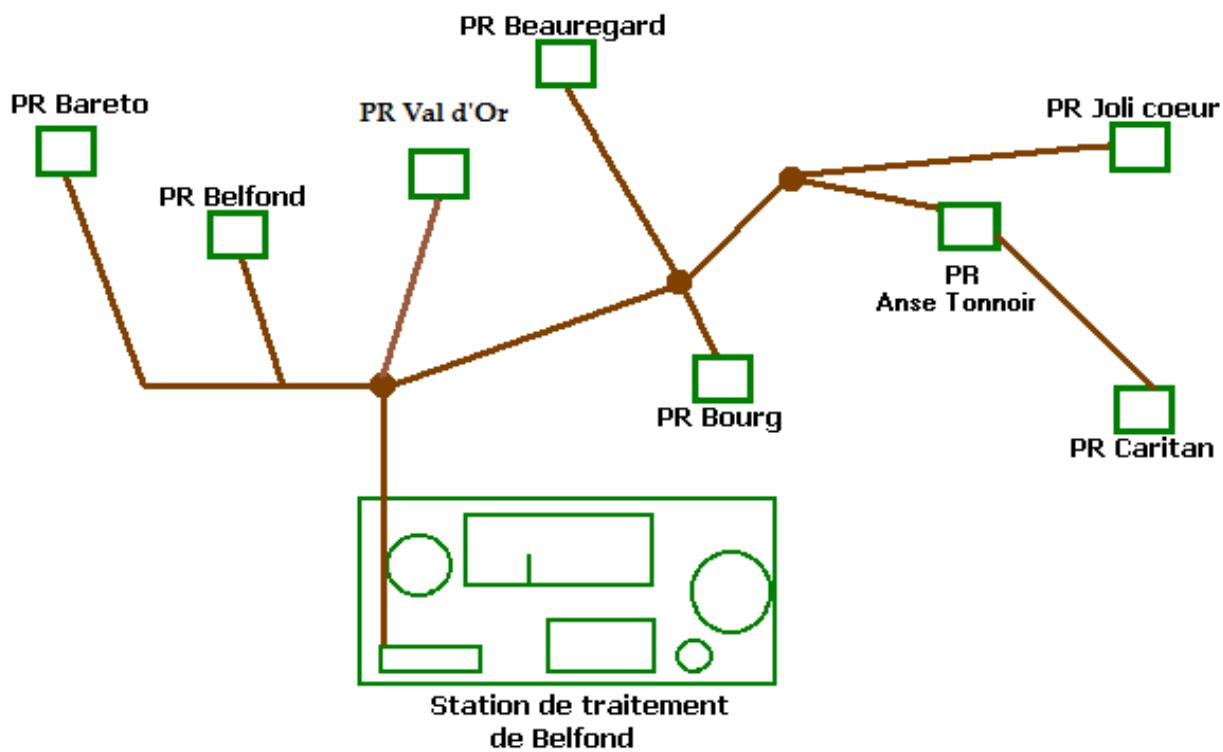
2.1.	STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES DE REGALE	30
2.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	32
2.2.1.	Réseau de Régale	32
2.2.2.	Station de traitement d'eaux usées de Régale.....	32
2.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	33
3.	RESEAU DE PETER MAILLET	34
3.1.	STATION DE TRAITEMENT D'EAUX USEES PETER MAILLET.....	34
3.2.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES	34
3.2.1.	Réseau de Peter Maillet	34
3.2.2.	Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet.....	34
3.3.	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	35
COMMUNE D E S T R O I S - I L E T S		36
1.	RESEAU DE L'ANSE MARETTE	38
1.1	SCHEMA D'ENSEMBLE.....	38
1.1.1	Principe de fonctionnement	38
1.1.2	Localisation	39
1.2	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	40
1.2.1	Réseaux de collecte.....	40
1.2.2	Caractéristiques des postes de refoulement.....	42
1.2.3	Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette	43
1.3	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	44
1.3.1	Réseaux d'Anse Marette	44
1.3.2	Postes de refoulement.....	45
1.3.3	Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette	47
1.4	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	48
1.4.1	Réseaux eaux usées	48
1.4.2	Postes de refoulement.....	51
1.4.2.1	Traitemen	51
1.4.2.2	Réhabilitation	51
1.4.2.3	Sécurité.....	51
1.4.3	Stations de traitement d'eaux usées.....	51
1.4.3.1	Station d'Anse Marette	51
2	RESEAU DE LA FERME	53
2.1	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	53
2.1.1	Réseaux de collecte.....	53
Station de traitement d'eaux usées de La Ferme	53	
2.1.2	53
2.2	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	54
2.2.1	Réseaux de La Ferme	54
2.2.2	Station de traitement d'eaux usées de La Ferme.....	54
2.3	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	54
2.3.1	Réseaux eaux usées	54
2.3.2	Station de traitement d'eaux usées	54
COMMUNE D U V A U C L I N		56
1.	RESEAU DU BOURG	57
2.	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	58

2.1	Réseaux de collecte.....	58
2.2	Postes de refoulement.....	58
2.3	Station de traitement d'eaux usées du Bourg	59
3.	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	60
2.1	Réseaux du Bourg	60
2.2	Poste de refoulement	60
2.3	Station de traitement d'eaux usées du Bourg	61
2.4	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENT.....	62
2.3.1	Réseaux eaux usées	62
2.3.1.1	Réseau Bourg	62
2.3.1.2	Réseau UCPA	62
2.3.2	Postes.....	62
2.3.2.1.1	Sécurité	62
2.3.2.1.2	Poste BANANERAIE.....	63
2.3.2.1.3	Poste SNACK.....	63
2.3.2.1.4	Poste CHIEN	63
2.3.2.1.5	Poste BORD DE MER.....	63
2.3.2.1.6	Poste POINTE FAULA.....	63
2.3.3	Station de traitement d'eaux usées	63
3	RESEAU DE GRAND CASE	64
3.1	INVENTAIRE DES OUVRAGES.....	64
3.1.1	Réseau de collecte.....	64
3.1.2	Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE.....	64
3.2	FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES.....	65
3.2.1	Réseaux de Grand Case	65
3.2.2	Station de traitement d'eaux usées de Grand Case	65
2.4	LIMITES DES OUVRAGES ET PROJETS DE RENFORCEMENTS	65
2.4.1	Réseaux eaux usées	65
2.4.2	Station de traitement d'eaux usées	65
	Annexes.....	66

COMMUNE DE
SAINTE ANNE

1. RESEAU DE SAINTE-ANNE

1.1. Plans du réseau



1.2. Inventaires des ouvrages

1.2.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	regard u	01 janvier 2012	Regard u	Réception en 2012	Regard u	01 janvier 2013
Poste Caritan Gravitaire 200 Refoulement 110 fonte		Privé 700				Privé 700
Total	0	700			0	700
Poste Marché Gravitaire 250 Gravitaire 200 Refoulement 125		30 2973 350				30 2973 350
Total	80	3 353			80	3 353
Poste Belfond Gravitaire 200 Refoulement 140		500 15				500 15
Total	15	515			15	515
Poste Beauregard Gravitaire 200 Refoulement 90		Privé 100				Privé 100
Total	0	100			0	100
Poste Station Gravitaire 400 Pte Marin Gravitaire 400 Belfond Gravitaire 300 Bourg Gravitaire 200 Belfond	6 39 30 65	360 800 1200 1900			6 39 30 65	360 800 1200 1900
Total	140	4 260			140	4 260
Poste Anse Tonnoir Gravitaire 200 Gravitaire 160 Refoulement 125	6 6	160 110 150			6 6	160 110 150
Total	12	420			12	420
Poste Baréto Gravitaire 200 Gravitaire 160 Refoulement 125	42	1 177 100 1 480			42	1 177 100 1 480
Total	42	2 757			42	2 757
Poste Joli cœur Gravitaire 200 Gravitaire 160 (*PRIVE) Refoulement 125	8	213,84 102,55(*) 350			8	213,84 102,55(*) 350
Total	8	563,84			8	563,84
Poste Val d'Or						
Gravitaire	12	325			12	325
Refoulement		940				940
Total	12	1 265			12	1 265
TOTAL GENERAL	310	13 933			310	13 933

1.2.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	DEBIT (m ³ /h)	HMT (m)	Date d'installation
Poste Caritan					
Pompe 1	Flygt CP 3127.181 SH 258	7.4	28	31	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127.181 SH 258	7.4	28	31	2008
Total		14.8			
Poste Bourg (Marché)					
Pompe 1	Flygt NP 3127. SH 247	7.4	62	17.0	2012
Pompe 2	Flygt NP 3127. SH 247	7.4	62	17.0	2002
Total		14.8			
Poste Belfond					
Pompe 1	Flygt NP 3085.182 MT 461	2.0	12,1	7	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085.182 MT 461	2.0	12,1	7	2011
Total		4.0			
Poste Beauregard					
Pompe 1	Flygt CP 3102.181 HT 254	4.4	32	15.0	2005
Pompe 2	Flygt CP 3102.181 HT 254	4.4	32	15.0	2005
Total		8.8			
Poste Anse Tonnoir					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 252	2.4	22	12.0	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 252	2.4	22	12.0	2005
Total		4.8			
Poste Baréto					
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 256	7.4	32.3	37	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 256	7.4	32,3	37	2008
Total		14.8			
Poste Joli Cœur					
Pompe 1	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	34,5	14	2006
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	34,5	14	2007
Total		4,8			
Poste Val d'Or					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 252	2,4	23	12	2007
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 252	2,4	23	12	2007
Total		4,8			

1.2.3. Station de traitement d'eaux usées de BELFOND

En 2002, la commune de Sainte-Anne a réceptionné la nouvelle station de traitement d'eaux usées de Belfond d'une capacité de 8 000 éq.hab.

La filière de traitement comprend les équipements suivants :

FONCTION	EQUIPEMENT	TYPE	NBRE	PUISSEANCE (kW)
Relevage	Pompes Eaux Brutes Pompes vers Bassin Tampon	Flygt CP 3102.181 MT430 119 m ³ /h à 7 m HMT Flygt NP 3140.180 MT 445 225 m ³ /h à 4 m HMT	3 2	6,2 18
Bassin Tampon Volume : m ³	Pompes Vidange BT Aérateurs hydroéjecteurs	Flygt DP 3085. 183 MT 474 34 m ³ /h à 5 m HMT Jet Aérateur JA 117 avec Flygt NS 3127 MT 437	2 2	4 11,8
Prétraitements	Dégrilleur Dégraisseur Dessableur	Automatique – Courbe Inox Vis compacteuse Inox Aérateur Airflow Ecumeur rotatif Pompe à sable Clarificateur	1 1 1 1 1 1	0,25 1 1,5 0,12 2,2 0,37
Anoxie Volume : 40 m ³	Agitateur de Fond	Flygt SR 4650	1	5,0
Aération Volume : 1 670 m ³	Turbines Recirculation liqueurs mixtes Dégazage	SETNE – Capacité 1,6 kg O ₂ /h Flygt CP 3085.183 MT 432 100 m ³ /h à 5 m HMT Pompe de reprise des flottants Flygt DP 3067 MT 470 33 m ³ /h à 5 m HMT	2 2 1	74 6,2 1,2
Clarification Surface clarificateur : 286,5 m ²	Pont racleur Recirculation	SETRE – diamètre 20m Hauteur d'eau 3m Flygt CP 3085.183 MT 432 100 m ³ /h à 5 m HMT	1 2	0,25 4
Traitemennt des boues Volume du silo : 105 m ³	Pompe extraction boues excès HERSE Silo épaisseur (SETRE) Pompe à boues SEEPEX Filtre à bandes presseuses	Flygt DP 3085.183 MT 474 30 m ³ /h à 5,3 m HMT série BN. Capacité : 2,5 à 12 m ³ /h EMO OMEGA 100 Capacité d'extraction : 12 kg MS/h Vis extraction Boues déshydratées 2m ³ Cuve à polymère 2m ³ Agitateur polymère Pompe doseuse DOSAPRO (100 à 600 l/h) Extracteur d'air	1 1 1 1 1 1 1 1 1	2,0 0,25 2,2 1,1 1,1 0,1 0,37 0,2

FONCTION	EQUIPEMENT	TYPE	NBRE	PIUSSANCE (kW)
		Pompes eau industrielle Flygt PXR 806 T à 14 m ³ /h	2	6
Désodorisation	Extracteur d'air	Pompe de 700 m ³ /h Charbon actif en grains	1	1,5
Instrumentation	Débitmètre électro magnétique entrée		1	0,1
	Préleveur Eau Brute		1	0,1
	Préleveur Eau Traitée		1	0,1
	Débitmètre sortie		1	0,1
	Sonde Rédox		1	0,1
	Sonde Oxygène dissous		1	0,1
	Turbidimètre		1	0,1
Total Puissance Installée				151,51



Station de Belfond

1.3. Fonctionnement des ouvrages

1.3.1. Réseaux

1.3.1.1. Réseau CARITAN

Le nouveau réseau et PR de Caritan sont prêt à être livrés, une nouvelle technique de rétention et de filtration des effluent lors du passage en trop plein du poste, sera mise en service.

1.3.1.2. Réseau du BOURG

Le réseau unitaire de la résidence les flamboyants non loin du poste du bourg, pose toujours autant problème lors des fortes pluies.

Les nombreux restaurants installés dans le centre-bourg ne disposent pas de système de récupération des graisses, ce qui engendre de nombreux bouchons et dysfonctionnement sur les postes de refoulement.

1.3.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Poste CARITAN	682	1,83	19096	51	-	-
Poste ANSE TONNOIR	379	1,02	8338	22	1036	3
Poste BEAUREGARD	1210	3,24	38720	104	2405	6
Poste BOURG (Marché)	3707	9,94	229834	616	22761	61
Poste BARETO	1314	352	45990	123	9355	25
Poste BELFOND	1201	3,22	14532	39	1783	5
Poste JOLI CŒUR	1663	4,46	57374	154	3587	10
Poste Val d'Or	423	1,13	9729	26	1068	3

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

P.R. "Caritan"

- Remplacement contacteur de P2.
- Nettoyage du poste.

P.R. "Anse Tonnoir"

- Nettoyage du poste.
- Mise en place d'un panier dégrilleur.

P.R. "Beauregard"

- Nettoyage du poste

P.R. "Bourg"

- Connexion de la sonde, remise en état.
- Remplacement des clapets.
- Nettoyage du poste.
- Remplacement des supports de guide.
- Maintenance pompe 2

P.R. "Baréto"

- Nettoyage du poste.
- Mise en place d'un panier dégrilleur.

P.R. "Belfond"

- Nettoyage du poste.

P.R. "Joli Cœur"

- Nettoyage poste.
- Remplacement de la poire
- Remplacement de la boîte de connexion des poires.

P.R. "Val d'Or"

- Nettoyage du poste.
- Pose d'un coffret de connexion des pompes et poires

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

PR Baréto

- Panier dégrilleur

PR Belfond

- Panier dégrilleur

PR Bourg (Marché)

- Panier dégrilleur1 pompe de refoulement

PR Anse Tonnoir

- Panier dégrilleur

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées de Belfond

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume entrée station	-	-	239 871	654	-	-
Aération	7 213	19,7	-	-	-	-
Recirculation	2 161	7,3	144 787	395	-	-
Evacuation de boues	-	-	439	179 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	69 958	190,6

- Opérations Particulières d'entretien**

- Entretien groupe électrogène en charge et à vide.
- Contacteur pompe relevage hors service, remplacement contacteur.

- Opérations de renouvellement**

- RAS

1.4. Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.4.1. Réseaux eaux usées

1.4.1.1. Réseau CARITAN

Des travaux sous maîtrise d'ouvrage SICSM de création d'un réseau gravitaire permettant le raccordement du village des Armée (IGESA) et de l'hôtel Caritan à un nouveau poste de refoulement situé à l'entrée du village ont été réalisés en 2012.

Cette nouvelle configuration permettra d'éliminer les inconvénients liés au réseau existant :

- passage en propriété privée, donc inaccessible sur une grande partie ;
- poste de refoulement adjacent au restaurant de l'hôtel ;
- le trop plein du poste s'effectue par l'intermédiaire des sanitaires du restaurant ;
- inexistence de la moindre ventouse en point haut et de vidange en point bas. Le refoulement DN60 en fonte grise est totalement corrodé sur les derniers 100 m.

1.4.1.2. Réseau de BEAUREGARD

1.4.1.2.1. Lotissement Les Oiseaux (réseau et poste PRIVE)

Pour rappel, depuis 4 ans, les services techniques de la SME sont intervenus à la demande de la commune sur :

- le poste de refoulement pour le vidanger ;
- le réseau afin d'en vérifier la conformité et de proposer des axes d'amélioration.

En conséquence, la SME a conseillé :

- de ne pas intégrer au réseau syndical l'installation dans son état actuel ;
- de ne pas raccorder les extensions éventuelles du lotissement sur ce réseau.

A la demande de la collectivité, une proposition chiffrée de mise en conformité des réseaux et du poste a été transmise au syndic des copropriétaires et à la mairie. A ce jour, aucune réponse n'a été donnée par les différentes parties pour résoudre définitivement ce problème.



Photo 1 : Vue générale du poste

1.4.1.3. Réseau dans le camping de la Pointe du Marin

Ce réseau structurellement défectueux nous oblige à prévoir des curages réguliers pour éviter des incidents dans cette zone d'intérêt touristique majeure.

Le réseau présente de faibles pentes avec des regards de visite fissurés.

La SME a entrepris des travaux de reprise de l'ensemble des tampons présentant un réel danger pour les campeurs et ainsi empêcher les infiltrations d'eaux parasites.

1.4.1.4. Réseau de Baréto

Une partie du réseau de la résidence BARETO collectant les effluents des logements sociaux, se situe en propriété privée inaccessible aux engins d'entretien et doté de tampons en béton non-conformes.

1.4.1.5. Réseau de Belfond

Ce réseau vieillit très mal et subit entre autre le dégagement d'H₂S provenant du refoulement du poste de refoulement de Baréto. Les tampons fonte furent posés sans support de couronne béton et s'effondrent suite à la dégradation des voiries car ancrées dans la masse. Nous avons continué le remplacement des tampons défectueux sur ce réseau.

Des travaux programmés en 2012 par la collectivité pour la construction d'une école provisoire à Belfond (n° parcelle E910) ont mis en évidence l'emprise sur des parcelles privées du réseau principal alimentant la station d'épuration de Belfond. Un dévoiement urgent de ce réseau est indispensable afin d'éviter tout risque sanitaire et permettre l'entretien de ce dernier.

1.4.1.6. Réseau du Bourg

Le département, lors de la construction des abris des pécheurs, a mis en place un poste de relèvement récupérant les effluents des dits abris et du marché.

Lors de sa construction les prescriptions du SICSM n'ont pas été respectées :

- absence de documents techniques du poste ;
- absence de la conformité électrique ;
- pas d'alimentation d'eau potable ;
- pas de système de télésurveillance ;
- certaines visseries à l'intérieur du poste en acier galvanisé

De ce fait ce poste n'a toujours pas été intégré dans le patrimoine du syndicat.



Photo 2 : Vue d'ensemble du Poste Pécheur

1.4.2. Postes de refoulement

1.4.2.1. Sécurité

Depuis 5 ans, nous rappelons que les postes de refoulement d'eaux usées sont des installations sensibles, ne devant permettre l'accès qu'aux personnes qualifiées ayant connaissance des dangers. Ces installations doivent donc être clôturées, les postes suivants ne le sont pas et induisent un risque pour la population.

1.4.2.2. Trop-plein

Les postes de refoulement d'eaux usées disposent d'un trop plein autorisant le rejet d'effluent brut vers le milieu naturel lors d'événements exceptionnels (sur-débit, défaillance électromécanique, coupure EDF) conformément à la réglementation (Arrêté du 22/12/1994 et Arrêté du 21/06/1996). L'ensemble des postes doivent être équipés d'une estimation des temps de by-pass.

1.4.3. Station d'Epuration de Belfond

La clôture sur le versant de l'ancienne station doit être posée afin d'arrêter les nombreuses intrusions de personnes non habilitées. Ceci est d'autant plus urgent que le bassin de l'ancienne station n'a pas été comblé et peut présenter un danger mortel.



Photo 3 : Vue de l'ensemble ancienne station d'épuration

L'émissaire en mer pour le rejet de l'eau traitée n'ayant pas été réalisé, le SICSM étudie des solutions alternatives respectueuses de l'environnement (proche mangrove) permettant de s'affranchir de l'émissaire prévu initialement par l'arrêté préfectoral relatif à cette station.

Un audit technique réalisé sur la station n'a révélé aucun dysfonctionnement majeur. Cependant, la STEP serait en mesure de mieux traiter les flux actuels collectés moyennant quelques aménagements du process :

- optimisation prétraitement par l'amélioration de l'extraction des sables
- optimisation de la déshydratation par l'installation d'un drain en complément de la herse au niveau de l'épaisseur ;
- aménagement d'un nouvel accès pour faciliter l'évacuation des bennes à boues et mise en place d'une 2^{ème} benne de 15 m³.

COMMUNE DE
SAINTE-ESPRIT

RESEAU DU BOURG

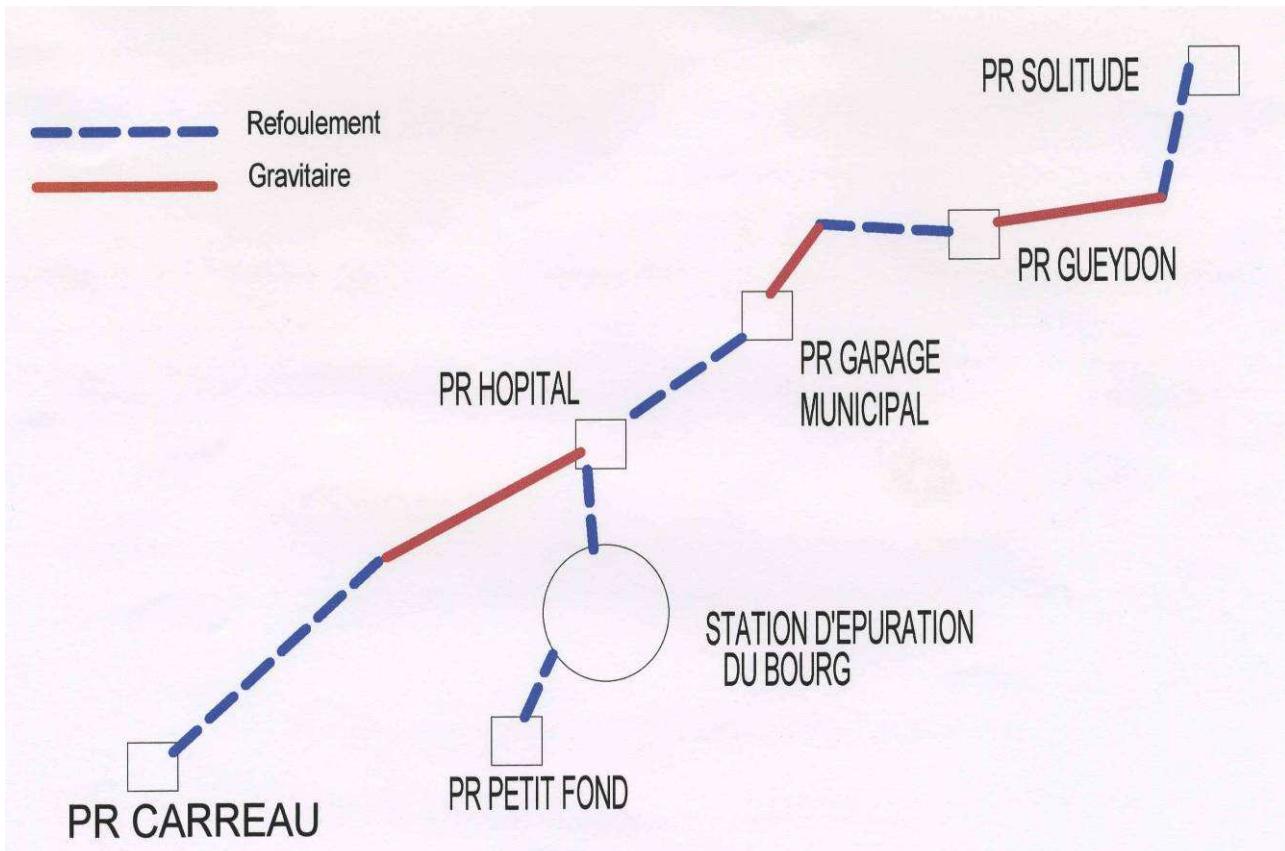


STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DU BOURG

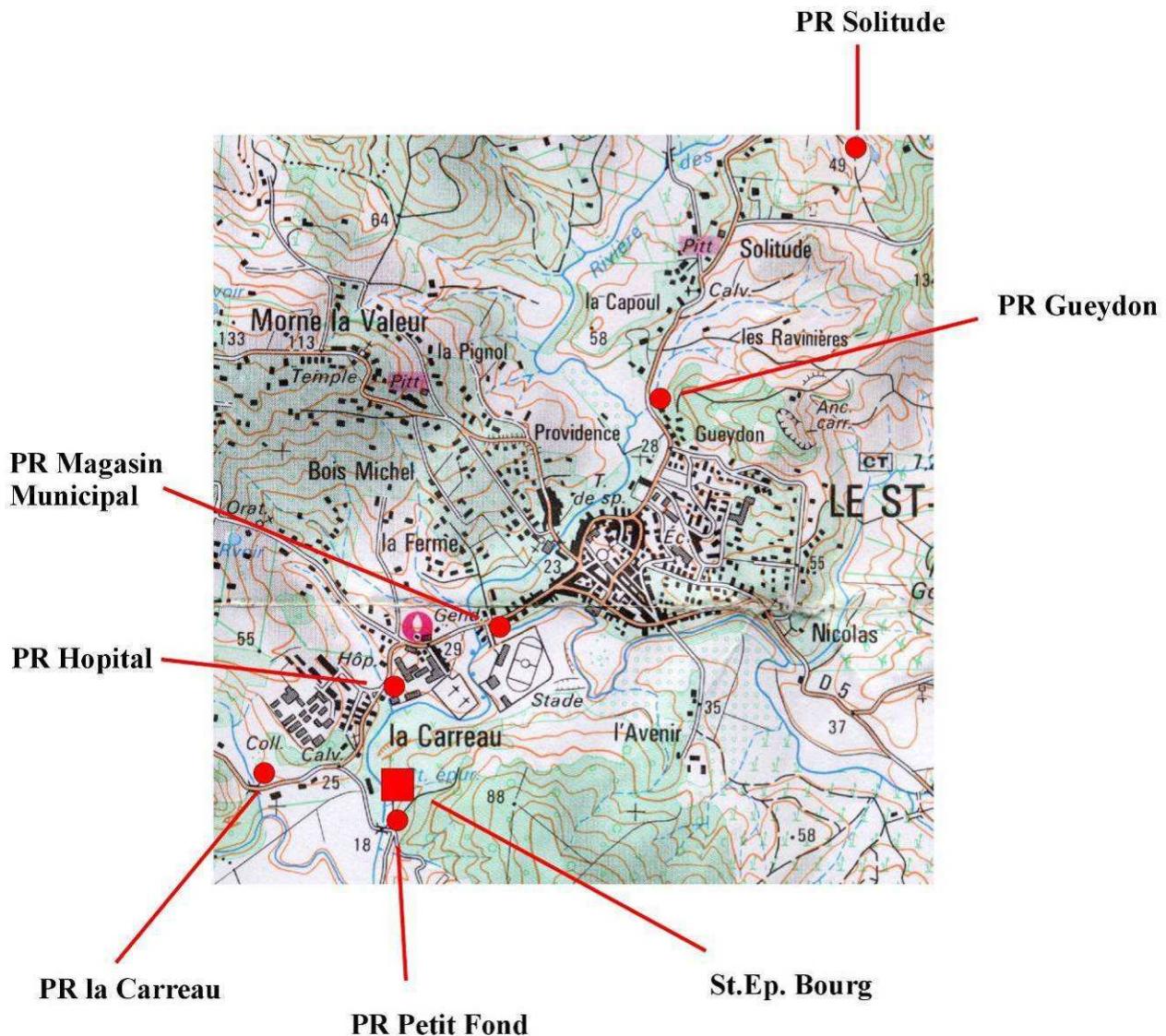
1. RESEAU DU BOURG

1.1. Schéma d'ensemble

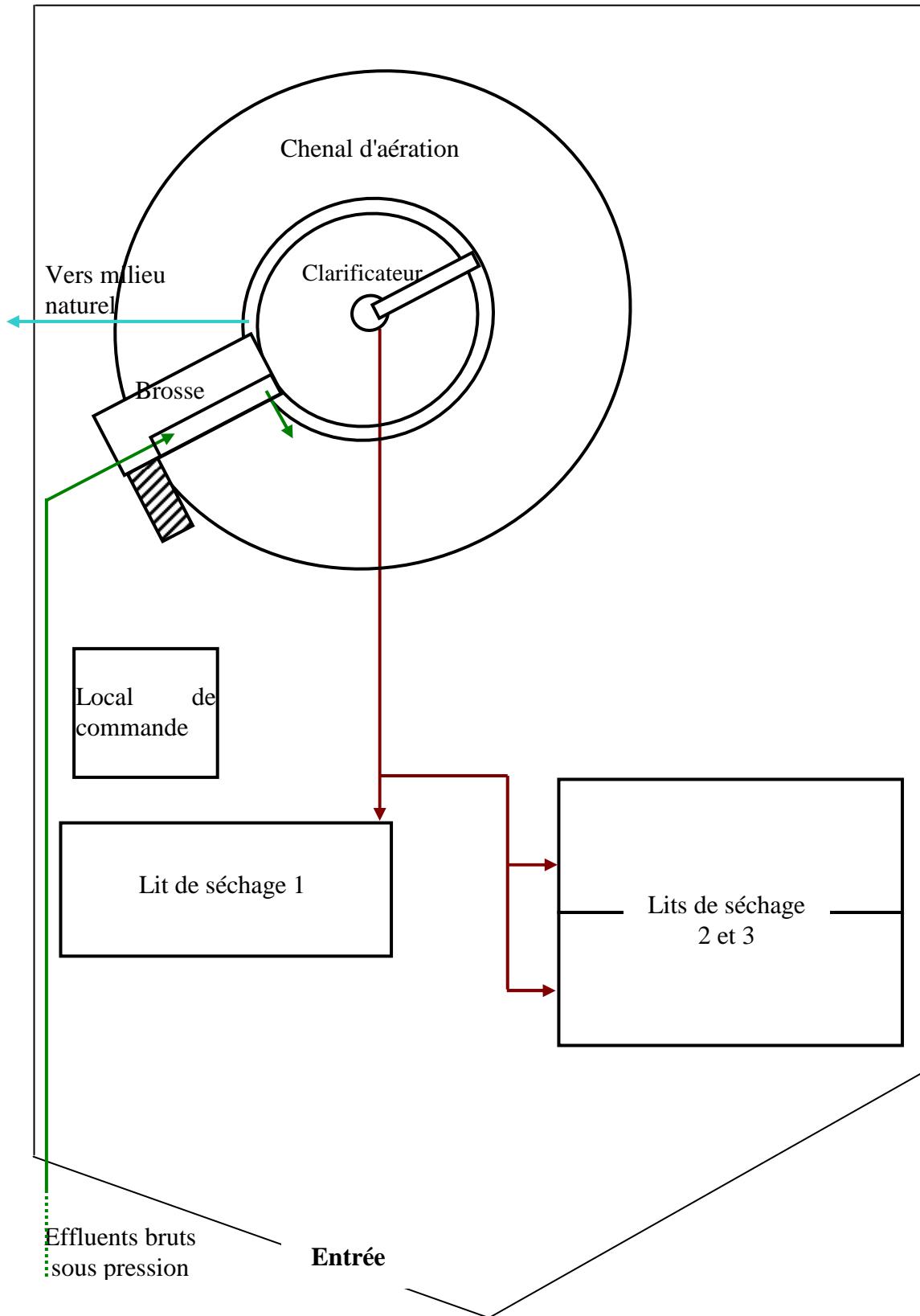
1.1.1. Principe de fonctionnement



1.1.2. Localisation



1.2. Principe de fonctionnement de la station de Petit Fond



1.3. Inventaire des ouvrages

1.3.1. Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux (ml)	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Poste Solitude Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards	14	474 70			14	474 70
Total		544				544
Poste Mag. Municipal Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards	153	3 400			153	3 400
Total		403				403
Poste Hôpital Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards	4	300 320			4	300 320
Total		620				620
Poste Gueydon Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards	7	352 70			7	352 70
Total		422				422
Poste La Carreau Diamètre 200 PVC gravitaire Nombre de regards Diamètre 160 refoulement	4	181 306			4	181 306
Total		487				487
Poste Petit Fond Diamètre 200 PVC gravitaire Nombre de regards Diamètre 110 refoulement	12	563 123			12	563 123
Total		686				686
TOTAL GENERAL	194	3162			194	3162

1.3.2. Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	Puissance (kW)	Débit (m ³ /h)	HMT (m)	Date d'installation
Poste Solitude					
Pompe 1	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	16	19	2011
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	16	19	2011
Total		4,8			
Poste Gueydon					
Pompe 1	Flygt NP 3085.183 SH 252	2,4	60	5	2012
Pompe 2	Flygt CP 3085.183 HT 250	2,4	60	5	2007
Total		4,8			
Poste Magasin Municipal					
Pompe 1	Flygt NP 3102 SH 255	4.2	70	13	2012
Pompe 2	Flygt CP 3102.181 HT 252	4.4	70	13	2007
Total		8,6			
Poste Hôpital					
Pompe 1	Flygt NP 3102.181 SH 255	4.2	65	15	2009
Pompe 2	Flygt NP 3102.181 SH 255	4.2	65	15	2009
Total		8.4			
Poste Carreau					
Pompe 1	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	24,5	17	2011
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	24,5	17	2011
Total		4,8			
Poste Petit Fond					
Pompe 1	Flygt CP 3085.183 HT 250	2,4	31,8	15	2007
Pompe 2	Flygt CP 3085.182 HT 250	2,4	31,8	15	2007
Total		4,8			
PUISSEANCE TOTALE INSTALLEE		36,2			

1.3.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg

En 1979, mise en service de la station d'épuration à boues activées, de capacité nominale équivalente à 1 250 éq. hab.

- **CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS**

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nombre	Puissance (kW)
Aération	Bassin circulaire Volume : 333 m ³ . Pont brosse Moteur LS 180LR-T N°301899SE001	1	22,0
Décantation	Bassin circulaire Surface miroir : 55 m ² Hauteur droite : 1,40 m Volume total : 91 m ³ . Pont racleur	1	0,8
Recirculation	Pompe Flygt CP 3085.182 MT 434 71 m ³ /h à 4 m HMT	1	2,1
Divers	Eclairages ...		3,0
	T o t a l p u i s s a n c e s		27,9

- **TRAITEMENT DES BOUES**

Equipements	Type	Nombre	Surface Totale (m²)	Volume (m³)
Séchage des boues	Lits de séchage	3	84	34

1.4. Fonctionnement des ouvrages

1.4.1. Réseaux du Bourg

Les réseaux du Bourg sont pour la plus part situés sur des parcelles privées clôturées, les rendant inaccessibles et ne permettant pas de réaliser l'entretien minimum. De plus, implantés dans des zones inondables, ces réseaux collectent les eaux pluviales qui surchargent hydrauliquement la station.



Photo 4: Exemple de regard inaccessible et en zone inondable

Un dévoiement de ce réseau permettrait à la fois son accessibilité, mais aussi la réduction de moitié de la charge hydraulique de la station, lessivée à chaque pluie. Il en résulterait une meilleure qualité de rejet des eaux traitées.

1.4.2. Postes de refoulement

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Poste SOLITUDE	924	2,52	14 784	40	3 297	9
Poste GUEYDON	411	2,21	24 660	133	988	5
Poste MAGASIN MUNICIPAL	1778	4,86	124 460	340	9 343	26
Poste HOPITAL	2 455	6,71	159 575	436	9 337	26
Poste CARREAU	433	1,18	7 361	20	1 026	3
Poste PETIT FOND	346	0,95	10 380	28	*	*

* alimentation électrique par la station d'épuration

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

P.R. "Petit Fond"

- Réfection du chemin qui mène au poste
- Pose d'une nouvelle armoire électrique
- Mise en place de P2 sortie de révision.
- Configuration du SOFREL et mise à jour du logiciel
- Remplacement contacteur

P.R. "Gueydon"

- Mise en place d'un tuyau de trop plein raccordé au poste.
- Mise en place d'un interrupteur différentiel pour la prise électrique.
- Maintenance pompe 1.
- Nettoyage du poste.

P.R. "Garage Municipal"

- Nettoyage de P2
- Remplacement de la carte Alimentation Sofrel
- Nettoyage du site
- Remplacement du sectionneur rotatif par un disjoncteur + différentiel de tête – remplacement de l'interrupteur différentiel pour la prise électrique
- Remplacement des contacts manu auto de P1 et P2

P.R. "Hôpital"

- Remplacement du contacte rotatif de sectionnement par disjoncteur + différentiel.
- Remplacement des témoins lumineux signalant la présence tension.
- Remplacement des ampèremètres de P1 et P2.
- Remplacement du commutateur à came de P1 et P2.

P.R. "La Carreau"

- Remplacement des supports des poires
- Remplacement du disjoncteur différentiel général - mise en place d'un disjoncteur différentiel pour la prise électrique.
- Remplacement du relais de phase.
- Nettoyage du poste

P.R. "Ti-Jacques" (Solitude)

- Renouvellement du coffret électrique, pose d'un nouveau coffret
- Remplacement du sectionneur rotatif par disjoncteur + différentiel
- Mise en place d'une sonde de niveau.

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

P.R. Gueydon

- Capot avec anti-chute
- 1 pompe

P.R. La Carreau

- Capot avec anti-chute

P.R. Magasin Municipal

- 2 pompes

1.4.3. Station de traitement d'eaux usées du Bourg (Petit Fond)

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuel (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Volume entrée station	-	-	49 079	291	-	-
Aération	5 662	7,7	-	-	-	-
Recirculation	3 375	8,3	104 625	142	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	291	23 kg MS/j	-	-
Energie consommée*	-	-	-	-	94 664	128,8

* : volume estimé avec les postes de refoulement en amont

OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

- Démontage de la couronne.
- Repose du pont racleur et mise en place de la nouvelle couronne.
- Vidange totale du bassin d'aération
- Mise en place nouveau clifford chambre dégazage.
- Expertise des ouvrages.
- Mise en place de nouveaux caillebotis.
- Mise en place 2^{ème} hydroprojecteur et déplacement du 1^{er}
- Création d'une prise de courant sur BA – Déplacement câble alimentation
- Alimentation hydro 1 passée dans gaine

OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Aération pont brosse

- Huisserie

1.5. Limites des ouvrages et projets de renforcement

1.5.1. Réseaux eaux usées

De façon générale, le réseau du SAINT-ESPRIT souffre de vétusté et d'inaccessibilité.

La nature des canalisations du réseau du bourg est sur la majeure partie de l'amiante ciment et sur l'autre partie du PVC.

Ces canalisations posent des problèmes de tenue et se désagrège par morceaux (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). La réhabilitation est urgente particulièrement dans la zone située le long de la rivière des Cacaos et derrière la mairie jusqu'au poste Magasin Municipal. La SME a entrepris le remplacement de nombreux tampons sur chaussée prêts à s'effondrer particulièrement à la rue Capitaine Pierre Rose.



Photo 5: Exemple de tampons hydrauliques mis en conformité

1.5.2. Postes de refoulement

1.5.2.1. Sécurité

Les postes suivants ont été dotés de dispositif anti-chutes :

- Poste SOLITUDE ;
- Poste GUEYDON ;
- Poste MAGASIN PRINCIPAL ;
- Poste HOPITAL ;
- Poste CARREAU.

Toutefois, certain d'entre eux tel que le poste HOPITAL ne dispose pas de clôture.

1.5.3. Stations de traitement d'eaux usées

La SME a remis au SICSM en 2009, une synthèse de préconisations de travaux pour 15 stations d'épuration, suite à un audit réalisé par un expert de la Direction Technique de Lyonnaise des Eaux.

L'objectif de cette démarche a été de :

- prolonger la durée de vie à moindre coût, d'ouvrages vétustes ou en surcharge, tout en améliorant la qualité d'eau traitée et permettre à la collectivité de disposer d'un délai supplémentaire pour leur remplacement ;
- améliorer les performances épuratoires de certaines stations d'épuration par des investissements rapides et de faibles importances.

La station de Petit Fond est concernée par cette démarche. Les travaux préconisés sont les suivants :

- Mise en place d'une deuxième filière de traitement biologique ;
- Renforcement de l'aération de la filière biologique existante ;
- Mise en place d'un tamisage commun aux deux files biologiques ;
- Mise en place d'un silo à boues équipé d'un drain Johnson ;
- Création d'un local pour l'installation d'un filtre à bandes.

La mise en place de 2 débitmètres électromagnétiques en comptage des 2 arrivées de refoulement et de venturi en sortie permet maintenant d'apprécier la charge réelle et les taux d'abattement de la station.

Des travaux de réfection des lits de séchage sont en cours d'achèvement.

2. RESEAU DE REGALE

2.1. Station de traitement d'eaux usées de Régale

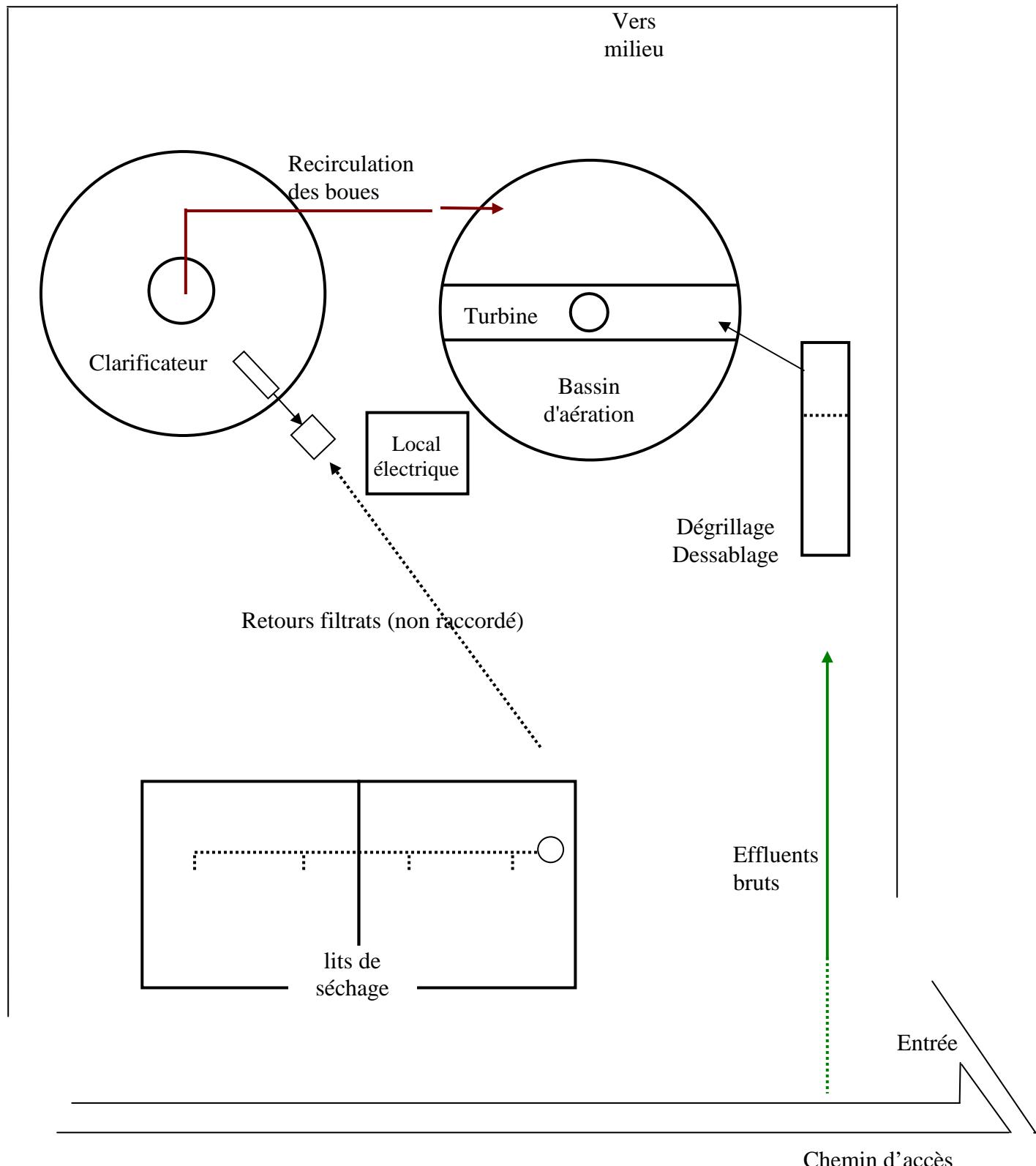


- **EVOLUTION DES OUVRAGES**

En 1992, mise en service de la station d'épuration à boues activées, à aération prolongée, de capacité nominale équivalente à 200 éq. hab.

Usagés raccordés : 39 logements/ Estimation du volume journalier : 20 m³/jour

Principe de fonctionnement station de traitement d'eaux usées de Régale



2.2. Fonctionnement des ouvrages

2.2.1. Réseau de Régale

Réseau intégré sans plan de recollement passant dans des parties privatives

2.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Régale

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester Hydroéjecteur FLYGT JA 112 Pompe NS 3102.181 MT 460	2010	1	3,1
Clarificateur	Bassin en résine polyester sans dispositif de raclage des flottants Pompe de recirculation Flygt DS 3045 MT 234 21 m3/h à 2 m HMT	2010	1	0,74
			T O T A L	3,84

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes*	-	-	7 540	20	-	-
Aération	3 687	10	-	-	-	-
Recirculation	7 251	19,5	152 271	412	-	-
Extraction boues clarificateur	-	-	40	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	11 628	31,4

* : volume non disponible par absence de comptage

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN
 - RAS

2.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

L'accès aux ouvrages hydrauliques (bassin d'aération et clarificateur) présente un caractère dangereux lié à l'étroitesse de l'escalier et à sa forte pente.

Il serait urgent de créer une voie d'accès au niveau des bassins et non au niveau des lits de séchage. Cela aurait un double intérêt :

- l'accès en toute sécurité à la station du personnel d'exploitation ;
- et facilité les opérations d'extraction des boues en excès du camion hydrocureur.

3. RESEAU DE PETER MAILLET

3.1. Station de traitement d'eaux usées Peter Maillet

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester Hydroéjecteur KSB Amajet N100 – 220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur	Bassin en résine polyester sans dispositif de raclage des flottants Pompe de recirculation Flygt DS 3045.180 MT 234 21 m3/h à 2 m HMT	2004	1	0,75
			Total	4,45

3.2. Fonctionnement des ouvrages

3.2.1. Réseau de Peter Maillet

Aucun événement particulier n'est à signaler.

3.2.2. Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volumes*	-	-	-	-	-	-
Aération	8 418	22,8	-	-	-	-
Recirculation	7 682	25,6	153 640	415	-	-
Extraction de boues	-	-	143	4 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	22 595	61,1

* : volume non disponible par absence de comptage

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- RAS

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Huisserie hydraulique

3.3. Limites des ouvrages et projets de renforcement

Des travaux d'aménagement de l'entrée à la station devront être réalisés pour faciliter l'accès aux engins de nettoyage et de curage.

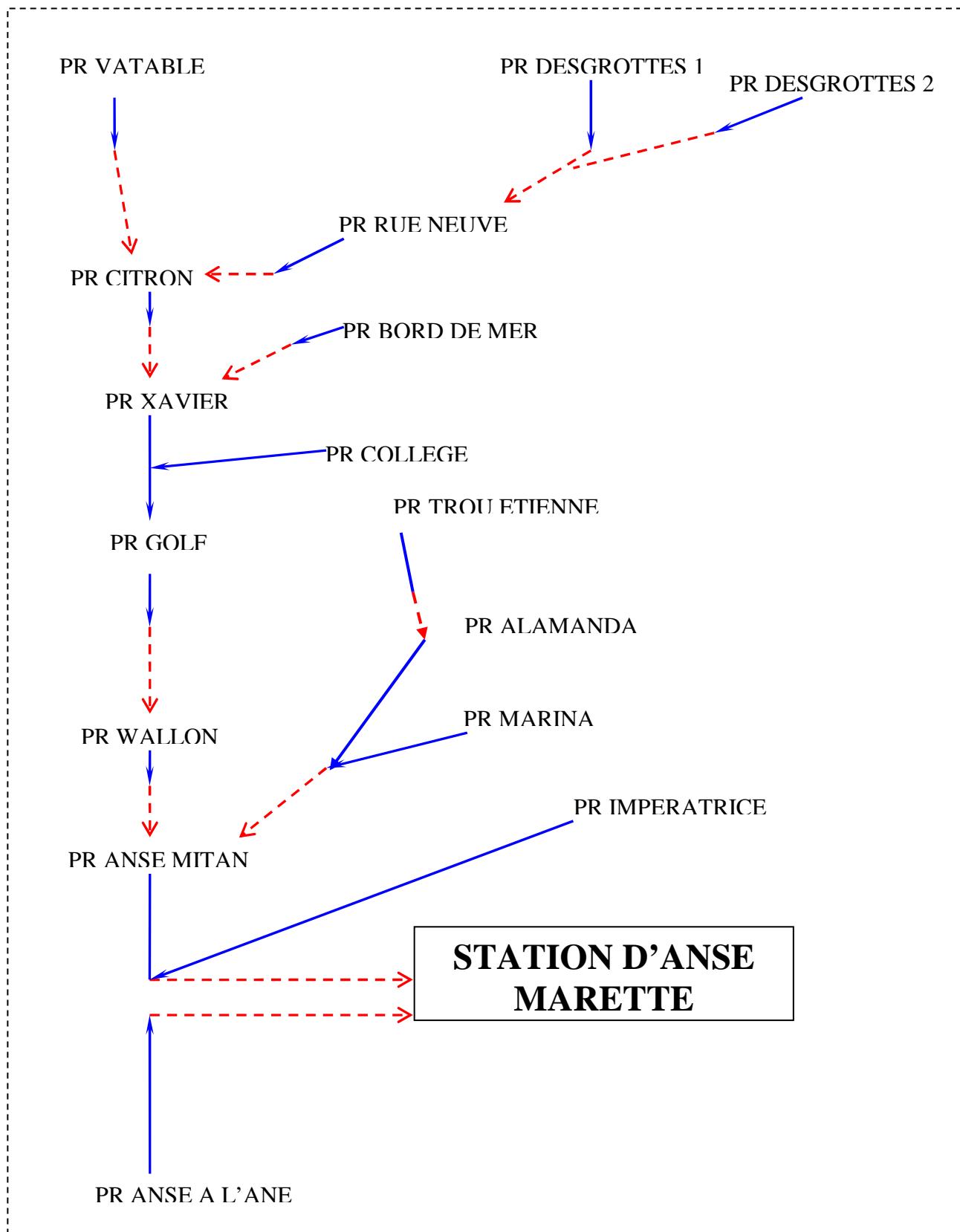
COMMUNE
DES TROIS-ILETS

RESEAU D'ANSE MARETTE

1. RESEAU DE L'ANSE MARETTE

1.1 Schéma d'ensemble

1.1.1 Principe de fonctionnement



1.1.2 Localisation



1.2 Inventaire des ouvrages

1.2.1 Réseaux de collecte

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	1er Janvier 2012	U	1er Janvier 2013
Poste Vatable Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		612 364		612 364
Total		976		976
Poste Desgrottes 1 Diamètre 200 gravitaire Diamètre 100 refoulement Nombre de regards		313 96		313 96
Total		409		409
Poste Desgrottes 2 Diamètre 100 gravitaire Diamètre 63/ 75 refoulement Nombre de regards		116 93		116 93
Total		209		209
Poste Rue Neuve Diamètre 200 gravitaire Diamètre 105/125 refoulement Nombre de regards		825 143		825 143
Total		968		968
Poste Citron Diamètre 200 gravitaire Diamètre 110 refoulement Nombre de regards		2295 363		2295 363
Total		2 658		2 658
Poste Bord de Mer Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		1041 92		1041 92
Total		1 133		1 133
Poste Xavier Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		5466 1332 5		5466 1332 5
Total		6 798		6 798
Poste Collège Diamètre 200 gravitaire Diamètre 63/75 refoulement Nombre de regards		25		25
Total		25		25
Poste Golf Diamètre 200 gravitaire Diamètre 150 refoulement Nombre de regards		722		722

Total		722		722
--------------	--	------------	--	------------

LINEAIRES DES RESEAUX (ml)	U	01 Janvier 2012	U	01 Janvier 2013
Poste Wallon				
Diamètre 200 gravitaire		482		482
Diamètre 150 refoulement		181		181
Nombre de regards				
Total		663		663
Poste Marina				
Diamètre 200 gravitaire		1526		1526
Diamètre 110 refoulement		29		29
Nombre de regards				
Total		1 555		1 555
Poste Anse Mitan				
Diamètre 200 gravitaire		3150		3150
Diamètre 150 refoulement		435		435
Nombre de regards				
Total		3 585		3 585
Poste Impératrice				
Diamètre 200 gravitaire		196		196
Diamètre 90 refoulement		228		228
Nombre de regards				
Total		424		424
Poste Anse à l'Ane				
Diamètre 200 gravitaire		8148		8148
Diamètre 150 refoulement		948		948
Nombre de regards				
Total		9 096		9 096
Poste Alamanda				
Diamètre 200 gravitaire		1 260		1 260
Diamètre 110 refoulement		20		20
Nombre de regards	40		40	
Total		1 280		1 280
Poste Trou Etienne				
Diamètre 200 gravitaire		20		20
Diamètre 60 refoulement		46		46
Nombre de regards				
Total		46		46
TOTAL GENERAL		30 547		30 547

1.2.2 Caractéristiques des postes de refoulement

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	DEBIT (m ³ /h)	HMT (m)	DATE D'INSTALLATION
Poste Vatable					
Pompe 1	Flygt MP 3102 LT 210 Version 181	4,4	27,7	15	2009
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 250 Version 181	1,5	21,2	14,5	2003
Total		5,9			
Poste Desgrottes 1					
Pompe 1	Flygt NP 3085 SH 255	2,4	15	18	2011
Pompe 2	Flygt NP 3085 SH 255	2,4	15	18	2011
Total		4,8			
Poste Desgrottes 2					
Pompe 1	Flygt CP 3045 HT 230	1,2	12	19	2011
Pompe 2	Flygt CP 3045 HT230	1,2	12	19	2011
Total		2,4			
Poste Rue Neuve					
Pompe 1	ABS AFP 0831	1,5	16	6	2009
Pompe 2	ABS AFP 0831	1,5	16	6	2009
Total		3			
Poste Citron					
Pompe 1	Amarex KRTF 80-250/114UG-S 265	11,8	62,3	24,2	2011
Pompe 2	Amarex KRTF 80-250/114UG-S 265	11,8	62,3	24,2	2011
Total		23,6			
Poste Bord de Mer					
Pompe 1	Amarex NF 50-220/032ULG-130	3,10	13,7	17,6	2011
Pompe 2	Amarex NF 50-220/032ULG-130	3,10	13,7	17,6	2011
Total		6,20			
Poste Xavier					
Pompe 1	Flygt NP 3153 HT 454	9	52,6	21,30	2011
Pompe 2	Flygt NP 3153 HT 454	9	52,6	21,30	2011
Total		18			
Poste Collège					
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	37,9	13	2005
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4	37,9	13	2005
Total		4,8			
Poste Golf					
Pompe 1	Flygt NP 3171 SH 274 Version	30	79,9	48	2011
Pompe 2	Flygt NP 3171 SH 274 Version	30	79,9	48	2011
Total		60			
Poste Wallon					
Pompe 1	Flygt CP 3127 HT 250 Version 180	7,4	78,9	19,6	2009
Pompe 2	Flygt CP 3127 HT 250 Version 180	7,4	78,9	19,6	2009
Total		14,8			
Poste Alamanda					
Pompe 1	ABS AS 0830D	1,3			2007
Pompe 2	ABS AS 0830D	1,3			2007
Total		2,6			

DESIGNATION	EQUIPEMENTS	P (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	DATE D'INSTALLATION
Poste Trou Etienne Pompe 1 Pompe 2	ABS AS 0830D ABS AS 0830D (<i>secours en magasin</i>)	1,4	9	15	2007
Total		1,4			
Poste Marina Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3102 MT 432 Version 180 Flygt CP 3102 MT 432 Version 180	3,1 3,1	7 7	121 121	2006 2006
Total		6,2			
Poste Anse Mitan Pompe 1 Pompe 2	Flygt NP 3171 HT453 Flygt NP 3171 HT453	18,5 18,5	18,3 18,3	179 179	2012 2012
Total		37			
Poste Impératrice Pompe 1 Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 250 Version 182 Flygt CP 3085 HT 250 Version 182	2,4 2,4	19,3 19,3	14 14	1996 1996
Total		4,8			
Poste Anse à l'Ane Pompe 1 Pompe 2	Flygt NP 33 01 HT454 Flygt NP 33 01 HT454	54 54	57,4 57,4	108 108	2012 2012
Total		108			
T O T A L P U I S S A N C E		300			

1.2.3 Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

Cette station a été mise en service en 1991.

- CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES ACTUELS

TRAITEMENT DES EFFLUENTS			
Equipements	Type	Nbre	Puissance (kW)
Prétraitements	Dégrilleur courbe automatique avec tapis de convoyage (hors service) Dessableur dégraisseur combiné Airflow Pompe racleur tournant Classificateur à sable et pompe	1 1 1	2 2 1,5
Aération	Compresseurs à air Filtre à air (charbon actif)	2	90 1,5
Décantation	Pont translateur à succion longitudinal	1	1,4
Recirculation	Pompes de recirculation Flygt CP 3085.183 LT 412 100 m ³ /h à 3 m HMT	2	4
Traitement des boues	Silos à boues Filtre à bandes Andritz (largeur : 1.5m)	1 1	3,9 3,5
Poste retours en tête	Pompes Flygt CP 3085.182 MT 432 35 m3/h à 9 m HMT	2	4
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt CP 3127.180 LT 411 176 m3/h à 6 m HMT	2	9,4

1.3 Fonctionnement des ouvrages

1.3.1 Réseaux d'Anse Marette

Les réseaux d'Anse Marette se décomposent en 3 zones distinctes : Bourg, Anse Mitan et Anse à l'Ane.

Zone du Bourg

De nombreux réseaux non conformes créent en période de pluies des arrivées massives d'eaux parasites.

Zone de l'Anse Mitan

Dans le cadre de la politique de réhabilitation de réseaux vétustes, deux zones restent prioritaires:

- le réseau de collecte de la rue des bougainvilliers, situé en face du Casino (un appel d'offre par la collectivité est en cours)
- le réseau de collecte longeant le Bambou Hôtel qui n'a cessé de se dégrader augmentant le nombre d'interventions curatives.

Zone de l'Anse à l'Ane

Depuis 2010, nous rappelons que le réseau gravitaire arrivant à la STEP Anse Marette et qui récupère le refoulement du PR Anse à l'Ane a été rendu accessible par des travaux SME, toutefois la collectivité devra se rapprocher du propriétaire pour la mise en place d'un droit de passage sur la servitude, afin de rendre possible tout entretien de curage tant préventif que curatif.



Photo 6 : Réseau gravitaire de liaison PR Anse à l'Ane / STEP Anse Marette

En outre, l'érosion du terrain naturel, le met à nu par endroit. Des risques de rupture de cette canalisation existent, ce qui pourrait avoir un impact environnemental fort dommageable pour cette zone.

1.3.2 Postes de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel	Journalier	Annuel	Journalier	Annuelle	Journalière
	(h/an)	(h/j)	(m ³ /an)	(m ³ /j)	(kWh/an)	(kWh/j)
Poste Vatable	1025	2,76	21 525	58	624	2
Poste Desgrottes 1	868	2,33	13 020	35	188	1
Poste Desgrottes 2	407	1,09	4 982	13	1 153	3
Poste Rue Neuve	1575	4,23	25 200	68	2 695	7
Poste Citron	4 635	12,53	287 370	777	26 329	71
Poste Bord de Mer	241	0,65	3 374	9	2080	6
Poste Xavier	7 160	19,35	653 708	1 767	8 879	24
Poste Collège	221	0,59	8 398	23	754	2
Poste Golf	6 011	16,25	411 516	1 112	53 763	145
Poste Wallon	8 423	22,76	545 810	1 475	22 849	62
Poste Marina	2 953	7,98	357 313	966	6 729	18
Poste Anse Mitan	5 127	13,86	917 733	2 480	-	-
Poste Impératrice	561	1,51	7 854	21	1 043	3
Poste Anse à l'Ane	2 203	5,95	237 924	643	4 401	12
Poste Alamanda	1 259	3,40	18 885	51	-	-
Poste Trou Etienne	100	0,27	900	2	-	-

- Opérations particulières d'entretien

P.R. "Desgrotte 1"

- Remplacement clapet
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste

P.R. "Desgrotte 2"

- Remplacement clapet anti-retour
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste

P.R. "Impératrice Village"

- Maintenance sur pompe 2
- Mise en place trappe bâche pompe.

- Vidange du poste
- Nettoyage du poste

P.R. "Anse à l'Ane"

- Nettoyage dégrilleur
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste

P.R. "Anse Mitan"

- Mise en place d'une pompe neuve
- Mise en place de la vanne et clapet pour colonne P1
- Passage gaine + mise en place support poire.
- Mise en place support barre de guidage.
- Mise en place clapet anti-retour.
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste.

P.R. "Xavier"

- Mise en place anti-bélier.
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste
- Mise en place du dessableur.

P.R. "Citron"

- Nettoyage du poste
- Remplacement de P1 et P2
- Vidange du poste

P.R. "Golf Impératrice"

- Mise en place anti-bélier.
- Nettoyage du poste
- Vidange du poste

P.R. "Wallon"

- Nettoyage du poste
- Vidange du poste.

P.R. "Rue Neuve"

- Changement des poires NB
- Nettoyage du poste

P.R. "Marina"

- Nettoyage du poste
- Vidange du poste.

P.R. "Vatable"

- Peinture du poste effectuée
- Vidange du poste ;

P.R. "Collège"

- Nettoyage du poste

- Maintenance de P2

P.R. "Bord de Mer"

- Mise en place abri pour armoire
- Nettoyage du poste

P.R. "Casino"

- Nettoyage du poste
- Maintenance de P2
- Vidange du poste

P.R. "Trou Etienne"

- Vidange du poste.
- Nettoyage du poste

• OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

P.R. "Anse à l'Ane"

- pompes de refoulement
- Armoire électrique
- Ballon antibélier

P.R. "Anse Mitan"

- pompes
- Panier dégrilleur

P.R. "Wallon"

- Panier dégrilleur
- DéTECTEUR H₂S + transmetteur

PR "Xavier"

- Panier dégrilleur

P.R. "Desgrottes 1"

- Hydraulique clapet + vanne

P.R. "Golf"

- Ventouse refoulement
- Armoire électrique

1.3.3 Station de traitement d'eaux usées d'Anse Marette

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Volume sortie *	-	-	471 089	1 273	-	-

* Arrivée des postes : Anse à l'Ane, Anse Mitan, Impératrice Village

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Aération	6 349	17,2	-	-	-	-
Recirculation	12 872	34,2	131 080	354	-	-
Boues évacuées	-	-	590	227 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	294 455	795,80

* : estimation à partir des postes de relèvement en amont

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**
 - Nettoyage vidange surpresseur n°1 et 2
 - Vidange silo intervention Polyforme
 - Nettoyage vanne bypass station et pose vanne récirculation.
 - Vidange bassin d'aération N°2.
 - Nettoyage bassin d'aération et désinfection.
 - Curage prétraitement.
 - Remplacement fines bulles et diffuseur du bassin d'aération 1 et 2
 - Remplacement armoire électrique de la station
- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**
 - Equipement silo à boues
 - 2 pompes rejet en mer
 - Préleveurs entrée et sortie
 - Toile filtre à bandes

1.4 Limites des ouvrages et projets de renforcements

1.4.1 Réseaux eaux usées

De façon générale, les réseaux présentent des anomalies importantes du fait :

- des réseaux en amiante-ciment vétuste en bordure de mer ce qui peut faciliter l'intrusion d'eaux salines
- des réseaux privés anciens des zones d'aménagement qui n'ont pas été contrôlés par les services communaux et qui drainent beaucoup d'eaux pluviales

Suite à des enquêtes auprès des restaurateurs, les services réseaux de la SME ont constaté l'absence de contrats d'entretiens sur les équipements existants.



Photo 7 : Exemple de boîte à graisse d'un restaurateur

Les nombreuses canalisations vieillissent très mal d'autant qu'elles se situent pour la plupart dans un milieu salin agressif (mangrove, mer) d'où les nombreuses casses observées ces derniers mois.



Photo 8 : Casse sur réseau gravitaire (rue des bougainvilliers)

Les tampons chaussées non conformes posés sans dalle de répartition ont été remplacés par la SME au cours de l'exercice. Cette opération continuera au fil des enquêtes menées par les services.



Photo 9: Exemple de tampon non conforme rue du collège



Photo 10: Exemple de remplacement par un tampon conforme

Lors de travaux de reprise des voiries communales en béton, de nombreux regards ont été recouverts par les services municipaux les rendant inaccessibles et obligeant la SME à effectuer des rehaussements lors des travaux de curage.

1.4.2 Postes de refoulement

1.4.2.1 Traitement de l'H₂S sur la chaîne de pompage Xavier-Golf-Wallon

Les essais menés en 2010 sur le remplacement du chlorure ferrique par du nitrate de calcium ayant donné de bons résultats, la SME a poursuivi le projet à plus long terme en 2011 afin d'évaluer plus finement les avantages et les inconvénients d'un tel basculement.

Un rapport détaillé sur les résultats obtenus a été transmis en 2012 suite au fonctionnement avec le NitraMax depuis Octobre 2011 sur le poste de refoulement de Xavier. Les essais pour affiner les réglages continueront en 2012 et début 2013 pour une validation du système sur les autres postes d'injection en juillet 2013.

1.4.2.2 Réhabilitation

Les postes suivants devront être réhabilités à court terme car leur génie civil est fortement dégradé ainsi que l'ancrage des colonnes de refoulement qui menacent de céder :

- Xavier
- Golf
- Wallon

Une étude du SICSM devrait aboutir prochainement.

1.4.2.3 Sécurité

Les postes des Trois-Ilets (exception faite des PR Desgrottes 1 et PR Collège) ne disposent pas de clôture.

Depuis 2010, la SME s'est chargée de mettre progressivement en place les dispositifs anti-chutes. Cette opération est aujourd'hui finalisée.

1.4.3 Stations de traitement d'eaux usées

1.4.3.1 Station d'Anse Marette

Les travaux de modernisation de la Station ont démarré en septembre 2011 et se sont terminés début 2013.

Ces travaux concernent la métrologie sur la station (S.E.A.), le prétraitement (S.E.A), les diffuseurs fines bulles des bassins d'aération (S.M.E) et le génie civil (S.E.A).

Le pont translateur (clarification) a également fait l'objet d'un programme de réhabilitation.

COMMUNE DES TROIS -ILETS

RESEAU DE LA FERME

2 RESEAU DE LA FERME

2.1 **Inventaire des ouvrages**

2.1.1 **Réseaux de collecte**

La SME ne gère pas le réseau de collecte de cette entité car il ne figure pas à l'inventaire.

2.1.2 **Station de traitement d'eaux usées de La Ferme**

Equipements	Type	Année	Nombre	Puissance (kW)
Prétraitement	Aucun			
Bassin d'aération	Bassin en résine polyester d'un volume de 30m ³ Hydroéjecteur KSB Amajet N100 – 220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur	Bassin en résine polyester d'un volume de 12 m ³ sans dispositif de raclage des flottants Pompe de recirculation Flygt CP 3045 MT 234		1	1,2
		T O T A L		4,9

2.2 Fonctionnement des ouvrages

2.2.1 Réseaux de La Ferme

Voir annexe

2.2.2 Station de traitement d'eaux usées de La Ferme

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Aération	3 688	10	-	-	-	-
Recirculation	1 381	4	27 620	75	-	-
Extraction boues	-	-	42	1 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	12 972	35,1

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

Remise conformité électrique

- OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

RAS

2.3 Limites des ouvrages et projets de renforcements

2.3.1 Réseaux eaux usées

Néant.

2.3.2 Station de traitement d'eaux usées

Dans le cadre de l'arrêté du 22 juin 2007, la station de traitement d'eaux usées de La Ferme est en attente d'un dispositif de mesure de débit (canal de rejet) et de deux points de prélèvements.

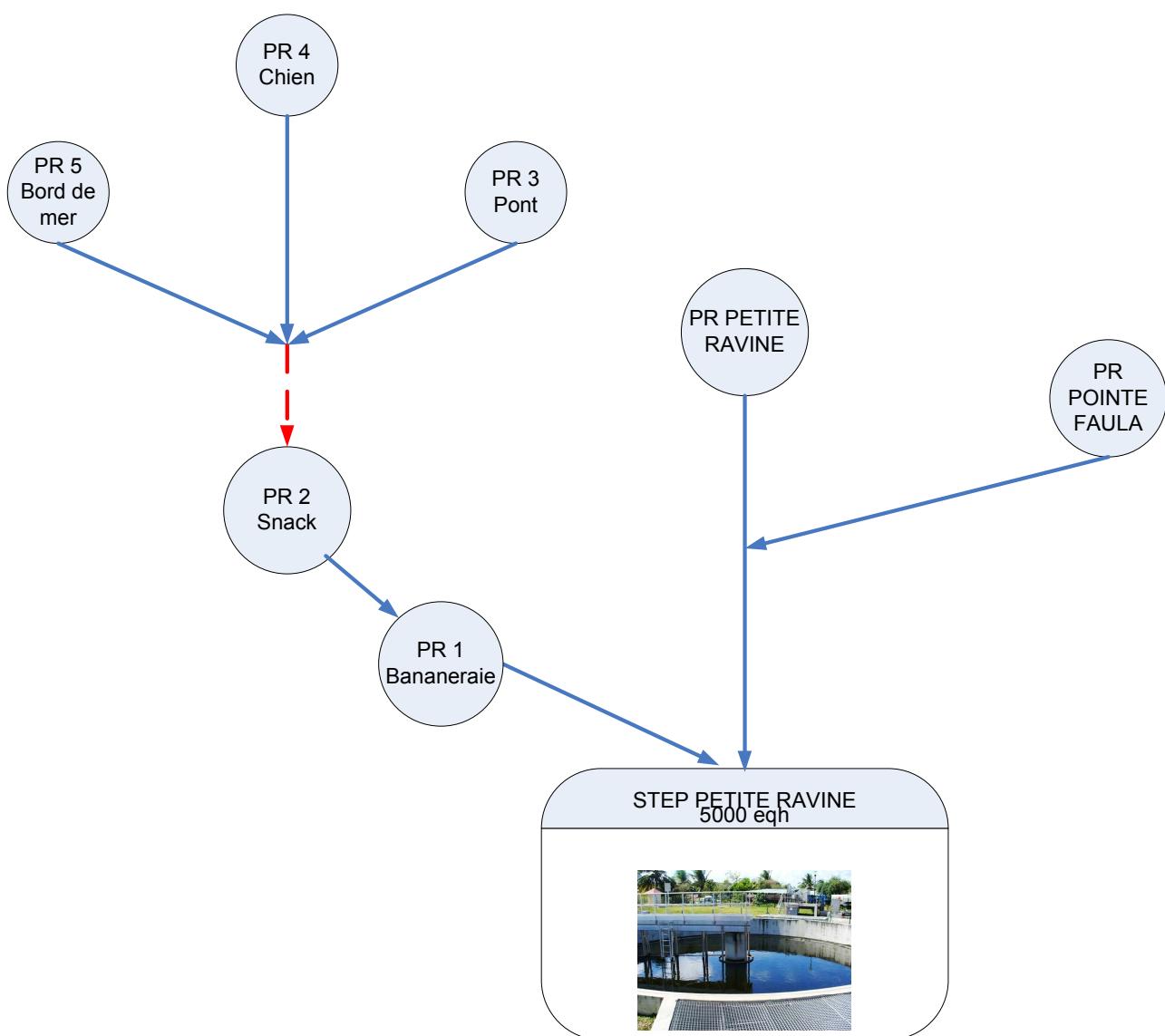
La station a été, en 2008, équipée par la SME d'une télésurveillance dans le cadre de ses engagements contractuels.

COMMUNE DU VAUCLIN



Station de Petite Ravine

1. RESEAU DU BOURG



2. INVENTAIRE DES OUVRAGES

2.1 Réseaux de collecte

Linéaires des réseaux	U	Janvier 2012	U	Réceptionné en 2012	U	Janvier 2013
Bourg						
Gravitaire 200 mm		20 125				20 125
Refoulement diamètre 75 mm		1 446				1 446
Refoulement diamètre 125 mm		420				420
Nombre de regards	365				365	
T O T A L	365	21 991			365	21 991

2.2 Postes de refoulement

EQUIPEMENTS	TYPE	Puissance (kW)	HMT (m)	DEBIT (m ³ /h)	DN Sortie	Date Installation
Poste n°1 La bananeraie						
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 250	2,4	11,8	41	80	2006
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 250	2,4	11,8	41	80	2006
Total		4,8				
Poste n°2 Snack						
Pompe 1	Flygt CP3085 HT 250	2,4	14	33	80	2007
Pompe 2	Flygt CP3085 HT 250	2,4	14	33	80	2007
Total		4,8				
Poste n°3 Pont						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
Total		3,4				
Poste n°4						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 252	1,7	10	29	80	2007
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 252	1,7	10	29	80	2007
Total		3,4				
Poste n°5 Bord de mer						
Pompe 1	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
Pompe 2	Flygt CP 3057 HT 262	1,7	15,2	14,7	50	2006
Total		3,4				
Poste Pointe Faula						
Pompe 1	Flygt CP 3127 SH 258	7,4	27,2	38,4	80	2007
Pompe 2	Flygt CP 3127 SH 258	7,4	27,2	38,4	80	2007
Total		14,8				
Poste Petite Ravine						
Pompe 1	Flygt CP 3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	80	2007
Pompe 2	Flygt CP 3085 HT 252	2,4	9,2	29,4	80	2007
Total		4,8				
T O T A L G E N E R A L		39,4				

2.3 Station de traitement d'eaux usées du Bourg

La station réhabilitée du bourg 5000 EH comprend :

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Année	Nbre	Puissance totale (kW)
Relevage d'entrée	Pompes Flygt DP 3085 MT 470 Débit : 51,6 m3/h à 3,5 m HMT	2011	2	4
Prélèvement eaux brutes	Endress Hauser ASP Station 2000	2007	1	0,5
Prétraitement	Tamis rotatif avec vis compacteuse EMO EM9001-800-CM02	2007	1	4
Aération	Pont Brosse Franceaux Diamètre 1000	2007	2	30
Clarification	Pont racleur (<i>diamètre bassin 13,5m</i>)	2007	1	0,15
Recirculation	Pompes Flygt NP 3085 MT 463 Débit : 52,9m3/h à 3 m HM	2011	2	4
Extraction de boues	Pompes Flygt DP 3045 MT 180	2007	2	2,4
Déshydratation des boues	Filtre bande EMO, OMEGA CC120 + Skid 120 Station de chaulage des boues	2007	1	4
Réseau d'eau industrielle	Surpresseur SALMSON Hydroplus N-ALTI-V	2007	1	1
Poste de rejet en mer	Pompes Flygt DP 3085 MT 472 Débit : 72 m3/h à 2 m HMT	2011	2	4
Prélèvement eaux traitées	Endress Hauser ASP Station 2000	2011	1	0,5
Comptage sortie	canal venturi avec débitmètre Ultrason PROSONIC FMU 861	1	1	-
T O T A L P U I S S A N C E				54,55

3. Fonctionnement des ouvrages

2.1 Réseaux du Bourg

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

2.2 Poste de refoulement

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
	PR n°1 La Bananeraie	1 802	4,83	84 334	226	4 582
PR n°2 Snack	984	2,64	33 948	91	10 593	28
PR n°3 Pont	912	2,45	16 781	45	5 013	13
PR n°4	-	-	-	-	-	-
PR n°5 Bord de mer	1 718	4,61	31 611	85	2 920	8
PR Pointe Faula	445	1,19	17 088	46	8 999	24
PR Petite Ravine	1 185	3,18	34 839	93	1 942	5

- OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

P.R. "Château Paille 1"

- Pose du dégrilleur et pose des trappes
- Nettoyage du poste

P.R. "Château Paille 2"

- Remplacement des paniers.
- Mise en place de la ligne RTC
- Nettoyage du poste.

P.R. "Château Paille 3"

- Remplacement de la poire.
- Remplacement de KA3
- Nettoyage su poste.

P.R. "Château Paille 4"

- Nettoyage du poste
- Compteur horaire remplacé

P.R. "Château Paille 5"

- Nettoyage du poste.
- Réglage des poires.

P.R. "Pointe Faula"

- Nettoyage du poste.
- Remplacement des poires et réglage
- Remplacement du portail

P.R. "Petite Ravine"

- Nettoyage du poste.
- Nettoyage du local
- Remplacement du disjoncteur par EDF

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

P.R. "Château Paille 1"

- Capot anti-chutes
- Huisserie

P.R. "Château Paille 5"

- Armoire électrique

2.3 Station de traitement d'eaux usées du Bourg

DESIGNATION	Fonctionnement		Volumes		Consommation E.D.F.	
	Annuel (h/an)	Journalier (h/j)	Annuel (m ³ /an)	Journalier (m ³ /j)	Annuelle (kWh/an)	Journalière (kWh/j)
Pompage entrée station	6 143	16,7	184 290	502	-	-
Dégrillage	-	-	7	-	-	-
Extraction boues	-	-	276	113 kg MS/j	-	-
Débit eau traitée	-	-	364 669	994	-	-
Pompage rejet en mer	13 842	37,72	160 200	437	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	74 588	203,2

- **OPERATIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN**

- Mise en réparation moto réducteur tamis rotatif pour maintenance et réparation

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

- Huisserie hydraulique

2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcement

2.3.1 Réseaux eaux usées

2.3.1.1 Réseau Bourg

Le réseau du bourg est souvent obstrué par la présence de sable et de nombreux détritus de taille importante qui empêchent rapidement l'écoulement des eaux usées (bouteilles, débris de planche, déchets de béton...) notamment :

- Boulevard Louis Landa ;
- Rue Gabriel Péri ;
- Rue de la Plage (station Texaco) ;
- Réseau le long du canal derrière le restaurant « Chez Julot ».

Des nombreuses malfaçons, raccordement avec branchement pénétrant à Pointe Athanase, ont créé une détérioration du réseau dont l'accès reste compliqué à cause d'extensions et de constructions non maîtrisées sur la voie de passage.

Suite à une réunion en mairie, la SME a accepté d'accompagner la collectivité dans la mise en conformité des réseaux de la cité Belle Etoile et de la rue Schoelcher dans le cadre de travaux de reprise des voiries et des trottoirs ayant démarrés au dernier trimestre 2011 a vu sa finalité en 2012.

Les réseaux du Bourg et de Château Paille comprenant de nombreuses non conformités de raccordement (intrusions d'eaux parasites) se mettent en débordement lors de chaque épisode pluvieux. Les enquêtes menées par les équipes Réseau de la SME permettent de résorber par zone ces problèmes récurrents.

2.3.1.2 Réseau UCPA

Le tronçon raccordé au poste de refoulement de Bord de Mer doit faire l'objet de l'aménagement d'une voie d'accès aux engins de curage. Malgré les conseils de la SME lors de diverses réunions de chantier, la conception et la réalisation ne permettent pas d'entretenir efficacement le réseau.

L'UCPA de la Pointe Faula quant à lui n'est toujours pas raccordé au réseau.

2.3.2 Postes

2.3.2.1 Sécurité

La SME s'est chargé de mettre en conformité l'ensemble des trappes en y intégrant des dispositifs anti-chutes qui permettent des interventions en toute sécurité (nettoyage, contrôle des pompes).

2.3.2.1.2 Poste BANANERAIE

La pérennité du poste La Bananeraie est précaire. Il doit être réhabilité au plus tôt par le SICSM car le génie civil extérieur et intérieur présente de nombreuses fissures.

2.3.2.1.3 Poste SNACK

Le snack ambulant est toujours raccordé sur le compteur EDF du poste engendrant des disjonctions récurrentes. Une requête fut envoyée à la mairie et à E.D.F et reste toujours sans réponse.

2.3.2.1.4 Poste CHIEN

Ce poste fait toujours l'objet de différents entre la collectivité et le riverain.

2.3.2.1.5 Poste BORD DE MER

Le poste du Bord de Mer est à rehausser afin d'éviter l'intrusion d'eau pluviale (poste en contre bas).

2.3.2.1.6 Poste POINTE FAULA

Ce poste fait l'objet de nombreux vandalismes dégradant son aspect visuel et obligeant la reprise d'huisseries.

2.3.3 *Station de traitement d'eaux usées*

Aucun élément à signaler

3 RESEAU DE GRAND CASE

3.1 Inventaire des ouvrages

3.1.1 Réseau de collecte

Tout comme indiqué en 2009, le réseau devra faire l'objet d'une expertise complète (recherche et ré-hausse des regards, inspection de la canalisation, tests d'étanchéité). Certains tronçons et regards sont inaccessibles car situés en propriété privée.

A ce jour, aucune information sur les linéaires, les matériaux et les diamètres des réseaux ne sont disponibles.

3.1.2 Station de traitement d'eaux usées de GRAND CASE

La station de traitement d'eaux usées de Grand Case, construite par la société VOR assainissement en 1989, a une capacité de traitement de 200 éq.hab.

Il s'agit d'une station à boues activées à faible charge et aération prolongée.

Le rejet s'effectue dans une ravine.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
Equipements	Type	Année	Nbre	Puissance totale (kW)
Bassin d'aération	Bassin d'une capacité de 30 m ³ Hydroéjecteur KSB Amajet N 100-220/034 ULG	2011	1	3,7
Clarificateur Prélèvement eaux brutes	Bassin de 12 m ³	1989	1	
Recirculation	Pompe de recirculation Flygt DS 3045 MT 234	2007	1	1,2
Séchage des boues	1 lit de séchage de 28 m ²	1989	1	
TOTAL PUISSANCE				4,9

3.2 Fonctionnement des ouvrages

3.2.1 Réseaux de Grand Case

Les éléments sont inclus dans le paragraphe 1.1.10.

3.2.2 Station de traitement d'eaux usées de Grand Case

DESIGNATION	FONCTIONNEMENT		VOLUMES		CONSOMMATION E.D.F.	
	<i>Annuel (h/an)</i>	<i>Journalier (h/j)</i>	<i>Annuel (m³/an)</i>	<i>Journalier (m³/j)</i>	<i>Annuelle (kWh/an)</i>	<i>Journalière (kWh/j)</i>
Aération	2 862	7,8	-	-	-	-
Recirculation	2 918	7,7	-	-	-	-
Extraction boues	-	-	129	4 kg MS/j	-	-
Energie consommée	-	-	-	-	8 644	24

- **OPERATIONS D'ENTRETIEN**

- Vidange bassin d'aération pour poste pied d'assise hydro éjecteur (fuite d'eau parasite – bassin crevé par le fond)

- **OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT**

Huisseries hydrauliques

2.4 Limites des ouvrages et projets de renforcements

2.4.1 Réseaux eaux usées

Comme indique lors des précédents rapports annuels, certains tronçons et regards sont toujours inaccessibles car situés en propriété privée.

2.4.2 Station de traitement d'eaux usées

La mise en place d'une passerelle sur le bassin de décantation est à prévoir pour une sécurisation des interventions sur la pompe de recirculation.

Le SICSM a initié un marché pour la réhabilitation de la clôture dans le cadre d'un MAPA.

Annexes

☞ Annexes de Sainte Anne

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Caritan"
- Poste de relèvement "Anse Tonnoir"
- Poste de relèvement "Beauregard"
- Poste de relèvement "Bourg"
- Poste de relèvement "Baréto"
- Poste de relèvement "Belfond"
- Poste de relèvement "Joli Cœur"
- Poste de relèvement "Val d'Or"
- Station de traitement d'eaux usées "Belfond"

☞ Annexes de Saint Esprit

☞ Réseau du Bourg :

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement « La Carreau »
- Poste de relèvement « Hôpital »
- Poste de relèvement « Gueydon »
- Poste de relèvement « Magasin Municipal »
- Poste de relèvement « Solitude »
- Poste de relèvement « Petit Fond »

Station de traitement d'eaux usées du Bourg

☞ Réseau de Régal :

- Fiche récapitulative de traitement d'eaux usées de Régal

☞ Réseau de Peter Maillet :

- Station de traitement d'eaux usées de Peter Maillet

☞ Annexes des Trois-Ilets

Réseau du Bourg

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement "Vatable"
- Poste de relèvement "Desgrotte 1"
- Poste de relèvement "Desgrotte 2"
- Poste de relèvement "Rue Neuve"
- Poste de relèvement "Citron"
- Poste de relèvement "Bord de Mer"
- Poste de relèvement "Xavier"
- Poste de relèvement "Collège"
- Poste de relèvement "Golf"
- Poste de relèvement "Wallon"
- Poste de relèvement "Marina"
- Poste de relèvement "Anse Mitan"
- Poste de relèvement "Impératrice"
- Poste de relèvement "Anse à l'Ane"
- Poste de relèvement "Casino Alamanda"
- Poste de relèvement "Trou Etienne"
- Station de traitement des eaux usées d' "Anse Marette"

Réseau de La Ferme

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Station de traitement des eaux usées de "La Ferme"

☞ Annexes du Vauclin

RESEAU DU BOURG

Fiches récapitulatives de fonctionnement :

- Poste de relèvement n°1 Château paille
- Poste de relèvement n°2 Château paille
- Poste de relèvement n°3 Château paille
- Poste de relèvement n°4 Château paille
- Poste de relèvement n°5 Château paille
- Poste de relèvement Petite Ravine
- Poste de relèvement Pointe Faula
- Station de traitement d'eaux usées du BOURG "Petite Ravine"
- Station de traitement d'eaux usées "Grand Case"